Économie Droit

Seconde Baccalauréat Professionnel



BACCALAURÉATS PROFESSIONNELS

- Comptabilité
- Secrétariat
- Commerce
- Vente

Philippe LE BOLLOCH
Yvon LE FIBLEC
Claude RIBET

BERTRAND-LACOSTE

Seconde Baccalauréat professionnel

1re année Bac Pro en 3 ans

ÉCONOMIE DROIT

Philippe Le BOLLOCH
Professeur agrégé d'économie et gestion à l'IUFM de Toulouse

Yvon Le FIBLEC
Professeur agrégé d'économie et gestion au CSES Jean Lagarde Le Parc Saint-Agne de Ramonville

Claude RIBET
Professeur au lycée professionnel Hélène Boucher de Toulouse

Éditions BERTRAND-LACOSTE
36, rue Saint-Germain-l'Auxerrois – 75001 PARIS

SOMMAIRE

ÉCONOMIE

PREMIÈRE PARTIE ⇨ L'activité économique

1 Qu'est-ce que l'économie ? 5

2 L'activité économique : les acteurs et le circuit économique 11

DEUXIÈME PARTIE ⇨ La production

3 L'entreprise dans la vie économique 17

4 Les facteurs de production : le facteur travail 23

5 Les facteurs de production : le capital et l'investissement 29

6 La combinaison des facteurs de production : la productivité 35

7 La mesure de la production au niveau national 41

TROISIÈME PARTIE ⇨ La répartition

8 Les revenus des ménages : les revenus directs 47

9 Les prélèvements et la redistribution 53

10 La consommation 59

11 L'épargne 65

QUATRIÈME PARTIE ⇨ Les prix

12 L'inflation 71

CINQUIÈME PARTIE ⇨ L'emploi

13 Le chômage : définition et caractéristiques ... 77

14 Les causes du chômage 83

SIXIÈME PARTIE ⇨ Le rôle de l'État

15 Le budget de l'État 89

DROIT

PREMIÈRE PARTIE ⇨ Le cadre de la vie juridique

1 Le droit et ses sources 97

2 La preuve des droits 103

DEUXIÈME PARTIE ⇨ Les personnes juridiques

3 La personnalité juridique : personnes physiques et personnes morales 111

4 L'identification des personnes physiques et leur capacité juridique 117

TROISIÈME PARTIE ⇨ Les biens et la propriété

5 La classification des biens 127

6 Le droit de propriété 133

QUATRIÈME PARTIE ⇨ Les obligations

7 Les contrats : formation et effets 139

8 Le statut de commerçant : les conséquences de ce statut 145

CINQUIÈME PARTIE ⇨ Le salarié et le droit social

9 Les pouvoirs de l'employeur : le règlement intérieur 151

10 La protection sociale 157

OBJECTIF BAC - *Contrôles* 163

Dessins : BRUNOR.

Toute représentation, traduction, adaptation ou reproduction, même partielle, par tous procédés, en tous pays, faite sans autorisation préalable est illicite et exposerait le contrevenant à des poursuites judiciaires (Réf. loi du 11 mars 1957).

ISBN : 978-2-7352-**2091**-5

© Les Éditions BERTRAND-LACOSTE, Paris 2008.

Économie

Crédit photographique

Couverture : Hanning/Réa – p. 5 : Villerot/Photononstop (h.), BEP/Le Courrier de l'Ouest/Max PPP (b.) – p. 7 : Maigrot/Réa – p. 8 : Hanna/Réa, Hamilton/Réa, Willy de l'Horme/Photononstop – p. 11 : Bechard/Max PPP (h.), Mauritius/Photononstop (b.) – p. 12 : Tavernier/Réa – p. 13 : Bechard/Max PPP – p. 14 : AFP – p. 17 : Clatot/AFP – p. 20 : Damoret/Réa (h.), Rolle/Réa (b.) – p. 23 : Maillac/Réa – p. 24 : Bessard/Réa – p. 29 : Leman Béton – p. 36 : Renault Communication (g.), Peugeot Communication (d.) – p. 44 : Bechard/Max PPP (g.), Gleizes/Réa (d.) – p. 54 : Le Mitouard/Le Parisien – p. 59 : Sittler/Réa – p. 60 : Hanning/Réa – p. 65 : Tavernier/Réa – p. 71 : Pratt/Photononstop – p. 77 : Demaret/Réa – p. 78 : Nascimento/Réa – p. 80 : Tanneau/AFP – p. 83 : Vassort/Max PPP – p. 86 : Nascimento/Réa – p. 89 : Laguer/PQR/Ouest-France/Max PPP – p. 91 : Le Grand/PQR/Ouest-France/Max PPP (g.), Le Masson/PQR/La Voix du Nord/Max PPP (h.d.), Le Bot/Photononstop (b.d).

QU'EST-CE QUE L'ÉCONOMIE ?

OBJECTIFS/LIMITES

- *Définir la notion de besoin et de bien économique.*
- *Montrer l'importance de l'économie dans la vie quotidienne.*

1. LES BESOINS



DOCUMENT 1 Les besoins de l'homme

Tout commence avec les besoins. Les hommes ont des désirs plus ou moins nécessaires [...]

Les plus impérieux s'appellent *besoins primaires* ou *vitaux* : boire, manger, se protéger du froid, des ennemis, etc. Ceux qui arrivent en seconde position, une fois que les premiers sont satisfaits s'appellent *besoins secondaires*[1] : manger au restaurant, partir en vacances, se cultiver, etc.

D'après C. KOCH-PICARD, *Économie*, Dunod.

1. Besoins secondaires = besoins de civilisation.



1 • **Quels sont parmi les besoins de l'homme ceux qui sont indispensables à sa survie ?**

Les besoins primaires

2 • **Citez trois besoins qui ne sont pas des besoins primaires mais des besoins secondaires (en dehors de ceux cités dans le document).**

..., d'aller au cinéma,

de rencontrer du monde.

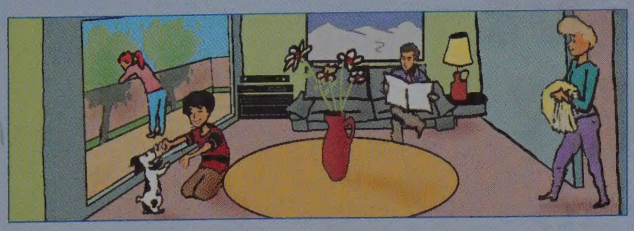
3 • **Quel besoin éprouve le bébé (première photographie) ?**

Le bébé éprouve les besoins primaires

4 • **Quel est le type de besoin évoqué dans la deuxième photographie ?**

Le type de besoin évoqué est les besoins secondaires

DOCUMENT 2 Une journée avec la famille Dupuis



1) M. et Mme Dupuis habitent un joli appartement dans la banlieue de Marseille.



2) Chaque matin, vers 7 h 15, toute la famille se retrouve autour de la table pour le petit-déjeuner.



3) Vers 7 h 45, chacun rejoint son lieu de travail en autobus. M. Dupuis est technicien dans une entreprise qui fabrique des ordinateurs.



4) Mme Dupuis est salariée dans une agence de voyages. Chaque midi, elle retrouve des amies pour déjeuner au restaurant.



5 En rentrant de son travail, Mme Dupuis va faire quelques courses. Elle va également acheter un DVD pour la soirée familiale.

5 • Dans la bande dessinée (document 2), relevez les différents besoins qu'éprouve la famille Dupuis au cours de la journée. Pour votre réponse, complétez le tableau ci-dessous.

BESOINS PRIMAIRES	BESOINS SECONDAIRES
1) M. et Mme Dupuis habitent un joli appartement dans la banlieue de Marseille 2) chaque matin, vers 7h15, toute la famille se retrouve autour de la table pour le petit déjeuner 5)	3) Vers 7h45, chacun rejoint son lieu de travail en autobus. M. Dupuis est technicien dans une entreprise qui fabrique des ordinateurs 4) Mme Dupuis est salariée dans une agence de voyages. Chaque midi, elle retrouve des amies pour déjeuner au restaurant.

2. LA PRODUCTION ET LA CONSOMMATION DES BIENS ET SERVICES

DOCUMENT 3 Comment satisfaire les besoins ?

Les biens et services sont ce qui permet de satisfaire les besoins. **Les biens** désignent les choses physiquement mesurables (aliments, voitures, maisons, acier...) On distingue les biens durables (maisons, vêtements) et les biens non durables (essence, cigarettes)[1]. **Les services** ne sont pas mesurables (réparations, commerce, transport, coiffeur...). Ils sont par définition non durables et non stockables. [...].

Les biens et services n'existent pas en quantité illimitée. On dit en économie qu'ils sont rares. **La rareté est l'état de tout ce qui n'existe pas en quantité illimitée à l'état naturel.** Le bois est « rare », de même que l'eau, les oranges, etc. Les services n'échappent pas à la rareté : un médecin, par exemple, dispose d'un temps de travail limité, et le nombre de médecins est lui-même limité.

Résumons-nous : les hommes ont des besoins. Ces besoins sont illimités. Face à eux, les biens et services sont rares. Il faut donc les produire (production).

D'après C. Koch-Picard, *Économie*, Dunod.

1. Biens non durables : biens qui ne servent qu'une seule fois.



6 • **Pour répondre aux différents besoins qu'ils éprouvent, les membres de la famille Dupuis consomment. Quels sont les différents biens durables et non durables, les différents services consommés par la famille Dupuis pendant cette journée ?**

BIENS		SERVICES
DURABLES	NON DURABLES	
un batiment une maison une voiture un bus	poisson ; essence ; cigarettes ; électri gâteau ; les fruit	Santé ; transport ; communi- cation ; l'air ; la vapeur d'eau

7 • **La nature satisfait-elle « naturellement » tous les besoins éprouvés par la famille Dupuis ? Quelle en est la conséquence pour M. et Mme Dupuis ?**

3. QU'EST-CE QUE L'ÉCONOMIE ?

DOCUMENT 4 Les actes économiques

Les journaux, la radio, la télévision nous apportent chaque jour un flot important d'informations économiques : chômage, prix, consommation des ménages, commerce extérieur...

Mais qu'est-ce qu'un fait économique ? Nous avons vu que l'homme a des besoins. Pour les satisfaire, il doit produire. Ensuite, il lui faut échanger sa production contre d'autres biens et services avant de consommer.

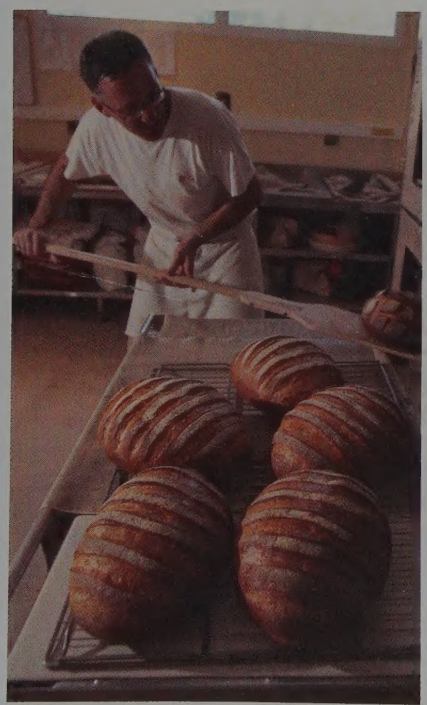
Ainsi M. Dupuis reçoit-il un salaire en échange de sa production. Avec cet argent, il va acheter les biens et services qui lui sont nécessaires et qui sont produits par les salariés d'autres entreprises. Il y a donc d'abord production puis échange et enfin consommation.

Produire, échanger, consommer sont les trois grands actes économiques.

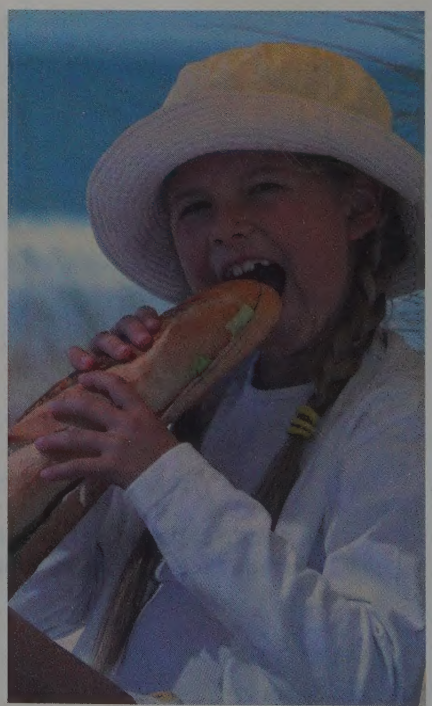
8 ● **Pour chacune des activités ci-dessous, indiquez par une croix s'il s'agit d'un acte économique ou non.**

ACTIVITÉS	ACTES ÉCONOMIQUES	ACTES NON ÉCONOMIQUES
Acheter un scooter.	X	
Prendre le train.	X	
Fredonner le dernier succès d'un chanteur.		X
Commander une boisson.	X	
Apporter un vêtement au pressing.	X	
Raconter ses dernières vacances à un camarade.		X
Travailler chez Mac Donald's le week-end.	X	

9 ● **Replacez sous les photographies les trois grands actes économiques.**







.....

QU'EST-CE QUE L'ÉCONOMIE ?

Besoins illimités

- **Besoins** primaire
 Exemples : se nourrir, se vêtir
- Besoins secondaires ou de civilisation
 Exemples : Aller au cinéma, regarder la télévision

Quelques biens libres (exemple : air)

Ressources rares

Nécessité du travail

Les principaux actes économiques

Production

- biens
 - durables
 exemples : stylo, cahier, vêtement, maison
 - non durable
 exemples : transport, la communication
- services

Échange

Consommation

Définition de l'économie

L'économie est la science qui étudie la manière dont les hommes s'organisent pour lutter contre la rareté des biens, en produisant, en échangeant, afin de pouvoir consommer.

Vérifiez vos acquis

EXERCICE 1

Pour chacune des activités ci-dessous, indiquez par une croix s'il s'agit d'un acte économique ou non.

ACTIVITÉS	ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	ACTES NON ÉCONOMIQUES
Assister au dernier concert de « Tokio Hotel ».		
Aider une personne âgée à traverser la rue.		
Téléphoner à un ami.		
S'abonner à Internet.		
Acheter le journal.		

EXERCICE 2

Parmi les titres de journaux suivants, quels sont ceux que l'on pourrait lire dans la rubrique économique ? Pour les articles que vous n'avez pas retenus, montrez qu'ils peuvent avoir des conséquences économiques.

1. Laure Manaudou : une nageuse en or.
2. Le froid s'installe sur la France
3. Le chômage repart à la hausse
4. Grève à la SNCF
5. Violences dans les banlieues
6. Carrefour s'intéresse à l'Asie

EXERCICE 3 *Vrai ou faux ?*

	VRAI	FAUX
1. Besoins biologiques et besoins de civilisation sont deux expressions synonymes.		
2. Si la nature fournissait les biens en quantités illimitées, il ne serait pas nécessaire de travailler.		
3. Produire, échanger, consommer constituent les principaux actes économiques.		
4. La consommation d'un bien entraîne toujours sa destruction immédiate.		
5. L'activité principale des entreprises est la production de biens et de services.		

Utilisez Internet

Allez sur le site de l'Académie de Versailles : **www.ac-versailles.fr**

- Disciplines
- Sciences économiques et sociales
- La réserve
- Les anciennes pages de la réserve sont accessibles ici
- Cliquez sur la clé
- Classe de seconde
- Un choix de définitions de la science économique.

- Recherchez la définition de l'économie proposée par Jean Fourastié (économiste français 1907 – 1990) et comparez-la avec celle qui figure page précédente dans l'essentiel en schéma.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE : LES ACTEURS ET LE CIRCUIT ÉCONOMIQUE

OBJECTIFS/LIMITES

- *Identifier et caractériser les acteurs de la vie économique.*
- *Expliciter sur des schémas les différents flux existant entre les acteurs.*
- *Représenter schématiquement un circuit économique simplifié.*

Pour analyser l'économie d'un pays, il est traditionnel de distinguer cinq acteurs (ou agents) économiques : les entreprises ; les ménages ; les administrations ; les banques ; le reste du monde.
Nous étudierons successivement ces cinq acteurs et leur rôle dans la vie économique. Puis, dans le cadre du circuit économique, nous verrons comment s'établit leur interdépendance.

1. LES ENTREPRISES

DOCUMENT 1 L'entreprise, unité de base de la vie économique

Notre vie quotidienne est quasiment façonnée par les entreprises. Les produits que nous consommons, les vêtements que nous portons, les journaux que nous lisons sont fabriqués par des entreprises. Les magasins où nous les achetons sont des entreprises. Dans les pays industrialisés, la grande majorité des actifs travaille dans des entreprises.

Ch. ROMAIN, *25 mots-clés de l'économie et de la gestion*, Marabout.



1 • **Quelle est la fonction économique principale des entreprises ?**

L'

.....

2. LES MÉNAGES

DOCUMENT 2 Ménages et... ménages

Dans cette catégorie d'acteurs (ou agents) économiques, nous classons tous les individus qui vivent habituellement en France, y perçoivent un revenu et le dépensent en achetant des biens ou des services pour satisfaire leurs besoins. Il peut s'agir de familles formées du couple, sans ou avec enfants plus ou moins nombreux, ou bien de célibataires. [...]



Bien entendu, nous y trouvons aussi les personnes vivant dans les collectivités (personnes vivant dans les communautés religieuses ou non, les hospices et maisons de retraite, les militaires dans leur caserne..., les prisonniers, etc.).

D'après J.-M. ALBERTINI, *Les Rouages de l'économie nationale*, Éditions de l'Atelier/Éditions Ouvrières.

DOCUMENT 3 Les flux économiques entre ménages et entreprises

Entre les ménages et les entreprises existent des mouvements d'échange que les économistes appellent flux. Lorsque ces flux portent sur des biens et services, ils sont appelés flux réels (en latin, *res* = chose). Lorsqu'il s'agit de mouvements d'argent, on parle de flux monétaires.

2 • **Une personne seule est-elle considérée comme un ménage par les économistes ? Pourquoi ?**

.....

.....

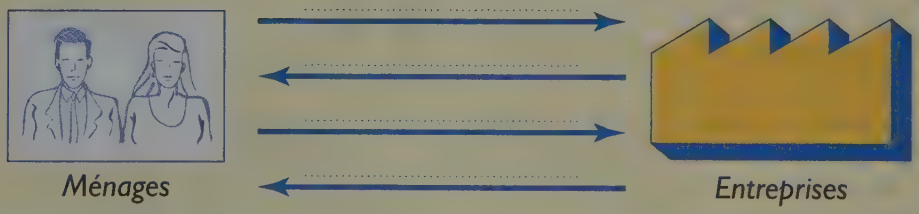
3 • **Quelle est la fonction économique des ménages ?**

.....

4 • **Complétez le tableau ci-dessous par des croix.**

FLUX ENTRE ENTREPRISES ET MÉNAGES		
NATURE DES FLUX	FLUX RÉELS	FLUX MONÉTAIRES
Apport de travail	X	
Revenus (salaires, bénéfices des entreprises)		
Paiement des biens de consommation		
Biens de consommation		

5 • **Précisez au-dessus de chaque flèche du schéma la nature du flux. Un flux est en général la contrepartie d'un autre flux.**



3. LES ADMINISTRATIONS

DOCUMENT 4 Les administrations publiques

Les administrations publiques produisent des services dispensés gratuitement à la collectivité, ou moyennant un prix très inférieur au coût de revient. Ces services sont alors appelés non marchands, par opposition aux services marchands, qui, eux, au contraire, sont vendus au consommateur.

Ces administrations publiques comprennent :

– les administrations publiques centrales, c'est-à-dire l'État avec ses services traditionnels : éducation nationale, armée, justice...



– les administrations publiques locales : régions, départements et communes, qui ont leur budget propre et qui participent à l'équipement routier, scolaire, hospitalier, sportif, culturel, etc.

Les recettes de ces administrations publiques sont pour l'essentiel constituées par les impôts versés par les ménages et les entreprises.

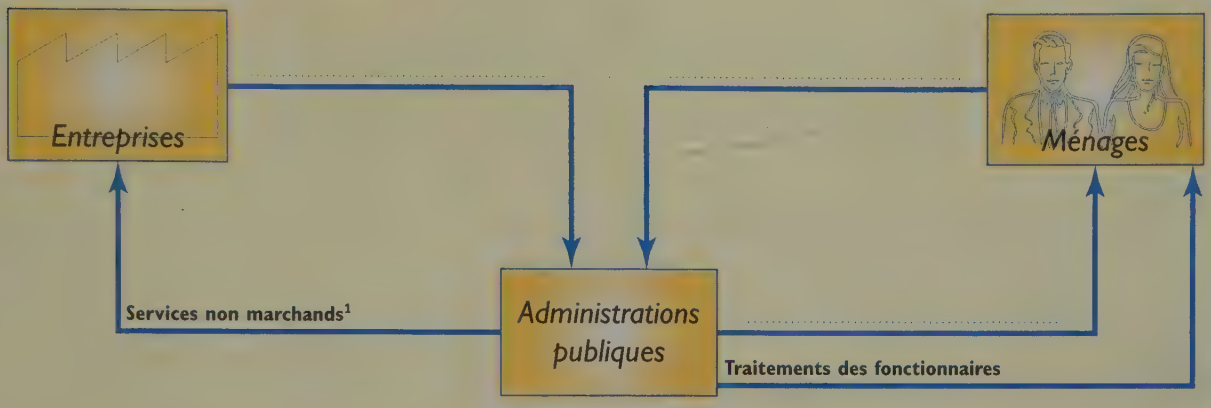
6 • **Soulignez ou surlignez, dans le document 4, la fonction économique principale des administrations publiques.**

7 ● **Quel est le service non marchand produit par l'administration publique représenté sur la photo illustrant ce document 4 ? Comment est financé ce service non marchand ?**

.....

.....

8 ● **Complétez le schéma ci-dessous en finissant d'indiquer au-dessus des flèches la nature des flux entre :**
– ménages et administrations,
– entreprises et administrations.



1. Les services non marchands sont mis à la disposition des ménages gratuitement ou à un prix inférieur à la moitié de leur coût de revient.

4. LES BANQUES

DOCUMENT 5 Le rôle des banques

Certains agents ont besoin de recourir au crédit, parce qu'ils n'ont pas les ressources suffisantes pour toutes leurs dépenses : c'est le cas de la plupart des entreprises qui font appel au crédit pour effectuer leurs investissements. D'autres agents ont des ressources inemployées, c'est-à-dire des revenus qu'ils n'utilisent pas pour leurs besoins immédiats ou pour des investissements ; c'est notamment le cas de la plupart des ménages, qui, pour préserver l'avenir, pour se ménager une retraite ou pour acquérir ultérieurement un logement, « mettent de côté » une partie de leurs revenus.

Ainsi certains secteurs cherchent des fonds d'autres sont prêts à en placer. [...]

Les banques reçoivent les dépôts de ceux qui ont des sommes disponibles. [...]

D'après B. BRUNHES,
Présentation de la comptabilité nationale française, INSEE.



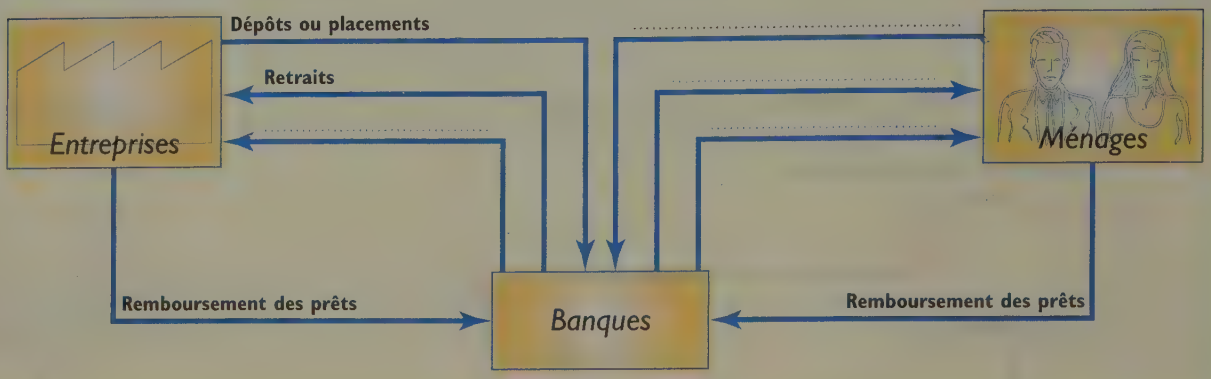
9 ● **Quelle est la fonction économique principale des banques ?**

.....

.....

.....

10 • **Complétez le schéma en finissant d'indiquer, au-dessus de chaque flèche, les flux entre :**
– les banques et les entreprises ;
– les banques et les ménages.



5. LE RESTE DU MONDE

DOCUMENT 6 Exportations-importations

Aucun pays ne dispose de tous les biens nécessaires à la satisfaction des besoins de ses habitants et de ses entreprises.

Ainsi la France doit-elle, entre autres choses, acheter du pétrole – sans lequel elle ne pourrait produire l'essence –, du café – qu'on ne peut obtenir dans une région au climat tempéré –, ou encore du coton, du cuivre, etc.

Pour pouvoir se procurer ces biens, ces marchandises, à l'étranger (importer), nous devons lui en vendre que nous produisons nous-mêmes (exporter).

Les notes bleues, n° 47, ministère de l'Économie et des Finances et ministère du Budget.



Livraison du premier Airbus A380 à Singapore Airlines (14 octobre 2007 à Toulouse).

11 • **Pourquoi la France doit-elle importer certains biens ?**

.....

.....

12 • **Pourquoi est-il nécessaire d'exporter ?**

.....

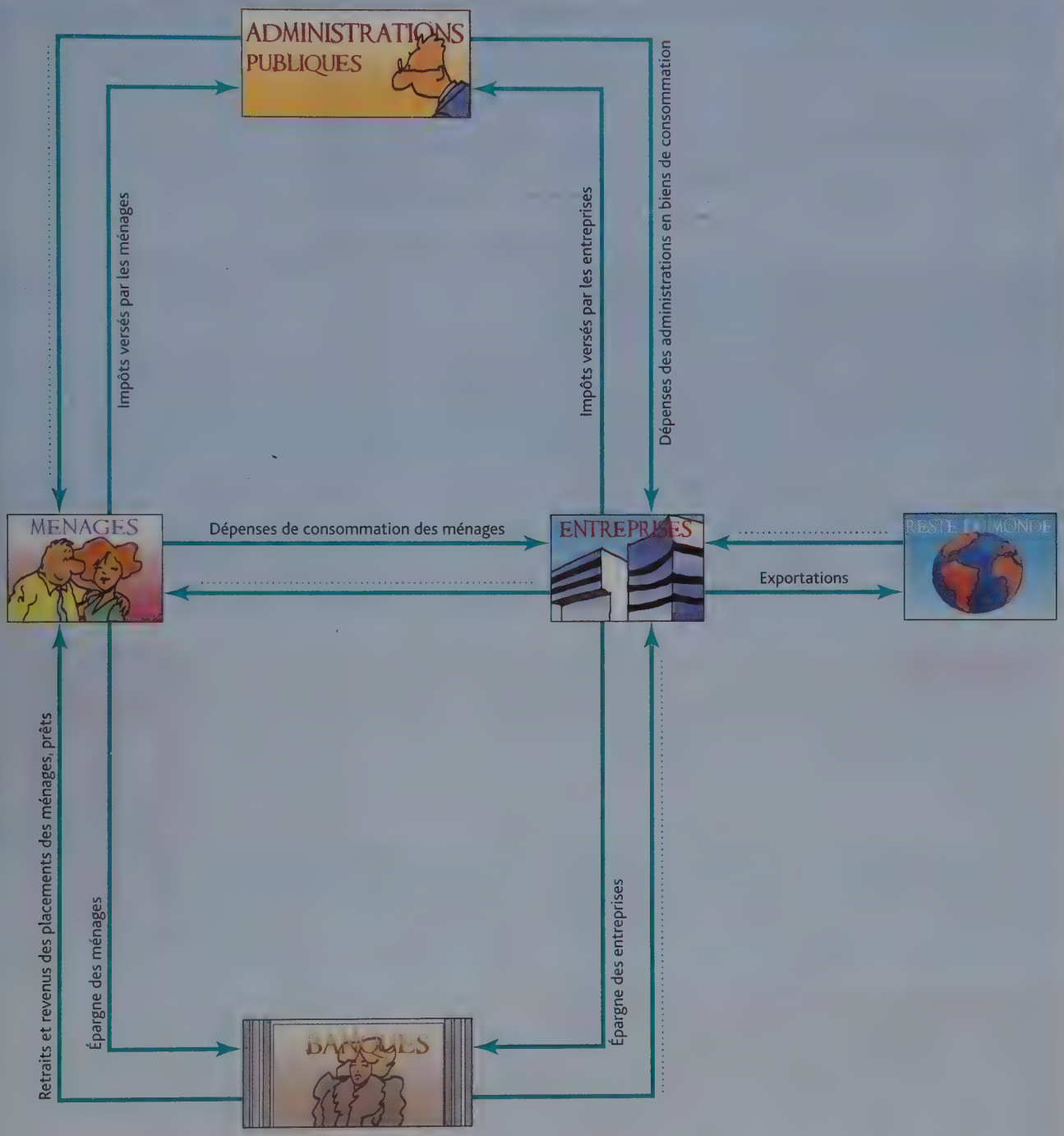
.....

13 • **Quel est l'agent économique qui effectue les exportations et les importations de marchandises ?**

.....

6. LES RELATIONS ENTRE LES ACTEURS ÉCONOMIQUES : LE CIRCUIT ÉCONOMIQUE (1)

DOCUMENT 7 Le circuit économique



1. Pour plus de clarté, nous nous limiterons à un circuit économique d'ensemble simplifié. Une fois complété, ce document constitue l'essentiel en schéma de ce dossier.

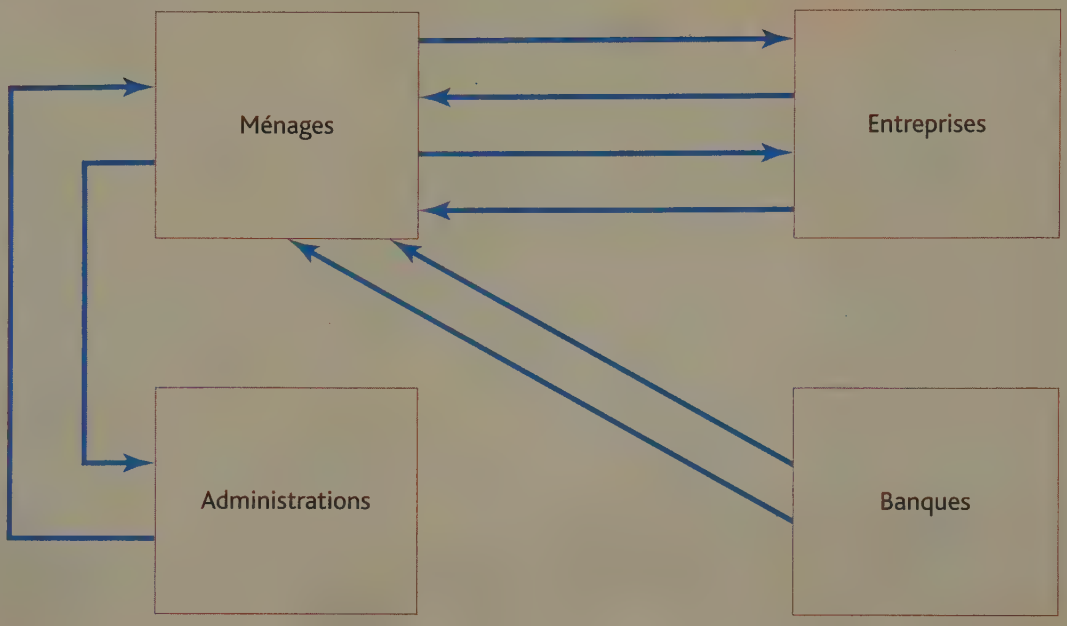
- **Vous compléterez le schéma ci-dessus en y inscrivant les opérations économiques suivantes qui interviennent également entre les différents acteurs (ou agents) de la vie économique :**
 (Les flèches sont orientées dans le sens des flux monétaires.)
 - **Importations,**
 - **Revenus et salaires (versés par les entreprises),**
 - **Prêts aux entreprises et retraits des entreprises,**
 - **Traitements (= salaires des fonctionnaires).**

Vérifiez vos acquis

EXERCICE 1

Replacez, sur le circuit ci-dessous, au-dessus des flèches, les flux réels et monétaires représentant les opérations décrites dans le texte ci-dessous.

M. Lambert va travailler chaque jour de la semaine chez Noti-France, fabricant de jouets. Grâce à son salaire (1 800 € par mois après impôts) et à un prêt bancaire, il a pu s'acheter une Citroën C4. Sa fille Pauline est en seconde BEP.



EXERCICE 2 *Vrai ou faux ?*

1. On distingue généralement cinq acteurs (ou agents) économiques : les entreprises, les ménages, les administrations, les banques, le reste du monde.
2. La fonction principale des entreprises est de produire des biens et des services.
3. La fonction principale des ménages est de consommer.
4. Lorsqu'une entreprise française vend des voitures en Allemagne, il s'agit pour la France d'une importation.
5. Le paiement des salaires aux ouvriers d'une usine est un flux réel.

VRAI	FAUX

Utilisez Internet

Allez sur le site de l'entreprise Andros : **www.andros.fr**

- Que produit cette entreprise ?
- Quelles sont les principales relations qui s'établissent entre l'entreprise Andros et les ménages ?

L'ENTREPRISE DANS LA VIE ÉCONOMIQUE

OBJECTIFS/LIMITES

– Repérer les objectifs des entreprises et les moyens pour les atteindre.
– Identifier des critères de classification des entreprises selon l'activité et selon la taille.

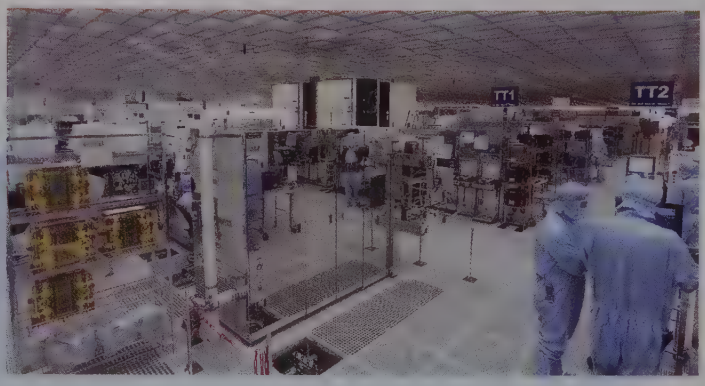
1. LES OBJECTIFS DE L'ENTREPRISE

DOCUMENT 1 96,3 milliards d'euros de bénéfices

Les quarante plus grandes entreprises françaises ont réalisé ensemble 96,3 milliards d'euros de bénéfices, en 2006, soit une hausse de 10,5 % par rapport à 2005.

Total affiche un bénéfice net spectaculaire : 11,7 milliards d'euros. La palme de l'augmentation des bénéfices revient, et de loin, à STMicroelectronics : + 194,06 %.

D'après *Le Monde*, 14 mars 2007.



STMicroelectronics leader mondial de la microélectronique.

1 • Quel est l'objectif économique des entreprises qui apparaît dans ce document 1 ?

.....

DOCUMENT 2 L'entreprise a des responsabilités vis-à-vis de ses salariés et de la société en général

Le concept de développement durable est simple : il s'agit de croître maintenant, sans sacrifier l'avenir des générations futures. Le développement économique qui est l'objectif premier d'un groupe doit s'accompagner d'une responsabilité sociale et environnementale. [...]

La responsabilité sociale de l'entreprise répond à une évidence : une entreprise ne réussit pas si ses employés ne le veulent pas. Les employés quant à eux ne bénéficient pas d'avancées sociales si l'entreprise ne réussit pas. Le progrès social et le progrès économique sont donc indissociables. Mais la dimension sociale du développement durable ne se limite pas aux seules relations d'un employeur avec ses salariés. Elle donne à l'entreprise une responsabilité vis-à-vis des clients, des riverains, et plus globalement de la société. [...]

Nous avons pris conscience, il y a longtemps, de l'importance de l'environnement. [...] En 1970, l'industrie du ciment et le ministère de l'Environnement ont signé un accord. En dix ans, les poussières des cimenteries ont disparu. Depuis, nous sommes allés plus loin dans l'élimination des pollutions. Sur l'ouverture des carrières dont nous dépendons pour fabriquer nos matériaux, la sensibilité écologique de la société est devenue très vive. L'exploitation de nos carrières prend en compte cette évolution, puisque nous ne laissons pas un paysage lunaire ou de montagnes russes comme il y a cinquante ans. Nous replantons, aménageons des talus, faisons des étangs quand il y a de l'eau.

Bertrand Collomb, président-directeur général du groupe Lafarge[1]
Le Petit Économiste illustré, Éditions Bréal.



1. Lafarge est le numéro un mondial des matériaux de construction.

2 • **D'après le document 2, quels sont les principaux objectifs de l'entreprise dans les domaines social et sociétal ?**

.....

.....

.....

SOCIAL ET SOCIÉTAL

- **Objectif social :** l'entreprise prend en compte ses responsabilités vis-à-vis de ses salariés.
- **Objectif sociétal :** l'entreprise prend en compte ses responsabilités vis-à-vis de la société dans son ensemble.

2. LA CLASSIFICATION DES ENTREPRISES SELON LEUR ACTIVITÉ

A. Classification des entreprises d'après la nature de leur activité

DOCUMENT 3 Les différents types d'entreprises selon la nature de leur activité

La classification d'après la nature de l'activité de l'entreprise conduit à distinguer :

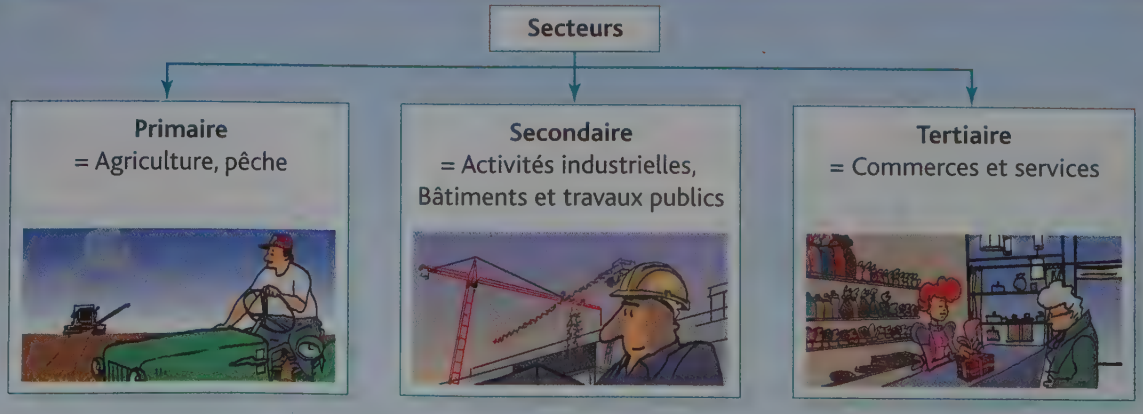
- les entreprises artisanales, où le chef d'entreprise prend personnellement part à l'exécution d'un travail manuel ;
- les entreprises commerciales de biens, qui achètent des marchandises pour les revendre ;
- les entreprises commerciales de services, qui mettent en œuvre leur savoir-faire pour satisfaire un besoin ;
- les entreprises industrielles, qui fabriquent des produits pour les revendre ;
- les entreprises agricoles ;
- les professions libérales, caractérisées par l'exercice d'une activité intellectuelle (médecin, avocat, architecte...).

3 • **Dans quelle catégorie d'entreprise, d'après la nature de leur activité, classez-vous les entreprises suivantes :**

- **M. Henry, expert-comptable ;**
- **Disneyland Paris ;**
- **M. Ducausse, éleveur de moutons ;**
- **PSA Peugeot-Citroën ;**
- **M. Rabeau, menuisier ébéniste qui emploie un salarié dans son entreprise ;**
- **Carrefour ?**

B. Classification des entreprises en trois grands secteurs économiques

DOCUMENT 4 Les trois grands secteurs économiques



Les économistes utilisent fréquemment une autre classification en trois grands secteurs : agriculture, industrie, services.

4 ● **Classez les entreprises suivantes dans le secteur correspondant en utilisant le tableau ci-dessous : Carrefour, Peugeot, Le Crédit agricole, les cinémas Gaumont, le groupement agricole d'exploitation en commun du Limousin, Whirlpool, J. Brotte viticulteur à Châteauneuf-du-Pape, les Transports Prost, Intermarché, la SNCF, les Menuiseries industrielles Lapeyre.**

SECTEUR PRIMAIRE	SECTEUR SECONDAIRE	SECTEUR TERTIAIRE

C. Classification des entreprises en branches ou secteurs d'activité

DOCUMENT 5 Branches ou secteurs d'activité

Pour classer les entreprises avec des critères plus précis, les économistes, et en particulier l'INSEE (l'Institut national de la statistique et des études économiques), utilisent des regroupements d'entreprises en branches ou secteurs d'activités.

5 ● **Complétez le tableau ci-dessous en indiquant à quel secteur ou branche appartient chacune des entreprises suivantes : Centre Leclerc, L'Oréal, Air-France, Michelin, Total, SNCF, Renault, Orange, Carrefour, Nestlé, SEB, Danone.**

BRANCHE OU SECTEUR D'ACTIVITÉ	NOM DES ENTREPRISES
Électroménager	
Produits agroalimentaires	
Automobile	
Pétrole, chimie	
Grande distribution	
Télécommunications	
Cosmétiques	
Pneumatiques	
Transports	

Remarque : Ne pas confondre secteur économique (document 4) et secteur d'activité (document 5).

3. LA CLASSIFICATION DES ENTREPRISES SELON LEUR TAILLE

DOCUMENT 6 Petites, moyennes et grandes entreprises

La taille des entreprises peut être mesurée :

– d'après **le nombre de salariés** qu'elles emploient (= effectif du personnel) ;

Moins de 20 salariés : petites entreprises

De 20 à 250 salariés[1] : moyennes entreprises

Plus de 250 salariés : grandes entreprises

Petites et moyennes entreprises (PME)

– d'après l'importance de **leur chiffre d'affaires** (= montant des ventes réalisées).

En 2006, les quatre plus grosses entreprises françaises, en fonction du chiffre d'affaires, étaient :

Entreprises	CA 2006 (en milliards d'euros)	Effectif de salariés (2006)
Total	143,1	112 887
Carrefour	74,5	436 474
PSA Peugeot-Citroën	56,3	208 500
EDF	51,1	161 560

INSEE. TEF 2007.



De nombreuses grandes entreprises ont des activités de production dans différents pays. Renault a, par exemple, des usines en France, mais également en Espagne, au Brésil, en Colombie, en Chine, au Maroc, en Malaisie. Ces entreprises sont appelées multinationales.

1. Selon les sources statistiques utilisées, la grande entreprise est celle qui dépasse 250 ou 500 salariés. Au niveau de l'Union européenne, c'est le seuil de 250 salariés qui est retenu.

6 • **Quels sont les deux critères utilisés dans ce document pour classer les entreprises selon leur taille ?**

.....

.....

7 • **Les classements effectués selon l'un ou l'autre de ces critères sont-ils identiques ? Pourquoi ?**

.....

.....

.....

.....

8 • **Qu'est-ce qu'une entreprise multinationale ? Citez celles que vous connaissez.**

.....

.....

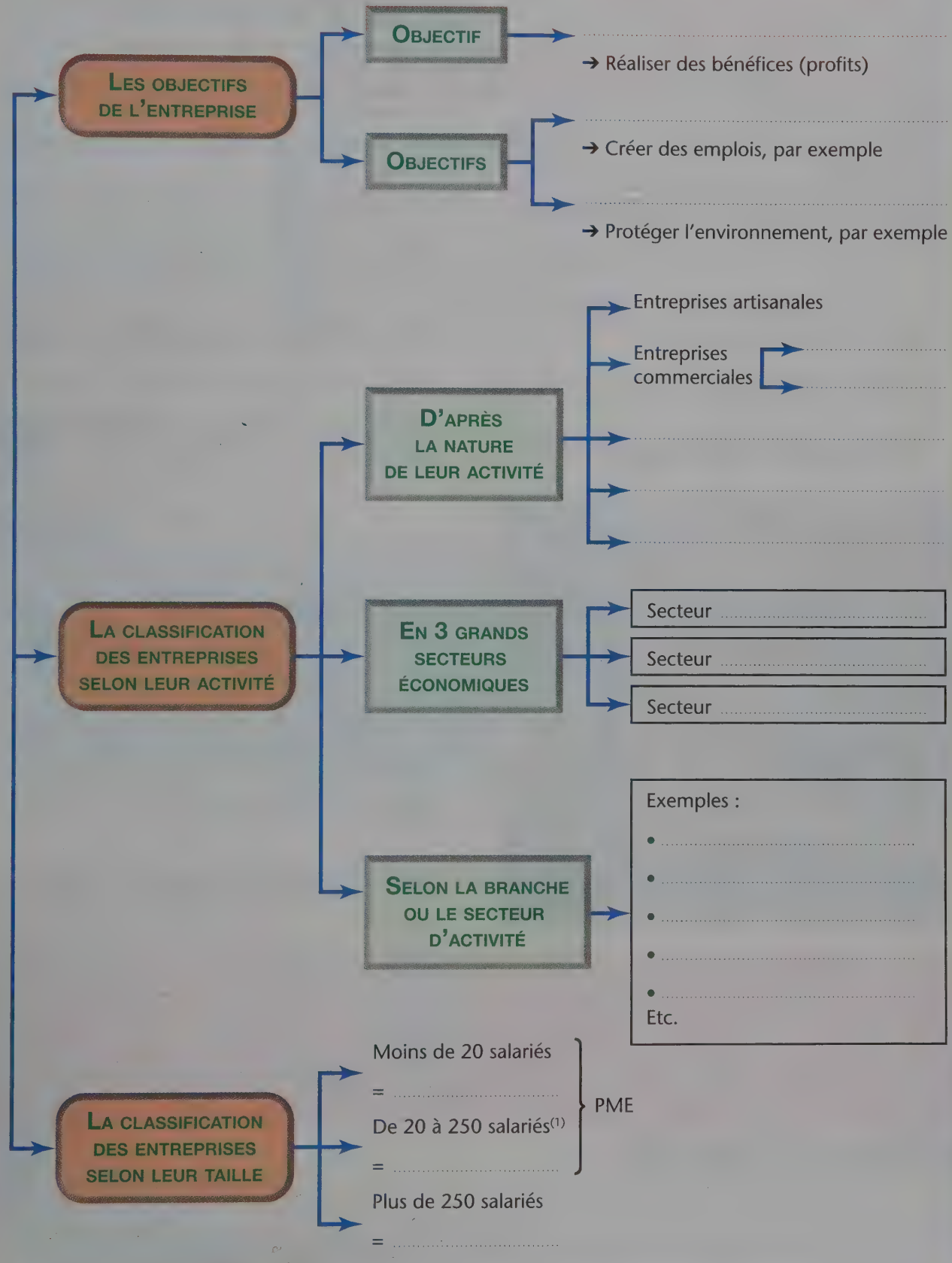
.....

.....



Une multinationale française : Renault.
Chaîne d'assemblage Renault à Casablanca (Maroc).

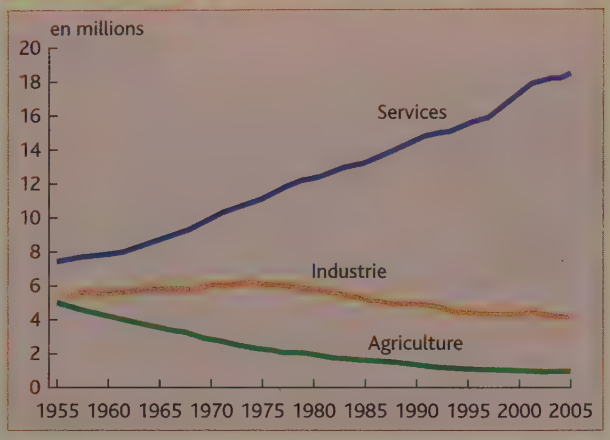
L'ENTREPRISE DANS LA VIE ÉCONOMIQUE



1. Ou 500 salariés dans certaines sources statistiques.

Vérifiez vos acquis

EXERCICE 1 *Évolution de l'emploi par secteur*



INSEE–TEF, 2007.

1. Auquel des trois grands secteurs économiques (primaire, secondaire, tertiaire) correspondent les secteurs cités dans ce graphique ?
2. Comment a évolué l'emploi dans chacun de ces trois grands secteurs économiques ?
3. Pourquoi les économistes parlent-ils aujourd'hui de « tertiarisation » de l'économie ?

EXERCICE 2 *Danone*

Activités : Industrie agroalimentaire

Localisation de ses activités : Usines de produits laitiers, d'embouteillage d'eau minérale, de produits alimentaires pour bébés (Blédina, Numico) en France, mais également dans de nombreux pays étrangers (Espagne, Allemagne, Belgique, Canada, Hongrie, Italie, Pologne, Portugal, Afrique du Sud, Argentine, Brésil, République tchèque, Chine, etc.)[1]

Effectif : 88 184 salariés, dont plus de 11 000 en France (en 2006)

Chiffre d'affaires : 13 024 millions d'euros (en 2006)

1. En juillet 2007, Danone a cédé son activité biscuits (LU etc.) et produits céréaliers à l'américain Kraft Foods, puis a acheté, en octobre 2007, le hollandais Numico, spécialiste des produits alimentaires pour bébés.

1. À quelle catégorie d'entreprise appartient Danone selon la nature de son activité et selon sa taille ?
2. S'agit-il d'une firme multinationale ? Pourquoi ?
3. Dans lequel des trois grands secteurs économiques et dans quelle branche d'activité classez-vous cette entreprise ?

EXERCICE 3 *L'auberge du Trégor*



Activités : Hôtellerie - Restauration

Localisation de ses activités : place du Centre, Lannion (Côtes-d'Armor)

Effectif : 5 salariés

Chiffre d'affaires : 560 000 €

Propriétaire : M. Gouriou

1. À quelle catégorie d'entreprise appartient l'auberge du Trégor selon la nature de son activité et selon sa taille ?
3. Dans lequel des trois grands secteurs économiques et dans quelle branche d'activité classez-vous cette entreprise ?

Utilisez Internet

Allez sur le site internet de l'entreprise TOTAL : **www.total.com**

- Quels sont les différents objectifs de l'entreprise TOTAL qui apparaissent sur son site internet ?

LES FACTEURS DE PRODUCTION : LE FACTEUR TRAVAIL

OBJECTIFS/LIMITES

- *Définir le facteur travail.*
- *Identifier les éléments qui déterminent la quantité et la qualité du facteur travail.*
- *Décrire les composantes de la population active.*
- *Décrire les principaux facteurs qui influent sur le niveau de la population active*

1. INTRODUCTION : LES FACTEURS DE PRODUCTION

DOCUMENT 1 Capital et travail

Pour produire, il faut des facteurs de production.

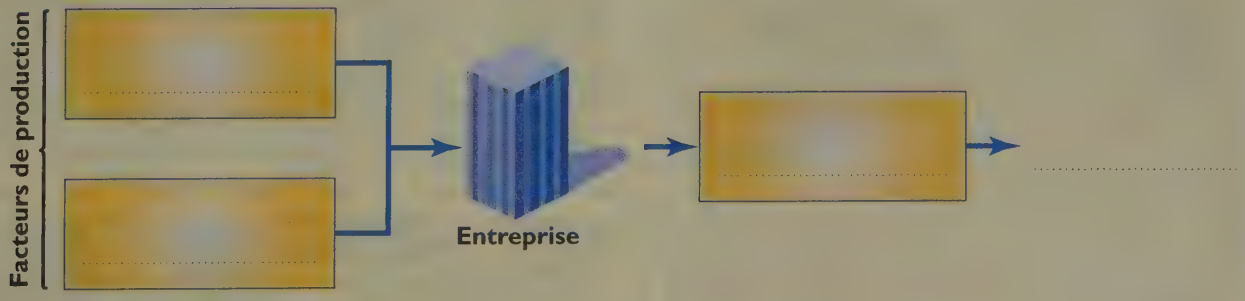
Pour fabriquer des automobiles, il faut de la tôle, des moteurs, des textiles, des bâtiments d'usine et des chaînes de montage, de l'énergie (électricité ou fioul industriel), et bien entendu des travailleurs. Pour produire du blé, l'agriculteur a besoin de terre, de hangars, de semences, de tracteurs et de moissonneuses, de gazole.

Quel que soit le secteur d'activité, pour produire, il faut utiliser des facteurs de production : capital et travail.

M. Didier, *Économie, les règles du jeu*, Économica.



1 ● **Replacez, sur le schéma ci-dessous, les termes suivants : *consommation*, *biens et services*, *travail*, *capital*.**



2 ● **Complétez la phrase suivante :**

Le facteur est constitué par l'ensemble des moyens humains utilisés par l'entreprise.

2. DE QUOI DÉPEND LA QUANTITÉ DE TRAVAIL DISPONIBLE ?

La quantité de travail disponible dans une économie dépend du nombre d'actifs (population active) et de la durée annuelle du travail.

A. La population active

Qu'appelle-t-on population active ?

DOCUMENT 2 Définition de la population active

La population active comprend les personnes exerçant, ou cherchant à exercer, une activité professionnelle rémunérée. Dans la population active, sont incluses les personnes sans emploi mais qui en recherchent un (chômeurs) et les membres du clergé ; en sont exclus les étudiants, les retraités, de même que les ménagères qui n'exercent pas de profession.

D'après INSEE.

3 • **Indiquez si les personnes suivantes appartiennent ou non à la population active.**

	OUI	NON
Un commerçant		
Un élève de baccalauréat professionnel effectuant un stage en entreprise		
Un ouvrier en grève		
Un psychologue inscrit à l'ANPE		
Un plâtrier qui travaille sans être déclaré		
Une femme au foyer		
Un caissière travaillant à mi-temps		
Un médecin en vacances		
Un élève de Bac pro travaillant quatre heures par semaine chez Mc Donald's		

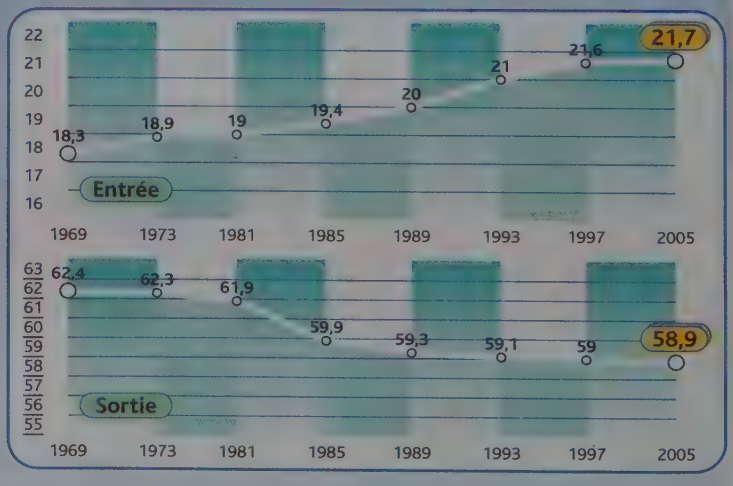
Facteurs déterminant le niveau de la population active

DOCUMENT 3 De 1945 à 1965

À partir du milieu des années 60 arrivèrent sur le marché du travail les jeunes nés après 1945, époque à partir de laquelle l'excédent des naissances sur les décès dépassa 300 000 (*baby boom*).

DOCUMENT 4 Âge moyen d'entrée et de sortie dans la vie active en France





Remarque : La réforme des retraites mise en place par les pouvoirs publics aura pour conséquence le prolongement de la vie active.

DOCUMENT 5 Actives ou inactives ?

Le *taux d'activité* des femmes a beaucoup augmenté récemment : 51,5 % en 1975, 63,8 % en 2005. Cette augmentation est en rapport avec celle des emplois tertiaires. Les métiers les plus « féminins » sont en effet les emplois de bureau (secrétaire), les services ménagers et personnels (coiffure), les emplois de commerce (vendeuse), de santé (infirmières), l'enseignement, le textile et l'habillement.

D'après l'INSEE.

DOCUMENT 6 Main-d'œuvre

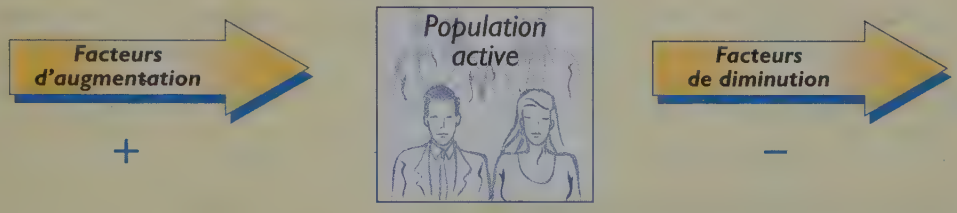
L'immigration a longtemps compensé en France l'insuffisance de la main-d'œuvre nationale.

Dans les années 60, elle a été un facteur important de la croissance de la population active. L'appel à la main-d'œuvre étrangère a répondu durant cette période à un important besoin de main-d'œuvre peu qualifiée. [...]

Aujourd'hui, le chômage et la transformation des emplois à pourvoir ont considérablement freiné l'immigration.

J.-M. Albertini, *Les Rouages de l'économie nationale*, Éditions de l'Atelier/Éditions Ouvrières.

4 • **À l'aide des documents 3 à 6, complétez le schéma ci-dessous :**



–
–
–

–
–
–

B. La durée du travail

DOCUMENT 7 De 45 à 35 heures

La durée légale du travail en France

En 1936, le Front populaire adopte la semaine de 40 heures. Fixée à 39 heures de travail effectif depuis 1982, la durée hebdomadaire du travail est réduite à 35 heures au 1er janvier 2000 pour les entreprises de plus de 20 salariés et au 1er janvier 2002 pour les autres.

5 • **Dans les années 60, quelle était la durée hebdomadaire réelle du temps de travail ? En 2005 ?**

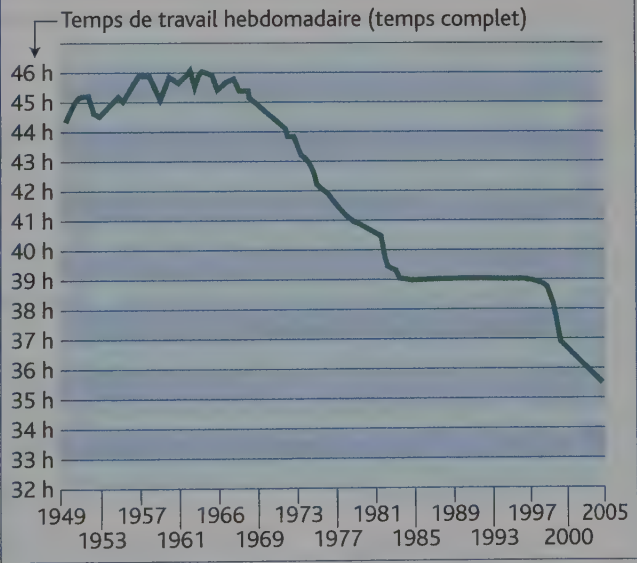
.....

6 • **Comment peut-on expliquer que la durée réelle de travail soit supérieure à la durée légale ?**

.....

.....

La durée réelle du temps de travail depuis 1949



Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, enquête ACEMO.

3. DE QUOI DÉPEND LA QUALITÉ DU FACTEUR TRAVAIL ?

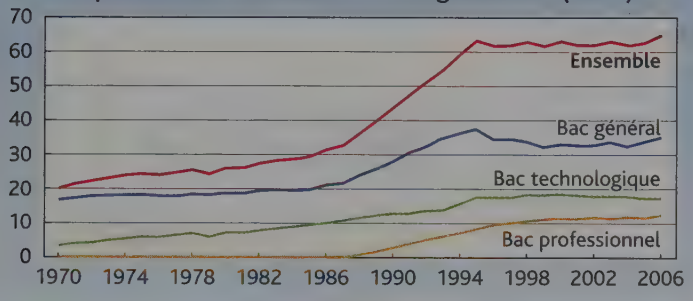
DOCUMENT 8 La formation professionnelle

La formation professionnelle permet d'améliorer la qualité et la productivité du travail ; elle permet également de mieux adapter l'offre de travail aux besoins de l'économie. En effet, même dans des périodes de sous-emploi telles que celle que nous connaissons actuellement, il existe des secteurs de l'économie pour lesquels il y a pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

Pour mieux comprendre l'économie, ministère de l'Économie.

DOCUMENT 9 La proportion de bacheliers

Proportion de bacheliers dans une génération (en %)



Source : Ministère de l'Éducation nationale.

7 • **Quelle était la proportion de bacheliers dans une génération en 1970, en 2006 ?**

.....

8 • **En 2006, quelle est la proportion de titulaires du baccalauréat général, technologique, professionnel ? Comment ont évolué ces trois baccalauréats ?**

.....

9 • **Pour quelle raison peut-on dire que la formation professionnelle s'est développée en France ?**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

DOCUMENT 10 La formation continue

À la suite de la formation initiale s'ouvrent des formations ultérieures qui sont destinées aux adultes et aux jeunes déjà engagés dans la vie active ou qui s'y engagent. Ces formations ultérieures constituent la formation professionnelle continue. Celle-ci a pour objet de permettre l'adaptation des travailleurs au changement des techniques et des conditions de travail, de favoriser leur promotion sociale par l'accès aux différents niveaux de la culture et de la qualification professionnelle ainsi que leur contribution au développement économique et social.

D'après le *Code du travail*.

10 • **Après avoir lu le document 10, complétez ce schéma :**

Formation | Formation

Entrée dans la vie active

11 • **Définissez les expressions : formation initiale ; formation continue.**

.....

.....

12 • **Comment la formation professionnelle, initiale ou continue, peut-elle, selon vous, contribuer à améliorer la qualité du facteur travail ?**

.....

13 • **Quels sont les avantages de la formation continue :**

– pour les salariés ?

– pour l'entreprise ?

– pour l'économie nationale ?

LES FACTEURS DE PRODUCTION : LE FACTEUR TRAVAIL

FACTEURS DE PRODUCTION

- **FACTEUR CAPITAL**
- **FACTEUR TRAVAIL**

DE QUOI DÉPEND LA QUANTITÉ DE TRAVAIL DISPONIBLE ?

Du nombre d'actifs (population active)

Population totale

- Population
- Population inactive

.....

De la

Celle-ci a régulièrement diminué depuis plusieurs années.

À l'heure actuelle, la durée légale hebdomadaire du travail est de

DE QUOI DÉPEND LA QUALITÉ DU FACTEUR TRAVAIL ?

La qualité du travail dépend de la formation initiale et des travailleurs.

FORMATION PROFESSIONNELLE

..... → Qualité du travail

Entrée dans la vie active

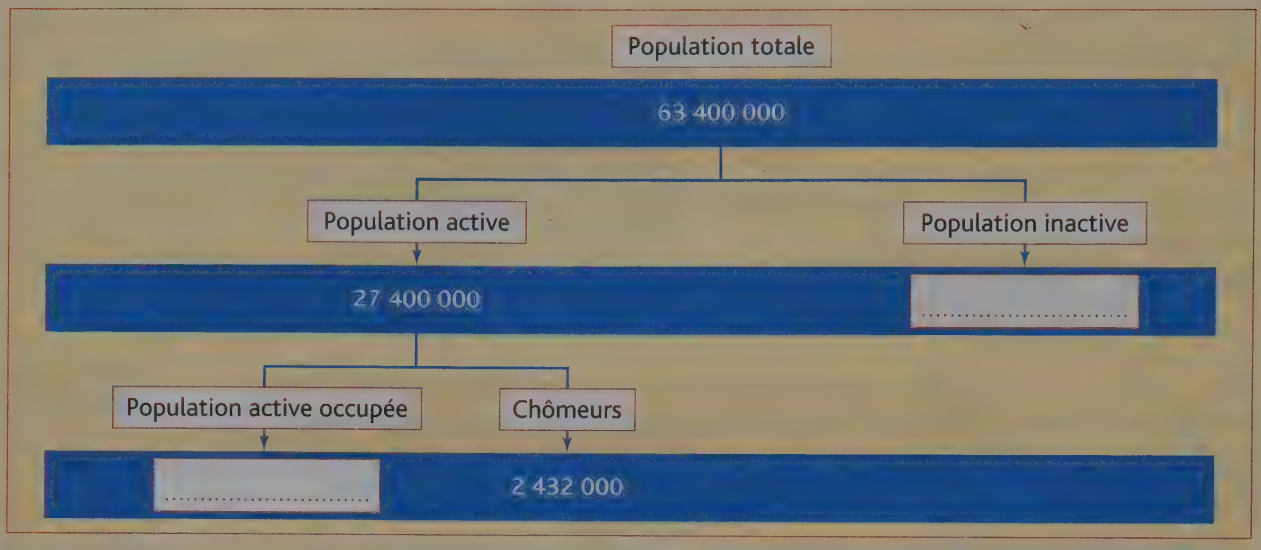
Depuis plusieurs années, la proportion des bacheliers dans une génération a

Les baccalauréats technologiques et sont ceux qui aujourd'hui le plus.

Vérifiez vos acquis

EXERCICE 1 *De la population totale à la population active occupée (chiffres 2007)*

Complétez le schéma suivant :



EXERCICE 2

Pour chacun des cas suivants, indiquez s'il s'agit d'un facteur d'augmentation (↗) ou de diminution de la population active (↘).

EXEMPLES	AUGMENTATION OU DIMINUTION
Mme Pascal décide de travailler après avoir élevé ses enfants.	
M. Natalin, de nationalité roumaine, décide de venir travailler en France.	
Après avoir travaillé deux ans, Arnaud décide de reprendre ses études.	
Aziz a 60 ans. Il ne souhaite pas partir en retraite et il décide de travailler encore un an.	

EXERCICE 3 *Vrai ou faux ?*

	VRAI	FAUX
1. Les chômeurs font partie de la population active.	☐	☐
2. L'allongement de la scolarité est un facteur d'augmentation de la population active.	☐	☐
3. La diminution de l'âge de la retraite est un facteur de diminution de la population active.	☐	☐
4. La baisse de la durée hebdomadaire du travail permet d'augmenter la quantité de travail.	☐	☐
5. Le fait de remplir ce test de connaissances permet d'améliorer la qualité du facteur travail.	☐	☐

Utilisez Internet

- Recherchez sur le site de l'INSEE **www.insee.fr** le taux d'activité des femmes et des hommes en 1975 et en 2005. Sur la page d'accueil cliquez sur « La France en faits et chiffres », « Travail emploi ».
 - → Emploi – Population active
 - → Taux d'activité des femmes et des hommes selon l'âge
- Vous présenterez les résultats sous forme d'un tableau.

LES FACTEURS DE PRODUCTION : LE CAPITAL ET L'INVESTISSEMENT

OBJECTIFS/LIMITES

- *Reconnaître les différentes formes de capital (technique/financier, fixe/circulant).*
- *Identifier les différents types d'investissement (de renouvellement, de productivité, de capacité).*
- *Définir l'investissement immatériel.*

1. LES DEUX FORMES DU CAPITAL TECHNIQUE

DOCUMENT 1 Capitaux fixes et capitaux circulants

Au plan de l'entreprise, le capital est représenté par le **capital technique** ou, si l'on préfère, par les biens de production. Ce sont les machines, les installations industrielles ou agricoles [...] les matières premières, l'énergie, les demi-produits[1].

a. Certains de ces biens ne s'usent que très lentement et servent à la production durant une période relativement longue. Le fourneau d'un restaurateur ne sert pas seulement à faire cuire une tarte. Il est heureux pour lui que son instrument de travail ne disparaisse pas dans l'acte de production d'une seule tarte ! Il en va de même pour toutes les installations industrielles, les machines, l'équipement de transport. De tels capitaux sont appelés **capitaux fixes**. [...]

b. Par contre, d'autres capitaux disparaissent dans le processus de production : lorsque le restaurateur sort une tarte de son four, il ne retrouve plus la farine, le sucre, le beurre, les pommes qui lui ont servi à confectionner son gâteau, et encore moins le gaz qui lui a permis de le faire cuire. Ils ont été transformés en une tarte. Par opposition aux capitaux fixes, les matières premières, l'énergie et les demi-produits sont appelés capitaux circulants[2].

D'après J.-M. Albertini, *Les Rouages de l'économie nationale*, Éditions de l'Atelier/Éditions Ouvrières.

1. Ou produits semi-finis.
2. Biens qui disparaissent ou sont profondément modifiés au cours du processus de production.

DOCUMENT 2 Usine à béton



1 ● **Les biens de production qui servent pendant une longue durée sont appelés**

.....

2 ● **Les biens de production qui disparaissent dans le processus de production sont appelés**

.....

3 ● **Quelles sont les deux formes du capital technique (ou biens de production) qui apparaissent sur la photo du document 2 ? Donnez des exemples.**

.....

.....

.....

.....

2. CAPITAUX FIXES ET INVESTISSEMENT

DOCUMENT 3 La formation des capitaux fixes : l'investissement

Étape 1



M. Robain, menuisier, emploie trois salariés. Son entreprise fonctionne, depuis sa création il y a dix ans, avec un matériel assez traditionnel : scie électrique, machines à raboter, etc.

Étape 2



M. Robain a décidé d'investir, c'est-à-dire d'acheter du matériel plus performant (machines outils à commande numérique, en particulier) pour pouvoir tripler sa capacité de production et répondre à une demande croissante, sans embaucher de nouveaux salariés.

Pour financer ces investissements, il a utilisé 10 000 € d'économies et a emprunté 40 000 € à la banque.

4 • **Quels sont les capitaux fixes utilisés par ce menuisier :**

– dans l'étape 1 ?

– dans l'étape 2 ?

5 • **Dans cet exemple, y a-t-il une relation entre l'importance des capitaux fixes utilisés et l'efficacité du travail ? Laquelle ?**

.....

.....

.....

6 • **Complétez la définition suivante des capitaux fixes :**

Les capitaux fixes sont constitués par l'ensemble des moyens (ou des biens) de qui rendent le travail humain plus

7 • **Complétez la définition suivante de l'investissement :**

Toute acquisition de biens de par une entreprise constitue un investissement.

8 • **Pour financer ses investissements, M. Robain a utilisé des capitaux au sens financier. Quelle est l'origine des capitaux financiers utilisés par M. Robain ?**

.....

.....

.....

3. LES DIFFÉRENTS TYPES D'INVESTISSEMENTS MATÉRIELS

DOCUMENT 4 Les types d'investissements matériels

Il est possible de distinguer trois types d'investissements matériels :

– *les investissements de capacité* destinés à augmenter les capacités de production ou de commercialisation de l'entreprise (machines, entrepôts, surfaces de vente, véhicules...) ;

– *les investissements de renouvellement (ou de remplacement)* destinés à remplacer des équipements usés ou obsolètes[1]. Il ne faut donc pas les confondre avec les précédents, dans la mesure où ils maintiennent la capacité de production de l'entreprise, mais ne l'augmentent pas ;

– **les investissements de modernisation (ou de productivité)** destinés à améliorer l'efficacité du processus de production : l'entreprise achète des équipements plus performants qui lui permettent, par exemple, de produire autant avec moins de main-d'œuvre, de diminuer ses coûts unitaires de production et d'améliorer sa compétitivité.

D'après Ch. ROMAIN, *op. cit.*

1. Obsolète : dépassé par le progrès technique.

Remarque : En pratique, un investissement de renouvellement ou de capacité est le plus souvent également un investissement de modernisation (ou de productivité). En effet, lorsque l'entreprise achète un matériel nouveau, elle le choisit en général plus performant que l'ancien.

9 • **Après avoir lu le document 4, complétez le schéma ci-dessous :**

Remplacement (ou renouvellement) d'équipements usés ou obsolètes	Amélioration de l'efficacité des outils de production	Augmentation de la capacité de production
↓	↓	↓
Investissement de	Investissement de	Investissement de

DOCUMENT 5 Trois exemples d'investissement matériel

• ***Exemple 1 : Cuisines Schmidt s'étend***

La Société alsacienne de meubles Salm [...], plus connue sous le nom de ses marques Cuisines Schmidt et Cuisinella, lance un investissement de 52 millions pour étendre son usine de Sélestat (Bas-Rhin) et souhaite augmenter son chiffre d'affaires de 30 % d'ici à 2010. [...]

« L'objectif sera d'y produire 300 cuisines par jour, soit une augmentation de 50 à 60 % de nos capacités », calcule Bernard Muller, le directeur industriel de la Salm. 200 créations d'emplois sont prévues, dont 70 cette année qui s'ajouteront aux 388 (hors CDD) actuels.

L'Usine nouvelle, n° 3067, 6 septembre 2007.

• ***Exemple 2 : La Verrerie d'Albi renouvelle ses deux fours***

La Verrerie d'Albi [...] engagera dans quelques semaines un programme quinquennal d'investissements pour la réfection de son outil de production.

Pas moins de 45,7 millions d'euros seront investis d'ici à fin 2006 dans cette opération indispensable à la pérennité du site. *« La durée de vie moyenne d'un four n'excède pas les dix ans »*, précise Pierre Lacout, président du directoire de la société.

Ces opérations s'accompagnent du renouvellement de nombreux équipements.

L'Usine nouvelle, n° 2807, 10 janvier 2002.

• ***Exemple 3 : Airforge : la « bête » de tous les records***

L'usine Airforge de Pamiers, dernière née d'Aubert et Duval, vient ouvrir de nouveaux espoirs au beau milieu d'une industrie chancelante.

Le vieux bastion sidérurgique vient de se doter d'un équipement unique au monde comprenant tout à la fois une presse à matricer de 40 000 tonnes, un laminoir circulaire, des moyens de débitage, le tout entièrement automatisé et robotisé.

L'usine, qui a abandonné les matériaux classiques au profit d'alliages à base de nickel et de titane, vient d'inaugurer sa cathédrale de 180M€ d'où sortent des pièces capables de se plier aux fortes contraintes mécaniques : mâts de réacteur, pièces de voilure, de moteurs, comme pour le « Trent 900 », le Rolls Royce dont est équipé l'A 380.

Aubert et Duval compte 3 800 salariés dont un millier à Pamiers. Son nouvel investissement à Pamiers accroît sa capacité de production, mais n'entraîne aucune création d'emploi.

D'après *La Dépêche du Midi*, 24 octobre 2007.

10 • **Précisez pour chacun des exemples du document 5, quel est celui qui correspond à :**

– un investissement de productivité (ou de modernisation) ?

– un investissement de capacité ?

– un investissement de renouvellement (ou de remplacement) ?

Expliquez oralement pourquoi.

11 ● **Quelles sont les conséquences sur l'emploi :**

– d'un investissement de modernisation (ou de productivité), si l'entreprise n'augmente pas sa capacité de production ?

.....

– d'un investissement de renouvellement (ou de remplacement) ?

.....

– d'un investissement de capacité ?

.....

4. LES INVESTISSEMENTS IMMATÉRIELS

DOCUMENT 6 L'importance des investissements immatériels

Il ne suffit pas d'avoir investi dans une belle usine, de belles machines et un bel ordinateur pour s'imposer sur un marché. Être compétitif, cela suppose aussi des investissements incorporels : il faut chercher, développer, innover, informatiser, prospecter, etc.

Au total, les dépenses en immatériel progressent quatre fois plus vite que les investissements matériels classiques (immobilier et équipement).

[...] Le rôle de ces investissements est de plus en plus décisif dans le développement des entreprises innovantes et performantes.

D'après *L'Entreprise*.

12 ● **Donnez des exemples d'investissements immatériels :**

.....

.....

.....

.....

Pourquoi qualifie-t-on ces derniers d'immatériels ?

.....

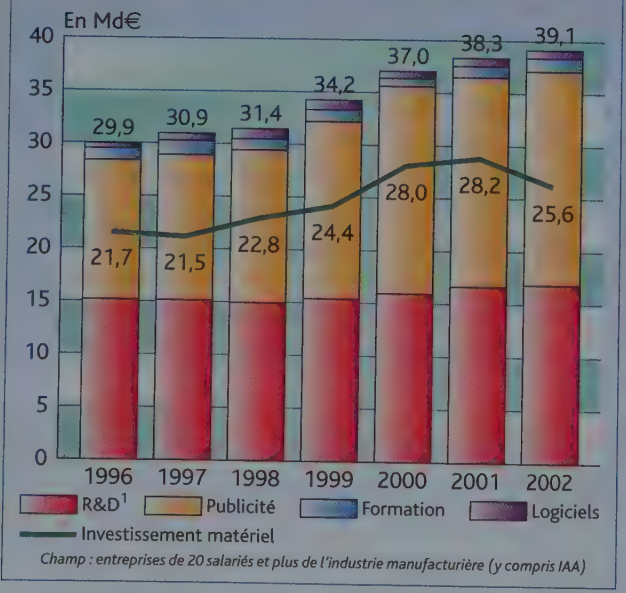
.....

.....

.....

DOCUMENT 7

L'évolution de l'investissement immatériel



Champ : entreprises de 20 salariés et plus de l'industrie manufacturière (y compris IAA)

1. R&D = Recherche et développement.

Source : Sessi et Scees EAE 2001 et estimation pour 2002.

13 ● **Comment ont évolué les quatre types d'investissements immatériels, cités dans le document 7, de 1996 à 2002 ?**

.....

.....

.....

.....

.....

14 ● **Pourquoi le montant des investissements immatériels est-il actuellement plus élevé que celui des investissements matériels ?**

.....

.....

.....

.....

.....

LES FACTEURS DE PRODUCTION : LE CAPITAL ET L'INVESTISSEMENT

LES DEUX FORMES DU CAPITAL TECHNIQUE

Capitaux

Définition :

.....

.....

Capitaux

Définition :

.....

.....

FORMATION DES CAPITAUX FIXES

L'acte par lequel l'entreprise acquiert des capitaux fixes est appelé

LES DIFFÉRENTS TYPES D'INVESTISSEMENT

Investissements matériels

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Investissements

Exemples :

– Dépenses de formation du personnel

–

–

–

L'essentiel en schéma

Vérifiez vos acquis

EXERCICE 1 *Identifier capitaux fixes et capitaux circulants*

Indiquez par des croix la nature des biens énumérés dans le tableau suivant. Justifiez oralement vos choix.

BIENS	BIENS DE CONSOMMATION[1]		BIENS DE PRODUCTION (CAPITAL TECHNIQUE)	
	DURABLES	NON DURABLES	CAPITAUX FIXES	CAPITAUX CIRCULANTS
Bâtiment d'usine				
Téléviseur				
Tôles d'acier				
Baguette de pain				
Fioul industriel				
Robots industriels				
Bouteille de jus d'orange				
Table de salle à manger				
Chariot élévateur				
Planches de bois dans une usine de menuiserie				
Vis, boulons dans une usine automobile				

1. Biens de consommation = biens détruits lors de leur utilisation par les ménages

EXERCICE 2 *Identifier les différents types d'investissement*

Pierre Fabre va créer 300 emplois dans le Tarn

Il est plutôt rare qu'une entreprise crée encore des emplois industriels en France. C'est pourtant ce que se prépare à faire le groupe Pierre Fabre avec la construction de deux nouvelles usines d'ici 2011 dans le Tarn.

La première, qui fabriquera des produits dermocosmétiques essentiellement pour les marques Avène et Ducray, sera installée sur la zone de Gabor, à Saint-Sulpice. Le groupe tarnais va investir 36 M€ sur 25 ha dont 20 000 m² dédiés à l'usine. « *Face au succès de nos marques Avène et Ducray notamment, nous étions confrontés à un problème de capacité. Cette usine nous permettra de produire 125 millions d'unités en 2015* » souligne Pierre-Yves Revol, directeur général du groupe. C'est l'équivalent de la production de l'usine de Soual. Les travaux débuteront en avril 2008, alors que les premiers recrutements des premiers salariés interviendront fin 2009 pour atteindre 100 personnes d'ici 2011.

Dans la foulée, Pierre Fabre s'apprête à construire une autre usine, cette fois-ci dédiée à la production de son anti-cancéreux, le Javlor, qui traite notamment les cancers de la vessie, du sein et du poumon. Juchée sur le Causse de Castres, elle sera opérationnelle en 2011 et produira 500 kg de principe actif, doublant la capacité du site de Gaillac qui arrive à saturation.

Le groupe Pierre Fabre, qui emploie 4 000 personnes dans le Sud-Ouest, prévoit de créer 1 000 emplois d'ici cinq ans avec ces nouvelles implantations.

Gil Bousquet, *La Dépêche du Midi*, 31 mai 2007.

1. Quels sont les investissements matériels et immatériels réalisés par l'entreprise Pierre Fabre d'après cet article de presse ?
2. Quel type d'investissement matériel réalise l'entreprise Pierre Fabre ? Quelles sont les conséquences sur l'emploi de ce type d'investissement matériel ?
3. Quel montant d'investissement financier nécessite l'investissement réalisé par l'entreprise Pierre Fabre dans la première usine prévue à Saint-Sulpice (Tarn) ?

Utilisez Internet

- Recherchez sur le site **www.insee.fr** comment a évolué l'investissement dans l'industrie manufacturière au cours de ces dernières années. Pour obtenir le graphique à commenter, à partir de la page d'accueil, sélectionnez : → Produits et services → Publications → INSEE Conjoncture → Enquête investissement industrie → L'Information rapide en version intégrale (PDF).

Pour accéder à ce graphique, vous pouvez également taper, sur la page d'accueil, dans chercher sur le site : enquête investissement industrie. Validez en cliquant sur OK, puis demandez L'information rapide en version intégrale (PDF).

LA COMBINAISON DES FACTEURS DE PRODUCTION : LA PRODUCTIVITÉ

OBJECTIFS/LIMITES

- *Montrer, dans des cas concrets, les différentes combinaisons possibles des facteurs travail et capital.*
- *Définir la notion de productivité, en montrer l'intérêt.*

1. LA COMBINAISON PRODUCTIVE

A. Le choix de la combinaison productive

DOCUMENT 1 Quelle combinaison de facteurs ?

S'il y a plusieurs techniques possibles pour obtenir une même production, il n'est pas indifférent de choisir l'une ou l'autre. Le meilleur choix dépend du prix des facteurs de production.

Comparons par exemple deux techniques de fabrication des poutres :

Technique 1 : 50 heures et 4 machines.

Technique 2 : 60 heures et 3 machines.

Si le salaire horaire est de 100 et si chaque machine coûte 1 000, le coût de fabrication est de 9 000 dans les deux cas :

Technique 1 : 50 heures x 100 + 4 machines x 1 000 = 5 000 + 4 000 = 9 000

Technique 2 : 60 heures x 100 + 3 machines x 1 000 = 6 000 + 3 000 = 9 000

On peut choisir l'une ou l'autre des techniques. Leur coût est le même.

M. Didier, *Économie, Les règles du jeu*, Economica.

1 ● **Quels sont les deux facteurs de production utilisés par l'entreprise dans le document 1 ?**

.....

2 ● **Dans l'exemple donné dans ce document, supposons que le salaire horaire augmente de 50 %. Calculez le nouveau coût de fabrication avec la technique 1 et avec la technique 2.**

TECHNIQUE 1	TECHNIQUE 2

3 ● **Quelle solution choisira logiquement le chef d'entreprise si les salaires augmentent ainsi de 50 % ? Pourquoi ?**

.....

.....

4 ● **Expliquez le sens de l'expression : « choix de la combinaison productive ».**

.....

.....

B. L'évolution de la combinaison productive : la substitution du capital au travail

DOCUMENT 2 L'évolution de la combinaison productive dans l'industrie automobile



Chaîne de montage de la 4 CV Renault en 1946.



Fabrication de la 407 chez Peugeot en 2008.

5 • **Quelle évolution de la combinaison productive font apparaître ces deux photos ?**

.....

.....

6 • **Expliquez en quoi consiste la « substitution du capital au travail ».**

.....

.....

7 • **Quel est, selon vous, l'intérêt essentiel de cette substitution du capital au travail pour les entreprises ?**

.....

.....

8 • **Quelles sont les conséquences de la substitution du capital au travail pour les salariés concernés ?**

.....

.....

2. LA MESURE DE L'EFFICACITÉ DE LA COMBINAISON PRODUCTIVE : LA PRODUCTIVITÉ

DOCUMENT 3 Le boom des DVD

L'entreprise MIDEM, dirigée par Jean-Pascal Laurent, a été créée il y a trois ans pour produire des DVD enregistrés.

Au cours de l'année écoulée (année N), elle a employé six salariés qui ont travaillé au total pendant 12 000 heures dans l'année pour produire 600 000 DVD.



Pour répondre à une demande croissante et affronter une concurrence de plus en plus forte, Jean-Pascal Laurent a décidé de remplacer ses anciennes machines par de nouvelles plus performantes.

Grâce à cet investissement, il a pu réduire l'année suivante (année N + 1), la durée du travail de ses six salariés à 10 800 heures et produire 900 000 DVD.

9 ● **Complétez le tableau suivant :**

PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL	DÉFINITION	ANNÉE N	ANNÉE N + 1
Productivité du travail par salarié	Quantité produite en un an / Nombre de salariés		
Productivité horaire du travail	Quantité produite en un an / Nombre d'heures travaillées		

10 ● **Que constatez-vous en comparant les résultats obtenus ?**

.....

11 ● **Comment peut s'expliquer l'amélioration de la productivité du travail dans cette entreprise ?**

.....

12 ● **Expliquez ce que les économistes appellent : « gain de productivité ».**

.....

13 ● **Complétez la définition ci-dessous :**

La productivité permet de connaître par unité de facteur de production utilisée : ou et de mesurer l'efficacité de ces facteurs de production. C'est la productivité du travail qui est la plus couramment utilisée pour mesurer l'efficacité de la

NE CONFONDEZ PAS !

Production : Quantité de biens fabriqués pendant une période donnée

Productivité : Production pendant une période / Quantité de facteurs de production utilisée

3. PROGRÈS SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DE PRODUCTIVITÉ

DOCUMENT 4 Les causes de l'amélioration de la productivité

La productivité dépend des performances des équipements utilisés. Elle dépend aussi de la qualification des travailleurs, c'est-à-dire de leur formation professionnelle et de leur expérience. Elle dépend enfin de l'organisation du travail dans l'entreprise, qui peut être plus ou moins efficace.

Les progrès de la science et de la technique ont permis une forte progression de la productivité au cours des années passées. Un seul exemple, particulièrement significatif : en 1946, un agriculteur français nourrissait en moyenne 5,5 personnes ; en 2008, il en nourrissait 70.

D'après *Pour mieux comprendre l'économie*, ministère de l'Économie.

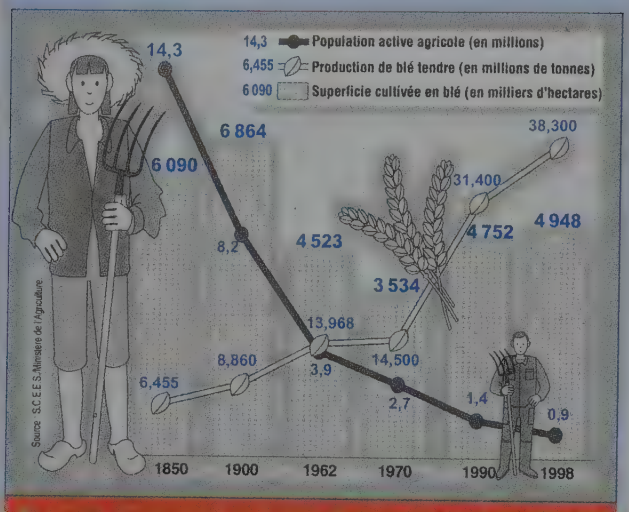
14 ● **Quels sont les différents éléments dont dépend l'amélioration de la productivité ?**

.....

15 ● **Quel élément vous semble le plus important ?**

.....

DOCUMENT 5 Plus de blé, moins de bras



En cent cinquante ans, avec près de quinze fois moins de paysans, la production n'a cessé de croître, à l'image du blé, dont la production a été multipliée par 600 %. De plus, le rendement à l'hectare, de onze quintaux en 1850, a atteint, en 1998, 77 quintaux.

En 1850, les paysans représentaient 50 % de la population active. Ils n'étaient que 20 % en 1960. Ils sont moins de 4 % aujourd'hui.

Historia, n° 635, novembre 1999.

« Il y a 90 fermes qui disparaissent chaque jour en France. » (Claude Michelet)

16 ● **Comment a évolué la productivité de l'agriculture depu le milieu du XIXe siècle ?**

.....

.....

17 ● **Recherchez les différents facteurs qui expliquent l'évol tion de la productivité dans l'agriculture depuis le mili du XIXe siècle.**

.....

.....

.....

.....

18 ● **Quelles sont les principales conséquences de cette évolu tion ? Vous semblent-elles positives ou négatives ?**

.....

.....

19 ● **Cet exemple concerne le secteur primaire. Citez des exem ples de progrès scientifiques et techniques qui ont accr la productivité du travail dans les secteurs secondaire e tertiaire.**

.....

.....

DOCUMENT 4 Progrès technique, niveau de vie et durée du travail

Avec la révolution industrielle, l'apparition puis le perfectionnement d'un outillage complexe ont permis d'accroître considérablement l'efficacité du travail humain. Ce surcroît d'efficacité – matérialisé par l'équipement dont se servent les travailleurs pour produire – peut être utilisé de deux façons : soit pour produire la même chose en travaillant moins ; soit pour produire plus en travaillant autant. Ainsi, lorsque je dispose d'un motoculteur, je peux cultiver le même champ en travaillant moins longtemps ; ou travailler autant et cultiver une superficie deux ou trois fois plus importante. En d'autres termes, les gains de productivité peuvent servir soit à accroître la production, soit à réduire le temps de travail.

Produire plus

Or, les chiffres parlent de façon éloquente : entre 1896 et 1936 – quarante ans –, la productivité du travail a été multipliée par 3. Grosso modo, moitié de ce surcroît d'efficacité a été utilisée pour produire plus, moitié pour travailler moins.

Entre 1936 et 1976 – quarante ans, là aussi –, la productivité du travail a été multipliée par 3,4. Mais la quasi-totalité de ce surcroît d'efficacité a été utilisée pour produire plus : la durée du travail n'a diminué que de 10 %.

D. Clerc, *Déchiffrer l'économie*, coll. « Alternatives économiques », Éditions Syros.

20 ● **Quelle est l'incidence des gains de productivité sur le niveau de vie et la durée du travail ?**

.....

.....

.....

LA COMBINAISON DES FACTEURS DE PRODUCTION : LA PRODUCTIVITÉ

FACTEUR **FACTEUR**

Choix de la combinaison productive la par l'entrepreneur.

Ce choix se traduit fréquemment par une substitution du au par l'entrepreneur.

Mesure de l'efficacité de la combinaison productive = calcul de

GAINS DE PRODUCTIVITÉ

ORIGINES

- Meilleure organisation du travail.
-
-

CONSÉQUENCES POUR LES SALARIÉS

-
-
- Baisse des prix des produits vendus par les entreprises.
- Évolution des qualifications, des métiers.

Vérifiez vos acquis

EXERCICE 1 *Le choix de la combinaison des facteurs de production*

L'entreprise Rapido produit des rollers. Pour faire face à une augmentation de la demande, le directeur de l'entreprise a décidé d'investir dans de nouvelles machines et d'embaucher des salariés supplémentaires pour pouvoir augmenter sa production de 50 %. Deux projets sont envisageables pour cela.

	COMBINAISON PRODUCTIVE ACTUELLE	PROJET 1	PROJET 2
Machines	8	10	12
Salariés	6	12	8
Coût de production	102 000 €	124 000 €	119 000 €

1. Quel projet doit être retenu pour cette entreprise ? Pourquoi ?
2. Quelles seront les conséquences de ce choix ?

EXERCICE 2 *Le calcul de la productivité*

L'entreprise Siborni est un des plus importants fabricants français de baby-foot. En mars, les dix salariés de l'entreprise ont travaillé 1 700 heures pour produire 850 baby-foot.

Pour faire face à une concurrence de plus en plus vive, le directeur de l'entreprise a décidé de réorganiser totalement la production.

Pour cela, deux salariés partis à la retraite fin mars n'ont pas été remplacés et l'entreprise a investi dans du matériel plus performant. Et au mois d'avril suivant, les huit salariés restants ont produit 800 baby-foot en 1 200 heures de travail.

1. Avant la réorganisation de la production, quelle était la productivité par salarié et par heure de travail ?
2. Après la réorganisation de la production, quelle est la productivité par salarié et par heure de travail ?
3. Comment a évolué la productivité de cette entreprise ? Comment pouvez-vous expliquer cette évolution ?

EXERCICE 3 *Vrai ou faux ?*

	VRAI	FAUX
1. Un entrepreneur qui obtient moins de production avec plus de capital et de travail améliore sa productivité.	☐	☐
2. Un entrepreneur qui obtient une production plus élevée avec le même capital et moins de travail améliore sa productivité.	☐	☐
3. Un entrepreneur qui obtient une production plus élevée avec moins de capital et moins de travail améliore sa productivité.	☐	☐
4. Ce sont surtout les progrès de la science et de la technique qui ont permis une forte augmentation de la productivité au cours de ces dernières décennies.	☐	☐
5. Les gains de productivité ont entraîné une augmentation de la durée du travail et une diminution du pouvoir d'achat des travailleurs depuis le début du XX^{e} siècle.	☐	☐

Utilisez Internet

Vous rechercherez l'article PRODUCTIVITÉ sur le site de l'encyclopédie gratuite en français sur Internet WIKIPÉDIA[1] : **http://fr.wikipedia.org/wiki/Productivité**

- Quelle est la définition de la PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL donnée dans cet article ?

1. WIKIPÉDIA est une encyclopédie gratuite d'accès, en français sur Internet. Elle n'est alimentée que par les contributions gratuites des internautes à la rédaction ou à l'amélioration des articles de cette encyclopédie. WIKIPÉDIA peut vous fournir des informations constamment mises à jour sur un très grand nombre de sujets. Grâce aux apports volontaires des internautes, cette encyclopédie s'enrichit de jour en jour.

LA MESURE DE LA PRODUCTION AU NIVEAU NATIONAL

OBJECTIF/LIMITES

Définir la notion de produit intérieur brut, en montrer l'intérêt.

1. COMMENT MESURE-T-ON LA PRODUCTION D'UN PAYS ?

A. La nécessité d'un indicateur monétaire

DOCUMENT 1 Quelle unité choisir pour mesurer la production d'un pays ?

On peut mesurer la production d'un produit donné en quantités physiques : la production de charbon en tonnes, l'électricité en kilowattheures, le blé en quintaux, les automobiles en nombre de véhicules. [...] La production de chacun des produits étudiés pendant une année peut donc être ainsi évaluée. [...]

Si l'on veut calculer la production totale du pays, on n'ajoutera pas des quintaux de blé à des kilowattheures et à des tonnes de charbon, mais des productions de blé en euros à des productions d'énergie électrique et de charbon en euros.

D'après Bernard Brunhes,
Présentation de la comptabilité nationale française, INSEE.

1 ● **Quels indicateurs peut-on utiliser pour mesurer la production ?**

.....

.....

.....

2 ● **Pourquoi choisit-on un indicateur monétaire, c'est-à-dire, en France, des euros ?**

.....

.....

.....

B. La production d'un pays est la somme des valeurs ajoutées

DOCUMENT 2 Le PIB

Le **produit intérieur brut** (en abrégé **PIB**) est l'un des indicateurs statistiques les plus fréquemment utilisés pour estimer la situation économique d'un pays. Il représente le total de la production de ce pays sur une période donnée (en général, un an). On le calcule en faisant la somme de valeurs ajoutées des différents producteurs.

Christian Romain,
25 mots-clés de l'économie et de la gestion,
Éditions Marabout.

DOCUMENT 3 La valeur ajoutée

Supposons qu'Obélix aille chercher un rocher en forêt pour en faire un menhir qu'il vendra 10 sesterces. Ce rocher, qui ne valait rien à l'origine, a acquis par sa transformation une valeur de 10 sesterces.

Imaginons maintenant que, pour améliorer son produit, Obélix décide d'orner chaque menhir d'un ruban rose. Ces menhirs de luxe seront vendus non plus 10 mais 12 sesterces. Pour les réaliser, Obélix achète des rubans à 1 sesterce la pièce. Il produit donc des menhirs d'une valeur de 12 sesterces, mais il doit pour cela « consommer » un objet d'une valeur de 1 sesterce.

La valeur ajoutée par Obélix est donc de : 12 – 1 = 11 sesterces.

Quant au forgeron Cétautomatix, il fabrique des épées qu'il vend 25 sesterces l'une. Pour les fabriquer, il lui faut un lingot de métal, du fil de laine pour la poignée et des boutons en corne pour la décoration. Il lui faut aussi un fagot de bois pour alimenter sa forge. Chaque lingot coûte 6 sesterces et permet de fabriquer deux épées, chaque pelote de fil coûte 12 sesterces et fournit du fil pour trois épées, et il faut pour chaque épée trois boutons à 2 sesterces l'un. Le prix d'un fagot est de 2 sesterces.

Christian ROMAIN, *op. cit.*

3 ● **Quelle erreur commettrait-on si, pour mesurer la production du village gaulois, on faisait l'addition suivante :**

– production d'un menhir = 12 sesterces
– production d'un ruban = 1 sesterce
TOTAL = 13 sesterces

.....

.....

.....

4 ● **Sachant qu'il faut un fagot de bois pour fabriquer une épée, calculez la valeur ajoutée par Cétautomatix. Proposez une définition de la valeur ajoutée.**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

5 ● **En admettant que Obélix et Cétautomatix soient les seuls producteurs du village gaulois, calculez la production totale de ce village.**

.....

.....



Obélix et Compagnie, dessin de Uderzo - texte de Goscinny, © Albert-René.

2. UTILITÉ DU PIB

DOCUMENT 4 PIB global et PIB par habitant dans quelques pays du monde

PAYS	PIB 2006	
	MILLIARDS DE $	PAR HAB. EN $
Autriche	322,4	35 560
Belgique	392,0	34 713
Finlande	209,4	35 195
France	2 230,7	33 408
Allemagne	2 906,7	31 744
Grèce	245,0	25 076
Irlande	222,6	41 925
Italie	1 844,7	30 654
Pays-Bas	657,6	36 219
Portugal	192,6	21 943
Espagne	1 224,7	28 554
Luxembourg	41,4	69 246
Autres OCDE		
Royaume-Uni	2 345,0	34 983
Danemark	275,2	36 354
Suède	384,9	35 162
États-Unis	13 201,8	44 155
Canada	1 251,5	35 030
Japon	4 340,1	32 385
Asie du Sud		
Inde	906,3	3 827
Pakistan	128,8	2 553
Bangladesh	62,0	2 217

Source : *Alternatives économiques*, Hors-série, 4e trimestre 2007.

6 • Pourquoi a-t-il été nécessaire dans ce tableau d'exprimer les PIB en une même monnaie, le dollar ?

.....

.....

7 • Classez, par ordre décroissant, les six pays qui ont le PIB global le plus important.

1. 4.
2. 5.
3. 6.

8 • Classez, par ordre décroissant, les six pays qui ont le PIB par habitant le plus important.

1. 4.
2. 5.
3. 6.

9 • Entre ces deux chiffres (PIB global et PIB par habitant) quel est celui qui traduit la puissance d'un pays et celui qui traduit sa richesse ?

.....

.....

10 • Calculez le rapport : $\frac{\text{PIB par tête du pays le plus riche}}{\text{PIB par tête du pays le plus pauvre}}$

Quelle conclusion en tirez-vous ?

.....

.....

DOCUMENT 5 Taux de croissance dans quelques pays du monde

PAYS	CROISSANCE ANNUELLE 2006
Allemagne	2,8
Belgique	3,2
Danemark	3,2
Espagne	3,9
France	2,0
Grèce	4,3
Irlande	6
Italie	1,9
Pays-Bas	2,9
Portugal	1,3
Royaume-Uni	2,8
Autriche	3,1
Finlande	5,5
Pologne	5,8
Suède	4,2
Suisse	2,7

Source : *Alternatives économiques*, Hors-série, 4e trimestre 2007.

11 • Quel est le pays qui a connu le taux de croissance le plus élevé en 2006 ?

.....

12 • Pourquoi est-il important pour un pays d'avoir un taux de croissance du PIB élevé ?

.....

.....

.....

13 • Que signifie un taux de croissance négatif ?

.....

.....

3. LES LIMITES DU PIB

DOCUMENT 6 PIB et bien-être

Il est indiscutable que le PIB traduit un certain niveau de consommation. [...] Par conséquent, l'augmentation du PIB traduit presque certainement un accroissement de la consommation et de ce qu'on peut appeler le niveau de vie : nourriture variée, possession de biens d'équipement, etc.

[...]

L'augmentation du PIB d'un pays indique un accroissement de la production. Cela signifie-t-il que les habitants vivent mieux ? Si on prend l'exemple de la France des quarante dernières années, la possession de réfrigérateurs, d'automobiles, de téléviseurs... y a été multipliée de façon phénoménale. Mais dans le même temps, la vie urbaine s'est compliquée (embarras, embouteillages, temps de transport accrus). Les banlieues des grandes villes sont devenues des zones difficiles et l'exode rural s'est intensifié. [...]

Par ailleurs, il ne faut pas oublier que la production industrielle peut s'accompagner de nuisances (pollution chimique ou atmosphérique, dégradation des conditions de travail...) qui, elles, ne sont pas comptabilisées. En poussant les choses à la caricature, on pourrait imaginer dans une île indépendante une gigantesque usine enfumant l'atmosphère à mesure qu'elle produit : un PIB exceptionnel indiquerait alors en réalité que l'air de ce petit pays serait devenu irrespirable.

Christian ROMAIN, *op. cit.*





14 • **En quoi peut-on dire que l'augmentation du PIB a traduit une amélioration du bien-être des Français ?**

.....

.....

.....

15 • **En sens inverse, quelles sont les limites du PIB qui apparaissent dans le texte et les photographies ?**

.....

.....

.....

.....





LA MESURE DE LA PRODUCTION AU NIVEAU NATIONAL

Comment mesure-t-on la production d'un pays ?

Nécessité d'un indicateur

.....

La production d'un pays est la somme des

.....

par les agents producteurs (essentiellement les entreprises).

Utilité et limites du PIB

- Le sert à mesurer la puissance d'un pays.
- Le sert à mesurer la richesse d'un pays.
- Le calcul du PIB à deux périodes différentes permet de mesurer la d'un pays.

Augmentation du PIB ne signifie pas augmentation du

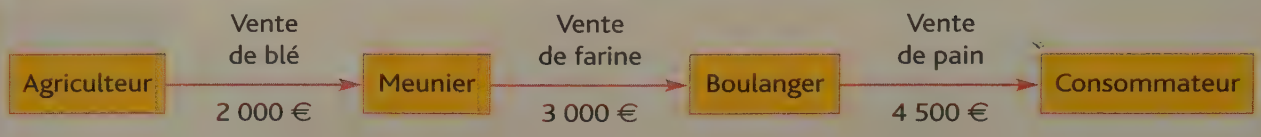
L'augmentation du PIB peut s'accompagner de

Exemple : pollution.

Vérifiez vos acquis

EXERCICE 1

Un pays possède trois entreprises qui réalisent les opérations suivantes :

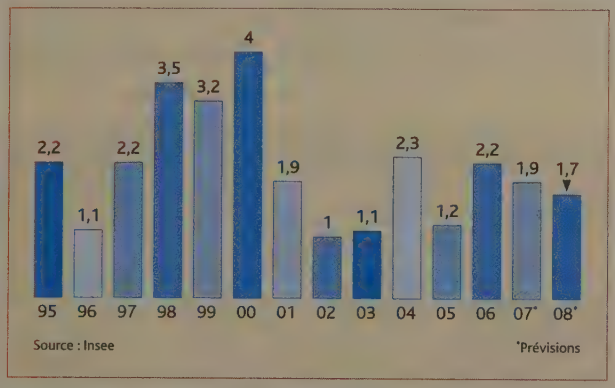


VA VA VA

Indiquez quelle est la valeur ajoutée (VA) par chaque entreprise. En déduire le PIB de ce pays.

EXERCICE 2

Taux de croissance du PIB en France entre 1995 et 2008



1. Quel a été le plus fort taux de croissance du PIB en France depuis 1995 ? Le plus faible ?

.....

.....

2. Quel a été le taux de croissance en 2006, en 2007 ? Peut-on en conclure que la production a diminué entre ces deux dates ?

.....

.....

EXERCICE 3 *Vrai ou faux ?*

	VRAI	FAUX
1. Pour calculer le PIB, on additionne les chiffres d'affaires de toutes les entreprises.	☐	☐
2. Le PIB par habitant est égal au rapport PIB global / nombre d'habitants.	☐	☐
3. Ce sont les pays qui ont la superficie la plus importante qui ont le PIB par tête le plus élevé.	☐	☐
4. Lorsque les économistes parlent de « croissance », il s'agit de la croissance du PIB.	☐	☐
5. Un PIB élevé n'est pas un bon indicateur du bonheur des habitants d'un pays.	☐	☐

Utilisez Internet

- Vous rechercherez sur le site **www.insee.fr** quelle est la part de votre département dans le PIB de la France.
 À partir de la page d'accueil :
 - → La France en faits et chiffres
 - → Économie
 - → Économie générale
 - → Comparaisons géographiques
 - → Produit intérieur brut par département.
- Quel est le PIB de votre département ? Quel est le département qui a le plus fort PIB, le plus faible ?
- Parmi les 96 départements métropolitains, votre département a-t-il un PIB plus fort ou plus faible que la moyenne ?

LES REVENUS DES MÉNAGES : LES REVENUS DIRECTS

OBJECTIF/LIMITES

Reconnaître les différents types de revenus : directs, indirects.

1. D'OÙ VIENT L'ARGENT DES MÉNAGES ?

Les revenus des ménages sont issus du partage du PIB, c'est-à-dire de la valeur ajoutée.

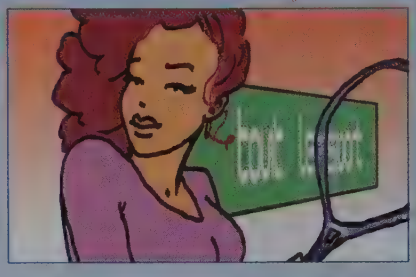
DOCUMENT 1 Les revenus de la famille Dantec



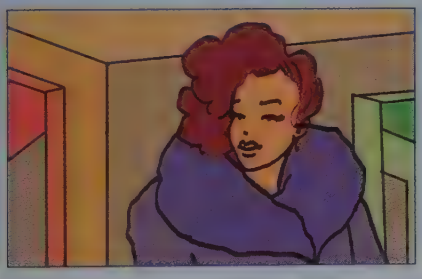
M. Dantec est employé comme assistant comptable par la SARL SANTER ; son salaire net mensuel est de 1 110,87 €.



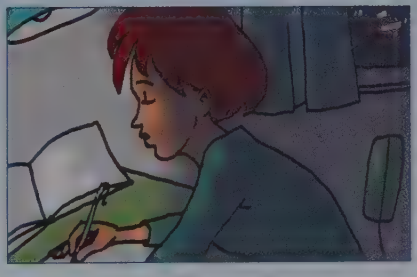
Il a un livret A à la Caisse d'épargne qui lui a rapporté 150 € pour l'année.



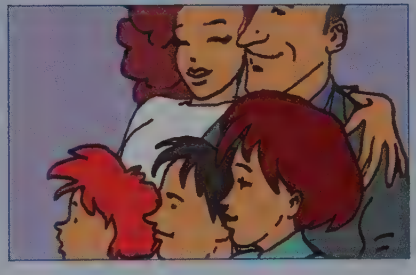
Son épouse tient un commerce d'articles de sport dont le bénéfice commercial s'élève à 15 000 € pour l'année.



Mme Dantec a hérité d'un appartement qu'elle loue 400 € par mois.



Leur fille aînée Vanessa est étudiante et a perçu une bourse d'enseignement supérieur de 1 850 € pour l'année.



Pour leurs trois enfants à charge, M. et Mme Dantec perçoivent 250 € d'allocations familiales par mois.

1 • Soulignez ou surlignez de deux couleurs différentes les sommes qui, dans le document 1, correspondent à des revenus directs et à des revenus indirects (ou revenus de transfert ou revenus sociaux).

2 • Recherchez la nature des différents revenus de la famille Dantec et classez-les dans le tableau ci-dessous.

REVENUS DE LA FAMILLE		NOM DU REVENU PERÇU	MONTANT
Revenus directs	du travail		
	de la propriété[1]		
	de l'entreprise individuelle (revenus mixtes)[2]		
Revenus indirects (de transfert ou revenus sociaux)			
		REVENU ANNUEL	

1. Revenu des placements (livret de Caisse d'épargne, appartement, villa ou terrain loué).
2. Voir encadré page suivante.

3 ● **Quelle est la différence entre revenus et salaires ?**

.....

.....

.....

REVENUS MIXTES

Ce sont les revenus de l'entreprise individuelle, c'est-à-dire les revenus provenant à la fois du travail et du capital. En effet, l'entrepreneur individuel travaille dans l'entreprise dont il est propriétaire : c'est le cas des commerçants, artisans, agriculteurs, membres de pròfessions libérales.

2. LES REVENUS DIRECTS

A. Les revenus salariaux

DOCUMENT 2 Le bulletin de salaire

Ce bulletin de salaire est extrait de la ciculaire du directeur de la sécurité sociale du 1er octobre 2007 relative à la mise en œuvre de l'article 1er de la loi du 21 août 2007 en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat (dite loi TEPA). En application de cette loi, depuis le 1er octobre 2007, les heures supplémentaires ne sont plus soumises à l'impôt sur le revenu.

Cette circulaire et ce bulletin de salaire sont disponibles sur le site http://www.sécurité-sociale.fr.

SARL SANTER
24 avenue des Tours
16700 RUFFEC

SIRET 984512654 00010 **APE/NAF** 221J

Conv. coll CCN des employés de l'édition de musique

N° Séc. Soc. 1540733014214 74
Ancienneté 2 ans et 4 mois

Emploi Assistant comptable **Indice** 124
Qualification Employé **Niveau** 2
Catégorie Non-cadre **Horaire** 151,67

BULLETIN DE PAIE

Période du 01/10/2007 **au** 31/10/2007
Paiement le 31/10/2007 **par** Virement

M. André Dantec

Allée des Souchets
16700 Ruffec

Désignation	Base	Part salariale Taux	Part salariale Gain	Part salariale Retenue	Part employeur Taux	Part employeur Retenue
Salaire mensuel	151,67	8,44	1 280,07			
Heures supplémentaires	10,00	10,55	105,50			
Total brut			**1 385,57**			
Urssaf maladie	1 385,57	0,75 %		10,39	12,80 %	177,35
Urssaf vieillesse	1 385,57	6,75 %		93,53	9,90 %	137,17
Urssaf alloc. familiales	1 385,57				5,40 %	74,82
Urssaf accident du travail	1 385,57				2,31 %	32,01
Allègement général	1 385,57				– 28,10 %	– 389,37
Retraite complémentaire	1 385,57	3,00 %		41,57	4,50 %	62,35
AGFF	1 385,57	0,80 %		11,08	1,20 %	16,63
Assedic chômage	1 385,57	2,40 %		33,25	4,00 %	55,42
Assedic FNGS	1 385,57				0,15 %	2,08
Taxe d'apprentissage	1 385,57				0,68 %	9,42
Contribution autonomie	1 385,57				0,30 %	4,16
CSG déductible	1 241,67	5,10 %		63,33		
CSG-CRDS heures supplémentaires (déductible)	102,34	8,00 %		8,19		
CSG non déductible	1 241,67	2,40 %		29,80		
CRDS (hors HS)	1 241,67	0,50 %		6,21		
Déd. forfaitaire sur les heures supplémentaires	10,00				– 1,50	– 15,00
Réd. cotis. salariales sur les heures supplémentaires	105,50	– 21,46 %		– 22,64		
Total cotisations				**274,71**		**167,04**

Cumuls	Salaire brut	Charges salariales	Charges patronales	Net imposable
Période	1 385,57	274,71	167,04	1041,37
Année	13 855,70	2 950,86	1 805,40	1 0413,75

NET À PAYER 1 110,86

Cumuls	Pris	Restant	Acquis
Congés	23,00	7,00	15,00
Repos comp.	2,00	0,00	0,00

Pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce bulletin de paie sans limitation de durée.

4 • Proposez une définition du salaire.

5 • Quelle est la différence entre salaire brut et salaire net ?

6 • L'employeur de M. Dantec verse également des cotisations patronales. Quel est leur montant ?

7 • Que financent ces cotisations sociales ?

8 • Au total, combien doit payer l'employeur pour le salarié André Dantec ?

9 • Combien touche effectivement ce dernier ? Qu'en pensez-vous ?

10 • Les salariés espèrent toujours une augmentation de leur salaire. Les employeurs souhaitent une réduction de leur coût salarial (salaire + charges sociales). Comment pouvez-vous expliquer ces attentes opposées ?

B. Les revenus non salariaux

Les revenus de la propriété (ou revenus du patrimoine)

a) Les revenus de la propriété immobilière (ou revenus fonciers)

DOCUMENT 3 Loyers

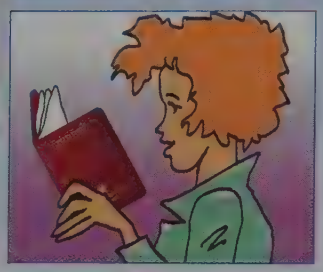


M. et Mme Muller sont propriétaires d'un appartement qu'ils louent 600 € par mois...

11 • Pourquoi parle-t-on ici de « revenu de la propriété immobilière » ?

b) Les revenus de la propriété mobilière

DOCUMENT 4 L'intérêt des placements = revenu de l'épargne liquide



Mlle Laborde a placé 10 000 € sur un livret A de Caisse d'épargne qui lui rapporte un intérêt annuel de 3,5 %...

Ces placements peuvent se faire sous diverses formes : livrets, comptes, plans etc.

12 ● **M. Delmas souhaite placer une somme assez importante, reçue en héritage mais pouvoir en disposer très vite en cas de besoin. Lui conseillez-vous d'acheter un appartement pour percevoir un loyer ou de placer son argent sous forme « d'épargne liquide » ? Pourquoi ?**

.....

.....

.....

DOCUMENT 5 Dividendes et intérêts

Lorsqu'une entreprise cherche à se procurer des fonds, elle peut faire appel directement aux capitaux des particuliers en émettant des « valeurs mobilières », c'est-à-dire des actions ou des obligations.

○ Les dividendes perçus par les actionnaires

Les particuliers, en devenant actionnaires d'une entreprise, deviennent propriétaires d'une partie de son capital social, prennent part aux risques de sa gestion, participent à ses résultats et, s'ils sont positifs, touchent ainsi un revenu.

Les bénéfices leur sont distribués proportionnellement à leur apport dans la société.

Le montant des dividendes est fonction de la bonne marche de l'entreprise et n'est donc pas garanti.

○ Les intérêts perçus par les obligataires

Un détenteur de capitaux peut en tirer un revenu en prêtant son argent, moyennant un intérêt qui ne dépend pas des résultats de l'entreprise.

Le prêteur reçoit un titre représentatif d'un droit de créance sur l'entreprise à laquelle il a prêté de l'argent : l'obligation.

« Les revenus des Français », CERC, *Documents*, n° 58.

13 ● **D'après le document 5, comment appelle-t-on le revenu procuré par :**

– une action ?

– une obligation ?

14 ● **Pour l'épargnant, est-il plus risqué d'acheter une action ou une obligation ? Pourquoi ?**

.....

.....

Les revenus mixtes

DOCUMENT 6 Les revenus des entrepreneurs individuels

Les entrepreneurs individuels sont les personnes « établies à leur compte » quelle que soit leur activité : production de biens matériels (*agriculteurs, artisans ou industriels*) ou production de services (*commerçants et professions libérales*). [...]

Un trait essentiel du bénéfice est d'être un revenu « mixte » : il englobe la rétribution du travail de l'entrepreneur [...] et la rémunération des capitaux qu'il engage dans l'entreprise (dont il est propriétaire).

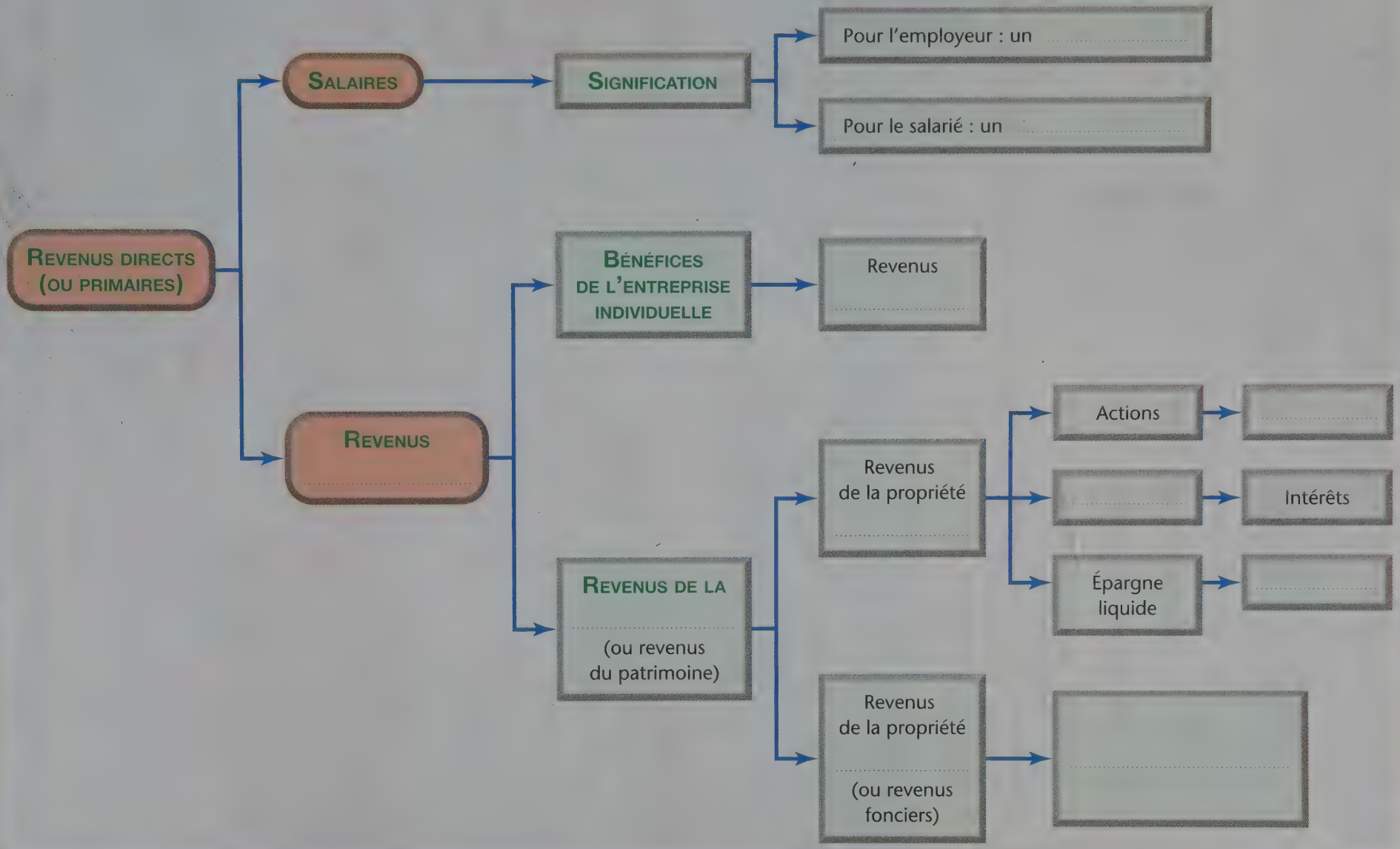
« Les revenus des Français », *op. cit.*

15 ● **Pourquoi les revenus des entrepreneurs individuels sont-ils qualifiés de « mixtes » ?**

.....

.....

LES REVENUS DES MÉNAGES : LES REVENUS DIRECTS



L'essentiel en schéma

Vérifiez vos acquis

EXERCICE 1 *Revenus directs ou indirects*

Parmi les revenus cités ci-dessous, quels sont les revenus directs et les revenus indirects ?

a. Revenu minimum d'insertion (RMI).

b. Salaire mensuel d'un employé de bureau.

c. Bénéfice mensuel de M. Dubois, artisan-menuisier.

d. Allocations familiales perçues par la famille Moreau.

e. Allocations chômage mensuelles perçues par M. Allain.

f. Salaire de M. Laurent, directeur général de la société Ouest-Technologies.

g. Dividendes versés par la société Ouest-Technologie à ses actionnaires.

h. Indemnités journalières d'assurance maladie perçues par Mlle Lefali.

i. Intérêts d'obligations émises par EDF-GDF perçus par M. Lebrancher.

j. Allocation handicapé adulte perçue par Mme Gougui.

k. Intérêts perçus sur son livret de Caisse d'épargne par M. Bafiusse.

l. Remboursement de frais médicaux par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie à Mme Muller.

EXERCICE 2 *Les différentes catégories de revenus directs*

Classez les revenus ci-dessous en revenus salariaux et non salariaux. Pour cela, vous construirez un tableau où vous distinguerez les trois catégories de revenus non salariaux :

– revenus mixtes,
– revenus de la propriété mobilière,
– revenus de la propriété immobilière.

a. Mme Dufour a perçu les 500 euros de loyer mensuel que lui verse le locataire de son appartement à Limoges.

b. Mlle Le Goff a perçu 50 euros d'intérêts sur les obligations émises par la Caisse Nationale des Autoroutes qu'elle possède.

c. Mlle Loréalle, entrepreneur individuel, a calculé que son salon de coiffure lui avait rapporté 4 200 euros de bénéfice net en octobre.

d. M. Grappeau est satisfait d'avoir eu une augmentation le mois dernier et d'avoir ainsi perçu de son employeur 1 500 euros.

e. La Caisse d'épargne informe M. Bertrant, le 20 janvier, qu'il a perçu 162,30 euros d'intérêts sur son livret de Caisse d'épargne.

EXERCICE 3 *Vrai ou faux ?*

	VRAI	FAUX
1. Les revenus des commerçants sont appelés salaires.	☐	☐
2. On appelle mixte le revenu total du mari et de la femme dans un ménage.	☐	☐
3. Les dividendes sont un revenu de la propriété (ou du capital).	☐	☐
4. Un médecin employé à temps plein par la Sécurité sociale perçoit un revenu mixte.	☐	☐
5. Les intérêts du livret A de la Caisse d'épargne constituent un revenu de la propriété immobilière.	☐	☐

Utilisez Internet

- Mme Leduc, 50 ans, non imposable à l'impôt sur le revenu, souhaite placer 6 000 euros d'économies sur un livret d'épargne. Elle souhaite obtenir le revenu le plus élevé possible. Quel livret lui conseillez-vous pour placer son argent ? Pourquoi ? Quels sont les avantages de ce type de placement ?
- Julie, 20 ans, souhaite placer 1 000 euros. Quel livret lui conseillez-vous ? Pourquoi ?

Pour pouvoir répondre aux deux cas ci-dessus, allez sur le site Internet de la Caisse d'épargne : **www.caisse-epargne.fr**. Sur la page d'accueil, dans la rubrique « Votre banque pratique », cliquez sur « Épargne livrets ».

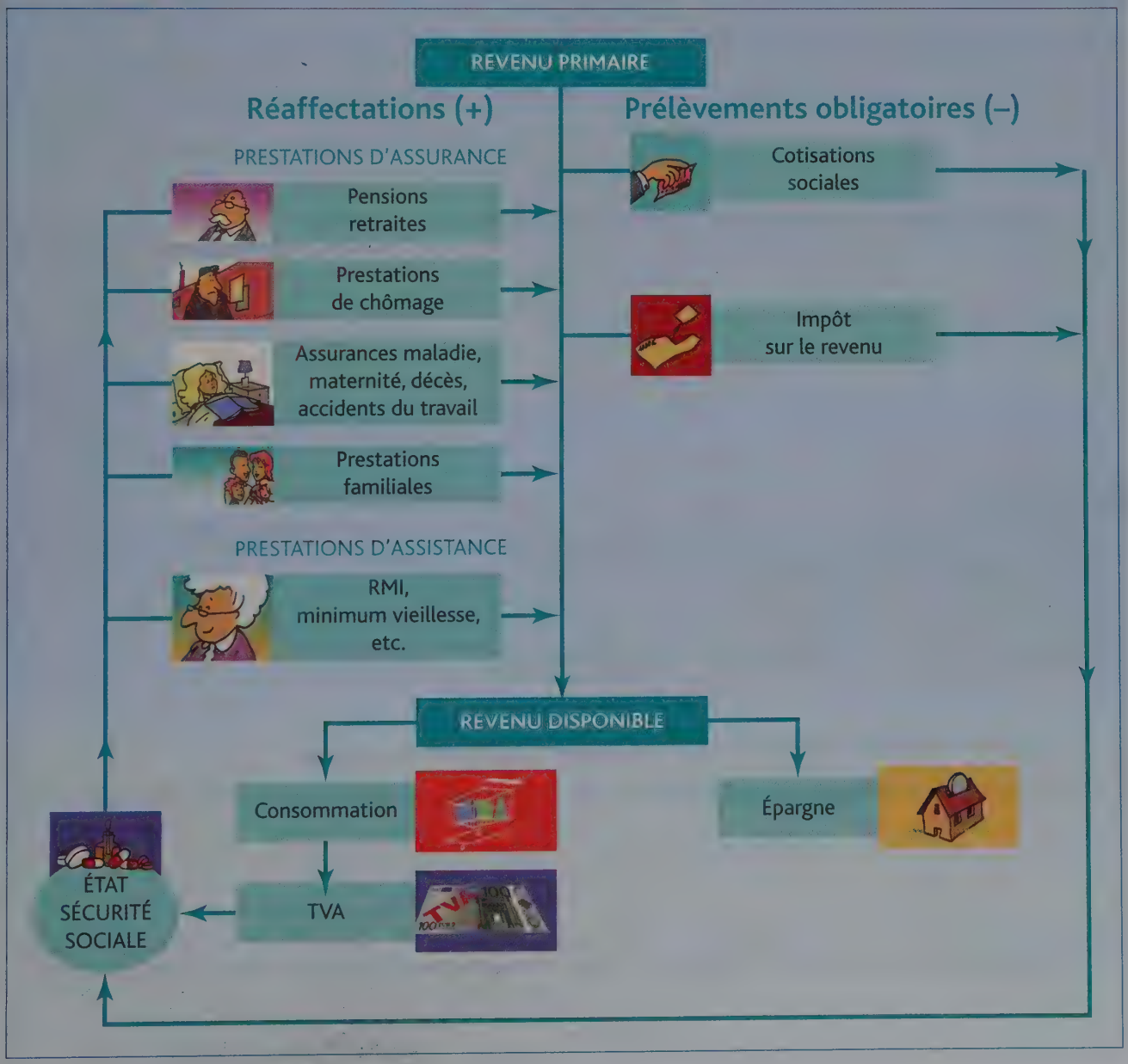
LES PRÉLÈVEMENTS ET LA REDISTRIBUTION

OBJECTIFS/LIMITES

- *Reconnaître les prélèvements obligatoires.*
- *Identifier les objectifs de la redistribution.*
- *Déterminer le revenu disponible des ménages à partir de situations concrètes.*

1. LE MÉCANISME DE LA REDISTRIBUTION

DOCUMENT 1 Le schéma de la redistribution



DOCUMENT 2 Pauvreté : plutôt les jeunes et les femmes seules

On peut avoir un emploi et être pauvre. Comme près de deux millions de personnes.

Les travailleurs pauvres sont de plus en plus nombreux en France, s'inquiète l'Observatoire de la pauvreté. Entre un et deux millions de personnes, selon le seuil retenu : un salaire variant de 645 € à 774 € par mois pour une personne seule.

La France se situe dans la moyenne européenne. Le nombre de ces travailleurs augmente depuis la fin des années 1990.

Ce sont, en majorité, des jeunes de moins de vingt-cinq ans, des femmes élevant leurs enfants et des personnes âgées.

Ouest-France, 28 mars 2006.



Canal Saint-Martin (Paris X^e^), juin 2006. 90 000 sans-domicile-fixe dont 17 000 enfants vivent actuellement en France.

D'après les documents 1 et 2 :

1 ● **Quels sont les principaux revenus directs qui constituent le « revenu primaire » des ménages ?**

.....

2 ● **En quoi consiste la redistribution des revenus ? Donnez des exemples.**

.....

.....

.....

3 ● **Pourquoi l'État estime-t-il nécessaire d'organiser une redistribution des revenus ?**

.....

.....

.....

.....

DOCUMENT 3 Les prélèvements obligatoires en France en 2006

	MILLIARDS D'EUROS	% DU PIB
• Impôts et taxes	508,80	28,4
• Cotisations sociales	283,70	15,8
Total	**792,50**	**44,2**

Source : TEF, INSEE, 2007.

Après avoir étudié les documents 1 et 3, vous répondrez aux questions ci-dessous.

4 ● **Qu'appelle-t-on prélèvements obligatoires ?**

.....

.....

.....

5 ● **Quelles sont les deux grandes catégories de prélèvements obligatoires qui apparaissent dans ces documents ?**

.....

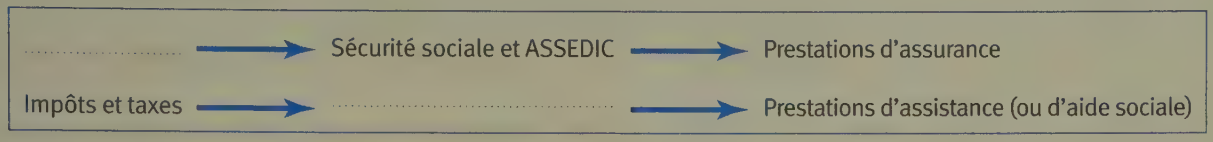
.....

6 ● **Que financent ces deux catégories de prélèvements obligatoires ?**

.....

.....

7 ● **Complétez le schéma ci-dessous.**



8 ● **Citez des exemples de prestations d'assurance financées par les cotisations sociales collectées par la Sécurité sociale et les ASSEDIC.**

.....

.....

9 ● **Citez des exemples de prestations d'assistance financées par les impôts perçus par l'État.**

.....

.....

10 ● **Quelle différence essentielle y a-t-il entre prestations d'assurance et prestations d'assistance ?**

.....

.....

11 ● **Qu'appelle-t-on « réaffectations » ?**

.....

DOCUMENT 4 Du revenu primaire au revenu disponible d'un ménage

Au cours de l'année, M. et Mme Benarfa ont perçu les revenus suivants :
– salaire brut de M. Benarfa, comptable : 18 000 € ;
– bénéfice d'exploitation de Mme Benarfa, commerçante : 14 000 € ;
– intérêts de deux comptes d'épargne : 275 €.

Ils ont payé 6 880 € de cotisations sociales et 3 800 € d'impôt sur le revenu et d'impôts locaux.

Ils ont reçu 2 670 € de prestations sociales (prestations maladie, allocations familiales, etc.).

Revenu primaire	Revenu disponible
=	=
Revenu du travail (salaire) + Revenu de l'entreprise individuelle (revenu mixte) + Revenu de la propriété (loyers, intérêts, dividendes)	Revenu primaire – Prélèvements (impôts et cotisations) + Réaffectations (prestations sociales)

12 ● **Calculez le revenu primaire et le revenu disponible de ce ménage.**

.....

.....

13 ● **Quelles sont les deux grandes utilisations qu'ont pu faire M. et Mme Benarfa de leur revenu disponible (document 1) ?**

.....

.....

2. LES FINALITÉS DE LA REDISTRIBUTION

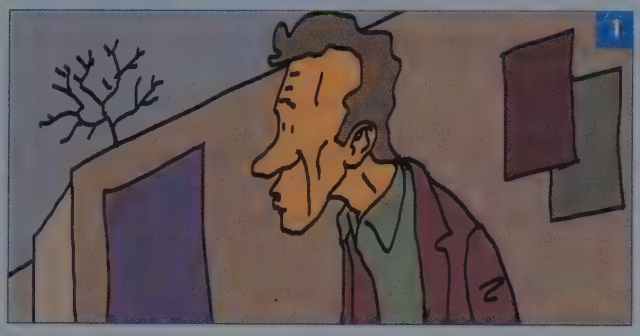
DOCUMENT 5 Les finalités de la redistribution

❍ **Parer à un risque :** soit en remplacement d'un revenu habituel qui vient subitement à faire défaut (chômage, maladie), soit en prenant en charge des dépenses imprévues (soins médicaux, hospitalisation).

❍ **Reporter, dans le temps certaines ressources :** tel est le cas des retraites : il y a paiement préalable d'une cotisation, puis versement d'une pension.

❍ **Corriger des revenus** jugés trop bas (ou trop élevés). Il s'agit alors de relever des revenus ou de payer à la place des intéressés des dépenses qu'ils ne peuvent assurer seuls.

DOCUMENT 6 Des exemples de revenus indirects (ou de transfert)



Cas n° 1 : Jacques, célibataire, a perçu pour tout revenu 447,91 € par mois au titre du revenu minimum d'insertion (RMI).



Cas n° 2 : Marie travaille depuis 12 ans à l'agence de voyages Grand Sud. Au mois de janvier, une grippe l'a obligée à arrêter de travailler pendant 15 jours.

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie et sa mutuelle lui ont remboursé ses frais médicaux (médecin, pharmacie) et versé des indemnités journalières pour compenser la perte de son salaire pendant cette période.



Cas n° 3 : Jean-Pierre (72 ans) a travaillé pendant 41 ans à la Société Vosgienne du Meuble. Son épouse, Monique (68 ans), a, quant à elle, travaillé pendant 38 ans comme secrétaire de mairie. Jean-Pierre perçoit une pension de retraite de 1 580 € par mois, Monique une retraite de 1 620 €.

14 • Après avoir lu les documents 5 et 6, complétez le tableau ci-dessous :

FINALITÉS DE LA REDISTRIBUTION	EXEMPLE DE REVENU INDIRECT
Parer à un risque	

LES PRÉLÈVEMENTS ET LA REDISTRIBUTION

REVENU PRIMAIRE (= REVENUS DIRECTS)

⊖

Prélèvements = Impôts et taxes et

⊕

Réaffectations

Revenus indirects →
- Prestations d'**assurance** (Sécurité, ASSEDIC) : exemples : etc.
- Prestations (État) : exemples : RMI, etc.

=

REVENU DISPONIBLE

-
- **Épargne**

FINALITÉS DE LA REDISTRIBUTION

-
- Reporter des ressources dans le temps (retraites)
-

Vérifiez vos acquis

EXERCICE 1 *Du revenu primaire au revenu disponible*

Au cours de l'année, M. et Mme Pujol ont perçu 33 500 € de salaires bruts, 1 220 € d'intérêts et 7 830 € de prestations sociales. Ils ont payé 7 240 € de cotisations sociales et 3 210 € d'impôts sur le revenu et d'impôts locaux.

1. Quel a été le montant des revenus directs perçus par la famille Pujol ?
2. Quel a été le montant total des revenus perçus par cette famille ?
3. Quel a été le montant des prélèvements obligatoires supportés par cette famille ?
4. Quel a été le montant du revenu disponible de cette famille ?
5. M. et Mme Pujol ont pu épargner pour cette année 2 600 €. Comment a été utilisé le reste de leur revenu disponible ?

EXERCICE 2 *Les finalités de la redistribution*

À quelle finalité de la redistribution correspond chaque exemple de revenu indirect suivant :

1. Madeleine perçoit 628,11 € de minimum vieillesse chaque mois. Elle n'a aucune autre ressource.
2. Au chômage depuis trois mois, après avoir travaillé douze ans à la Société Normande d'Électroménager, Marcel perçoit 1 243,32 € d'assurances-chômage.
3. Olivier et Séverine viennent de recevoir 428,62 € d'allocations familiales pour le mois. Cette somme va les aider à élever leurs quatre « joyeux bambins ».
4. Au chômage depuis plusieurs mois, Pierre a reçu 442,20 € d'allocation de solidarité spécifique en mars. Il a depuis de nombreux mois épuisé ses droits à l'assurance-chômage.

EXERCICE 3 *Vrai ou faux ?*

	VRAI	FAUX
1. Les bénéfices commerciaux constituent un revenu indirect (ou de transfert) pour les ménages.	☐	☐
2. Les prestations d'assurance maladie constituent un revenu indirect (ou de transfert) pour les ménages.	☐	☐
3. Les deux principaux prélèvements destinés à financer les réaffectations de revenus sont les cotisations sociales et les impôts.	☐	☐
4. L'assurance maladie a pour objectif essentiel de réduire les inégalités de revenus.	☐	☐
5. Les aides à la scolarité (bourses) permettent de réduire les inégalités de revenus.	☐	☐

Utilisez Internet

- Vous rechercherez le montant mensuel du RMI pour une personne seule sans enfant et pour un couple avec trois enfants. Le RMI vous paraît-il assurer un niveau de vie satisfaisant à ses bénéficiaires ?

 Pour cela, allez sur le site **www.service-public.fr.** À partir de la rubrique « Vos droits et démarches » de la page d'accueil, sélectionnez : Emploi, travail → Revenu minimum d'insertion (RMI) → Allocation de revenu minimum d'insertion (RMI) → Montant du RMI.

LA CONSOMMATION

OBJECTIFS/LIMITES

- *Analyser l'évolution globale et l'évolution de la structure de la consommation des ménages.*
- *Analyser les disparités de consommation des ménages.*

1. QU'EST-CE QUE LA CONSOMMATION ?

DOCUMENT 1 Consommer, c'est détruire

Les ménages consomment des biens et des services. La consommation d'un bien correspond à sa destruction.

Les biens non durables sont détruits, lors de leur première utilisation : c'est le cas des produits alimentaires.

Les biens durables sont détruits progressivement au cours d'une utilisation prolongée : c'est le cas des automobiles, des téléviseurs, des livres...

Les achats immobiliers (terrains, maisons, appartements) ne sont pas considérés comme de la consommation mais comme un investissement. Cela tient au fait que la durée d'utilisation d'un bien immobilier est très longue.



1 • Complétez le tableau suivant, en indiquant par une croix s'il s'agit d'une consommation des ménages ou non. Vous justifierez oralement votre réponse.

EXEMPLES	IL S'AGIT D'UNE CONSOMMATION D'UN...			IL NE S'AGIT PAS D'UNE CONSOMMATION
	BIEN DURABLE	BIEN NON DURABLE	SERVICE	
Acheter un classeur.				
Assister à un concert.				
Acheter un lecteur DVD.				
Acheter des légumes dans une épicerie.				
Acquérir une villa au bord de la mer.				
Demander une augmentation de salaire.				
Prendre le bus pour se rendre au lycée.				

2 • Proposez une définition de la consommation.

.....

.....

.....

.....

2. L'ACCROISSEMENT DE LA CONSOMMATION

DOCUMENT 2 Évolution de la consommation des ménages



DOCUMENT 3 Les sociétés de consommation

Depuis la fin des années 60, on a pris l'habitude de définir les sociétés occidentales comme des **sociétés de consommation**. De fait, au cours des quarante dernières années, les biens de consommation et d'équipement s'y sont formidablement démocratisés. Il y avait en France, en 1946, un million de voitures particulières : on en compte aujourd'hui plus de 30 millions.

D'après Ch. ROMAIN, *25 mots-clés de l'économie et de la gestion*, Éditions Marabout.



La Croix, 29 novembre 2007.

3 • **Par combien a été multipliée la consommation des ménages entre 1960 et 2005 ?**

.....

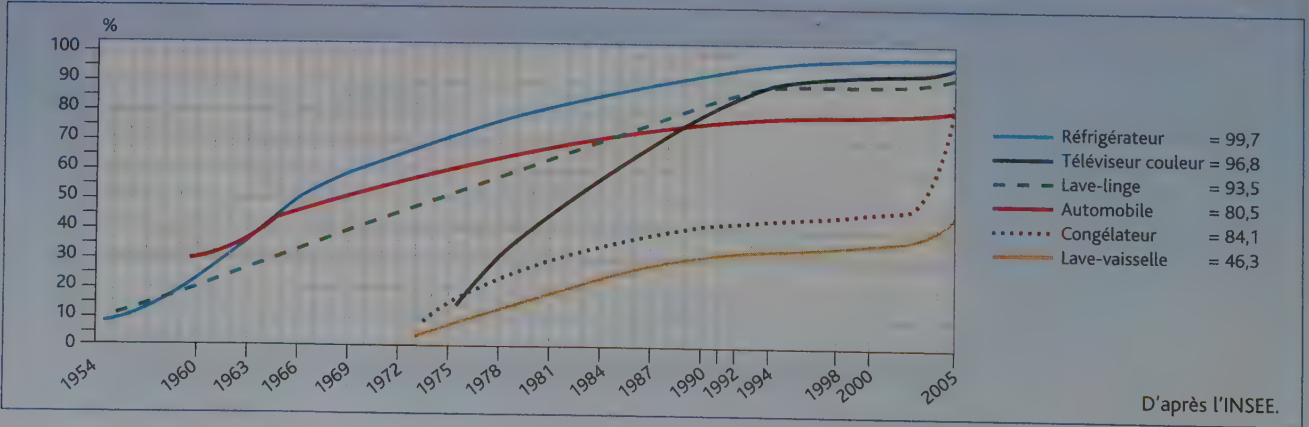
4 • **L'expression « société de consommation » vous paraît-elle bonne pour qualifier notre société ? Citez deux critiques généralement adressées à la société de consommation.**

.....

.....

.....

DOCUMENT 4 Le taux d'équipement des ménages en biens durables



D'après l'INSEE.

5 • Complétez le tableau ci-contre en indiquant les pourcentages correspondants.

MÉNAGES POSSÉDANT	EN 1966	EN 2005
Un réfrigérateur		
Un lave-linge		
Une automobile		

6 • Quels sont les trois biens pour lesquels le taux d'équipement des ménages est le plus élevé en 2005 ?

.....

.....

7 • Le taux d'équipement des ménages en réfrigérateurs n'a guère évolué depuis quelques années. Pourquoi ?

.....

.....

.....

3. LA STRUCTURE DE LA CONSOMMATION S'EST MODIFIÉE

DOCUMENT 5 Évolution des coefficients budgétaires (%)

POSTES DE CONSOMMATION	1960	2006	VARIATION
1. Alimentation	28,6	16,7	
2. Habillement	9,7	4,7	
3. Logement	10,7	25,2	
4. Équipement du logement	8,4	5,9	
5. Santé[1]	1,5	3,4	
6. Transports	9,8	14,7	
7. Loisirs, culture, communication, hotels, restaurants	6,2	18,8	
8. Autres	25,1	10,6	
ENSEMBLE	100,0	100,0	

D'après INSEE.

1. Dépense restant à la charge des ménages après remboursement éventuel.

Coefficient budgétaire :

C'est le rapport : $\frac{\text{dépense consacrée à un poste de consommation}}{\text{dépense totale}} \times 100$

Exemple : La consommation totale mensuelle d'un ménage est de 1 200 €. Il dépense 180 € pour l'alimentation. Le coefficient budgétaire du poste alimentation est donc :

$$\frac{180 \times 100}{1\,200} = 15\ \%$$

8 • Quels sont les postes de dépenses qui augmentent entre 1960 et 2006 et quels sont ceux qui diminuent ? Pour répondre, vous compléterez par des flèches (↘ ou ↗) la troisième colonne (variation) du document 5, sans effectuer des calculs.

9 • Proposez une explication pour l'évolution du logement, des transports, des loisirs.

.....

.....

10 • Le fait que la part des dépenses alimentaires passe de 28,5 % à 16,7 % signifie t-il que l'on mangeait moins en 2006 qu'en 1960 ?

.....

11 • Expliquez l'expression « la structure de la consommation s'est modifiée ».

.....

.....

4. LES DISPARITÉS DE CONSOMMATION

DOCUMENT 6 Équipement des ménages en multimédia selon la catégorie socioprofessionnelle en 2005

(en %)

	Téléviseur couleur	Magnétoscope ou lecteur DVD	Téléphone fixe	Téléphone portable	Micro-ordinateur	Connexion à internet
Agriculteurs exploitants	98,0	80,2	94,4	76,1	55,7	43,1
Artisans, commerçants, chef d'entreprise	96,4	84,3	88,0	89,7	67,5	50,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	93,1	92,0	94,1	92,1	87,1	79,1
Professions intermédiaires	95,8	91,7	87,1	90,7	79,9	62,5
Employés	96,7	87,6	78,4	86,0	58,1	38,3
Ouvriers (y c. ouvriers agricoles)	98,1	89,7	75,5	88,1	52,8	30,0
Retraités	98,6	63,6	94,7	47,1	18,3	11,8
Autres inactifs	90,2	63,8	63,0	68,1	36,9	20,6
Ensemble	**96,8**	**79,8**	**86,4**	**74,3**	**50,3**	**36,3**

Champ : France métropolitaine.
Source : INSEE, Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) et Enquête permanente sur les conditions de vie (EPCV). INSEE, TEF 2007.

12 • **Recherchez dans le dictionnaire le sens du mot « disparité ».**

.....

13 • **Pour chacune des affirmations suivantes concernant ce tableau, précisez si elle est vraie ou fausse.**

VRAI	FAUX

a. En 2005, sur cent ménages d'agriculteurs exploitants, 98 avaient un téléviseur couleur.

b. Les ménages français sont mieux équipés en magnétoscopes ou lecteurs DVD qu'en téléviseurs couleur.

c. Ce sont les cadres qui sont les mieux équipés en téléphones portables et en micro-ordinateurs.

d. Plus de la moitié des ouvriers possèdent un micro-ordinateur.

e. En 2005, trente ménages d'ouvriers sur cent étaient connectés à internet.

f. Ce sont les cadres qui sont les mieux équipés en téléviseurs couleurs.

14 • **Pour combien d'équipements multimédia parmi les six présentés, les cadres ont-ils un taux d'équipement supérieur aux ouvriers ? Quelle conclusion en tirez-vous ?**

.....

.....

15 • **Quelle est l'idée que l'on peut tirer du dessin ci-contre ?**

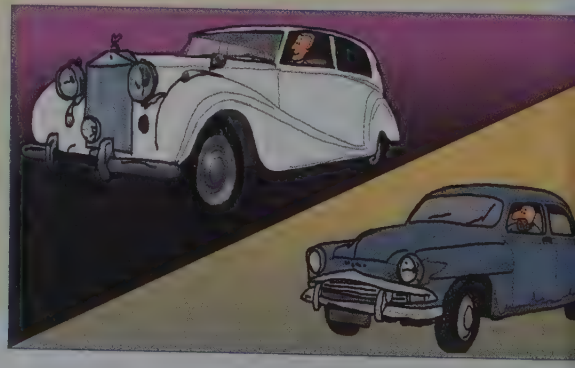
.....

.....

.....

.....

.....



LA CONSOMMATION

QU'EST-CE QUE LA CONSOMMATION ?

- Produire c'est créer, consommer c'est
- Les biens sont détruits lors de la première utilisation.

 Exemple :
- Les biens sont détruits progressivement au cours d'une utilisation prolongée.

 Exemple :
- Les ménages consomment non seulement des biens mais également des

L'ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION

ACCROISSEMENT DE LA CONSOMMATION

- Depuis 45 ans, la consommation des Français a été multipliée environ par
- Cela s'est traduit par une amélioration du taux

 des ménages en biens durables.
- On a pris l'habitude de qualifier les sociétés occidentales de

MODIFICATION DE LA DE LA CONSOMMATION

- On appelle coefficient budgétaire, le rapport
- Le coefficient budgétaire de

 a eu tendance à diminuer ces dernières années.
- D'autres coefficients ont

 santé, loisirs.

DISPARITÉS DE CONSOMMATION

- Il existe des différences de consommation entre les catégories socioprofessionnelles (CSP).
- Les cadres sont mieux équipés en biens durables que les autres CSP.
- De plus, ces biens sont de meilleure

Vérifiez vos acquis

EXERCICE 1 *Taux d'équipement des ménages en biens durables en 2005 en %*



(1) ou lecteur DVD.
Source : INSEE, TEF 2007.

1. Rédigez une phrase avec le chiffre 99,7.

2. Parmi les affirmations suivantes, cochez celles que l'on peut déduire de ce graphique.
 - Les ménages français sont mieux équipés en téléphone fixe qu'en téléphone portable. ☐
 - Les cadres sont davantage connectés à Internet que les ouvriers. ☐
 - Plus de la moitié des ménages français possède un micro-ordinateur. ☐
 - Le taux d'équipement en téléphone portable a fortement augmenté en 2005. ☐

EXERCICE 2 *Les dépenses mensuelles de la famille Vaillant*

Alimentation	420 €
Logement	690 €
Transport	310 €
Loisirs, culture	240 €
Vêtements	155 €
Équipement du logement	165 €
Santé	170 €
Divers	400 €

Vous compléterez le tableau ci-contre, en classant les postes de consommation par ordre décroissant.

	POSTES DE CONSOMMATION	MONTANT	COEFFICIENT BUDGÉTAIRE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8	Divers	400	15,7
	Total		100

Utilisez Internet

- Recherchez sur le site de l'INSEE (**www.insee.fr**) quel est le taux d'équipement des ménages français en voiture.
 - → La France en faits et chiffres
 - → Conditions de vie – société
 - → Consommation et équipement des ménages
 - → Équipement des ménages en électroménager et voiture selon la catégorie socioprofessionnelle
- En cliquant sur le lien « Comité des constructeurs français d'automobiles », retrouvez le nombre de voitures particulières en France en 1980, en 2007. Quelle conclusion pouvez-vous en tirer ?

L'ÉPARGNE

OBJECTIFS/LIMITES

– Distinguer les différentes formes d'épargne et comparer leur rendement.
– Analyser les facteurs qui influent sur le volume de l'épargne.

1. LES DIFFÉRENTES MOTIVATIONS DE L'ÉPARGNE

DOCUMENT 1 Pourquoi épargner ?

On définit l'épargne comme la partie du revenu qui n'est pas consommée. Par exemple, pour un ménage, l'épargne représente ce qui reste du revenu net après avoir payé les impôts et les dépenses courantes (alimentation, chauffage, eau...).

Aujourd'hui, nombre de ménages mettent de l'argent de côté pour pouvoir faire face à un éventuel « coup dur », perte d'emploi, accident, maladie, etc. On parle dans ce cas d'**épargne de précaution**.

Autre cause d'épargne, l'envie de se faire plaisir. On économise pour les vacances, en prévision de Noël, pour se payer un vêtement ou un tableau... ou même pour acquérir un logement. On parlera alors d'**épargne de confort**.

Enfin, dernière motivation d'épargne, l'envie de faire croître son capital. Ce dernier type d'épargne est appelé **épargne de spéculation**.

D'après Chistian ROMAIN,
25 mots-clés de l'économie et de la gestion,
Éditions Marabout.



1 • **M. Marion a gagné 30 000 € brut au cours de l'année. De plus, il a perçu 3 200 € de prestations sociales. Son budget se décompose de la manière suivante :**

– Impôts et prélèvements sociaux : 8 500 €
– Loyer : 7 000 €
– Dépenses courantes : 7 800 €
– Dépenses de loisirs : 1 900 €
– Placement à la caisse d'épargne : 350 €

Calculez le revenu disponible et le montant de l'épargne de M. Marion. En déduire une définition de l'épargne.

.....

.....

.....

.....

.....

2 • **Quel est, selon vous, le facteur principal qui influe sur le niveau de l'épargne d'un ménage ?**

.....

.....

3 • **Pour chacun des exemples d'épargne cités ci-dessous, retrouvez s'il s'agit d'une épargne de précaution, de confort ou de spéculation.**

EXEMPLES D'ÉPARGNE	ÉPARGNE DE PRÉCAUTION	ÉPARGNE DE CONFORT	ÉPARGNE DE SPÉCULATION
M. A. a placé 18 000 € en vue d'améliorer sa retraite.			
M. Y. a placé 3 000 € à la Caisse d'épargne car il craint d'être licencié.			
Mme B. économise 100 € par mois pour pouvoir s'acheter un lave-vaisselle.			

2. LES DIVERSES FORMES D'ÉPARGNE

A. La thésaurisation

DOCUMENT 2 Bas de laine

La façon la plus primitive d'épargner consiste à laisser dormir son argent. On pourra évoquer ici l'image d'Harpagon et de sa cassette pleine d'or enterrée au fond du jardin, ou celle du paysan qui remplit de billets son matelas... En termes techniques, on parlera de thésaurisation. [...]

Christian ROMAIN, *op. cit.*



Notes d'infos n° 137.

4 • **Vous venez de percevoir une somme de 1 000 €. Vous décidez de garder cette somme chez vous pour l'utiliser un an plus tard.**
Est-ce une décision judicieuse ? Pourquoi ?
Qu'aurait-il été préférable de faire ?

.....

.....

.....

B. Les placements

DOCUMENT 3 Livret A

Le mode d'épargne le plus répandu est le placement. Dans ce cas, l'argent épargné est confié à un établissement financier (banque, caisse d'épargne...), qui rémunère le dépôt sous la forme d'un intérêt. Les organismes financiers proposent de nombreux placements.

Le placement le plus connu est le livret A de la caisse d'épargne ou de la banque postale.

Toute personne peut ouvrir un livret A quel que soit son âge. Tous les membres d'une famille (y compris les enfants mineurs) peuvent en avoir un, mais un seul. En effet, les dépôts y bénéficient d'un taux d'intérêt de base de 3,5 % exonéré d'impôts, quelle que soit la durée du placement. Pour cette raison, le législateur a fixé un plafond aux versements, qui est actuellement de 15 300 €.

En dehors de l'avantage fiscal présenté par le livret A, les autres caractéristiques sont :

– la très grande sécurité du placement, puisque le placement est garanti par l'État ;
– la totale liquidité du compte. L'argent est toujours disponible.

5 • **Comment appelle-t-on la rémunération d'une somme d'argent déposée à la banque ?**

.....

6 • **Quelle est, selon vous, l'influence d'un taux d'intérêt élevé sur l'épargne des ménages ?**

.....

.....

7 • **Que signifie l'expression « le livret A est plafonné à 15 300 € » ?**

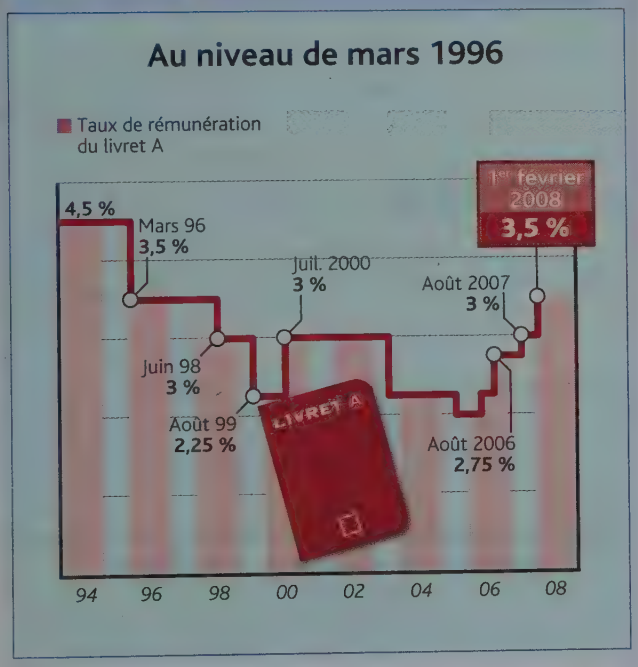
.....

8 • **Expliquez pourquoi on peut dire que le livret A est un placement liquide. En quoi est-ce un avantage pour l'épargnant ?**

.....

.....

DOCUMENT 4 Le livret A et l'évolution des prix



Aujourd'hui/Le Parisien, 17 janvier 2008.

9 • **Entre 1994 et 2008, quel a été le taux d'intérêt le plus élevé, le moins élevé ? Quel est le taux depuis le 1er février 2008 ?**

.....

.....

.....

.....

10 • **Sur la période 2003-2005, le taux d'intérêt du livret A a parfois été inférieur au taux d'inflation. Cette situation est-elle favorable à l'épargnant ? Pourquoi ?**

.....

.....

.....

.....

.....

DOCUMENT 5 Actions et obligations

Les actions sont des titres qui représentent une part de propriété d'une société de capitaux. Les actionnaires reçoivent un revenu appelé dividende qui varie en fonction des résultats de la société ; ce placement est risqué, mais peut rapporter beaucoup.

Les obligations sont un prêt que vous consentez à l'État ou à une entreprise. L'emprunteur vous rembourse la somme prêtée à la fin d'une période fixée dès le départ et il vous verse chaque année un intérêt fixe.

D'après *La Dépêche du Midi*.



DOCUMENT 6 La bourse au niveau de 2001



11 • **M. Le Bris a placé son argent en actions en 2001. Il a revendu son « portefeuille » en 2003. A-t-il réalisé une bonne opération ? Pourquoi ?**

.....

.....

12 • **Mme Victor a acheté des actions le 7 mars 2003 pour un montant de 2 000 €. Elle les a revendues le 13 octobre 2006. Sachant que ses actions ont évolué de la même manière que l'ensemble de la Bourse, quelle somme a-t-elle obtenue en vendant ses actions ? Quelle conclusion en tirez-vous ?**

.....

.....

.....

.....

13 • **Quel est le principal avantage de ce type de placement ? Le principal inconvénient ?**

.....

.....

14 • **Comparez ce type de placement avec le livret A. Quelle conclusion en tirez-vous ?**

.....

.....

C. L'investissement

DOCUMENT 7 Investir dans la pierre

Les Français sont très attachés à la pierre, considérés comme des placements sûrs et rentables. Les achats immobiliers (appartements, résidences secondaires) supposent un capital important, ils supposent également de pouvoir patienter longtemps avant de réaliser une plus-value c'est-à-dire de réaliser un bénéfice lors de la vente.



15 • **Quels sont les principaux avantages que les Français attribuent aux investissements immobiliers ?**

.....

.....

.....

16 • **S'agit-il d'un placement liquide ? Pourquoi ?**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

L'ÉPARGNE

Définition de l'épargne

L'épargne est la partie du revenu qui

Revenu disponible → Consommation
→

Les motivations de l'épargne

- Épargne de précaution : exemple
- Épargne de : exemple
- Épargne de spéculation : exemple

Les diverses formes de l'épargne

- : épargne non placée
- Épargne placée →
- Investissement :

Les trois qualités d'un bon placement

- Le rendement : il dépend du taux
- est la garantie de retrouver son capital et ses intérêts à l'issue du placement.
- est la possibilité de disposer de son argent à tout moment.

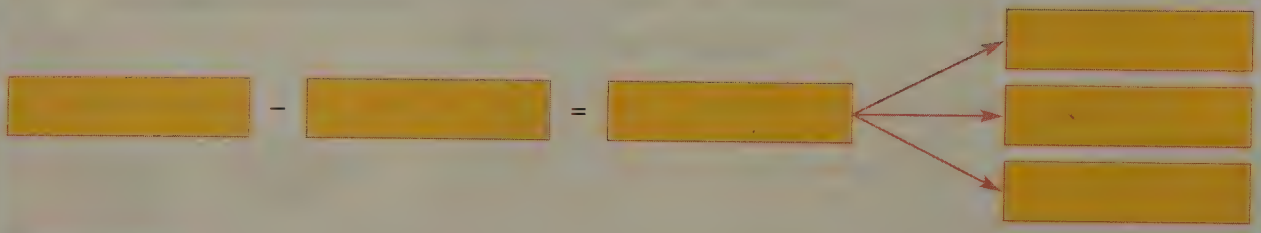
Facteurs qui influent sur le volume de l'épargne

- Plus les d'un ménage sont élevés, plus l'épargne est importante.
- Plus le taux est, plus l'épargne est importante.

Vérifiez vos acquis

EXERCICE 1

Replacez sur le schéma ci-dessous les termes suivants : *épargne*, *revenu disponible*, *investissement*, *consommation*, *thésaurisation*, *placements financiers*.



EXERCICE 2 *Livrets*

• **Le Livret A** bénéficie depuis le 1er juillet 2000 d'une rémunération nette de 3,5 % tout à fait concurrentielle pour un produit garanti, à la fois totalement liquide et défiscalisé. Seule contrainte : le plafond de versements des Livrets A et bleu ne peut excéder 15 300 €.

• **Les Livrets jeunes.** Le Livret jeune, quant à lui destiné aux 12-25 ans et limité à 1 600 € de dépôts, est également défiscalisé mais sa rémunération peut être fixée librement par les banques (4 à 4,5 % en général et au minimum le taux du Livret A).

D'après *Le Monde*.

1. Expliquez les termes ou expressions : « produit garanti », « produit totalement liquide », « produit défiscalisé ».

2. Complétez le tableau suivant :

	LIVRET A	LIVRET JEUNE
Rémunération		
Plafond		
Fiscalité		
Condition d'âge		

3. Votre ami Rachid qui travaille depuis quelques mois souhaite placer une somme de 1 800 €. Que lui conseillez-vous ?

EXERCICE 3 *Vrai ou faux ?*

	VRAI	FAUX
1. L'épargne est la partie du revenu qui n'est pas consommée.	☐	☐
2. La thésaurisation est l'épargne qui n'est affectée ni à l'investissement, ni aux placements financiers.	☐	☐
3. Un placement est rentable lorsque l'intérêt qu'il rapporte est inférieur au taux d'inflation.	☐	☐
4. Les achats d'actions et d'obligations en Bourse constituent un investissement immobilier.	☐	☐
5. Un placement est liquide lorsqu'on peut disposer de son argent à tout moment.	☐	☐

Utilisez Internet

- Vous avez décidé de placer vos économies (1 200 €) sur un livret jeune. Pour obtenir des informations sur ce type de placement, vous allez sur le site **http://jeunes.societegenerale.fr**.
 - → Tous les produits
 - → Placements d'épargne
 - → Livret jeune
- Y a-t-il un versement minimum à effectuer pour ouvrir un livret jeune ?
- Peut-on retirer de l'argent si l'on est mineur ?

L'INFLATION

OBJECTIF/LIMITES

Définir l'inflation et en repérer les principales causes et conséquences.

1. DÉFINITION ET MESURE

DOCUMENT 1 Hausse des prix et inflation

Lorsque le prix d'un seul bien ou de quelques biens augmente, il n'y a pas forcément d'inflation car les prix de tous les autres biens peuvent ne pas bouger, voire diminuer. [...]

Mais il faut aussi que ce mouvement de hausse des prix soit durable. Ainsi, lorsque tous les prix augmentent à une certaine date de 1 % puis restent stables pendant de longs mois, on ne peut pas parler d'inflation. En revanche, s'ils augmentent ainsi tous les mois, on est bien en présence d'inflation.

D'après J.-Y. Capul, O. Garnier,
Dictionnaire d'économie et de sciences sociales, Hatier.



1 • **Quelles sont les deux conditions pour qu'une hausse des prix puisse être qualifiée d'inflation ?**

.....

.....

2 • **Lorsque le prix des fruits augmente en raison de mauvaises conditions climatiques, peut-on parler d'inflation ? Pourquoi ?**

.....

.....

DOCUMENT 2 Mesurer l'inflation

Comment mesurer le niveau général des prix, c'est-à-dire l'ensemble des prix des biens et des services ? [...]

L'indice des prix à la consommation (IPC), que calcule l'INSEE, consiste à choisir un certain nombre de produits que l'on juge représentatifs de la consommation des ménages. L'INSEE relève ainsi les prix de plus de 1 000 familles de produits.

Cet indice est l'instrument de mesure entre deux périodes données, de la variation du niveau général des prix sur le territoire français.

D'après J.-Y. Capul, O. Garnier,
Dictionnaire d'économie et de sciences sociales, Hatier.



3 • **Quel est l'organisme qui calcule chaque mois l'indice des prix à la consommation ?**

.....

4 • **Pour quelle raison le montant de cet indice est-il important pour le gouvernement, pour les salariés ?**

.....

.....

DOCUMENT 3 Variation annuelle de l'indice des prix, en %

	1981-85	2002	2003	2004	2005	2006
États-Unis	5,5	1,6	2,3	2,7	3,4	3,6
Royaume-Uni	7,1	1,3	1,4	1,3	2,0	2,3
Japon	2,8	– 0,9	– 0,3	0,0	– 0,6	0,3
Allemagne	3,9	1,4	1,0	1,7	2,0	2,0
France	9,6	1,9	2,2	2,3	1,9	2,0

Source : FMI

5 • **Certaines années, le Japon a connu une variation de l'indice des prix négative. Que signifient ces chiffres ?**

.....

.....

.....

.....

6 • **Quelle a été l'évolution du taux d'inflation en France depuis les années 80 ? Comment se situe la France par rapport aux autres pays en 2006 ?**

.....

.....

7 • **Le fait que le taux d'inflation soit passé en France de 2,3 % à 1,9 % entre 2004 et 2005 signifie-t-il que les prix ont baissé en France pendant cette période ? Pourquoi ?**

.....

.....

2. LES EXPLICATIONS DE L'INFLATION

A. L'inflation par les coûts

DOCUMENT 4 Coûts et coûts



Dessin de Mathieu.

8 • Quels sont les coûts de production qui sont à l'origine de la hausse des prix dans le document 4 ?

.....

.....

9 • Pour quelles raisons le patron a-t-il accepté d'accorder une augmentation des salaires ?

.....

.....

10 • Était-il obligé de répercuter la hausse des salaires dans ses prix ? N'avait-il pas une autre possibilité ?

.....

.....

11 • Les économistes parlent souvent de « spirale inflationniste ». Que signifie cette expression ?

.....

.....

B. L'inflation par la demande

DOCUMENT 5 Il est frais mon poisson



GOSCINNY et UDERZO, *Le Domaine des dieux*, © Éditions Albert René.

12 • Dans la bande dessinée qui sont les demandeurs ? Qui est l'offreur ?

.....

13 • Comment le marchand de poissons a-t-il réagi à l'augmentation de la demande ?

.....

14 • Qu'appelle-t-on inflation par la demande ?

.....

.....

3. LES CONSÉQUENCES DE L'INFLATION SUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR

DOCUMENT 6 Inflation et commerce extérieur

Pays A
(Taux d'inflation : 0 %)

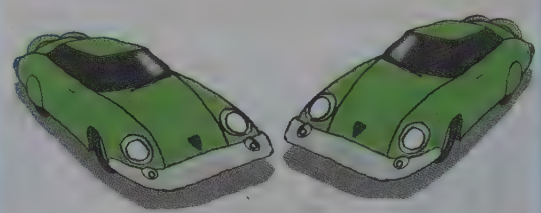
1er janvier — 31 décembre



21 000 €

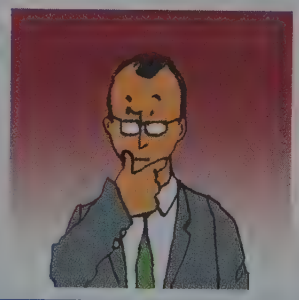
Pays B
(Taux d'inflation : 15 %)

1er janvier — 31 décembre



20 000 €

Pays C



15 • Quel sera le prix de l'automobile au 31 décembre dans le pays A, dans le pays B ?

.....

.....

16 • Dans quel pays (A ou B) l'acheteur du pays C a-t-il intérêt à acheter son automobile le 1er janvier ? le 31 décembre ?

.....

17 • Quelle est la conséquence de l'inflation sur le commerce extérieur d'un pays ?

.....

.....

LA DÉSINFLATION

Depuis les années 80, on assiste à un phénomène de désinflation, c'est-à-dire à un ralentissement de la hausse des prix. Les prix continuent à augmenter, mais moins vite qu'auparavant.

L'INFLATION

Définition et mesure

Pour qu'il y ait inflation, il faut :
- une hausse des prix
- que cette hausse soit
- que cette hausse soit

C'est l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) qui publie chaque mois l'
.....

Explications de l'inflation

L'inflation par
- ↗ des salaires
- ↗ des prix des matières premières

} ⇒ ↗ prix

L'inflation par
Demande > offre
⇒ ↗ prix

Conséquences de l'inflation sur le commerce extérieur

L'inflation rend les produits d'un pays plus et donc moins compétitifs sur les marchés étrangers.

↘ des ⇒ déficit de la balance commerciale.

Vérifiez vos acquis

EXERCICE 1

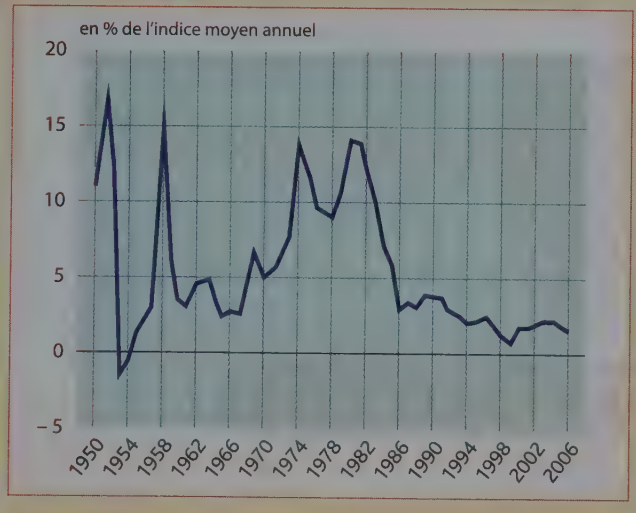
Indiquez, dans les situations suivantes, si l'on est en présence d'une inflation par les coûts ou par la demande.

	INFLATION PAR LES COÛTS	INFLATION PAR LA DEMANDE
Augmentation du prix du baril de pétrole.		
Augmentation du montant des crédits à la consommation accordés par les banques, permettant aux particuliers d'augmenter leurs achats.		
Augmentation des salaires de 6 %.		

EXERCICE 2 *Vrai ou faux ?*

	VRAI	FAUX
1. C'est l'INSEE qui publie chaque mois l'indice des prix à la consommation.	☐	☐
2. Lorsque les pays producteurs de pétrole se mettent d'accord pour augmenter leurs prix, la hausse des prix qui en résulte est une inflation par les coûts.	☐	☐
3. L'inflation en France en 2006 a été d'environ 2 %.	☐	☐
4. L'inflation favorise les exportations.	☐	☐
5. Un taux d'inflation de 0 % signifie que les prix ont été stables.	☐	☐

EXERCICE 3 *Variation annuelle de l'indice des prix à la consommation*



Source : INSEE.

Parmi les affirmations suivantes tirées de ce graphique, cochez celles qui sont exactes.

1. Sur l'axe des abscisses, sont indiqués les taux annuels d'inflation. ☐
2. En France, depuis 1980, les prix ont tendance à baisser. ☐
3. Entre 1950 et 2006, en France, les prix n'ont jamais baissé. ☐
4. En 2006, en France, les prix ont augmenté moins vite qu'en 1981. ☐

Utilisez Internet

Allez sur le site de l'INSEE : **www.insee.fr** → Les grands indicateurs → Conjoncture → Indicateurs de conjoncture → Indice des prix à la consommation.

- Recherchez quel a été le taux d'inflation :
 – au cours du dernier mois,
 – sur un an.

LE CHÔMAGE : DÉFINITION ET CARACTÉRISTIQUES

OBJECTIF/LIMITES
Définir le chômage.

1. DÉFINITION ET MESURE DU CHÔMAGE

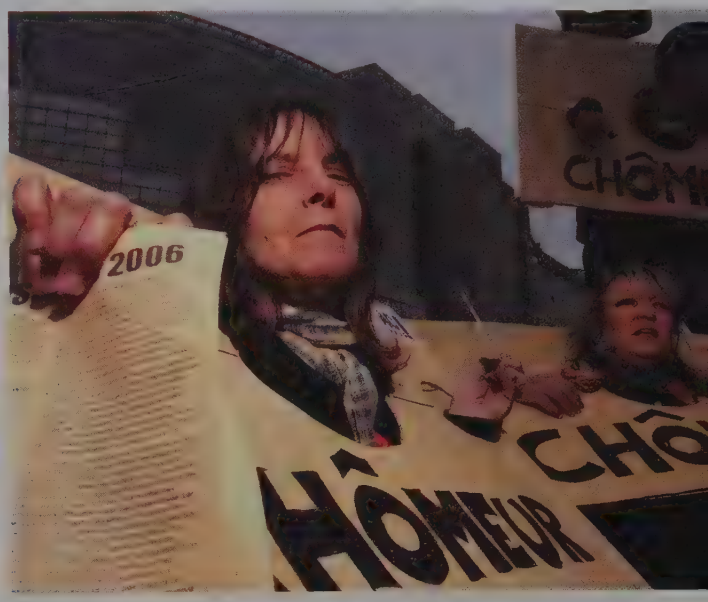
DOCUMENT 1 Qui est chômeur ? Combien y a-t-il de chômeurs ?

Est au chômage toute personne, en âge de travailler, qui peut et veut travailler, mais ne trouve pas d'emploi.

L'INSEE calcule régulièrement le nombre de chômeurs, le taux de chômage dans la population active (par sexe, par tranche d'âge, par catégorie socioprofessionnelle, etc.) à partir d'enquêtes effectuées par sondage.

Mais c'est le nombre de personnes inscrites comme demandeurs d'emploi à l'ANPE, ou demandes d'emploi en fin de mois (DEFM), publié chaque mois par l'ANPE, qui est le plus couramment utilisé pour suivre l'évolution du chômage.

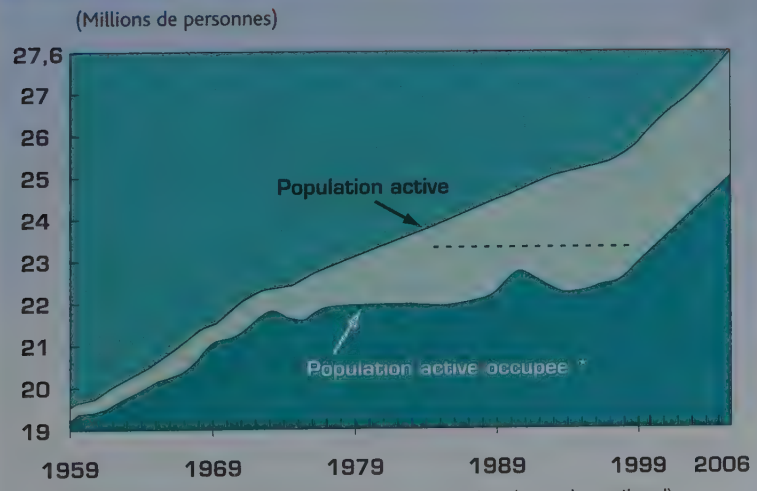
ANPE : Agence nationale pour l'emploi.
INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques.



Manifestation de chômeurs à Paris en octobre 2005.

1 • **Soulignez ou surlignez dans le document 1 la définition du chômeur.**

DOCUMENT 2 Emploi, chômage et population active (moyenne annuelle)



*y compris militaires du contingent (avant la suppression du service national) et apprentis.

2 • **Que représente la partie tramée en vert clair du graphique du document 2 ? Justifiez votre réponse. Inscrivez le mot manquant sur les pointillés.**

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

DOCUMENT 3 L'évolution du nombre de chômeurs en France

Dates	Nombre de chômeurs
1973	environ 300 000
Mars 1989	2 308 300
Mars 1997	3 152 000
Mars 2001	2 285 000
Moyenne 2003	2 682 000
Moyenne 2005	2 717 000
Moyenne 2006	2 414 000

INSEE, TEF 2007 et résultats de l'enquête emploi novembre 2007.

3 • **D'après les documents 2 et 3, comment a évolué le chômage en France de 1959 à 2006 ?**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2. LES CARACTÉRISTIQUES DU CHÔMAGE

A. Le profil du chômeur en France

DOCUMENT 4 Taux de chômage par sexe et par âge[1] (moyenne 2006)



Manifestation contre le chômage à Paris, le 6 décembre 2005.

Tranches d'âge	Hommes (%)	Femmes (%)	Ensemble %
Moins de 25 ans	20,8	23,9	22,2
25 à 49 ans	7,0	9,0	7,9
50 ans et plus	5,8	6,2	6,0
Total	8,1	9,6	8,8

1. Proportion de chômeurs par rapport à l'ensemble des actifs de la tranche d'âge.

Source : INSEE, Enquête emploi, novembre 2007.

4 • **D'après le document 4, quelles sont les catégories de la population active les plus touchées par le chômage ?**

.....

.....

5 • **Recherchez les raisons de cette situation.**

.....

.....

.....

.....

.....

B. Chômage et niveau de qualification



DOCUMENT 5 Le chômage par catégorie socioprofessionnelle (moyenne 2005)

Catégorie socioprofessionnelle	Taux de chômage[1] (%)	
	Femmes	Hommes
Cadres	4,0	4,1
Professions intermédiaires	5,1	4,5
Employés	9,4	8,6
Ouvriers	17,3	10,2
Ensemble	9,6	8,1

1. Proportion de chômeurs par rapport à l'ensemble des actifs de la catégorie.

Source : INSEE, Enquête emploi, novembre 2007.

6 • **D'après le document 5, quelle relation peut-on établir entre taux de chômage et catégorie socio-professionnelle ?**

.....

.....

.....

.....

DOCUMENT 6 Taux de chômage selon le diplôme (en %) (moyenne 2006)



Source : INSEE, Enquête emploi, novembre 2007.

7 • **D'après le document 6, peut-on affirmer que la possession d'un diplôme facilite l'accès à l'emploi ?**

.....

.....

.....

.....

C. La durée du chômage

DOCUMENT 7 Le chômage de longue durée

Ancienneté moyenne de chômage des demandeurs d'emploi (en mois)			
Janvier 1991	Mars 1995	Moyenne 2003	Moyenne 2006
13,9	14,7	15,5	14,3

% de personnes au chômage depuis un an ou plus par rapport au nombre de chômeurs			
Janvier 1990	Mars 1995	Moyenne 2003	Moyenne 2006
35,2	39,6	42,9	42,2

Tableaux de l'économie française, INSEE, 2007,
Enquête emploi, novembre 2007.

8 • **Quelle évolution peut-on constater d'après le document 7 ? Qu'en concluez-vous ?**

.....

.....

.....

.....

.....



L'augmentation du chômage alimente la grogne sociale.

Utilisez Internet

• Vous rechercherez les derniers chiffres disponibles sur le chômage et décrirez brièvement ses évolutions les plus récentes. Vous pouvez, pour cela, consulter les données fournies par les deux sites suivants :

www.insee.fr → La France en faits et chiffres → Travail-Emploi → Chômage (tableaux)
www.travail.gouv.fr → Études/Recherche, Statistiques → Statistiques → Chômage

LE CHÔMAGE : DÉFINITION ET CARACTÉRISTIQUES

Définition et mesure du chômage

- Chômeur : toute personne, en âge de travailler, qui peut et qui veut , mais qui ne trouve pas
- d'emploi en fin de mois (DEFM) : chiffre le plus couramment utilisé pour suivre l'évolution du chômage.

Le nombre de chômeurs

- A fortement en France de 1970 à 1996.
- Puis a diminué de manière importante de 1997 à 2001, avant de connaître une de 2001 à 2005, puis de baisser à partir de 2006.

Caractéristiques du chômage

Profil du chômeur

Les deux catégories de la population active les plus touchées par le chômage sont :

-
-

Chômage et niveau de qualification

Le taux de chômage varie selon :

- la (ouvriers, employés, cadres)
- le niveau des possédés.

↓

Le taux de chômage diminue quand le niveau de des salariés augmente.

Durée du chômage

Le chômage de longue durée a fortement augmenté de 1975 à 2003, puis

↓

Indicateur d'une aggravation, puis d'une de la situation sur le marché du

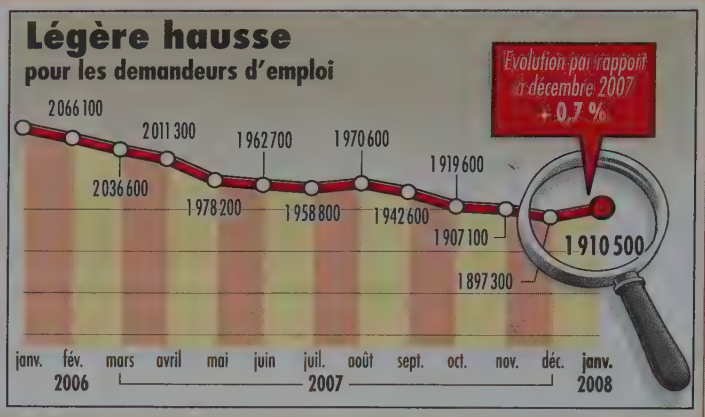
Vérifiez vos acquis

EXERCICE 1 *L'évolution du chômage*

13 200 chômeurs en plus en janvier

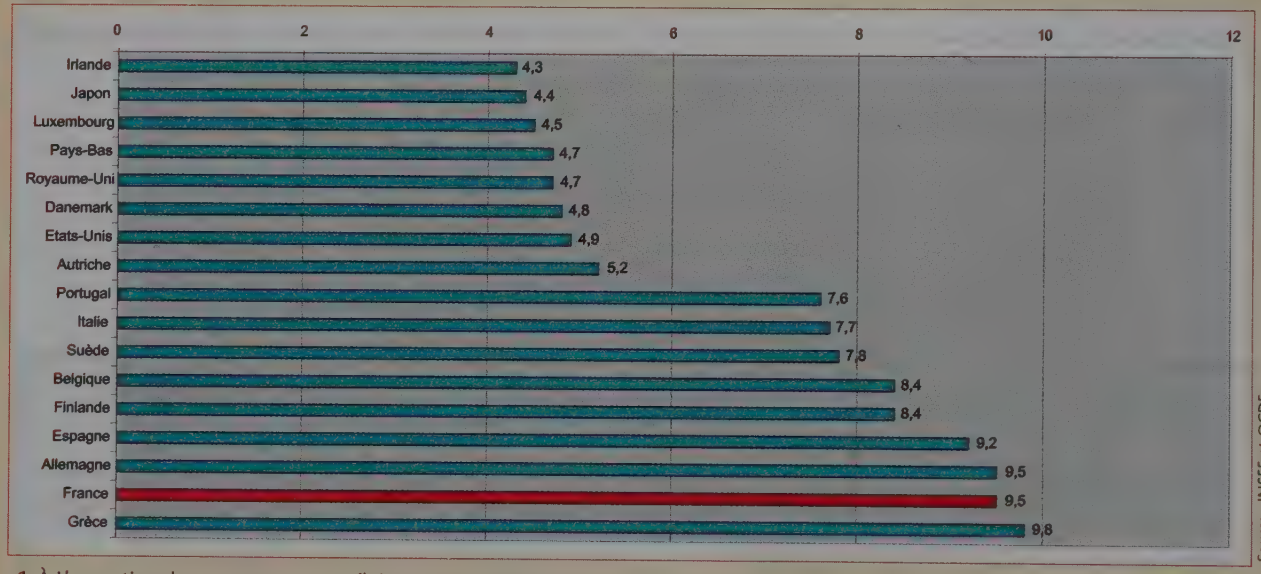
Le nombre de chômeurs a augmenté de 0,7 % en janvier. Soit 13 200 demandeurs d'emploi en plus. Selon les chiffres publiés hier soir par l'ANPE, il y avait donc, fin janvier, 1 910 500 personnes inscrites à l'ANPE alors qu'elles étaient 1 897 300 danc cette situation un mois plus tôt.

Aujourd'hui/Le Parisien, 29 février 2008.



1. Comment le chômage a-t-il évolué en France de janvier 2006 à février 2008 ? Quelle avait été l'évolution antérieure du chômage en France ?
2. Globalement, peut-on considérer que la situation de l'emploi est satisfaisante en France, en ce début de XXI[e] siècle ? Pourquoi ?

EXERCICE 2 *La France à la traîne*



Source : INSEE et OCDE

1. À L'exception des nouveaux pays adhérents au 1er mai 2004 et au 1er janvier 2007.

Comparaison des taux de chômage dans les pays de l'Union européenne[1], aux États-Unis et au Japon (en décembre 2005), en % de la population active) :

1. Comment ont été calculés ces taux de chômage ?
2. Tous les pays cités sont-ils aussi durement frappés par le fléau du chômage ? Comment se situe la France parmi ces pays ?

EXERCICE 3 *Vrai ou faux ?*

	VRAI	FAUX
1. Ce sont les ouvriers et les employés qui, parmi les catégories socioprofessionnelles, sont les moins frappés par le chômage.	☐	☐
2. Le chômage de longue durée a diminué de 1975 à 2006.	☐	☐
3. C'est parmi les hommes âgés de 25 à 49 ans qu'il y a le moins de chômeurs en France.	☐	☐
4. La catégorie socioprofessionnelle la moins touchée par le chômage est celle des employés.	☐	☐

LES CAUSES DU CHÔMAGE

OBJECTIF/LIMITES
Reconnaître les principales causes du chômage et en apprécier l'importance relative.

1. LES CAUSES ÉCONOMIQUES DU CHÔMAGE

A. Les délocalisations d'entreprises

DOCUMENT 1 Après l'industrie, les services et les technologies de pointe...

Le phénomène des délocalisations est en pleine croissance. Pas une semaine sans qu'une société annonce son départ pour l'étranger. Des régions dévastées, des pans entiers de l'économie mis à terre, un chômage qui frôle les 10 % ... Comment nier qu'il y a péril en la demeure ? L'industrie traditionnelle aura été la première victime : 1,5 million d'emplois supprimés en à peine vingt ans. Le textile, pour ne citer qu'un exemple, a vu ses effectifs fondre de 50 %. Et dans la foulée, la liste des régions sinistrées s'allonge : Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Moselle, Lorraine, et même le Centre, jusque-là épargné, sentent le vent du boulet... L'hémorragie devrait se poursuivre : « *Sur les 120 000 salariés de l'électronique, seuls 60 000 devraient toujours être en poste en 2009* », souligne Bernard Devert, de la CGT-industries.

Plus inquiétant, c'est au tour des services d'être touchés. Les centres d'appels et les entreprises informatiques quittent massivement l'Hexagone, bientôt imités par les centres de recherche, les experts comptables, l'industrie du dessin animé... Avec des dizaines de milliers de disparitions d'emplois. Alléchées par des coûts de production inférieurs de 30 à 50 % et des impôts réduits, ces entreprises n'ont plus de complexe à s'expatrier. Des noms ? Alcatel, STMicro-electronics, Teleperformance, Cegetel... Même les PME s'y mettent : un petit patron sur six avoue y penser.

Aujourd'hui/Le Parisien, 30 avril 2004.



Sur le plateau de ce centre d'appels situé au cœur de la capitale marocaine, les TC (téléconseillers) répondent aux abonnés d'Orange, bien souvent aux prises avec leur Livebox. Avec un salaire de base de 3 800 dirhams par mois (342 euros), soit environ deux fois le SMIC marocain, ces salariés sont très motivés.

Aujourd'hui en France/Le Parisien, 27 novembre 2006.

1 ● **Expliquez en quoi consiste une « délocalisation d'entreprise ».**

.....

.....

2 ● **Quelles sont les conséquences des délocalisations sur l'emploi :**

– dans les pays développés, comme la France :

– dans les pays en développement :

3 ● **Quel intérêt ont les entreprises des pays industrialisés à délocaliser leur production dans les pays en développement ?**

.....

.....

4 • **Les emplois industriels sont-ils aujourd'hui les seuls menacés par les délocalisations ? Pourquoi ?**

.....

.....

DOCUMENT 2 Les délocalisations accusées à tort ?

Si les délocalisations industrielles vers les pays émergents sont au cœur des préoccupations des Français, quelle est leur ampleur réelle ? Une étude publiée mercredi 1er juin par deux chercheurs de l'Insee, Patrick Aubert et Patrick Sillard, intitulée *« Délocalisations et réductions d'effectifs dans l'industrie française »*, fait le point pour la France de 1995 à 2001. Les résultats tendent à confirmer ceux d'autres enquêtes, menées par la Commission européenne à l'échelle de l'Union : les délocalisations ne sont à l'origine que d'un très petit nombre de pertes d'emplois.

Ainsi, 95 000 emplois industriels auraient été supprimés en France et délocalisés à l'étranger entre 1995 et 2001, soit en moyenne 13 500 par an. (...)

Autrement dit, les délocalisations vers les nations émergentes expliqueraient seulement moins de 2 % des suppressions d'emplois industriels. Parmi les pays émergents[1], la Chine est le premier destinataire des délocalisations, devant le Brésil, le Maroc, la Tunisie, la République tchèque, l'Inde et la Pologne.

P.-A. DELHOMMAIS, *Le Monde*, 4 juin 2005.

1. Pays émergents : pays en développement.

5 • **Les conséquences négatives des délocalisations sur l'emploi dans les industries traditionnelles des pays industrialisés (textile-habillement, chaussure, horlogerie, etc.) sont évidentes. Mais globalement vous paraît-il possible d'accuser les délocalisations d'être, jusqu'à présent, une cause essentielle du chômage en France ? Pourquoi ?**

.....

.....

.....

.....

.....



6 • **Quel est l'intérêt des délocalisations pour les pays en développement ? Cet aspect du problème vous semble-t-il important ? Pourquoi ?**

.....

.....

.....

.....

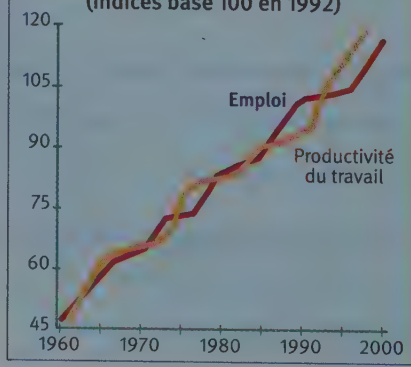
B. Le progrès technique et l'évolution de la productivité

DOCUMENT 3 « Le progrès technique tue l'emploi »

Le progrès technique génère beaucoup plus d'emplois qu'il n'en détruit. Dans les premiers temps, les chocs technologiques détruisent des postes. Les robots, par exemple, ont largement pris la place des ouvriers dans les usines. Les effectifs de Peugeot et Renault sont ainsi passés de 500 000 à 300 000 entre 1980 et aujourd'hui. L'apparition du traitement de texte et de l'ordinateur individuel a coûté leur job à nombre de secrétaires.

[...] Mais ce « chômage technologique » n'est que temporaire, car, dans un deuxième temps, le progrès technique crée des emplois. Plus productives, les entreprises peuvent dégager davantage de profits, lesquels serviront à financer de nouveaux

Productivité et emploi aux États-Unis (indices base 100 en 1992)



En augmentant grâce à la technique, la productivité du travail fait croître profits et revenus. La richesse ainsi créée suscite de nouveaux emplois.

investissements qui amélioreront leur compétitivité et leur permettront de fabriquer des produits moins chers. [...]

« La décision de Ford, General Motors et Daimler-Chrysler de créer un site Web commun pour gérer leurs achats pourrait réduire le coût de chaque voiture de 2 000 à 3 000 dollars d'ici trois à dix ans », estime Steve Girsky, analyste chez Morgan Stanley Dean Witter à New York. D'où un gain de pouvoir d'achat qui sera utilisé par les consommateurs pour satisfaire de nouveaux besoins, qui engendreront à leur tour des emplois, notamment dans les services. [...]

Les nouvelles technologies sont à elles seules à l'origine de plus de la moitié des nouveaux postes créés outre-Atlantique au cours des dernières années, et ont engendré une dynamique qui a éradiqué le chômage... dans le pays du monde le plus en pointe en matière de progrès technique.

Emmanuel LECHYPRE, *L'Expansion*, n° 624, 22 juin 2000.

7 • **Ce texte comporte deux parties. Repérez-les. Pour cela, recherchez le mot de liaison entre ces deux parties. Quelle est l'idée essentielle exprimée dans chacune de ces parties ?**

.....

.....

.....

8 • **Pour quelles raisons le progrès technique est-il fréquemment accusé de « tuer l'emploi » ?**

.....

.....

9 • **Quelle conclusion pouvez-vous tirer de l'étude du graphique sur l'évolution de la productivité et de l'emploi aux États-Unis de 1960 à 2000 ?**

.....

.....

C. La crise économique et le ralentissement de la croissance

DOCUMENT 4 Évolution de la croissance et du chômage

Données en pourcentages	1960-1973	1974-1979	1980-1983	1984-1986	1988-1990	1991	1993	1998	2000	2001	2003	2006
Taux de croissance (moyenne annuelle)	5,6	3,1	0,9	1,3	3,5	0,6	– 0,8	3,2	3,8	2,1	0,8	2,0
Taux de chômage	2,0	4,5	7,8	10,0	9,0	9,3	11,5	11,7	10,0	8,8	9,7	8,8

TAUX DE CROISSANCE : Pourcentage d'augmentation de la production d'un pays au cours d'une année.

TAUX DE CHÔMAGE : Pourcentage de la population active à la recherche d'un emploi.

10 • **Le document 4 montre-t-il l'existence d'une relation entre le ralentissement de la croissance depuis le début de la crise économique (1973) et le chômage ? Justifiez votre réponse.**

.....

.....

.....

11 • **Le ralentissement de la croissance économique est une explication essentielle de l'augmentation du chômage. Pour expliciter ce mécanisme, vous compléterez, par des flèches (↗ ou ↘), le schéma ci-dessous.**

Ralentissement de la croissance économique → de la demande aux entreprises → de la production des entreprises → du niveau de l'emploi → du chômage

2. LES CAUSES DÉMOGRAPHIQUES DU CHÔMAGE

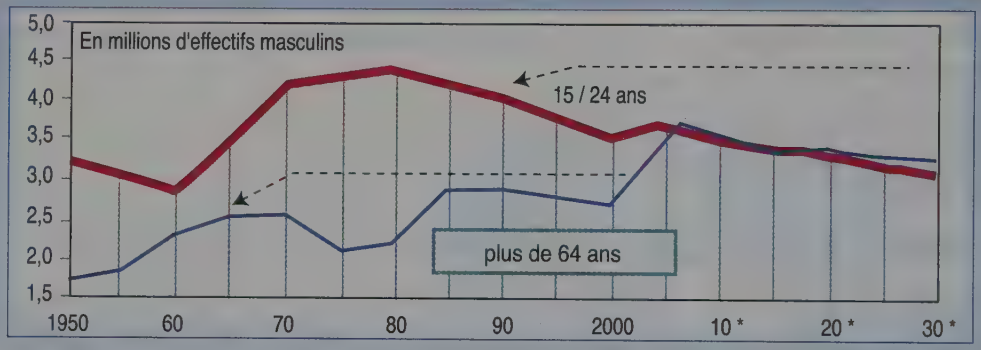
DOCUMENT 5 Croissance de la population active



Depuis 1975, la France se trouve dans une situation démographique particulière ; les départs en retraite (qui correspondent le plus souvent aux naissances des années « creuses », 1930 à 1936) sont peu nombreux, tandis que les jeunes affluent en masse sur le marché de l'emploi (*baby boom* d'après-guerre). Par ailleurs, les femmes sont de plus en plus nombreuses à désirer ou à pouvoir occuper un emploi. Il résulte de ces deux phénomènes une croissance importante de la population active, qui contraste avec la stagnation des vingt-cinq années antérieures. Il nous faut donc créer près de 150 000 emplois supplémentaires chaque année. Cette situation devrait durer jusqu'en l'an 2005, quoiqu'en s'atténuant. Cette évolution joue un rôle dans la montée du chômage. Mais il ne faut pas pour autant la majorer : d'autres pays connaissent une évolution démographique différente qui ne les empêche pas d'être confrontés à un problème de chômage analogue. Facteur aggravant, sans doute, mais non facteur causal.

DENIS CLERC, *Déchiffrer l'économie*, Syros 2001.

DOCUMENT 6 Croisement des courbes d'arrivée et de départ du marché du travail



* Prévisions.

Source : *Commissariat au Plan.*

12 • **Indiquez, sur le document 6, la courbe d'arrivée et la courbe de sortie du marché du travail.**

13 • **Pourquoi l'évolution démographique a-t-elle été un « facteur aggravant » du chômage en France depuis 1975 ?**

.....

14 • **Pour quelle raison cette situation devrait-elle « s'améliorer » à partir de 2006 ?**

.....

15 • **Quel autre problème risque de poser cette évolution démographique dans les années à venir ?**

.....

Utilisez Internet

Vous rechercherez sur le site **(www.insee.fr)** le taux de croissance et le taux de chômage des années les plus récentes et vous vérifierez s'il existe toujours une relation entre ces deux données.

Pour cela, à partir de la page d'accueil de ce site, sélectionnez :

→ Les grands indicateurs → Conjoncture → Indicateurs de conjoncture
→ Chômage et emploi (taux de chômage) → Comptes nationaux trimestriels (taux de croissance).

LE CHÔMAGE : CAUSES

CAUSES

LES DÉLOCALISATIONS

– d'emplois dans les entreprises des pays industrialisés où les coûts sont élevés.

– MAIS, les délocalisations ne sont, *jusqu'à présent*, qu'à l'origine d'un très petit nombre de perte dans les pays développés où se sont créés, en contrepartie, de nombreux plus qualifiés.

LES PROGRÈS TECHNIQUE ET L'ÉVOLUTION DE LA PRODUCTIVITÉ

À court terme, le progrès technique des emplois (chômage technologique).

À long terme, le crée davantage qu'il n'en supprime.

LA CRISE ÉCONOMIQUE ET LE RALENTISSEMENT DE LA

– licenciements économiques.

– cause essentielle d'augmentation du

CAUSES DÉMOGRAPHIQUES

L'ÉVOLUTION

En France, *baby boom* des années 1945-1965

– de la population active jusqu'en 2005.

– aggravation du

LE DÉVELOPPEMENT DU TRAVAIL FÉMININ

La diminution du nombre des naissances, la simplification des tâches ménagères (lave-linge, aspirateur…), la recherche d'un second salaire permettant d'accroître la consommation sont les principaux facteurs qui ont conduit de plus en plus de femmes à rechercher un emploi depuis le début des années 1970. Le taux d'activité des femmes est passé de 53,3 % en 1975 à 64,8 % en 2006. Il y a là une cause réelle d'augmentation du chômage, mais qui doit être considérée comme un progrès dans notre société (amélioration de l'égalité hommes-femmes).

Vérifiez vos acquis

EXERCICE 1 *Entre 1995 et 2005, les effectifs dans l'industrie textile, en France sont passés de 136 600 salariés à 81 920.*

... Trois cents emplois chez Well, 450 chez Dim, 180 chez Aubade. La lingerie française n'est décidément pas à la fête, et elle décide de délocaliser sa production pour tenter de rester compétitive. Ainsi, Well veut implanter la fabrication en Asie, en Turquie et en Italie. Aubade a choisi la Tunisie pour y établir ses activités d'assemblage. *« Nous ne pouvons plus nous battre, nous ne sommes plus compétitifs »*, confiait début octobre Daniel Carrière, directeur industriel d'Aubade : *« Plus de la moitié des sous-vêtements vendus en France sont aujourd'hui chinois »*. Depuis la levée, le 1er janvier 2005, des quotas d'importation de textile chinois dans l'Union européenne, les ventes de sous-vêtements chinois ont bondi de 40,6 %, selon le cabinet Precepta. Résultat, les prix chutent de 6 % en 2006 pour les slips et culottes, de 3 % pour les soutiens-gorge, selon l'Institut français de la mode (IFM). Une situation intenable pour les entreprises. Chez Well par exemple, la baisse des prix de vente a amputé le chiffre d'affaires de près de 40 % en cinq ans, assure la direction.

Métro, 11 décembre 2006.

1. Quelle cause du chômage apparaît dans ce document ?
2. S'agit-il là d'une cause importante de la montée du chômage en France et dans les pays développés, jusqu'à présent ? Pourquoi ?

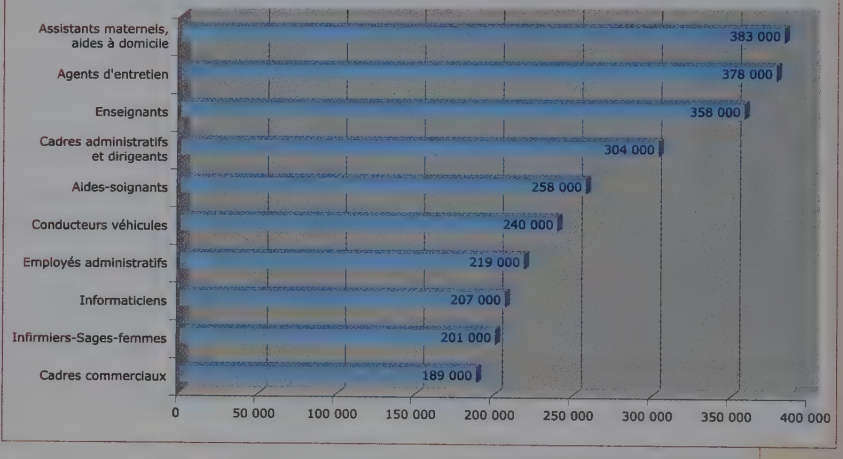
EXERCICE 2 *Du baby-boom au papy-boom*

Ce n'est pas nouveau : l'arrivée en fin de carrière des générations nées après guerre devrait profondément modifier le marché du travail dans les dix ans à venir. La nouveauté : ces transformations ne seront pas aussi spectaculaires que ce que l'on peut croire.

Pas de pénurie générale

Il n'y aura pas de pénurie générale de main-d'œuvre, mais des difficultés de recrutement pour certains métiers et dans certains bassins d'emploi, principalement dans les zones métropolitaines à très forte croissance et les zones résidentielles qui ne sauront pas attirer et retenir la main-d'œuvre. Pour autant, les besoins chiffrés des quelques secteurs identifiés sont spectaculaires. Ainsi, le bâtiment et les travaux publics auront à pourvoir, d'ici à 2015, 259 000 postes.

Les postes à pourvoir d'ici à 2015



Céline LACOURCELLE, *Entreprise et Carrières*, n° 839, 9 au 15 janvier 2007.

1. Quelle cause du chômage, réelle jusqu'en 2005, apparaît dans ce document. Pour quelles raisons, cette cause du chômage a-t-elle disparu depuis 2006 ?
2. Selon ce document, à quelle nouvelle difficulté risque de se heurter le marché du travail dans les années à venir ? Comment pouvez-vous expliquer ces difficultés ?

EXERCICE 3 *Vrai ou faux ?*

	VRAI	FAUX
1. À court terme, le progrès technique entraîne des suppressions d'emploi.	☐	☐
2. Les délocalisations d'entreprises vers les pays à bas coût de main-d'œuvre sont la cause principale du chômage dans les pays développés.	☐	☐
3. L'évolution démographique continue actuellement à provoquer une augmentation du chômage.	☐	☐
4. L'accélération de la croissance économique permet de créer des emplois.	☐	☐

LE BUDGET DE L'ÉTAT

OBJECTIF/LIMITES
Caractériser les principales recettes et les principales dépenses du budget de l'État.

1. L'ADOPTION DU BUDGET DE L'ÉTAT (OU LOI DE FINANCES)

Budget : Ensemble des comptes qui décrivent pour une période donnée les recettes (ou ressources) et les dépenses.

DOCUMENT 1 Le vote de la loi de finances

Le budget de l'État décrit l'utilisation des impôts nationaux. À l'automne, le Parlement discute et vote le projet de loi de finances proposé par le Gouvernement. La loi de finances comprend d'une part les impôts nouveaux ou aménagement d'impôts existants, d'autre part la liste complète des crédits que chaque ministre est autorisé à dépenser. De nombreux ménages ont pratiqué et connaissent le « système des enveloppes ». En début de mois, on répartit son salaire entre plusieurs enveloppes : nourriture, sorties, habillement, etc. Lorsqu'une enveloppe est vide avant la fin du mois, on s'efforce de reporter la dépense au mois suivant pour tenir son budget. Le Parlement procède exactement de la même manière : il attribue des enveloppes aux différents ministres.

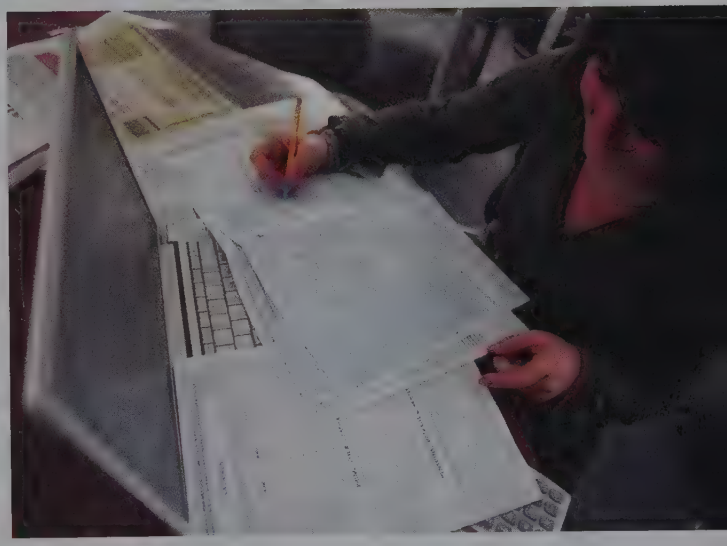
D'après M. Didier, *Économie : les règles du jeu*, Economica.

1 • **Qui prépare le budget de l'État ?**

.....

2 • **Qui a le pouvoir d'adopter le budget de l'État (vote de la loi de finances) ?**

.....



Chaque année, les contribuables doivent faire leur déclaration d'impôt sur le revenu.

2. LES RECETTES DU BUDGET DE L'ÉTAT

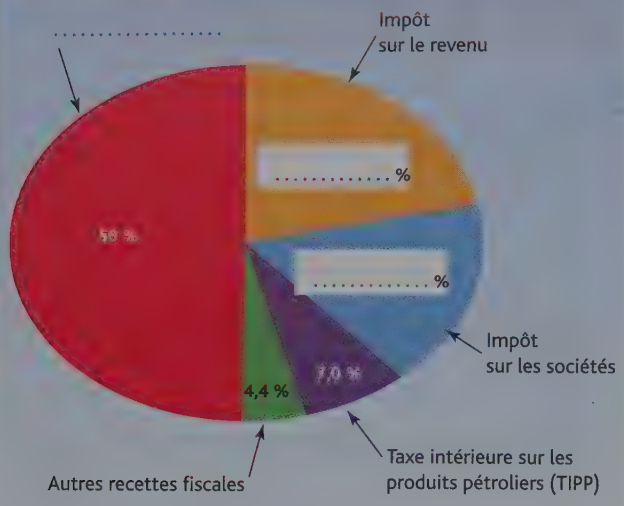
DOCUMENT 2 Évaluation des recettes fiscales du budget 2007 (en milliards d'euros)

I. Impôts directs	
Impôt sur le revenu (IRPP)	57,1
Impôt sur les sociétés (IS)	46,1
II. Impôts indirects	
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	133,5
Taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP)	18,8
III. Autres recettes fiscales	
Impôt de solidarité sur les fortunes (ISF)	11,7
Total général	267,2
Prélèvements au profit des collectivités locales	– 41,6
Total des recettes fiscales	*225,6*

Impôts directs : Ils sont versés directement par le contribuable au Trésor public.
Exemple : impôt sur le revenu.

Impôts indirects : Ils sont versés par le contribuable à l'occasion d'une opération commerciale ou juridique, puis reversés à l'État par l'intermédiaire (commerçant, notaire…) qui les a perçus.
Exemple : TVA, droits d'enregistrement.

DOCUMENT 3 Les recettes fiscales du budget général de l'État en 2007 (en pourcentage)



3 • **Complétez le document 3, d'après les données fournies dans le document 2 (faites les calculs à partir du total général : 267,2 milliards).**

4 • **Quel est l'impôt qui rapporte le plus à l'État ? Est-ce celui que les contribuables versent avec le plus de « douleur » (documents 2 et 3) ? Justifiez votre réponse.**

.....

.....

.....

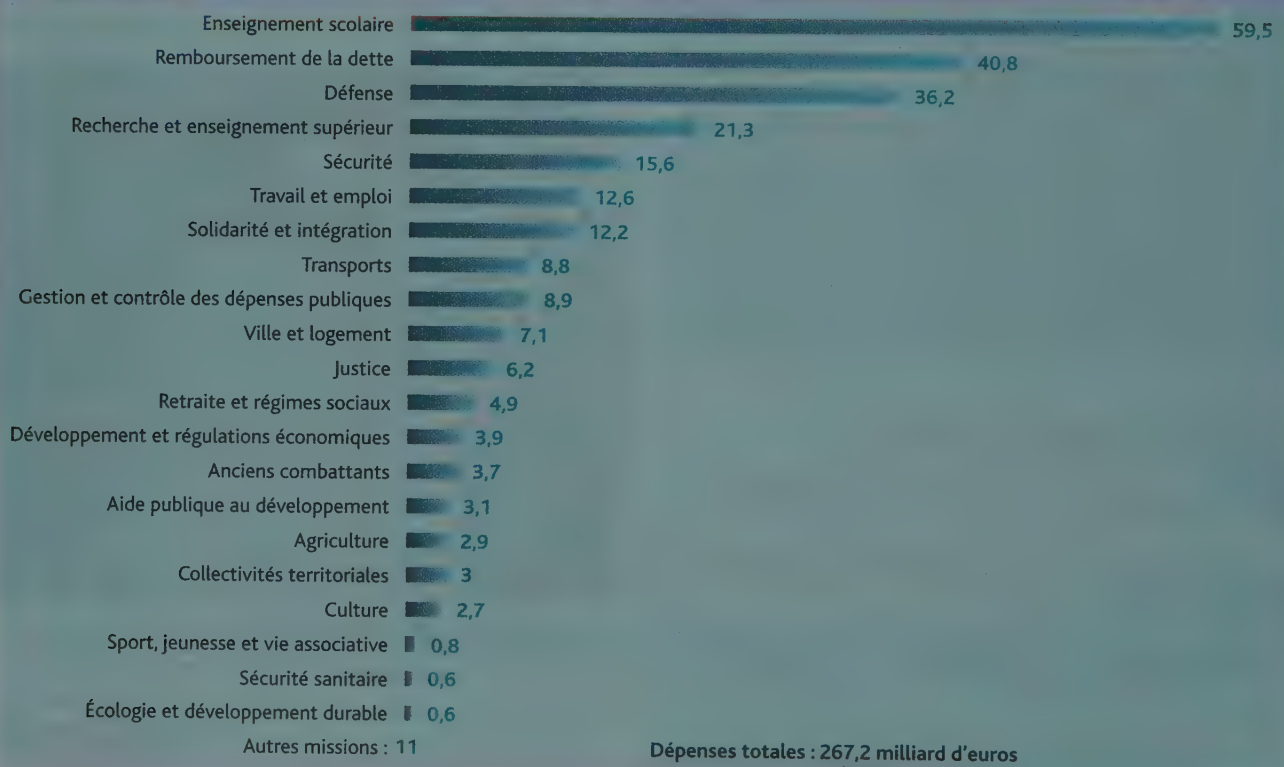
.....

.....

.....

3. LES DÉPENSES DU BUDGET DE L'ÉTAT

DOCUMENT 4 Les dépenses du budget 2007 (en milliards d'euros)



Des postes pour la justice. Ce ministère affiche la plus belle hausse de crédits, avec plus 5,2 %. Cela permettra de créer 1 548 emplois supplémentaires.

L'éducation se dépeuple. Moins 7 103 postes. C'est le solde net des 8 700 suppressions de postes dans le secondaire et des près de 2 000 créations dans l'enseignement supérieur et la recherche. Les crédits pour les treize millions d'élèves de la maternelle à la terminale (22 % du budget de l'État) stagnent à 59,5 milliards.

Plus 1 % pour la sécurité. Le budget du ministère de l'Intérieur représente désormais 5,85 % de celui de l'État. Les priorités sont la lutte « contre les violences aux personnes, les violences urbaines, l'immigration clandestine ».

Ouest-France, 28 septembre 2006.

5 ● **Indiquez pour les affirmations suivantes tirées du document 4, si elles sont vraies ou fausses.**

	VRAI	FAUX
a. C'est le ministère de l'Éducation nationale qui a le budget le plus important.		
b. L'enseignement scolaire représente environ 22 % du budget de l'État.		
c. Le budget des Anciens combattants est supérieur au budget de la Culture.		
d. C'est le budget de la Justice qui augmente le plus en pourcentage entre 2006 et 2007.		
e. Les crédits consacrés à l'Éducation ont augmenté entre 2006 et 2007.		

6 ● **Quelle est la part (%) des six premiers ministères dans le total des dépenses de l'État ?**

.....

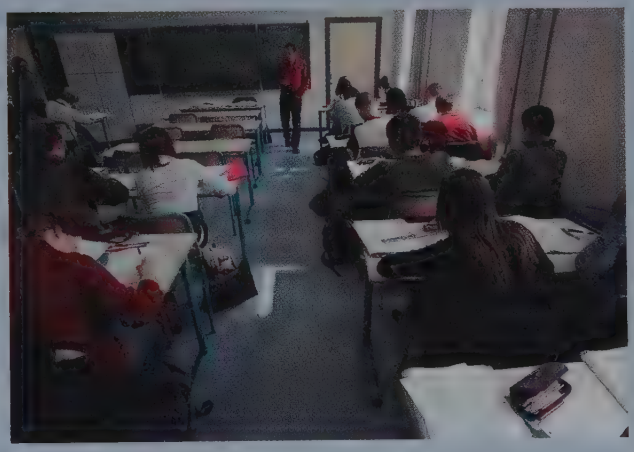
.....

DOCUMENT 5 Gagnants et perdants

a)



b)



c)



7 ● **Quelle est la part que l'État consacre à chacun des ministères évoqués dans les photographies ci-dessus (document 5) ?**

a.

b.

c.

8 ● **Comment ont évolué les dépenses de ces trois ministères entre 2006 et 2007 ?**

a.

b.

c.

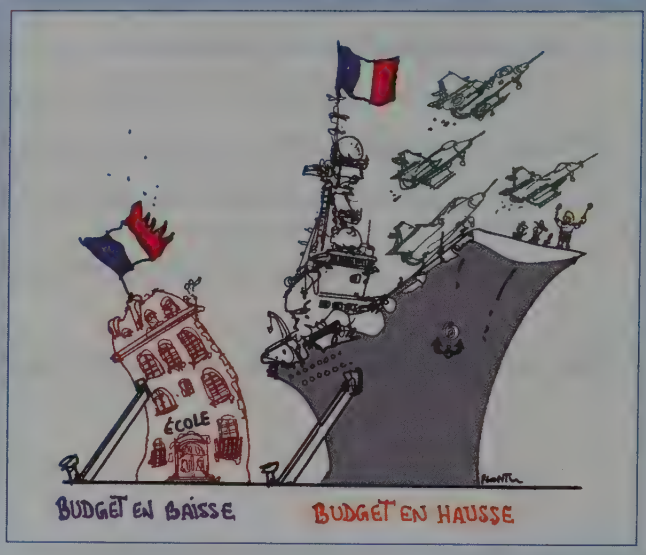
DOCUMENT 6 Comment satisfaire les besoins ?

L'intersyndicale des collèges et lycées a décidé jeudi 11 janvier au soir de préparer une journée de mobilisation « pouvant aller jusqu'à la grève » pour le début du mois de février afin de protester contre les 5 060 suppressions de postes annoncées pour la rentrée 2007.

Par ailleurs, la fédération syndicale unitaire (FSU, première fédération de l'éducation) appelle toujours à une manifestation nationale à Paris le 20 janvier pour dénoncer l'ensemble de la politique éducative du gouvernement.

Le ministère de l'Éducation nationale a confirmé jeudi la suppression de 5 060 postes dans les collèges et les lycées pour la rentrée 2007, tout en indiquant qu'il ne s'agit que « de la traduction concrète des mesures figurant dans la loi de finances pour 2007 ».

www.nouvelobs.com, 12/01/2007



9 • **Pour quelle raison les choix budgétaires sont-ils difficiles à faire pour un gouvernement ?**

.....

.....

.....

10 • **Le budget de l'État (document 4) est-il équilibré, déficitaire ou excédentaire ?**

.....

.....

.....

DÉFICIT ET DETTE

Il ne faut pas confondre **déficit** du **budget** et dette de l'État.

On parle de déficit du budget lorsque les dépenses de l'État sont supérieures aux recettes.

Pour combler ce déficit, l'État doit emprunter, donc s'endetter. La dette de l'État est donc constituée par l'ensemble de ces emprunts.

LE BUDGET DE L'ÉTAT

LE BUDGET DE L'ÉTAT (OU LOI DE FINANCES) EST POUR CHAQUE ANNÉE :

- préparé par
- voté par

LES DU BUDGET DE L'ÉTAT

IMPÔTS

- direct. *Exemples :*
 -
 -
- *Exemples :*
 -
 - TIPP

LES DU BUDGET DE L'ÉTAT

Les ministères les plus dépensiers sont :

-
-
-
-
-
- Travail et emploi
- Solidarité et intégration

SOLDE DU BUDGET

- Excédentaire
- Équilibre
- ou
 → emprunts de l'État

Vérifiez vos acquis

EXERCICE 1 *Le budget de l'État*

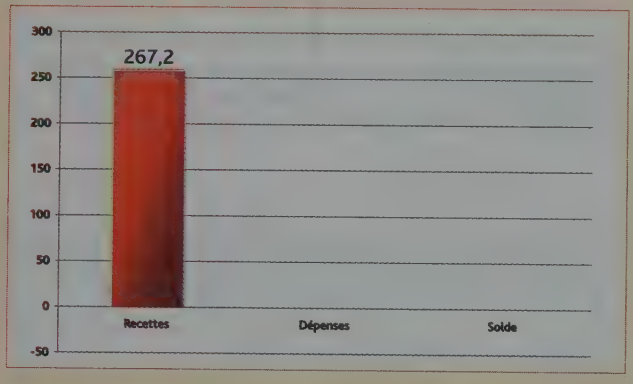
Le budget de l'État est un document qui décrit les et les de l'État pour une année civile. Il est voté chaque année par le: c'est la loi de finances. Un budget peut être équilibré, ou en excédent.

L'essentiel des recettes de l'État est constitué par les impôts. Les sont les impôts supportés directement par les personnes qui y sont assujetties.

Les sont les impôts sur les dépenses, qui s'incorporent dans le prix des biens et services consommés (exemple la).

- Complétez le texte ci-dessus avec les mots suivants :
 déficitaire – dépenses – impôts directs – impôts indirects – Parlement – recettes – TVA

EXERCICE 3 *Recettes, dépenses et solde du budget 2007*



1. Tracez sur le graphique ci-contre les barres représentant les dépenses et le solde du budget de l'État de 2007.
2. Citez deux types de mesure que peuvent prendre les pouvoirs publics pour améliorer la situation du budget.

EXERCICE 3 *Vrai ou faux ?*

	VRAI	FAUX
1. Le budget de l'État (loi de finances) est adopté par le gouvernement.	☐	☐
2. C'est l'impôt sur le revenu qui constitue la principale recette de l'État.	☐	☐
3. La TVA est un impôt sur les revenus des ménages.	☐	☐
4. C'est le ministère de l'Éducation nationale qui dispose des crédits les plus importants.	☐	☐
5. L'État consacre plus d'un quart de son budget à la Défense nationale.	☐	☐

Utilisez Internet

Allez sur le site **www.cyber-budget.fr**. prix à la consommation.

- Dans ce jeu, vous êtes amené(e) à remplacer le ministre du Budget et accomplir quatre missions :
 – la préparation du budget,
 – sa programmation,
 – son examen par le Parlement,
 – sa gestion.
- Pour trouver toutes les informations sur le budget de l'État : **www.finances.gouv.fr**.

Droit

Crédit photographique

p. 98 : Allard/Réa (d.) – p. 104 : Gaillard/Réa – p. 106 : Christophe L. p. 117 : Document Ministère de l'intérieur – p. 121 : Fedouach/AFP – p.122 : Bock/Corbis – p. 127 : Tips/Photononstop (g.), Simeone/Photononstop (d.) – p. 133 : De Oliveira/Expansion-Réa – p. 135 : Audras/Réa – p. 138 : Carisson/Etsa/Corbis – p. 145 : Sittler/Réa – p. 146 : Audras/Réa – p. 148 : Hanna/Réa – p. 152 : Aventurier/Gamma – p. 154 : Daniau/AFP – p. 157 : Jolibois/Photononstop – p. 158 : Speich/PQR/La Provence/Max PPP – p. 159 : Lanier/Réa – p. 160 : Ludovic/Réa.

LE DROIT ET SES SOURCES

OBJECTIFS/LIMITES
- *Identifier le rôle du droit.*
- *Reconnaître et hiérarchiser les principales sources de la règle de droit.*

1. QU'EST-CE QUE LE DROIT ?

DOCUMENT 1 Règles du jeu

Lorsqu'un joueur de football touche le ballon de la main, l'arbitre le sanctionne en sifflant un coup franc. Lorsqu'un coureur du tour de France s'accroche derrière une voiture ou une moto dans la montée d'un col, il est mis hors course par les commissaires.

Tous les sports ont ainsi leurs règles du jeu ; si chaque participant était libre de faire ce qu'il veut, il n'y aurait pas de compétition possible.

De la même manière, la vie en société est encadrée par de nombreuses règles qui limitent la liberté des individus. Il n'est pas possible de construire sa maison où l'on veut, il faut un permis de construire. Lorsque vous prenez votre voiture ou votre cyclomoteur, vous devez rouler à droite, vous arrêter au feu rouge. Pour se marier il faut avoir 18 ans.

Le droit n'est rien d'autre que l'ensemble des règles qui encadrent la vie des personnes en société. Lorsqu'un individu ne le respecte pas il est sanctionné, non pas par un arbitre, comme en sport, mais par les juges.



Dessin de Michel CAMBON, © Éd. de Milan.

1 • **Quelle est la définition du droit donnée dans ce texte ?**

Le droit est l'ensemble des règles qui encadrent la vie des personnes en société.

2 • **Citez trois règles de droit qui s'appliquent à vous, dans votre vie quotidienne (en dehors des règles citées dans le texte).**

le divorce, l'avortement, la prescription

3 • **Quelle est l'utilité des règles de droit ?**

L'utilité des règles de droit est que la liberté des individus est limité

4 • **Que se passe-t-il si un citoyen ne respecte pas une règle de droit ?**

si un citoyen ne respecte pas une règle de droit il est sanctionné par les juges

2. LES SOURCES DE LA RÈGLE DE DROIT

A. Les textes

DOCUMENT 2 La hiérarchie des textes juridiques

Les règles de droit n'ont pas toutes la même force juridique ; elles sont hiérarchisées.

Par ordre décroissant de force juridique, on trouve :

– la Constitution de 1958, qui définit les grands principes sur lesquels est fondée la République ainsi que les règles de fonctionnement des institutions de l'État ;
– les lois, qui sont votées par le Parlement (Assemblée nationale et Sénat) ;
– les décrets, qui sont signés soit par le président de la République, soit par le Premier ministre. Ils interviennent dans les matières qui ne relèvent pas de la loi ou pour apporter des précisions sur une loi (décret d'application) ;
– les arrêtés qui interviennent pour régler des détails de fonctionnement. Ils peuvent émaner :
 • des ministres (arrêtés ministériels),
 • des préfets (arrêtés préfectoraux),
 • des maires (arrêtés municipaux).

DOCUMENT 3 Exemples de textes juridiques

Cas n° 1

ARTICLE 2. – La langue de la République est le français.

L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge.

L'hymne national est « la Marseillaise ».

La devise de la République est : « Liberté, Égalité, Fraternité. »

Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.

Extrait de la Constitution de 1958.



Affiche pour le référendum de 1958.

Cas n° 2

Depuis le 1er février, date d'entrée en vigueur du décret antitabac, il est interdit de fumer dans tous les lieux couverts et fermés affectés à un usage collectif et dans les moyens de transport collectifs. Sont concernés les commerces, les administrations, les galeries marchandes, les gares, les aéroports, les salles de spectacle ou de sport. Dans les établissements destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement des mineurs, elle vise l'ensemble des lieux, qu'ils soient couverts ou non. Le 1er janvier 2008, les restaurants, cafés, bars-tabacs, casinos, discothèques et cercles de jeu, qui, jusqu'alors, échappaient à la réglementation antitabac, devront s'y soumettre...

D'après Dossier familial, décembre 2007.



Cas n° 3

Le Maire de la Ville de OIGNIES (Pas-de-Calais),

ARRÊTE :

Article 1er :

Il est strictement interdit, à toutes personnes, d'effectuer des actes de mendicité, de toute nature :

– à moins de vingt mètres des Établissements bancaires de la Commune de OIGNIES,

– sur et aux abords du marché hebdomadaire qui a lieu tous les mardis de 07 heures 00 à 14 heures 00 sur la Place de la IVe République ainsi que dans les rues Ferrer, Renan, 1er mai, Jaurès, Lamendin et avenue Darchicourt à OIGNIES.

Article 2 :

Les infractions au présent arrêté seront constatées, poursuivies et réprimées conformément aux lois en vigueur.

Fait à OIGNIES, le 19 mars 2007

Le Maire,
J.P. CORBISEZ



Dessin de Michel CAMBON,
© Éd. de Milan.

Cas n° 4

LOI n° 2007-1598 du 13 novembre 2007
relative à la lutte contre la corruption

L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article 1

– Est puni de dix ans d'emprisonnement et de 150 000 EUR d'amende le fait, par quiconque, de proposer, sans droit, à tout moment, directement ou indirectement, des offres, des promesses, des dons, des présents ou des avantages quelconques à une personne dépositaire de l'autorité publique.

Fait à Paris, le 13 novembre 2007.

Nicolas Sarkozy

Par le Président de la République :

Le Premier ministre,
François Fillon

La Garde des sceaux, ministre de la Justice,
Rachida Dati

5 • Après avoir lu les documents 2 et 3, classez par ordre hiérarchique les différents textes dans la première colonne du tableau ci-dessous. Complétez ensuite entièrement le tableau, conformément à l'exemple de la première ligne.

TEXTES	CAS N°	QUI EST À L'ORIGINE DE CE TEXTE ?	CONTENU DES TEXTES
Constitution	1	Peuple (référendum)	Langue, emblème national, hymne national, devise et principe de la République

B. Les autres sources du droit

DOCUMENT 4 Jurisprudence

... Le rôle des tribunaux est de dire le droit, en tenant compte à la fois des textes qui s'appliquent et des circonstances.

[...]

Le droit ne prévoyant pas toutes les situations, les lois et règlements sont constamment complétés par la **jurisprudence**, c'est-à-dire par les décisions des tribunaux qui se succèdent, au fil du temps, dans le domaine concerné.

D'après J.-L. Cospérec, *Guide du citoyen*, Éditions Roudil.



Dessin de Michel Cambon, © Éd. de Milan.

6 • **Quelle est la définition de la jurisprudence donnée par le document 4 ?**

.....

.....

.....

7 • **En quoi la jurisprudence peut-elle être source de droit ?**

.....

.....

.....

DOCUMENT 5 Usages locaux

Tout arbre, arbrisseau ou arbuste d'une hauteur supérieure à deux mètres doit se situer obligatoirement à plus de deux mètres de la ligne séparatrice de votre propriété et de celle de votre voisin. En revanche, si ces mêmes plantations font moins de deux mètres de haut, ils peuvent être plantés jusqu'à une distance de 0,5 mètre. Donc, quand l'arbre pousse, il faut le tailler ! Si votre voisin ne respecte pas ces règles simples, vous pouvez demander à ce que ses arbres soient arrachés...

La loi a cependant prévu la possibilité de se référer également aux usages locaux. Ceci est fort heureux dans la mesure où, par exemple à Paris, les jardins sont petits du fait du manque d'espace, et si le Code civil devait y être appliqué strictement, il n'existerait plus aucun arbre.

Utile.



8 • **Que prévoit la loi en matière de plantations ? Cette loi s'applique-t-elle en région parisienne ? Quelle est la source de droit qui s'applique ?**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

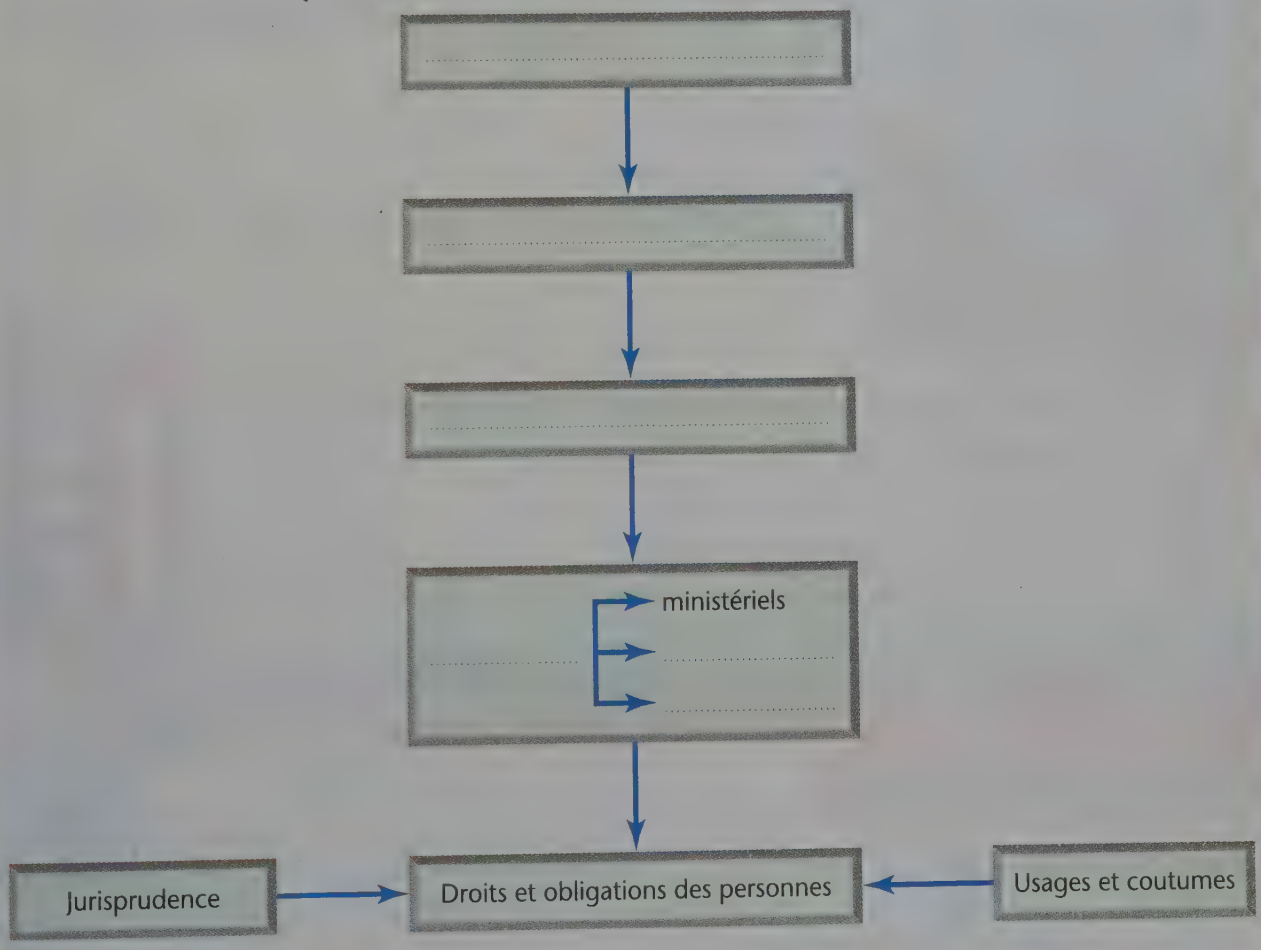
.....

LE DROIT ET SES SOURCES

QU'EST-CE QUE LE DROIT ?

Le droit est l'ensemble des règles qui encadrent les activités des personnes et des groupes dans une société. La règle de droit est Ceux qui ne respectent pas le droit sont sanctionnés.

LES SOURCES DE LA RÈGLE DE DROIT



Vérifiez vos acquis

EXERCICE 1 *Qu'est-ce que le droit ?*

Chien belge d'origine française

Parce qu'une animalerie de Schiltigheim, en Alsace, affirmait que tous ses chiens étaient d'origine française, une Strasbourgeoise achète un yorkshire d'un an. Très vite, la petite chienne tousse. Chez le vétérinaire, des radios détectent une puce électronique introduite sous la peau, un procédé d'identification utilisé en Belgique. Apparemment, il y a eu tromperie sur l'origine du chien. Le magasin l'a admis : *« Chaque mois, sur 20 chiots vendus, 12 à 16 viennent de Belgique, sans doute même de pays de l'Est. »*

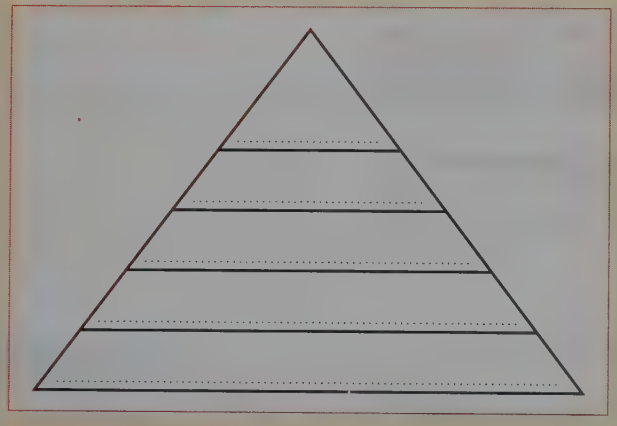
Condamné à 762 € d'amende pour publicité mensongère, le magasin devra verser 457 € à la propriétaire de la chienne.

Que Choisir.

1. Qui n'a pas respecté la règle de droit dans cette affaire ?
2. Quelle est la règle de droit qui n'a pas été respectée ?
3. Quelle a été la sanction ?



EXERCICE 2 *Pyramide*



1. Replacez sur cette pyramide les sources de droit suivantes du droit : *arrêté ministériel*, *décret*, *arrêté municipal*, *Constitution*, *arrêté préfectoral*.
2. Un maire d'une commune veut autoriser la cigarette dans le lycée de sa ville. Est-ce possible ? Pourquoi ?

EXERCICE 3 *Vrai ou faux ?*

	VRAI	FAUX
1. Le droit est l'ensemble des règles qui encadrent la vie des personnes en société.	☐	☐
2. Les textes juridiques sont hiérarchisés.	☐	☐
3. Les lois doivent respecter la Constitution de 1958.	☐	☐
4. Les lois ont une force juridique supérieure aux arrêtés.	☐	☐
5. La jurisprudence est l'ensemble des décisions rendues par les tribunaux.	☐	☐

Utilisez Internet

Allez sur le site **www.legifrance.gouv.fr**

→ À propos du droit

- Retrouvez la définition du droit. Comment s'appelle le texte qui fixe les règles de fonctionnement des institutions d'un État ? Expliquez l'expression « socialement sanctionnées ».

→ La Constitution

- Quel est l'article de la Constitution qui donne la durée du mandat du Président de la République ?

LA PREUVE DES DROITS

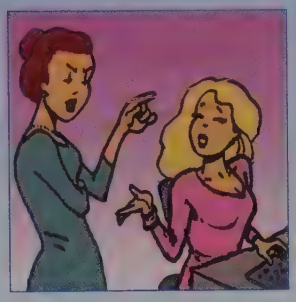
OBJECTIF/LIMITES

Choisir un mode de preuve et justifier son choix.

DOCUMENT 1 Une affaire difficile



Mme Debondy a prêté 1 000 € à une collègue de bureau, Mme Duraincy, qui oralement, s'est engagée à les lui rendre dans un délai d'un mois. Aucun écrit n'a été établi.



Passé ce délai d'un mois, Mme Debondy réclame son dû à Mme Duraincy qui lui affirme l'avoir remboursé depuis quinze jours.

1 • **Si Mme Debondy veut poursuivre Mme Duraincy en justice pour obtenir le remboursement de ce prêt, à quelles difficultés risque-t-elle de se heurter ?**

.....

.....

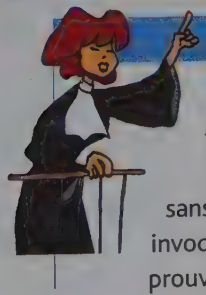
2 • **Quelle précaution aurait dû prendre Mme Debondy au moment du prêt ?**

.....

.....



1. LA CHARGE DE LA PREUVE : QUI DOIT PROUVER ?



INFORMATIONS JURIDIQUES

C'est au demandeur de prouver le fait qu'il invoque.

Le défendeur peut se contenter de nier sans apporter de preuve. Mais si ce dernier invoque un autre fait, il doit, à son tour, le prouver.

À savoir

- **Demandeur** : celui qui intente un procès.
- **Défendeur** : celui contre qui est intenté le procès.
- **Défenseur** = avocat.



3 ● **Après avoir lu les informations juridiques, complétez le tableau ci-dessous. Vous justifierez oralement vos réponses.**

CAS	QUI DOIT FAIRE LA PREUVE ?
M. Laumière a vendu une voiture à M. Cariou. Il lui réclame le paiement du prix convenu.	
M. Cariou affirme avoir payé cette voiture à M. Laumière, il y a quinze jours, par chèque bancaire.	

2. QUELS SONT LES MOYENS DE PREUVE UTILISABLES ? QUELLE EST LEUR FORCE PROBANTE ?

En droit français, différents moyens de preuve peuvent être utilisés. Ces moyens de preuve sont les mêmes en droit pénal et en droit civil. Il convient de distinguer les preuves parfaites et les preuves imparfaites.

DOCUMENT 2 Les preuves parfaites

Les preuves parfaites lient le juge et emportent la décision en faveur de la partie qui les présente. Le juge n'a aucune liberté et ne peut statuer selon son intime conviction. Deux procédés de preuve parfaite sont utilisés :

1) L'écrit (ou preuve littérale)

L'écrit peut revêtir plusieurs formes :

– Les **écrits authentiques** sont dressés par un officier public (notaire, huissier, ...). L'acte authentique est doté de ce fait d'une force probante exceptionnelle.

– Les **écrits sous seing privé** sont établis et signés (seing = signature) par les parties elles-mêmes. Ils doivent être rédigés en autant d'exemplaires qu'il y a de parties signataires (= formalité des doubles).

2) L'aveu judiciaire

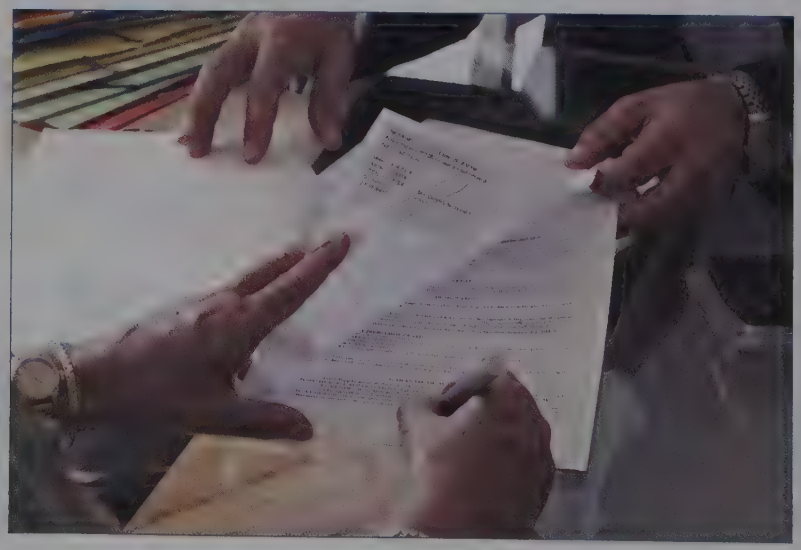
Fait devant le juge, l'**aveu judiciaire** a une force probante très grande[1].

1. Sauf en droit pénal où il ne lie pas le juge (= preuve imparfaite).

DROIT DE LA PREUVE ET TECHNOLOGIES NOUVELLES

Depuis la loi du 13 mars 2000, écrits authentiques ou écrits sous seing privé peuvent être établis **sur support papier ou sur support électronique** (= support informatique : disque dur, CD-ROM, clé USB, par exemple).

La signature électronique, c'est-à-dire par moyen informatique, a, sous certaines conditions, la même valeur qu'une signature manuscrite. L'utilisation du code à quatre chiffres d'une carte bancaire constitue, par exemple, une signature électronique.



DOCUMENT 3 Contrat de vente d'immeuble (extraits)

Par devant Maître Michel LEFEUVRE, Notaire à RENNES (Ille-et-Vilaine) soussigné.

– ONT COMPARU –

Monsieur Émile ANDRÉ, Administrateur de Sociétés, demeurant à RENNES, 3 rue Alexandre Lefas.

D'UNE PART,

Monsieur Joseph LE LEVIER, Professeur, et Madame Nicole BOURDOIS, son épouse, assistante sociale, demeurant ensemble à RENNES, 6 rue de Vern.

D'AUTRE PART,

Monsieur ANDRÉ, au nom de la Société anonyme interprofessionnelle d'aide au logement vend par ces présentes.

À :

Monsieur et Madame LE LEVIER

qui acceptent

L'immeuble ci-après désigné :

– DÉSIGNATION –

VILLE DE RENNES, Zone à Urbaniser par Priorité Sud de Rennes, Quartier Q.

Dans le groupe d'habitations ci-dessus stipulé.

LE LOT N° 16 consistant en :

– Un pavillon de type F4.

– DONT ACTE – rédigé sur vingt pages.

Fait et passé à RENNES, 10 rue Nationale.

En l'étude de Me LEFEUVRE, Notaire soussigné.

L'AN DEUX MILLE HUIT,

Le 20 février.

Et après que lecture leur en a été donnée, les parties ont signé le présent acte avec le Notaire.

DOCUMENT 4 Contrat de location (extraits)

Entre Monsieur Dominique Perfettini, demeurant 25 rue d'Orly à Rungis,

Et Madame Éliane Mazet, demeurant 15 boulevard du Colonel Fabien à Clamart.

Il a été convenu ce qui suit :

Monsieur Dominique Perfettini, propriétaire, loue un garage portant le numéro 28, d'une superficie de 20 m², situé 10 boulevard de Stalingrad à Malakoff, à Madame Éliane Mazet, contre paiement d'un loyer de 200 € par mois.

Fait à Rungis, le 15 janvier 2008.

Le loueur

Le locataire

4 • **Comment appelle-t-on en droit :**

– le document 3 ?

– le document 4 ?

5 • **Quelles différences essentielles constatez-vous entre ces deux documents ? Pourquoi l'un de ces documents a-t-il une force probante plus grande que l'autre ?**

.....

.....

.....

.....

.....

6 • **Lors de la rédaction d'un écrit sous seing privé, s'il y a plusieurs signataires, pourquoi chacun doit-il recevoir un exemplaire de cet écrit ?**

.....

.....

.....

.....

.....

7 • **Quel intérêt y a-t-il à pouvoir présenter une preuve parfaite ?**

.....

.....

.....

.....

DOCUMENT 5 Les preuves imparfaites

Les preuves imparfaites ne lient pas le juge. Celui-ci peut librement apprécier leur force probante pour forger son intime conviction :

1) La preuve par témoins : se pose le problème de sa fiabilité...

2) ... Les présomptions de fait (ou indices) : il s'agit de conclusions que le juge tire de certains faits. La longueur des traces de freinage sur la route peut, par exemple, permettre d'estimer la vitesse d'une automobile.

Les documents écrits, sur support papier ou sur support électronique, autres que les actes notariés ou sous seing privé (lettres, fax, registres divers...), ne peuvent être considérés par le juge que comme des indices ou des commencements de preuve par écrit. Ce sont également des preuves imparfaites.



DOCUMENT 6 Un braconnier a été assassiné dans les collines de Provence

Le braconnier Pique-Bouffigue a tué Siméon, un autre braconnier qui lui volait le gibier pris dans ses pièges. Siméon a été retrouvé mort par sa femme, à qui il avait raconté s'être battu quelques jours plus tôt avec un autre braconnier...

Les gendarmes furent prévenus ; elle leur raconta, en sanglotant, son histoire, et leur donna un signalement complet de l'assassin probable, que le récit de son mari avait d'ailleurs considérablement grandi et renforcé.

C'est pourquoi les gendarmes, qui avaient cherché un géant, n'arrivèrent que le huitième jour chez Pique-Bouffigue. Ils le prièrent de les suivre, et d'emporter avec lui son fusil : il répondit que son « namer-lesse[1] » était encore chez l'armurier, à qui le facteur l'avait remis la semaine précédente. Ils fouillèrent alors toute la ferme, et n'y trouvèrent qu'une douzaine de pièges à lapins ; Pique-Bouffigue déclara avec une certaine émotion qu'il les gardait en souvenir de son pauvre père, mais qu'il ne savait même pas les tendre.

Cependant, ils le conduisirent à la gendarmerie d'Aubagne, où il fut longuement, très longuement interrogé par un lieutenant. Il nia constamment, avec un calme parfait, et trouva même quelques réponses plaisantes, qui firent rire cet officier. Mais au moment où il se croyait sur le point de rentrer chez lui, le tortueux enquêteur posa tout à coup sur la table un bouton de cuivre, et demanda brusquement :

« Et ça ? Qu'est-ce que c'est ? »

Pique-Bouffigue baissa les yeux sur sa veste, et ne put cacher un sursaut de fureur, qui n'échappa pas à l'ennemi. Mais il se reprit assez vite, et dit d'un ton dégagé :

« Tiens, c'est le bouton qui manque à ma veste ! Vous l'avez trouvé chez moi ?

— Nous l'avons trouvé, dit l'un des gendarmes, dans la petite grotte où s'était caché l'assassin ! »

Marcel PAGNOL, *Jean de Florette*,
Éditions Bernard de Fallois, (marcel-pagnol.com).

Fautes de preuves suffisantes, les gendarmes durent relâcher Pique-Bouffigue...

1. Déformation par Pique-Bouffigue du nom d'une marque connue de fusil de chasse : Hammerless.



8 • **Quels sont les moyens de preuve qui apparaissent dans le document 6 ?**

.....

.....

9 • **Que pensez-vous de la solidité de ces moyens de preuve ?**

.....

.....

.....

10 • **Pourquoi ces preuves sont-elles qualifiées d'« imparfaites » ?**

.....

.....

.....

3. COMMENT UTILISER LES MOYENS DE PREUVE ?

DOCUMENT 7 Les faits et les actes juridiques

Le droit n'admet pas que tous les moyens de preuve soient utilisés dans toutes les situations.
À cet égard, il convient de distinguer les faits et les actes juridiques.

Faits juridiques	Actes juridiques
Événements (volontaires ou non) qui créent des **effets juridiques non voulus.** *Exemple : accident de la circulation.*	Une ou plusieurs **personnes** manifestent leur **volonté** de créer des **effets juridiques.** *Exemple : contrat de location d'un appartement.*

11 • **Complétez par des croix le tableau ci-dessous. Vous justifierez, oralement, vos réponses.**

ACTE OU FAIT JURIDIQUE ?	FAIT JURIDIQUE	ACTE JURIDIQUE
Accidentellement, M. Linprudent a provoqué un incendie dans l'immeuble où il réside. Les voisins ont subi des dégâts importants.		
Mlle Tégévé a pris le train de Paris à Nice.		
Un cambrioleur a perpétré un vol dans une villa.		

12 • **Un fait juridique peut-il être volontaire de la part de son auteur ? Pourquoi ? Donnez des exemples.**

.....

.....

.....

.....

DOCUMENT 8 La preuve des faits et des actes juridiques

○ La preuve des faits juridiques

Il est, par exemple, impossible de prévoir que l'on va avoir un accident et de se constituer à l'avance une preuve écrite. La preuve des faits juridiques peut donc se faire par tous les moyens (témoignages, indices, etc.).

Les preuves apportées doivent cependant être suffisantes pour convaincre le juge.

○ La preuve des actes juridiques

a. Principe

Il est aisé lorsque l'on signe un contrat, par exemple, d'établir à l'avance une preuve écrite. La preuve des actes juridiques doit donc se faire par écrit.

b. Exceptions

La loi autorise cependant la preuve par tous les moyens des actes juridiques, dans certains cas, en particulier :

– en matière civile, lorsque la valeur de la chose, objet de l'acte juridique ne dépasse pas 1 500 €[1] ;
– lorsqu'il existe un commencement de preuve par écrit : lettre, simples notes, photocopie, télécopie (fax) ;
– à l'encontre d'un commerçant.

1. 800 euros avant le 1er janvier 2005.



13 ● **Après avoir lu le document 8, complétez le tableau ci-dessous par des croix. Vous justifierez oralement vos réponses.**

ACTE OU FAIT JURIDIQUE	S'AGIT-IL :		LA PREUVE :	
	d'un fait juridique ?	d'un acte juridique ?	doit se faire par écrit	peut se faire par tous les moyens
M. Larrieu a vendu et livré 1 200 € de bois de chauffage à M. Cancel qui refuse de payer.				
Mme Frémois a eu un accident de la circulation. Elle veut établir la responsabilité de son adversaire.				
M. Dantin a vendu à Mme Mabillon une voiture d'occasion : 8 500 €. Mme Mabillon lui a versé un acompte de 2 000 €. Il a été convenu que M. Dantin remettrait la voiture à Mme Mabillon, quinze jours plus tard, ce qu'il refuse de faire. De plus, il nie avoir reçu tout acompte.				
Au cours de l'été, M. Celton, retraité a vendu à un commerçant, M. Balard, pour 1 800 € de fruits et légumes. Aucun écrit (bon de commande, facture...) n'a été établi. M. Balard n'accepte de verser que 900 € à M. Celton. M. Celton veut obtenir ce qui lui est dû.				

Utilisez Internet

LA LETTRE RECOMMANDÉE ÉLECTRONIQUE

Sur la page d'accueil du site **www.laposte.net**, dans la rubrique « LA POSTE EN LIGNE », cliquez sur « Lettre recommandée ». Cliquez ensuite sur « Présentation du service » et visionnez les huit pages en cliquant sur la double flèche (⏭) en bas à droite de l'écran. Vous répondrez ensuite aux questions suivantes :

- Qu'appelle-t-on lettre recommandée électronique ?
- Pourquoi la lettre recommandée électronique a-t-elle une force probante importante ?
- Quels sont les autres avantages de la lettre recommandée électronique ?

LA PREUVE DES DROITS

QUI DOIT PROUVER ?

• **Principe :** La charge de la preuve incombe au Si le invoque un autre fait, il doit également le

COMMENT PROUVER ?

Un

Événement, volontaire ou non, qui produit des conséquences juridiques non voulues.

Exemple(s) :

.....

MOYENS DE PREUVE UTILISABLES

Tous moyens, c'est-à-dire essentiellement :

–

–

Le juge établit à partir de ces éléments son intime conviction = **Preuves imparfaites**

Un

Manifestation de volonté dont les conséquences juridiques sont voulues.

Exemple(s) :

.....

MOYENS DE PREUVE UTILISABLES

Principe

• La preuve doit se faire par écrit : acte authentique ou, sur support papier ou sur support électronique (loi du 13 mars 2000) = **Preuves parfaites**

• L'aveu constitue également une preuve parfaite (sauf en matière pénale).

Exceptions

La preuve peut se faire par tous les moyens :

– en dessous de euros,

– s'il existe un commencement de preuve par écrit

– à l'encontre d'un

Vérifiez vos acquis

EXERCICE 1 *Fait ou acte juridique ? Moyens de preuves utilisables*

Dans les cas suivants, vous préciserez s'il s'agit d'un fait ou d'un acte juridique et quels sont les moyens de preuve utilisables devant les tribunaux en cas de litige. Vous justifierez vos réponses.

Cas n° 1 : M. Lebon a fait don à sa nièce d'un terrain estimé à 30 000 €, par acte notarié établi par maître Lotentic.

Cas n° 2 : En se garant sur un parking, M. Fiatte a enfoncé la porte d'une autre voiture en stationnement. Mme Laloge et M. Ragueau ont assisté à l'incident.

Cas n° 3 : En présence de trois collègues de bureau, Abdel a prêté à Louis 1 000 € en espèces.

Cas n° 4 : Mme Garcia a acheté dans un grand magasin un salon d'une valeur de 2 000 €.

EXERCICE 2 *Qui doit prouver ? Moyens de preuves utilisables*

Dans les cas suivants, vous préciserez qui est le demandeur, qui est le défendeur, qui a la charge de la preuve et les moyens de preuve utilisables devant les tribunaux. Vous justifierez vos réponses.

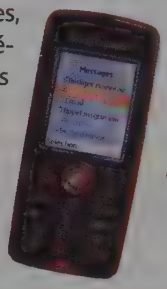
Cas n° 1 : M. Lenormand a vendu à une voisine, Mme Lauvergne, une armoire ancienne dont il vient d'hériter pour la somme convenue de 1 800 €, payable dans un délai de deux mois.
Trois mois plus tard, après avoir installé l'armoire dans sa salle à manger avec l'accord de M. Lenormand, Mme Lauvergne n'a rien payé. M. Lenormand veut obtenir le règlement de la somme due. Mme Lauvergne ne lui adresse plus la parole...

Cas n° 2 : Louis a, en vélomoteur, brûlé un feu rouge et renversé un piéton qui traversait sur le passage protégé. Ce dernier a eu le bras droit cassé. Louis et son vélomoteur n'ont subi aucun dommage. De nombreux passants ont assisté à cette collision.

EXERCICE 3 *La preuve par SMS*

Lors d'un litige devant le conseil de prud'hommes, la preuve par enregistrement d'une conversation téléphonique privée effectué à l'insu de l'auteur des propos invoqués a été jugée irrecevable.

Cette règle ne vaut toutefois pas pour les messages reçus par le biais d'un SMS, la Cour de cassation ayant admis, pour la première fois, que le destinataire d'un SMS peut, le cas échéant, s'en servir comme preuve à l'occasion d'un procès.



Explication : contrairement à la victime d'un enregistrement clandestin d'images ou de sons, l'auteur d'un SMS sait pertinemment que son message reste archivé dans la mémoire du téléphone de son correspondant. Et c'est là toute la différence !

Cassation sociale,
23 mai 2007, n° 06-43209.

La Tribune des Entrepreneurs, novembre 2007.

- Pour quelle raison la Cour de cassation a-t-elle admis l'utilisation de la preuve par SMS par le destinataire du SMS ?

EXERCICE 4 *Vrai ou faux ?*

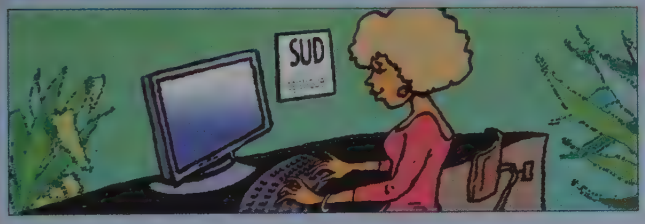
	VRAI	FAUX
1. Un témoignage a une force probante plus grande qu'un écrit sous seing privé.	☐	☐
2. La preuve par tous les moyens est admise pour les actes juridiques entre particuliers au-dessus de 1 500 €.	☐	☐
3. La preuve peut se faire par tous les moyens lorsqu'il existe un commencement de preuve par écrit (lettre par exemple).	☐	☐
4. Un acte authentique est un acte authentifié par une autorité publique (maire, préfet).	☐	☐
5. La preuve par tous les moyens est admise pour un contrat passé entre commerçants pour une valeur supérieure à 1 500 €.	☐	☐

LA PERSONNALITÉ JURIDIQUE : PERSONNES PHYSIQUES ET PERSONNES MORALES

OBJECTIF/LIMITES
Distinguer personne physique et personne morale.

1. LES DEUX CATÉGORIES DE PERSONNES JURIDIQUES : PERSONNES PHYSIQUES ET PERSONNES MORALES

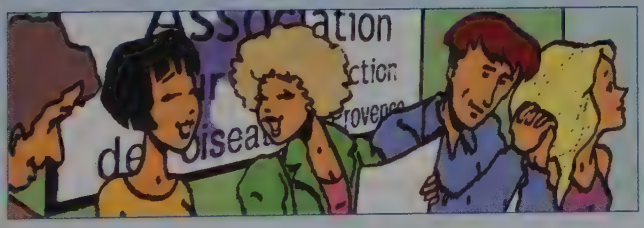
DOCUMENT 1 Travail et loisirs



Alexandra Delmas est employée de bureau à la société anonyme Sud-Logistique à Marseille.



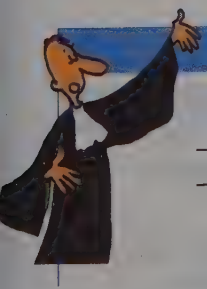
Sa journée de travail terminée, elle se rend à la réunion de l'Association pour la protection des oiseaux de Provence dont elle est membre.



Lors de cette réunion de l'association, où elle retrouve de nombreux amis, membres de la même association...



... il est décidé à l'unanimité de déposer auprès de la commune de Marseille une demande de subvention pour financer les actions de l'association.



INFORMATIONS JURIDIQUES

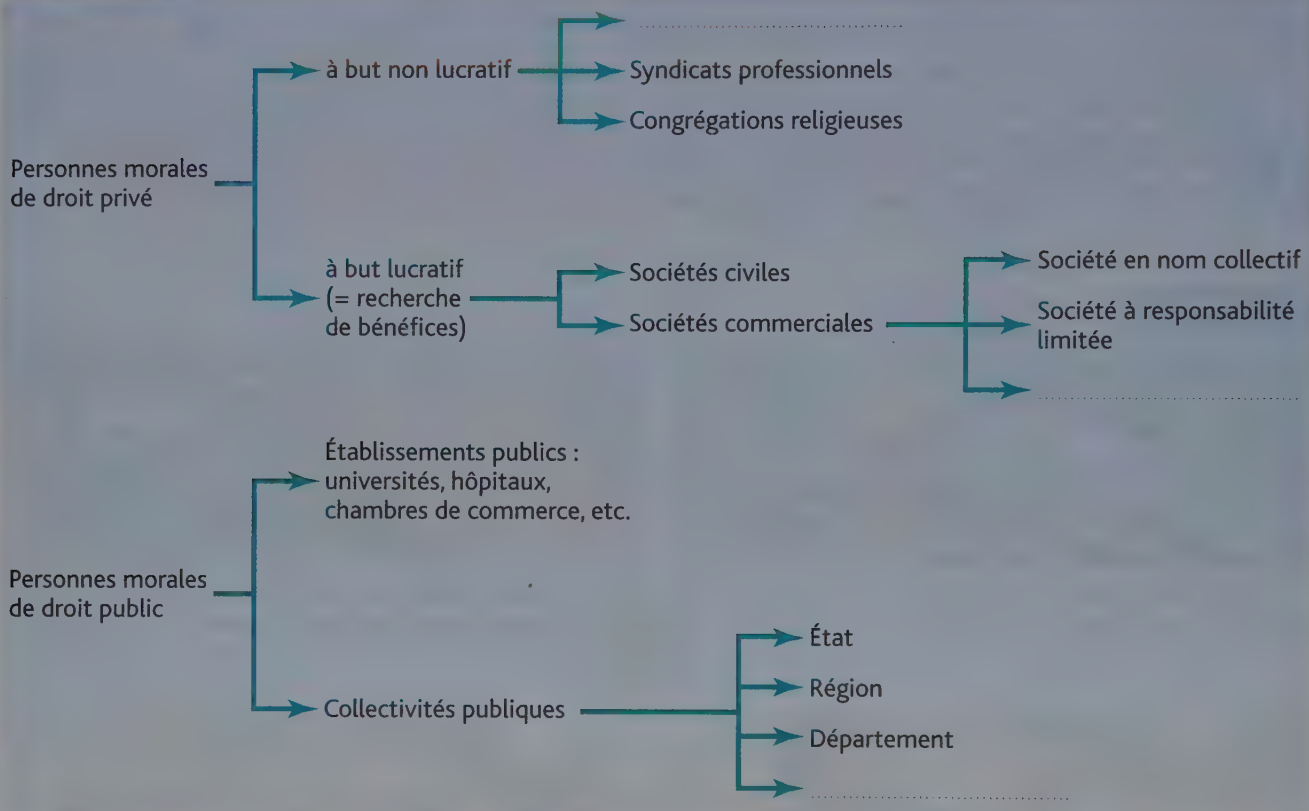
Il existe deux catégories de personnes juridiques :
- les personnes physiques : tout être humain est une personne physique ;
- les personnes morales : pour des raisons pratiques, le droit reconnaît à certains groupements une existence juridique distincte des individus qui les constituent.

1 • **Quelles sont les personnes physiques et les personnes morales que nous rencontrons dans la bande dessinée ci-dessus ?**

PERSONNES PHYSIQUES	PERSONNES MORALES

2 • **Complétez ensuite le document 2. Justifiez oralement vos choix.**

DOCUMENT 2 **Classification des personnes morales**



3 • **Précisez ce qui permet de distinguer une société commerciale d'une association.**

.....

.....

2. LA PERSONNALITÉ JURIDIQUE



INFORMATIONS JURIDIQUES

La personnalité juridique est l'aptitude à être titulaire de droits et à être soumis à des obligations. Depuis l'abolition de l'esclavage, tout individu, en France, a la personnalité juridique.

C'est en 1848 qu'à l'initiative de Victor Schoelcher l'esclavage fut interdit dans toutes les colonies et territoires dépendant de la France. L'esclave n'avait aucun droit et n'avait donc pas la personnalité juridique.

DOCUMENT 3 Un voisin acrobate...



Alexandra est propriétaire de son appartement. Elle l'a acheté à crédit il y a trois ans, grâce à un prêt que lui a accordé le Crédit agricole. Elle doit en conséquence rembourser 305 € chaque mois à cette banque.

Elle paie chaque année 381 € d'impôts locaux et 1 065 € d'impôts sur le revenu.

Son voisin du dessus, au prix de périlleuses acrobaties... a réussi à la photographier alors qu'elle prenait un bain de soleil sur la terrasse de son appartement, pourtant bien protégé des regards indiscrets.

Devant le refus de ce voisin trop curieux de lui remettre la carte numérique avec la photo, Alexandra, ulcérée, a décidé d'agir contre lui en justice pour obtenir réparation.





DOCUMENT 4 Le droit au respect de la vie privée

Photographier, sans son consentement, quelqu'un dans un lieu privé est un délit puni par l'article 226-1 du Code pénal (amende et/ou un an de prison au maximum), que la « victime » soit un « personnage public » ou « ordinaire ».

Chacun a une « sphère d'intimité » qu'il peut protéger contre la curiosité d'autrui. Des dommages et intérêts peuvent en outre être accordés par le juge à la victime même en l'absence de préjudice.

Dossier familial du Crédit agricole, n° 131.

4 ● **Après avoir lu les informations juridiques et le document 4, recensez les droits et les obligations d'Alexandra qui apparaissent dans la bande dessinée du document 3.**

DROITS D'ALEXANDRA	OBLIGATIONS D'ALEXANDRA

5 ● **Alexandra ou une autre personne en France, pourrait-elle ne pas avoir la personnalité juridique ? Pourquoi ?**

.....

.....

.....

6 ● **Un chien peut-il avoir la personnalité juridique ? Pourquoi ?**

.....

.....

.....

7 • **Les personnes morales ont également la personnalité juridique. Elles sont donc, elles aussi, titulaires de droits et soumises à des obligations. Citez des exemples de droits et d'obligations dans le cadre de la Société Sud-Logistique à Marseille, employeur d'Alexandra et dans celui de l'Association pour la protection des oiseaux de Provence.**

DROITS	OBLIGATIONS

3. UN EXEMPLE DE PERSONNE MORALE : LA SOCIÉTÉ COMMERCIALE

DOCUMENT 5

Avis de constitution de société

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à LANNION du 31 janvier 2008, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : TRÉGOR CUISINES BAINS RANGEMENTS

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Siège social : Zone Commerciale de Saint-Marc 22300 Lannion

Objet social : L'exploitation d'un fonds de commerce de vente et installation de meubles de cuisine, de salle de bains, de rangement, de dressing, d'électroménager, d'équipements sanitaires pour la cuisine et la salle de bains.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 30 000 euros

Gérance : Madame Séverine DEBEAU épouse GARAUD, demeurant 14, rue Auguste Villiers de l'Isle Adam 22300 Lannion

Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de GUINGAMP.

La Gérance.

Le Trégor, 14 février 2008.

8 • **Quelle forme de société commerciale a adoptée cette entreprise ?**

.....

9 • **Toute personne juridique est identifiée par trois éléments : un nom, un domicile (adresse) et une nationalité. Comment sera identifiée cette société commerciale : nom (ou dénomination sociale), adresse (ou siège social), nationalité ?**

– dénomination sociale :

– adresse du siège social :

– nationalité :

10 • **La personnalité juridique d'une personne morale (société, association) est plus restreinte que celle d'une personne physique. Elle est limitée par rapport à son objet.**
La société présentée dans le document 5 pourra-t-elle vendre de la pâtisserie et des boissons ? Pourquoi ?

.....

.....

.....

.....

11 • **Cette société commerciale a-t-elle la personnalité juridique au jour de la parution de cet avis de constitution dans *Le Trégor* ? Pourquoi ?**

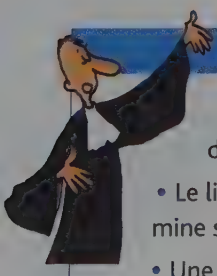
.....

.....

.....

.....

.....



INFORMATIONS JURIDIQUES

- Le nom d'une société est aussi appelé dénomination sociale.
- Le lieu du siège social d'une société détermine sa nationalité.
- Une société n'acquiert la personnalité juridique qu'à compter du jour de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

LA PERSONNALITÉ JURIDIQUE : PERSONNES PHYSIQUES ET PERSONNES MORALES

Il existe deux catégories de personnes juridiques

Les

Les

De droit privé

Exemples :

.....

.....

De droit

Exemples :

.....

.....

Elles sont titulaires de la personnalité juridique, c'est-à-dire de l'aptitude à :

– détenir et exercer des

– être soumise à des

Un exemple de personne morale : la société commerciale

Une société commerciale

Exemples :

.....

.....

est identifiée par :

– un nom ou

.....

–

.....

–

a une personnalité juridique limitée aux activités prévues par son

.....

acquiert la personnalité juridique à compter de la date de son

.....

.....

.....

Vérifiez vos acquis

EXERCICE 1 *Personne physique ou personne morale ?*

Pour chacune des personnes citées ci-dessous, précisez s'il s'agit d'une personne physique ou d'une personne morale de droit privé ou de droit public.

- Peugeot société anonyme ;
- Commune de Lannion ;
- Association « Les joyeux boulistes » ;
- Elisabeth Baumann, associée et gérante de la société Montaut ;
- Syndicat Force Ouvrière ;
- Société civile professionnelle Durand et Dubois, notaires associés ;
- Région Provence-Côte-d'Azur ;
- Hubert Nérompas, maire de Toulza-Gaillac ;
- SARL « Les peintres Réunis » ;
- Les restaurants du Cœur ;
- Lycée Professionnel Hélène Boucher ;
- Association des anciens élèves du Lycée Professionnel Hélène Boucher.

EXERCICE 2 *Avis de constitution de société*

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SARL

Dénomination : LES DELICES DE GRAGNAGUE

Siège social : 23, place Bellegarde (31380), GRAGNAGUE

Objet : Boulangerie-Pâtisserie traditionnelle, Pizzas à emporter ou à consommer sur place, épicerie, salon de thé.

Durée : 99 années

Capital : 8 000 €

Gérance : Patrice LIZANO, demeurant 6 rue Ernest Dufer (31300) TOULOUSE Anne-Marie DERIU demeurant 6 rue Ernest Dufer (31300) TOULOUSE

Immatriculation au RCS de TOULOUSE

Pour avis,

L'Opinion Indépendante, 8 février 2008.

1. Cette entreprise est-elle une personne physique ou une personne morale ? Pourquoi ?
2. Recherchez le nom d'une personne physique cité dans cet avis de constitution.
3. Cette société a-t-elle la personnalité juridique à la date de la parution de cet avis de constitution dans *L'Opinion indépendante* ?
4. Une personne physique est identifiée par un nom, un domicile, une nationalité. Comment sera identifiée cette SARL ?
5. Cette SARL voudrait vendre des vêtements. Est-ce possible ? Pourquoi ?

EXERCICE 3 *Vrai ou faux ?*

	VRAI	FAUX
1. Une association est une personne morale de droit privé à but lucratif.	☐	☐
2. Les sociétés commerciales (sociétés anonymes, SARL) sont des personnes morales de droit privé à but lucratif.	☐	☐
3. Une personne physique peut, en France, ne pas avoir la personnalité juridique.	☐	☐
4. La personnalité juridique est l'aptitude à être titulaire de droits et d'obligations.	☐	☐
5. Les sociétés commerciales ont, comme toutes les personnes morales, une personnalité juridique limitée par rapport aux personnes physiques.	☐	☐

Utilisez Internet

Les associations acquièrent la personnalité juridique à partir de la date de parution de leur déclaration de création au *Journal Officiel*. Sur le site **www.journal-officiel.gouv.fr/association** vous sélectionnerez la déclaration de création d'une association dans votre commune ou dans la commune la plus proche de celle-ci. Pour cela, suivez la procédure suivante, à partir de la page d'accueil de ce site → Région/département de l'association → cliquez sur la flèche à droite pour choisir votre département → Type de l'annonce → de la même manière choisissez « création » → Annonce parue entre le [] et le [] (jj/mm/aaaa) → effectuez votre recherche sur le mois précédant la dernière parution du journal officiel des associations (entre le [20/10/2008] et le [20/11/2008], par exemple).

- Quelle est la dénomination de l'association que vous avez sélectionnée ? Quel est son objet ? Quelle est son adresse ? Dans quelle catégorie de personne juridique classez-vous cette association ?

L'IDENTIFICATION DES PERSONNES PHYSIQUES ET LEUR CAPACITÉ JURIDIQUE

OBJECTIFS/LIMITES

- *Caractériser les éléments d'identification d'une personne physique : nom, domicile, nationalité.*
- *Identifier les effets de la capacité juridique pour une personne physique.*
- *Déterminer et justifier les règles d'incapacité applicables et en tirer les conséquences juridiques.*

1 ● **Complétez le tableau ci-dessous, en indiquant vos nom et prénom(s), l'adresse de votre domicile et votre nationalité.**

NOM[1]	NOM DE FAMILLE :	PRÉNOM(S) :
ADRESSE DU DOMICILE		
NATIONALITÉ		

1. Le nom d'une personne physique se compose de son nom de famille et de son (ou ses) prénom(s).

2 ● **Indiquez les trois éléments qui permettent d'identifier une personne physique.**

.....

.....

.....

3 ● **Comment s'appelle le document ci-contre ?**

.....

Quelle est son utilité ?

.....



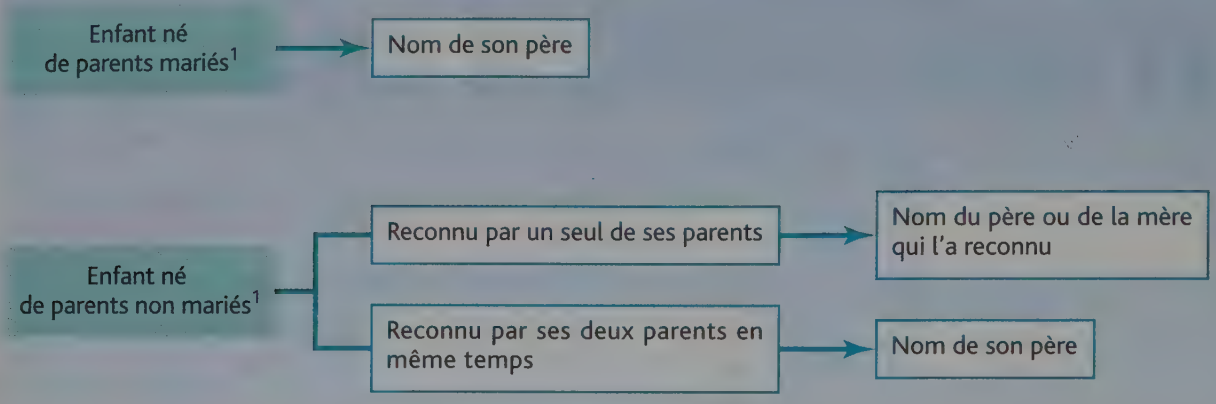
1. LE NOM DE FAMILLE

Les modalités d'acquisition du nom de famille étaient traditionnellement fixées en France, depuis 1804, par le Code civil et la coutume. Une loi du 4 mars 2002 a profondément modifié ces modalités d'acquisition du nom de famille à partir du 1er janvier 2005.

A. Les modalités d'acquisition du nom de famille jusqu'au 1er janvier 2005

DOCUMENT 1 Les différentes situations d'acquisition du nom de famille jusqu'au 1/01/2005

En France, toute personne née avant le 1er janvier 2005 s'est vu attribuer un nom de famille selon les modalités suivantes :



1. La distinction enfant légitime/enfant naturel a disparu du Code civil depuis le 1er juillet 2006 (ordonnance du 4 juillet 2005) pour tenir compte de l'évolution de la société : 50 % des naissances ont aujourd'hui lieu hors mariage.

4 • **D'après les informations fournies par le document 1, vous préciserez en le soulignant, quel nom de famille porte les personnes suivantes, nées avant le 31 décembre 2004. Vous justifierez, oralement, vos réponses.**

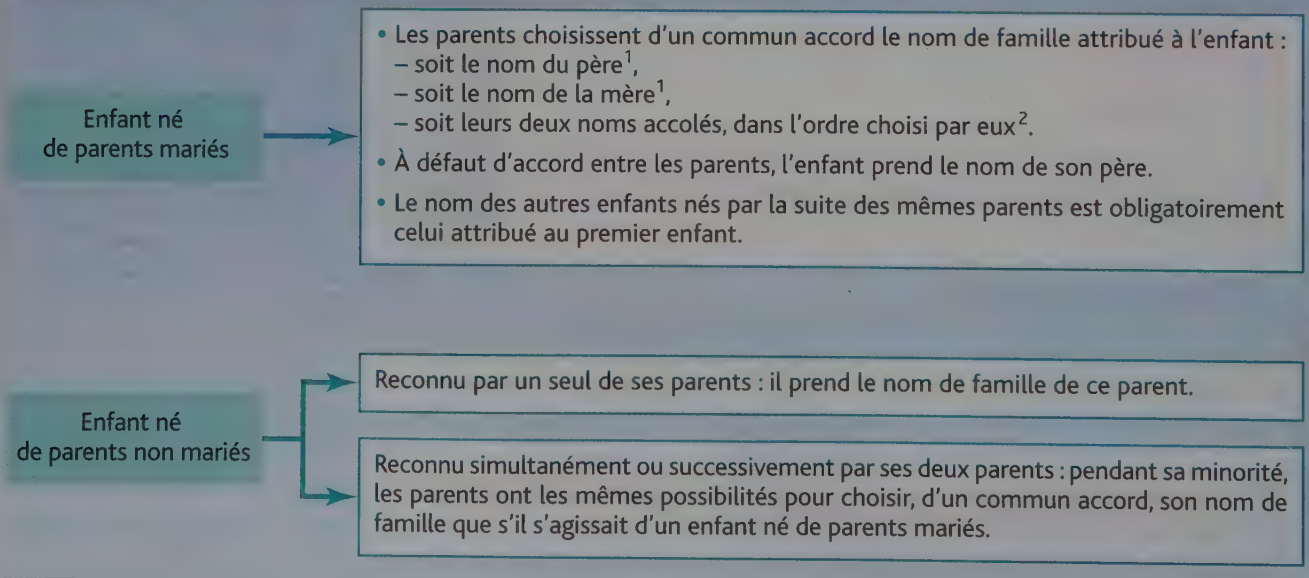
a. Louis et Albert, fils jumeaux de M. et Mme Grimaldi, sont nés trois ans après le mariage de leurs parents ;

b. Isabelle Martinez a été seule à reconnaître, à sa naissance, sa fille Laure ;

c. Christine Balma et Thierry Lunion vivaient ensemble dans un appartement acheté à Toulouse, depuis cinq ans, quand ils ont reconnu, à sa naissance, leurs fils Arthur. Ils n'envisagent toujours pas de se marier...

B. Les modalités d'acquisition du nom de famille depuis le 1er janvier 2005

DOCUMENT 2 Les différentes situations d'acquisition du nom de famille depuis le 1er janvier 2005



1. Lorsque les parents portent un double nom de famille, ils peuvent choisir de ne transmettre qu'un seul nom à leurs enfants.
2. Dans la limite d'un nom de famille pour chacun d'eux.

5 ● **Arthur Fernandez (28 ans) et Isabel Renaud (26 ans), mariés depuis deux ans, vous font part de la naissance de leur premier enfant, née le 25 mai 2008 : Margaux.**

– Quel nom de famille pourra porter Margaux ?

.....

– Quel nom de famille porteront ses frères et sœurs nés ultérieurement ?

.....

6 ● **Jean Bonaldi (30 ans) et Carole Dupont (27 ans) vivent ensemble, sans être mariés, depuis cinq ans dans une villa qu'ils ont louée à Marseille. Ils vous font part de la naissance de leur premier enfant, né le 15 janvier 2008 : Mario. Immédiatement reconnu par ses deux parents, et d'un commun accord de ces derniers, quels noms de famille pourra porter Mario ?**

.....

.....

7 ● **L'objectif de la loi du 4 mars 2002 est d'établir une égalité homme-femme en matière de nom de famille. Cet objectif vous semble-t-il atteint ? Pourquoi ?**

.....

.....

.....

Le changement de nom : La loi permet à toute personne physique de changer de nom, si elle est à même de justifier d'un intérêt légitime : nom ridicule, francisation d'un nom étranger pour une meilleure intégration dans la société française, nom tristement célèbre : Hitler...

Le prénom : Le prénom est également en principe immuable. Toutefois, le juge peut autoriser un individu à en changer dans certains cas (prénom ridicule, par exemple).

Le nom d'usage ou nom « usuel » : La loi du 23 décembre 1985 permet à toute personne physique, née avant le 1er janvier 2005, de porter dans la vie courante, les noms de son père et de sa mère accolés, dans l'ordre qu'elle souhaite. Par exemple, Bernard, fils de Jean Lebon et d'Eléonore Dacquitaine, peut se faire appeler Bernard Lebon-Dacquitaine ou Bernard Dacquitaine-Lebon. Mais, seul le nom de son père pourra se transmettre à sa descendance dont l'aîné est né avant le 1er janvier 2005.

Le pseudonyme : Il s'agit d'un nom de fantaisie qu'adopte une personne pour se faire connaître dans une activité littéraire ou artistique. Le véritable nom de Johnny Hallyday est, par exemple, Jean-Philippe Smet.

2. LE DOMICILE



INFORMATIONS JURIDIQUES

1. Le domicile d'une personne est le « lieu de son principal établissement », celui où elle a ses principaux intérêts, son activité principale. C'est l'endroit où, pour l'application de la loi, le droit situe l'individu. Le domicile est le lieu où doivent être accomplis certains actes juridiques : mariage, adoption. C'est en principe, le tribunal du domicile du défendeur qui est compétent en cas de litige.

2. Tout individu est libre de choisir son domicile. Toutefois, le mineur est légalement domicilié chez ses parents.

3. Tout individu n'a qu'un domicile. C'est pourquoi, il est important de distinguer le domicile de la résidence, qui est le lieu où la personne effectue des séjours plus ou moins fréquents et prolongés.

DOCUMENT 3 Domicile et résidences



M. et Mme Kenzeau exploitent un magasin de vêtements 15 avenue de l'Italie à Paris et habitent un petit appartement au-dessus de leur commerce.



Certains soirs, pour fuir le bruit et l'agitation, ils se rendent dans une maison qu'ils ont achetée, il y a dix ans, à 45 km de Paris.



Leur fille, Bénédicte, âgée de dix-sept ans, est étudiante à Lyon où elle occupe un studio loué par ses parents.



Chaque année, au mois d'août, la famille se retrouve pour les vacances dans une propriété dont M. et Mme Kenzeau ont hérité à Ploumanach (Côtes-d'Armor).

8 • **Quel est le domicile de M. et Mme Kenzeau ? Pourquoi ?**

.....

.....

.....

9 • **Quel est le domicile de leur fille Bénédicte ? Pourquoi ?**

.....

.....

10 • **En dehors de leur domicile, combien de résidences utilisent M. et Mme Kenzeau ? Lesquelles ?**

.....

.....

11 • **Un fournisseur de vêtements de Marseille veut poursuivre M. Kenzeau pour une facture prétendue impayée. Au tribunal de quelle ville devra-t-il normalement s'adresser ? Pourquoi ?**

.....

.....

3. LA NATIONALITÉ



INFORMATIONS JURIDIQUES

La nationalité est le lien politique et juridique qui unit un individu à un État et qui est à l'origine de droits (droit de vote, par exemple) et d'obligations pour cet individu (obligation de se présenter au rendez-vous citoyen, par exemple).

En France, le code de la nationalité prévoit :

– l'attribution de la nationalité française au moment de la naissance : c'est la nationalité d'origine ;

– l'acquisition ultérieure de la nationalité française.

DOCUMENT 4 L'acquisition de la nationalité française

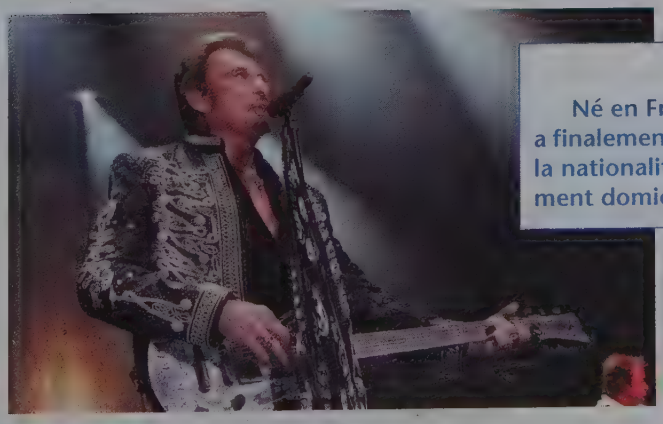
À la naissance

- **par filiation** → – si les parents sont français. – si l'un des parents est français[1].
- **par naissance en France** → – si les parents sont inconnus. – si les parents sont étrangers, mais que l'un est né en France[2].

Ultérieurement à la naissance

- **par l'adoption plénière** → si l'un des adoptants est français.
- **par le mariage** → en principe, chaque époux conserve sa nationalité d'origine. L'époux étranger peut demander la nationalité française après quatre ans de mariage à condition que la communauté de vie tant affective que matérielle n'ai pas cessé entre les époux depuis le mariage.
- **par naissance et résidence en France** → si l'intéressé a résidé en France pendant cinq ans entre l'âge de 11 et 18 ans et y réside encore : à 18 ans automatiquement[2] ; à 16 ans à sa demande ; à 13 ans sur la demande de ses parents.
- **par naturalisation** → conditions : être majeur ; résider en France depuis cinq ans ; être de « bonne vie et mœurs », être bien assimilé à la communauté française (connaissance suffisante de la langue française...).

1. L'intéressé peut refuser la nationalité française dans les six mois précédant sa majorité.
2. L'intéressé peut refuser la nationalité dans les 6 mois qui précèdent et dans les 12 mois qui suivent sa majorité.



CHANTEUR SANS FRONTIÈRES

Né en France de père belge et de mère française, Johnny Hallyday a finalement renoncé à obtenir la nationalité belge... Il conserve donc la nationalité française, mais, pour des raisons fiscales, il est actuellement domicilié en Suisse...

12 ● **Après avoir lu les informations juridiques, vous compléterez le tableau ci-dessous. Vous justifierez oralement vos réponses.**

CAS	NATIONALITÉ FRANÇAISE	
	OUI	NON
Conchita Gonzalés est née à Naples (Italie) de parents français.		
James Thomson a épousé une Française. Il désire conserver la nationalité britannique.		
Aïcha Bensoussi est née en France de parents marocains, nés à Agadir. Elle est retournée au Maroc vivre chez ses grands-parents entre l'âge de 5 ans et celui de 8 ans, puis pendant un an et demi à l'âge de 11 ans. Elle réside depuis sans interruption à Martres-Tolosane (Haute-Garonne). Âgée de 20 ans, elle n'a manifesté aucune volonté concernant sa nationalité.		
Yannis Moustakopoulos, de nationalité grecque, est en France depuis trois ans. Il a déposé une demande de naturalisation.		

4. LA CAPACITÉ JURIDIQUE DES PERSONNES PHYSIQUES

DOCUMENT 5 Vie de famille

Karine et Bruno Gioneau sont mariés depuis dix ans. Ils ont deux enfants : Julia (treize ans) et Achille (dix ans). Karine Gioneau est directrice commerciale, Bruno Gioneau, journaliste. Ils ont acheté un appartement pour loger toute leur famille.



13 ● **Selon vous, les quatre personnes physiques citées dans le document 5 ont-elles le droit d'accomplir les mêmes actes juridiques ? Pourquoi ? Donnez des exemples.**

.....

.....

.....

.....

.....

A. Capacité et incapacité



INFORMATIONS JURIDIQUES

Vous avez vu que la *personnalité juridique* est l'aptitude à être titulaire de droits et à être soumis à des obligations.

La *capacité juridique* est l'aptitude d'une personne :

– à **être titulaire de droits = capacité de jouissance**. *Exemple :* être propriétaire, obtenir le droit de propriété sur un terrain ;

– à **les exercer = capacité d'exercice**. *Exemple :* vendre le terrain.

Mais, pour divers motifs, le droit a prévu des restrictions à la capacité juridique :

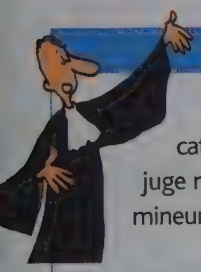
– une **incapacité de jouissance** consiste à priver, le plus souvent temporairement, une personne d'un droit. *Exemples :* le Code civil interdit au mineur de moins de seize ans de faire son testament, les mineurs de moins de dix-huit ans sont privés du droit de vote aux élections politiques.

– une **incapacité d'exercice** ne retire pas à la personne concernée l'aptitude à être titulaire de droits, mais la prive du droit de les exercer elle-même. *Exemple :* un enfant de six ans peut être propriétaire d'un terrain dont il a hérité ou qui lui a été donné, mais il ne peut ni le vendre ni le louer. Ce sont ses parents, ou son tuteur, qui peuvent exercer ces droits à sa place.

14 ● **Après avoir lu les informations juridiques, vous compléterez, au moyen de croix, le tableau ci-dessous. Vous justifierez oralement vos réponses.**

CAS	EST-CE POSSIBLE ?		CAPACITÉ DE JOUISSANCE		CAPACITÉ D'EXERCICE	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Julie Gioneau (13 ans) veut voter aux élections présidentielles.						
Achille Gioneau (10 ans) reçoit un terrain de 1 000 m² en héritage.						
Julie Gioneau (13 ans) veut vendre un appartement dont elle est propriétaire.						
Karine et Bruneau Gioneau veulent vendre leur appartement pour acheter une villa.						
Un ami de la famille Gioneau, Pablo, de nationalité chilienne, voudrait voter aux prochaines élections législatives françaises.						

B. Les incapables



INFORMATIONS JURIDIQUES

La loi distingue deux catégories d'incapables qu'elle juge nécessaire de protéger : les mineurs et les incapables majeurs.

1. Les mineurs

Le mineur est « l'individu de l'un ou l'autre sexe qui n'a point encore l'âge de 18 ans accomplis » (art. 388 du Code civil). En raison de son âge, il a besoin d'être protégé.

L'incapacité d'exercice du mineur est, en principe, totale. Son représentant légal (père, mère ou tuteur) exerce pour lui tous les actes de la vie juridique, mais, au fur et à mesure où il approche de ses 18 ans et où son discernement s'améliore, la loi lui reconnaît la possibilité d'exercer lui-même certains droits.

Il peut, par exemple :

– accomplir les actes de la vie courante (exemple : achat de denrées alimentaires) ;

– se faire ouvrir un compte sur livret dans une banque ou une caisse d'épargne, effectuer des retraits à partir de 16 ans, à condition que son représentant légal ne s'y oppose pas, utiliser une carte de retrait avec l'autorisation de celui-ci (compte-jeune) ;

– à partir de 16 ans également :

- faire son testament ;
- conclure un contrat de travail, adhérer à un syndicat professionnel, obtenir un permis de chasse, si son représentant légal ne s'y oppose pas ;
- conclure un contrat d'apprentissage, avec l'autorisation de son représentant légal.

L'émancipation rend le mineur « capable comme un majeur, pour tous les actes de la vie civile » (art. 481 du Code civil)[1].

L'émancipation peut être décidée par le juge si le mineur a plus de 16 ans.

2. Les incapables majeurs

En raison de leur état physique et mental, certains majeurs ont besoin d'être protégés et se voient donc également retirer la possibilité d'exercer eux-mêmes leurs droits ou une partie de ceux-ci.

En fonction de la gravité de leur état, ils peuvent être mis en tutelle, ou curatelle, ou simplement, être placés sous la sauvegarde de la justice.

Les actes juridiques (vente, emprunt, etc.) passés irrégulièrement par des incapables sont nuls, c'est-à-dire sont censés n'avoir jamais existé. Cette nullité est destinée à protéger l'incapable.

1. Toutefois, le mineur émancipé ne peut être commerçant ni voter aux élections publiques ni passer le permis de conduire.

15 • **Après avoir étudié les informations juridiques ci-dessus, vous compléterez, au moyen de croix, le tableau suivant. Vous justifierez oralement vos réponses.**

CAS	EST-CE AUTORISÉ PAR LA LOI ?	
	OUI	NON
Marie, 17 ans, retire 300 € de son livret de caisse d'épargne. Ses parents ne s'y opposent pas.		
Louis, 16 ans, veut entrer en apprentissage, malgré le refus de ses parents Stéphanie et Daniel.		
Pierre, 8 ans, achète deux kilos d'oranges.		
Boris, 20 ans, parfaitement sain de corps et d'esprit, veut emprunter 1 000 € à sa banque.		
Adrien, 17 ans, veut adhérer à un syndicat.		
Fanny, 16 ans, veut ouvrir un commerce.		

L'IDENTIFICATION DES PERSONNES PHYSIQUES ET LEUR CAPACITÉ JURIDIQUE

UNE PERSONNE PHYSIQUE EST IDENTIFIÉE PAR

- Un
- Un ou plusieurs...

À partir du 1er janvier 2005, le nom de famille transmis aux enfants nés de parents mariés ou reconnus par des parents non mariés peut être :

- le nom de leur
- le nom de leur
-

.....

.....

.....

.....

.....

MODES D'ACQUISITION

À la naissance par

Ultérieurement à la naissance

- Par l'adoption plénière
- Par
- En raison de la et de la résidence en France
- Par

DÉFINITION : lieu, où pour l'application de la loi, le droit situe l'individu.

Une personne physique peut avoir plusieurs, mais n'a qu'un seul

LA CAPACITÉ JURIDIQUE D'UNE PERSONNE PHYSIQUE EST SON APTITUDE À :

- ÊTRE TITULAIRE DE DROITS
 =
- EXERCER SES DROITS
 =

RESTRICTIONS À LA CAPACITÉ JURIDIQUE : LES INCAPABLES

Une personne peut être privée de certains droits. Exemple : personne condamnée à la détention perpétuelle

=

La personne a sa capacité de, mais ne peut exercer ses droits elle-même

=

-, sauf émancipation à partir de ans
- Incapables majeurs (personnes en état de démence, par exemple)

Vérifiez vos acquis

EXERCICE 1 *Quel nom de famille ?*

1. Quel nom de famille porteront les enfants suivants, nés avant le 1er janvier 2005 ?

 a. Diana Le Goff a été seule à reconnaître son fils Michael lors de sa naissance.

 b. M. et Mme Leroux se sont mariés en 2000 à Metz. Deux ans plus tard, est né leur premier enfant : Sophie.

 c. Valérie a été reconnue à sa naissance par Pierre Dubois et Marina Kerdoncuff.

2. Quel nom de famille peuvent porter les enfants suivants, nés après le 1er janvier 2005 ?

 a. Robert Ferrer et Anna Azéma vivent ensemble depuis 6 ans et ne souhaitent pas se marier. Ils vous annoncent la naissance de leur premier enfant : Rachel.

 b. Vincent Girard et Béatrice Buzenac, couple marié depuis trois ans, vous font part de la naissance de leur premier enfant : Sylvie.

 c. Trois ans après la naissance de Rachel, Robert Ferrer et Anna Azéma, qui ne souhaitent toujours pas se marier, ont la joie de déclarer ensemble à la mairie de leur domicile la naissance de Fabien.

EXERCICE 2 *Quelle nationalité ?*

Les personnes suivantes ont-elles la nationalité française ? Pourquoi ?

a. Paul Smith est né à Rabat (Maroc) d'un père américain et d'une mère française. Âgé de 23 ans, il n'a jamais manifesté aucune volonté quant à sa nationalité.

b. Augustin, de nationalité ivoirienne, a été adopté, en adoption plénière, par M. et Mme Pech. Ces derniers sont nés en France de parents français.

c. Natacha de nationalité russe est mariée depuis deux ans avec un Français. Elle a demandé la nationalité française.



d. Abdel est né à Reims de parents tunisiens. Âgé de 20 ans, il n'a jamais quitté la France et n'a manifesté aucune volonté quant au choix de sa nationalité.

EXERCICE 3 *Vrai ou faux ?*

	VRAI	FAUX
1. À partir du 1er janvier 2005, un enfant peut porter le nom de sa mère.	☐	☐
2. Une personne peut avoir plusieurs domiciles.	☐	☐
3. Une personne a un seul domicile, mais peut avoir plusieurs résidences.	☐	☐
4. Est français l'enfant dont l'un des parents au moins est français, s'il accepte la nationalité française.	☐	☐
5. Un mineur a le droit de louer un appartement sans l'autorisation de ses parents.	☐	☐

Utilisez Internet

Pour consulter le Code civil, allez sur le site **www.legifrance.gouv.fr/** → Codes en vigueur → Accès direct à un code en vigueur → Nom du code → Choisir "Code civil" → Cliquez sur Consultez → Avec l'ascenseur à droite de l'écran, dans le « Livre 1er : Des personnes », descendre jusqu'au « Titre V : Du mariage », puis cliquez sur « Chapitre 1er : Des qualités requises pour pouvoir contracter mariage ». D'après les articles 144, 145 et 148 du Code civil, vous répondrez aux questions suivantes :

- À quel âge un homme ou une femme peuvent-ils se marier ?
- À quelles conditions un homme ou une femme peuvent-ils se marier avant l'âge normalement fixé par la loi ?

LA CLASSIFICATION DES BIENS

OBJECTIF/LIMITES
Distinguer biens meubles et immeubles.

1. LES BIENS MEUBLES ET LES BIENS IMMEUBLES



INFORMATIONS JURIDIQUES

« Tous les biens sont meubles ou immeubles »
(art. 516 du Code civil).

1. Les meubles

Ils sont constitués par les choses qui peuvent se déplacer (animaux) ou être déplacés d'un lieu à un autre (table, chaise...).

2. Les immeubles

a) Les immeubles par nature

Les immeubles par nature sont constitués par le sol, le sous-sol et tous les biens fixés dans le sol : constructions, arbres, etc. Une baraque foraine posée sur le sol n'est pas un immeuble. Les récoltes non coupées, les fruits non cueillis sur les arbres sont également considérés comme des immeubles par nature.

b) Les immeubles par destination

Ce sont des meubles que le droit considère comme des immeubles en raison des liens étroits qui les unissent à un immeuble :

- **les immeubles par destination économique** sont des meubles que **le propriétaire** affecte à l'exploitation agricole, industrielle ou commerciale d'un immeuble. *Exemples :* tracteur dans une ferme, machine dans une usine, micro-ordinateur dans un bureau, vitrines réfrigérées dans un commerce d'alimentation...
- **les immeubles par destination ornementale** sont des meubles que **le propriétaire** a fixés ou scellés à des fins décoratives sur son immeuble. *Exemples :* glaces, boiseries, statues placées dans des niches...

Pour qu'un meuble puisse être immeuble par destination, il faut que le propriétaire de l'immeuble et du meuble soit la même personne.





1 • Quels sont les biens meubles et les biens immeubles qui apparaissent sur les photos ci-dessus ? Justifiez vos réponses.

.....

.....

.....

.....

2 ● **Complétez, au moyen de croix, le tableau ci-dessous. Justifiez oralement vos réponses.**

BIENS	BIENS MEUBLES	BIENS IMMEUBLES		
		PAR NATURE	PAR DESTINATION ÉCONOMIQUE	PAR DESTINATION ORNEMENTALE
Pin parasol dans le jardin de M. Lambert.				
Cabane à outils scellés sur une dalle de béton dans un jardin par le propriétaire de ce dernier.				
Robot à peinture dans une usine automobile.				
308 Peugeot personnelle du directeur commercial, stationnée sur le parking de l'entreprise.				
Outillage d'une entreprise utilisé par les ouvriers de celle-ci.				
Serre en bâche plastifiée posée sur le sol dans son jardin par M. Loko retraité de la SNCF.				
Le chien de votre voisin.				
Des cerises dans un arbre.				
Sac à main de la secrétaire posé sur son bureau.				
Micro-ordinateur de la secrétaire installé sur son bureau.				
Lambris fixés sur les murs d'un salon par le propriétaire de l'appartement.				
Appartement de M. Tinevez.				
Pommes en vente sur un marché.				
Plaque en fonte scellée au fond d'une cheminée par le propriétaire.				
Glace fixée au mur par le locataire d'un appartement.				

2. INTÉRÊT DE LA DISTINCTION DES BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES

DOCUMENT 1 Des règles de droit différentes...

Les règles de droit applicables diffèrent fréquemment selon qu'elles s'appliquent à un meuble ou à un immeuble.

Par exemple :

– les ventes d'immeubles sont soumises à des formalités très précises (acte notarié, enregistrement à la conservation des hypothèques, etc.). Sauf exceptions (automobiles, bateaux, etc.), les ventes de meubles échappent à toute formalité. La vie commerciale conduit, en effet, à de nombreux et fréquents échanges de meubles. Il faut donc que les transactions soient faciles ;

– le tribunal compétent pour les litiges concernant un immeuble est celui du lieu où l'immeuble est situé. Pour les litiges relatifs à des meubles, le tribunal compétent est, en principe, celui du domicile du défendeur.

M. Roch, domicilié 25 avenue Édouard-Herriot à Lyon, a accepté de vendre à sa voisine un terrain situé à Nice et une table de salle à manger.

3 ● **Les formalités à respecter, lois de la vente, seront-elles les mêmes dans les deux cas ? Pourquoi ?**

.....

.....

.....

.....

4 ● **En cas de litige sur ces ventes, quel sera, géographiquement, le tribunal compétent ?**

.....

.....

.....

.....

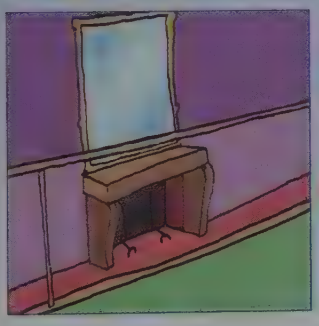
.....

.....

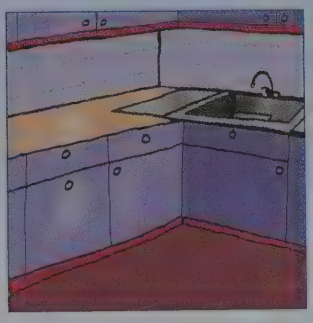
3. BIENS MEUBLES OU IMMEUBLES ?

DOCUMENT 2 L'appartement visité par Mme Brousse

Mme Brousse, après avoir visité l'appartement que représentent les dessins ci-dessous, a décidé avec enthousiasme de l'acheter, séduite par les aménagements effectués par le propriétaire, actuel occupant de l'appartement...



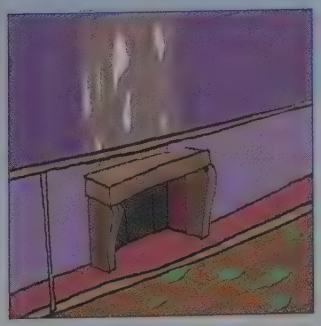
Salle de séjour :
– la glace est scellée au mur au-dessus de la cheminée,
– une moquette est collée sur le sol.



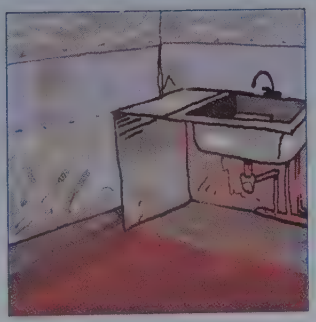
Cuisine :
les éléments de la cuisine aménagée sont scellés au mur.

DOCUMENT 3 L'appartement dont prend possession Mme Brousse

Après passation de l'acte de vente, Mme Brousse trouve l'appartement dans l'état où vous le voyez sur les dessins ci-dessous. L'acte de vente précise que Mme Brousse a acheté l'appartement tel qu'il lui avait été présenté lors de sa visite, sans aucune restriction.



Salle de séjour :
en plus des dégâts apparents sur ce dessin, la moquette a été décollée et enlevée...



Cuisine :
il reste l'évier...

DOCUMENT 4 Que dit l'article 525 du Code civil ?

Le propriétaire est censé avoir attaché à son immeuble des meubles à perpétuelle demeure, quand ils y sont scellés ou lorsqu'ils ne peuvent être détachés sans être fracturés et détériorés, ou sans briser ou détériorer la partie de l'immeuble à laquelle ils sont attachés.

Les glaces d'un appartement sont censées mises à perpétuelle demeure, lorsquelles sont scellées au mur.

Il en est de même des tableaux et autres ornements.

Remarque : Dans le contrat de vente de l'appartement, les parties auraient pu convenir, par exemple, que la glace scellée au mur de la cheminée était exclue de la vente. Le texte de l'article 525 du Code civil, dans ce genre de situation, permettent de régler les litiges lorsque les parties au contrat n'ont manifesté aucune volonté sur les points en cause.

D'après les informations juridiques page 127 et après avoir étudié les documents 2 à 4, répondez aux questions suivantes :

5 • Quels biens :
– pouvait emporter l'ancien propriétaire ? Pourquoi ?

.....

.....

.....

– ne pouvait pas emporter l'ancien propriétaire ? Pourquoi ?

.....

.....

.....

6 • Que peut réclamer Mme Brousse au vendeur ? Pourquoi ? (Remarque : Mme Brousse n'a constaté aucun problème dans les autres pièces).

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

7 • Géographiquement, quel sera le tribunal compétent pour ce litige ? Pourquoi ?

.....

.....

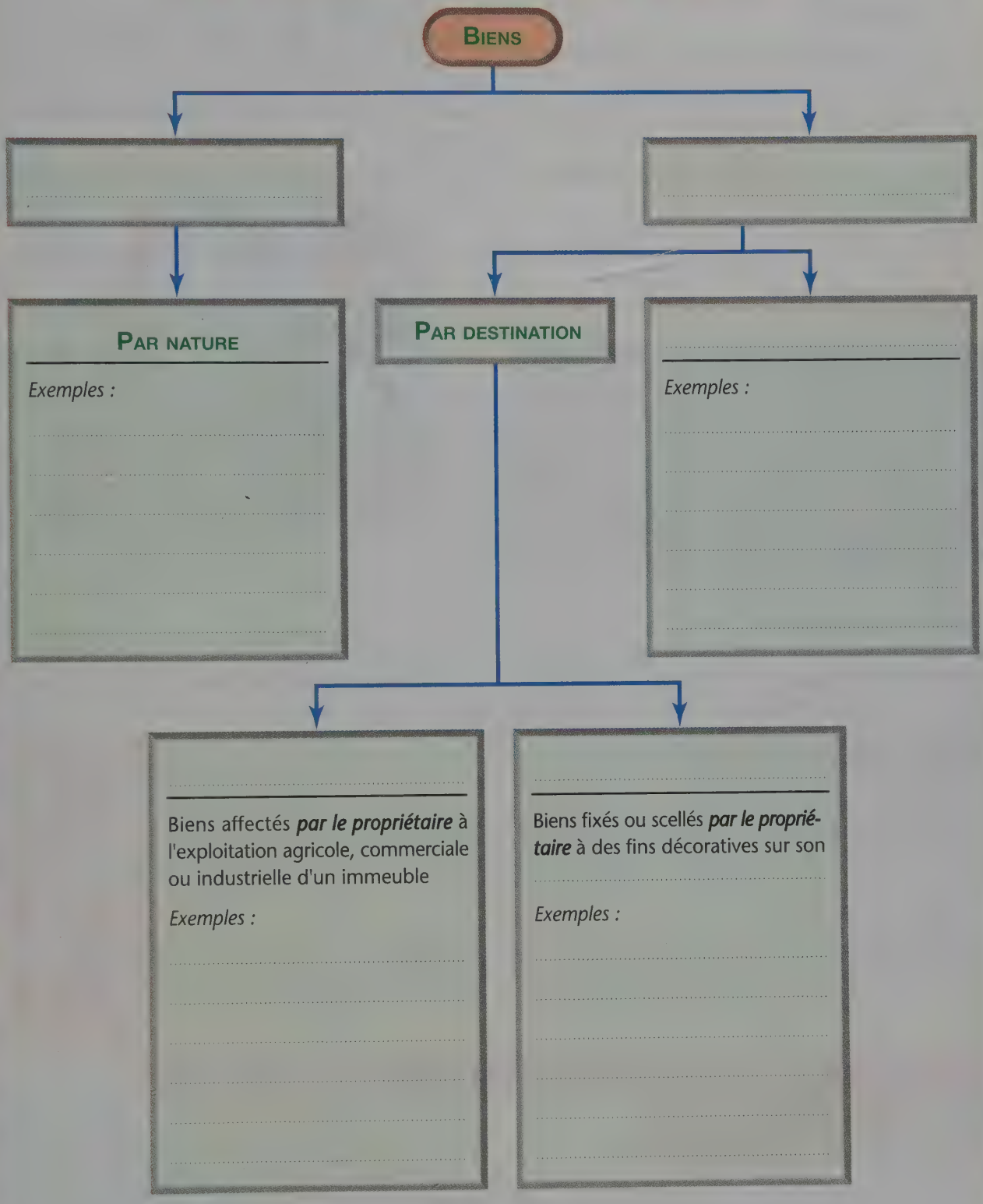
8 • Quelle est l'utilité des textes du Code civil sur la distinction des meubles et des immeubles dans un cas comme celui-ci ?

.....

.....

.....

LA CLASSIFICATION DES BIENS



Vérifiez vos acquis

EXERCICE 1 *Biens meubles ou immeubles ?*

Les biens suivants sont-ils des meubles ou des immeubles ? Justifiez vos réponses.

a. Forêt de sapins.

b. Chariot élévateur appartenant à une entreprise.

c. Serre non fixée au sol dans un jardin.

d. Statue placée dans une niche par le propriétaire d'une villa.

e. Nain en céramique placé dans le jardin par le propriétaire.

f. Lapins dans un clapier.

EXERCICE 2 *Biens immeubles ou meubles ?*

Les biens suivants sont-ils des immeubles ou des meubles ? Justifiez votre réponse.

a. Blé dans un champ avant la récolte.

b. Terrain à bâtir acheté par M. Dubois.

c. Une armoire de toilette placée par un locataire dans la salle de bains de son appartement.

d. Camionnette de l'entreprise Darty utilisée par les salariés du service après-vente de cette entreprise pour se rendre chez les clients.

e. Véhicule personnel de M. Tydar, technicien au service après-vente de Darty.

f. Glace scellée sur le mur du hall d'entrée d'une villa par le propriétaire.

EXERCICE 3 *Affaires difficiles*

M. et Mme Martineau ont acheté à Nantes une villa jusque-là habitée par son propriétaire.

Lors de la visite de la villa, ils ont particulièrement apprécié la salle de bains équipée d'un jacuzzi.

Quand ils ont pris possession de la villa, ils ont eu la mauvaise surprise de constater que tous les équipements avaient été enlevés de la salle de bains (baignoire, jacuzzi, etc.). Rien n'a été prévu au contrat de vente sur ce sujet.



1. Que peuvent réclamer M. et Mme Martineau au vendeur de la villa ?

2. Géographiquement, quel tribunal sera compétent si les parties à ce contrat de vente d'immeuble ne parviennent pas à régler ce litige à l'amiable ?

EXERCICE 4 *Vrai ou faux ?*

	VRAI	FAUX
1. Un pétrolier est un immeuble.	☐	☐
2. Un véhicule loué par une entreprise auprès d'une société de location est un immeuble par destination économique pour l'entreprise locataire.	☐	☐
3. Le parc automobile d'une société de location de véhicules automobiles constitue un immeuble par destination économique.	☐	☐
4. Un salon de jardin est un immeuble par destination ornementale.	☐	☐
5. La vente d'un chien exige plus de formalités que la vente d'un appartement.	☐	☐

Utilisez Internet

- En reprenant la procédure indiquée à la dernière page du dossier 5, vous rechercherez sur le site **www.legifrance.gouv.fr** les articles 517 à 521 du Code civil. Pour cela, vous descendrez avec l'ascenseur à droite de l'écran, jusqu'au « Livre II : Des biens et des différentes modifications de la propriété ». Dans le « Titre 1er : De la distinction des biens », vous cliquerez sur « Chapitre 1er : Des immeubles ».
- Quels sont les biens meubles et les biens immeubles cités dans ces articles ?
- Quel critère permet, dans ces textes, de distinguer les biens meubles et les biens immeubles ?

LE DROIT DE PROPRIÉTÉ

OBJECTIF/LIMITES
Caractériser le droit de propriété.

1. LES CARACTÈRES DU DROIT DE PROPRIÉTÉ

Le droit de propriété est, en principe, absolu, individuel et perpétuel.

A. Le caractère absolu du droit de propriété

DOCUMENT 1 Extraits du Code civil

Art. 544. La propriété est le droit de jouir et disposer des choses de la manière la plus absolue, pourvu qu'on n'en fasse pas un usage prohibé par les lois ou par les règlements.

Art. 547. Les fruits naturels ou industriels de la terre, les fruits civils appartiennent au propriétaire[1].

Art. 552. La propriété du sol emporte la propriété du dessus et du dessous.

Le propriétaire peut faire au-dessus toutes les plantations et constructions qu'il juge à propos.

[...] Il peut faire au-dessous toutes les constructions et fouilles qu'il jugera à propos.

Art. 673. Celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre celui-ci à les couper. Les fruits tombés naturellement de ces branches lui appartiennent.

Si ce sont des racines, ronces ou brindilles qui avancent sur son héritage, il a le droit de les couper lui-même à la limite de la ligne séparative.



Art. 716. La propriété d'un trésor appartient à celui qui le trouve dans son propre fonds : si le trésor est trouvé dans le fonds d'autrui, il appartient pour moitié à celui qui l'a découvert, et pour l'autre moitié au propriétaire du fonds.

Le trésor est toute chose cachée ou enfouie sur laquelle personne ne peut justifier sa propriété, et qui est découverte par le pur effet du hasard.

1. Fruits naturels de la terre : fruits d'un arbre sauvage, par exemple.
Fruits industriels : récoltes.
Fruits civils : loyers.

1 • Mlle Sigou a hérité d'un appartement. Peut-elle le louer pour en tirer un revenu (loyer) ? Pourquoi ? Peut-elle le vendre ou en faire don à son neveu ? Pourquoi ? Peut-elle l'occuper pour ses besoins personnels ? Pourquoi ?

.....

.....

.....

.....

.....

2 • M. Batiste peut-il laisser son jardin en friches[1] ? Pourquoi ?

.....

.....

1. En friches : non cultivé, à l'abandon.

3 ● **M. Thoraval est propriétaire d'un verger. À qui appartiennent les fruits qui y sont récoltés ? Pourquoi ?**

.....

.....

4 ● **M. Rémois désire creuser une cave sous sa maison. Le peut-il ? Pourquoi ?**

.....

.....

5 ● **Qui est propriétaire des noix qui tombent du noyer de Mme Flamand dans le jardin de Mme Wallon ? Pourquoi ?**

.....

6 ● **M. Lataupe constate que les branches et les racines des arbres de la propriété voisine envahissent le dessus et le dessous de son jardin potager et perturbent ses cultures. A-t-il le droit de couper ces branches et ces racines ? Pourquoi ?**

.....

.....

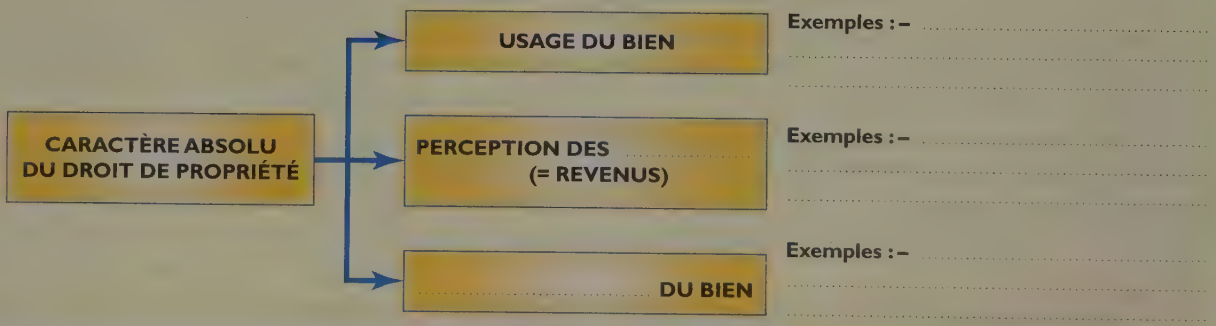
.....

7 ● **Au cours de travaux de terrassement sur un terrain, un conducteur de pelle mécanique a trouvé une cassette de louis d'or. Qui en est le propriétaire ?**

.....

.....

8 ● **Du caractère absolu du droit de propriété découlent trois catégories de droit pour le propriétaire : le droit d'user, le droit de recueillir les fruits et le droit de disposer de son bien. À partir des réponses aux questions précédentes, donnez de nouveaux exemples précis d'utilisation par le propriétaire de chacune de ces catégories de droit, en complétant le schéma ci-dessous :**



B. Le caractère individuel du droit de propriété



INFORMATIONS JURIDIQUES

Un bien n'a, en principe, qu'un seul propriétaire.

Il existe parfois des exceptions à ce principe : la propriété peut être collective.

DOCUMENT 2 Publicité



9 ● **Après avoir lu la publicité ci-dessus (document 2), Mme Debondy a acheté un appartement de deux pièces dans la résidence « Le Domaine de Hoel », en copropriété (appartement en parties privatives et quote-part des parties communes : hall, escalier, ascenseur...). Montrez de quelle manière la copropriété de l'immeuble constitue, dans ce cas, une exception au caractère individuel du droit de propriété.**

.....

.....

C. Le caractère perpétuel du droit de propriété



INFORMATIONS JURIDIQUES

Le droit de propriété dure, en principe, aussi longtemps que la chose elle-même. L'article 539 du Code civil stipule toutefois : « Tous les biens vacants et sans maître, et ceux des personnes qui décèdent sans héritiers, ou dont les successions sont abandonnées, appartiennent au domaine public. »

10 ● **D'après les informations juridiques ci-contre, le droit de propriété disparaît-il au décès de son titulaire ? Pourquoi ?**

.....

.....

.....

2. LES RESTRICTIONS AU DROIT DE PROPRIÉTÉ

Le droit de propriété peut être restreint soit en raison d'obligations à respecter entre voisins, soit dans l'intérêt général.

A. Les obligations entre voisins

Ces obligations entre voisins, qui restreignent le caractère absolu du droit de propriété affirmé par le Code civil, sont nombreuses : servitude de passage pour permettre l'accès à un terrain voisin, obligation de laisser le voisin pénétrer sur votre terrain pour réaliser les travaux indispensables sur son immeuble s'il ne peut procéder autrement (ou servitude de tour d'échelle)...

Un propriétaire n'a pas non plus le droit d'être à l'origine de troubles anormaux de voisinage.

DOCUMENT 4 **Comment mettre fin à des troubles anormaux de voisinage ?**

Le TGI de Chartres (9 octobre 2002), a considéré qu'un élevage d'une cinquantaine de canards était à l'origine d'un inconvénient excessif de voisinage, bien que l'élevage se trouve en zone rurale. « Si la présence de quelques poules et canards conservant un certain caractère rural ne peut constituer une source de nuisances dès que leur nombre reste réduit, l'on se trouve en présence d'un élevage comptant une cinquantaine de volatiles. »

Dans cette affaire, les propriétaires d'une maison subissant des nuisances sonores importantes, de jour comme de nuit, avaient obtenu la cessation de l'activité sous astreinte de 100 € par jour de retard. Le tribunal a retenu l'existence d'un préjudice moral, subi du fait du manque de sommeil et des tracasseries dues à la procédure et a accordé des dommages intérêts aux victimes de ces nuisances.

Valérie Svec, *Voisinage : les règles du jeu*, Chiron éditeur.



ASTREINTE : moyen de contraindre un débiteur récalcitrant qui consiste à lui faire payer une certaine somme par jour de retard dans l'exécution de son obligation.

11 • **Sur quel argument juridique peuvent s'appuyer les victimes de nuisances de voisinage (bruits, odeurs...) pour intenter une action en justice et obtenir que ces nuisances cessent ?**

.....

.....

.....

12 • **Quelle limite au caractère absolu du droit de propriété apparaît dans cette affaire ?**

.....

.....



B. Les restrictions liées à l'intérêt général

Ces restrictions au caractère absolu du droit de propriété sont également nombreuses :

– nécessité d'un permis de construire,

– expropriation pour cause d'utilité publique,

– autorisation nécessaire pour créer un élevage, pour exploiter une carrière...

Nous en étudierons un exemple.

DOCUMENT 5 À Albi, le pizzaïolo fait de la résistance...

Un restaurateur s'accroche depuis 15 ans sur un site que la ville a commencé à raser.

La municipalité d'Albi a lancé les bulldozers depuis un mois sur le site des « Temps modernes ». Ce complexe commercial de plus de 8 000 m² inauguré en 1989 avec 50 boutiques, une patinoire et un supermarché à l'étage devait être un nouveau cœur pour la ville. « *Au bout de six mois, j'ai vu les boutiques fermer les unes après les autres, les clients ne venaient pas et les commerçants ne pouvaient plus payer leurs charges* » explique Alain Belhaire, patron du restaurant « Dame Pizza » installé en façade du site, côté rue. À l'abandon depuis, siège permanent des squatters, taggers et casseurs de tous poils, le site, devenu décharge, a vu partir un à un tous les commerçants installés au départ. Tous sauf un : Alain Belhaire, seul depuis juin 2004. Ce lyonnais de 48 ans n'a pas l'intention de se laisser exproprier sans de solides indemnités. La mairie, sur la foi de l'expertise des services fiscaux, propose 62 000 € d'indemnités. S'estimant victime, surtout ces quatre dernières années, de l'absence totale de mesures d'accompagnement par la ville, le pizzaïolo demande plus de quatre fois cette somme. La balle est dans les mains du juge des expropriations qui doit fixer par jugement les indemnités. En attendant, le pizzaïolo refait sa terrasse avec vue sur le chantier. Sa dernière spécialité maison ? La « Pizza démolition ».

M. L., *La Dépêche du Midi*, 19 avril 2005.

EXPROPRIATION POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE : une puissance publique (État, commune, département...) peut s'approprier le bien d'un particulier, moyennant versement d'une indemnité, si l'intérêt général le justifie.

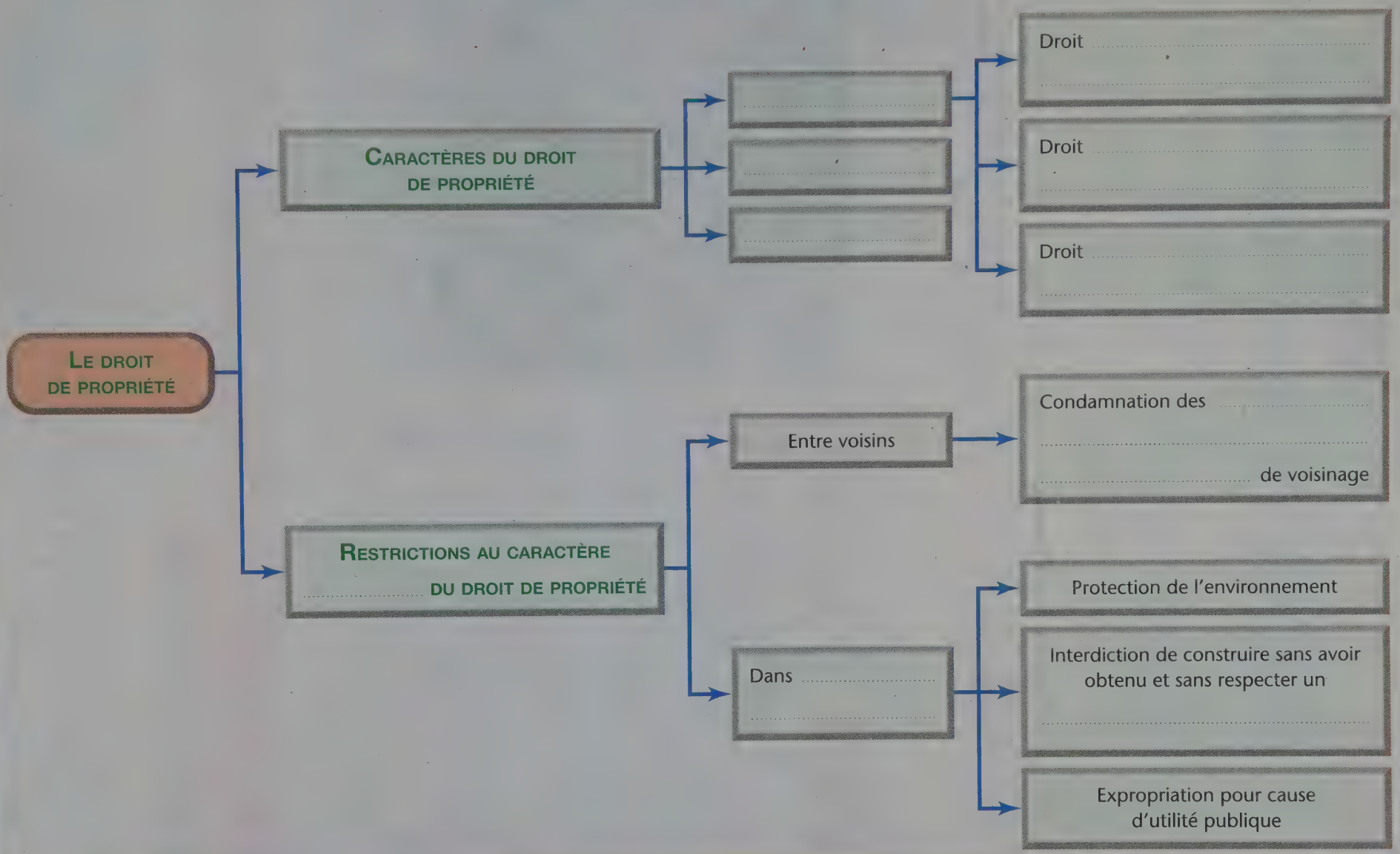
13 • **Quelle restriction au caractère absolu du droit de propriété apparaît dans cette affaire ? Comment se justifie cette restriction ?**

.....

.....

.....

LE DROIT DE PROPRIÉTÉ



L'essentiel en schéma

Vérifiez vos acquis

EXERCICE 1 *Identifier les caractères du droit de propriété*

Dans les exemples suivants, précisez quel caractère (absolu, individuel ou perpétuel) du droit de propriété est en cause. Justifiez vos réponses.

a. M. et Mme Le Duff et M. et Mme Pech sont voisins. Ils ont convenu de construire un mur mitoyen entre leurs deux terrains.

b. Mme Debondy a décidé de mettre en vente l'appartement qu'elle possède à Sète.

c. M. et Mme Delille ont acheté un appartement de cinq pièces en copropriété dans un immeuble à Roubaix.

d. Mlle Dalion a hérité d'une villa à Antibes.

e. M. Confeau a décidé de brûler un vieux meuble qui encombrait son garage.

EXERCICE 2 *5 millimètres de muret...*

Le 5 décembre 2001, la troisième chambre civile de la Cour de cassation juge une affaire qui traîne en justice depuis des années. Une personne se plaint de l'empiètement, sur son terrain, de la clôture de son voisin. Une expertise judiciaire atteste que la clôture est un muret très bas de béton avec un grillage au-dessus. L'empiètement est réel mais seulement de 5 millimètres, sur une toute petite longueur !

La cour d'appel avait débouté le plaignant jugeant l'atteinte au droit de propriété insignifiante. La Cour de cassation a cassé l'arrêt, estimant que la rigueur de la loi fait que toute atteinte est illégale et doit être sanctionnée. Même de 5 millimètres.

Intérêts privés, n° 617, janvier 2005.



Quelle est la position de la Cour de cassation en matière de droit de propriété exposée dans ce document ?

Par quel argument juridique s'explique la position très stricte de la Cour de cassation sur ce sujet ? Qu'en pensez-vous ?

EXERCICE 3 *Identifier le droit exercé par le propriétaire*

Le caractère absolu du droit de propriété donne au propriétaire le droit d'user, le droit de percevoir les fruits et le droit de disposer de son bien.

Précisez, pour chacun des cas suivants, le droit exercé par le propriétaire.

a. Marcel possède un chalet à la montagne qu'il loue en été et en hiver.

b. Aïcha habite le studio qu'elle a acheté à Bordeaux.

c. Pierre, retraité de la Poste, a décidé de repeindre sa voiture en jaune.

d. Laura donne de vieux meubles aux Compagnons d'Emmaüs.

e. Presque chaque jour, Laeticia utilise les rollers qu'elle a reçus en cadeau pour son anniversaire.

f. Marie aime faire des compotes avec les pommes qu'elle récolte dans son jardin.

Utilisez Internet

- Allez sur le site : **www.jurisprudentes.org** → cliquez sur « Actualités récentes », puis sur « Troubles anormaux de voisinage ». Décrivez brièvement trois exemples caractéristiques de troubles anormaux de voisinage. Comment sont réprimés ces troubles anormaux de voisinage ? À quel caractère du droit de propriété est-il ici mis une limite par la jurisprudence ?

LES CONTRATS : FORMATION ET EFFETS

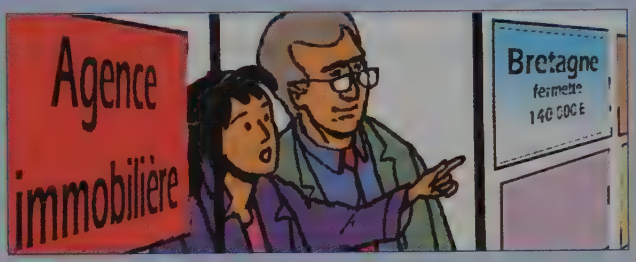
OBJECTIF/LIMITES
À partir d'un contrat, reconnaître l'existence d'un lien contractuel, en déterminer les conséquences (parties, objet, obligations).

1. LA FORMATION ET LA DÉFINITION DES CONTRATS

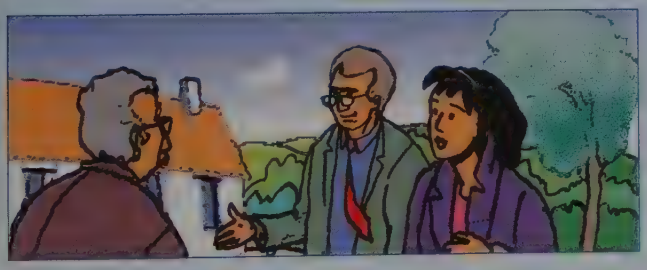
DOCUMENT 1 Un contrat rapidement conclu, un rêve réalisé...



M. et Mme De Passy ont effectué un confortable héritage et désirent acheter une résidence secondaire en Bretagne.



À la vitrine d'une agence immobilière, une affichette présentant une fermette à vendre au bord de la mer a retenu toute leur attention. Le prix demandé (140 000 €) leur paraît toutefois un peu élevé.



Après avoir visité cette fermette, ils ont offert au propriétaire, M. Penty, de l'acheter pour 120 000 €. Ce dernier a accepté leur proposition.



Un mois plus tard, Me Detresguier, notaire, a donc dressé l'acte de vente de cette fermette par M. Penty à M. et Mme De Passy pour la somme de 120 000 € versée immédiatement.

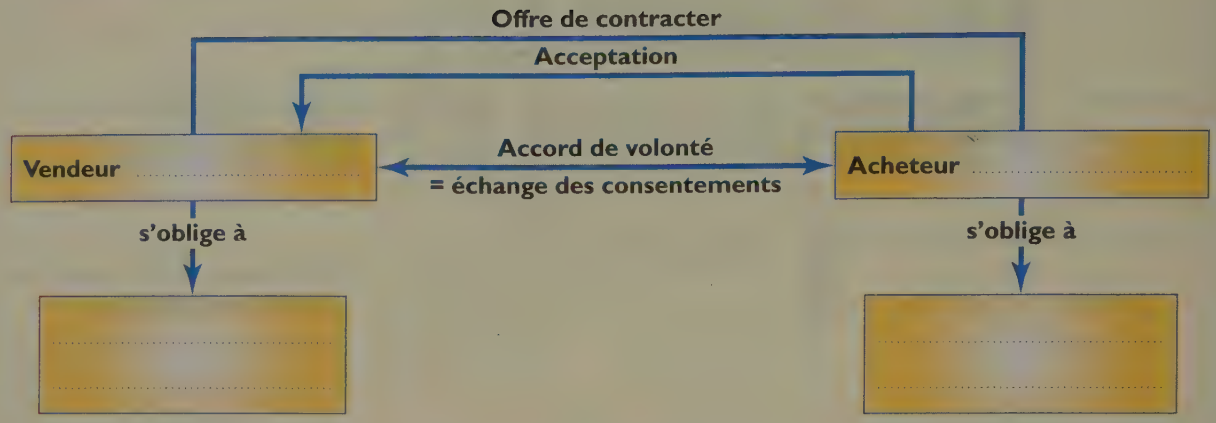
1 • Quel est l'objet de ce contrat (= sur quoi porte ce contrat) ?

.....

2 • Qui sont les parties ayant donné leur consentement à ce contrat ?

.....

3 • Complétez le schéma ci-dessous :



DOCUMENT 2 Accord entre voisins...

M. et Mme De Passy ont pu occuper très vite leur nouvelle résidence mais ont dû au préalable la meubler. Pour cela, ils ont rendu visite aux antiquaires et marchands de meubles de la région. Un voisin, M. Troadec a proposé de leur vendre une table de salle à manger en bois massif.

Admiratifs devant la qualité de cette table ancienne, M. et Mme De Passy ont accepté. M. Troadec leur a donc livré cette table.

Lors de la livraison, M. et Mme De Passy lui ont réglé le prix convenu : 700 €.

4 • Quel est l'objet de ce contrat ?

.....

5 • Qui sont les parties à ce contrat ?

.....

6 • Comment s'est formé ce contrat ?

.....

.....

7 • Précisez comment se forment :

– un contrat de vente d'un blouson par une société de vente par correspondance :

.....

.....

– un contrat de vente d'un repas par un restaurant :

.....

.....

– un contrat en général :

.....

.....

8 • Complétez la définition suivante du contrat :

Le contrat est un accord de , entre deux ou plusieurs personnes, qui crée des entre ces personnes.

2. LA FORME DU CONTRAT



INFORMATIONS JURIDIQUES

Dans le langage courant, le mot contrat est fréquemment employé pour désigner l'acte écrit qui constate l'accord des parties. Ceci est inexact en droit. Nous venons de voir que le contrat est un accord de volontés entre deux ou plusieurs personnes. Il en résulte que cet accord peut être purement **verbal**, c'est-à-dire se former par le simple échange des consentements des parties, l'un acceptant l'offre qui lui est faite par l'autre. C'est le cas de la plupart des contrats de vente de meubles (exemples : achats de denrées alimentaires, de vêtements, de mobilier, d'outillage, etc.).

Un écrit peut toujours être rédigé pour servir de preuve du contrat. Ces contrats sont dits **consensuels**.

Toutefois, certains contrats ne sont valables que si l'échange des consentements est constaté par écrit (acte sous seing privé ou acte authentique).

Les contrats de ventes d'immeubles, de donation nécessitent, par exemple, la rédaction d'un acte notarié. Ces contrats sont dits **solennels**.

Après avoir lu les informations juridiques, répondez aux questions suivantes :

9 ● **Des deux contrats passés par M. et Mme De Passy dans les documents 1 et 2, quel est celui qui :**
– a pu être verbal ? Pourquoi ?

.....

.....

– a dû être écrit ? Pourquoi ?

.....

.....

10 ● **L'un de ces contrats a donc pu être passé sans écrit.**
– Quels inconvénients peut présenter cette solution ?

.....

.....

– Quelle peut être alors l'utilité d'un écrit dans un tel cas ?

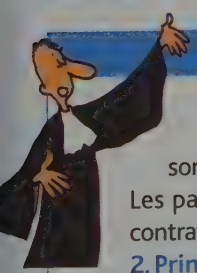
.....

11 ● **Y a-t-il formation d'un contrat, lorsque vous achetez une baguette de pain chez un boulanger ? Pourquoi ?**

.....

.....

3. LA LIBERTÉ CONTRACTUELLE ET SES LIMITES



INFORMATIONS JURIDIQUES

1. Le principe de la liberté contractuelle

Chacun est libre de contracter ou non, de choisir son cocontractant.

Les parties sont libres de déterminer le contenu du contrat.

2. Principales exceptions au principe de la liberté contractuelle

Les contractants doivent respecter les **lois impératives**, c'est-à-dire celles qui protègent l'ordre public et les bonnes mœurs. Passer un contrat de vente de drogue est, par exemple, interdit.

Dans certains cas, la loi vous oblige à passer un contrat : tout automobiliste doit, par exemple, passer un contrat d'assurance.

Parfois, vous ne pouvez choisir votre contractant (SNCF...).

Dans des cas, de plus en plus nombreux, le contenu du contrat ne peut être discuté : contrat de transport avec la SNCF, contrat d'abonnement à l'électricité avec EDF, contrat pour un séjour dans un club de vacances, par exemple. Ces contrats sont appelés **contrats d'adhésion**. Le cocontractant ne peut qu'accepter ou refuser de signer le contrat avec les clauses qui lui sont proposées par l'offreur.

12 • **Après avoir lu les informations juridiques ci-dessus, vous préciserez quelle est l'étendue de la liberté contractuelle lors de la formation du contrat dans chacun des cas suivants, en soulignant d'une couleur les points librement débattus et d'une autre couleur les points qui s'imposent au cocontractant.**
Vous justifierez oralement vos réponses.

Cas n° 1 : M. Gannat vend une voiture automobile d'occasion à une voisine, Mlle Charroux. Avant de conclure cette vente, ils se sont mis d'accord sur le prix de vente, la date de remise du véhicule, les réparations (ou contrôle technique) à effectuer.

Cas n° 2 : Caroline achète dans une agence de voyages un billet d'avion pour se rendre à La Martinique sur un vol Air France. Au préalable, elle s'est informée auprès de l'employée d'une agence de voyages pour connaître les compagnies aériennes effectuant ce vol, leurs tarifs, les dates et heures des vols, les possibilités de modifier ses dates de réservation, les conditions du contrat de transport (assurances-bagages, etc.).

Cas n° 3 : Jean-Paul se demande s'il doit assurer la moto de 125 cm^3 qu'il vient d'acheter. Dans le cas où il devrait l'assurer avant de l'utiliser, il s'interroge sur le choix de l'assureur, les risques à couvrir, le montant à payer.

Cas n° 4 : Karine s'est abonnée pour recevoir un bouquet de télévision par satellite. Elle s'est au préalable informée sur les offres de Canalsatellite (offre de base, options proposées...), le montant à payer à la souscription de l'abonnement puis chaque mois, la durée et les conditions de résiliation de l'abonnement.

4. LE PRINCIPE DE LA FORCE OBLIGATOIRE DES CONTRATS

DOCUMENT 3 Article 1134 du Code civil

« Les conventions légalement formées tiennent lieu de loi à ceux qui les ont faites » = le contrat a donc force de loi pour les parties contractantes.

DOCUMENT 4



M. et Mme De Passy ont acheté un buffet breton chez M. Palmade, antiquaire. Ils ont versé 200 € d'acompte et doivent verser le solde, soit 1 000 € à la livraison. M. Palmade leur a remis un reçu daté et signé pour cet acompte.



Deux jours plus tard, celui-ci téléphone à M. et Mme De Passy pour les informer de la vente de ce buffet à un autre client qui lui en a offert, après leur passage, 250 € de plus. Ils ne doivent donc plus attendre la livraison de ce buffet, mais M. Palmade s'engage à leur restituer l'acompte de 200 €.

13 • **M. Palmade peut-il agir ainsi ? Pourquoi ?**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

14 • **Si M. Palmade persiste dans son refus de leur livrer le buffet breton au prix convenu, que pourront faire M. et Mme De Passy ?**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

LES CONTRATS : FORMATION ET EFFETS

FORMATION DU

ACCORD DE

OFFRE DE CONTRACTER ⟷

= Échange des consentements des parties

OBLIGATIONS À LA CHARGE DES PARTIES AU CONTRAT

DÉFINITION DU

LE CONTRAT EST UN ENTRE DEUX OU PLUSIEURS PERSONNES QUI CRÉE DES ENTRE CES PERSONNES.

LA FORME DU CONTRAT

CONTRAT

→ le contrat peut être verbal, c'est-à-dire se former par le seul échange des

.....

CONTRAT

→ certains contrats ne sont valables que si l'échange des consentements est constaté par

Exemple :

.....

LE PRINCIPE DE LA LIBERTÉ CONTRACTUELLE

PRINCIPE :

- Liberté de ou non
- Liberté de son contractant
- Liberté de les clauses du contrat

EXCEPTIONS :

- Respect des
- Contrats imposés par
 Exemple :
- Absence de du cocontractant
 Exemple :
- Contrats
 Exemple :

LE PRINCIPE DE LA FORCE **DES CONTRATS**

LE CONTRAT A FORCE DE POUR LES AU CONTRAT :
⇒ CELLES-CI DOIVENT EXÉCUTER LES QUI EN DÉCOULENT.

Vérifiez vos acquis

EXERCICE 1 *Analyser des contrats*

Dans les situations suivantes, vous préciserez l'objet du contrat, les parties au contrat et les obligations qui en découlent pour chacune des parties.

a. Nathalie s'est abonnée pour un an et 45,50 euros à *Télé 7 jours* en renvoyant au service abonnement de cette revue un bulletin complété et signé.

b. Abdel a acheté un lave-linge chez Darty. Il a versé un acompte de 100 euros. Le solde devra être payé à la livraison prévue avant la fin de la semaine.

c. Thierry a souscrit un abonnement pour un portable auprès de l'opérateur Orange.

d. Wafa a été embauchée comme secrétaire par la société Sud-Ouest Bureautique.

e. Gérard a confié sa voiture pour réparation à son garagiste. Ce dernier a accepté de lui prêter gratuitement un véhicule pendant la durée de cette réparation.

f. Boubacar a loué un studio à la SCI Boulogne-Immobilier pour un loyer mensuel de 370 euros.

EXERCICE 2 *La liberté contractuelle et ses limites*

Dans les situations suivantes, vous préciserez si le principe de la liberté contractuelle est respecté ou non.

Vous justifierez vos réponses.

a. Sophie a pris le TGV de Paris à Lyon.

b. Jean-Philippe a souscrit un abonnement pour son portable auprès de l'opérateur Bouygues Télécom.

c. Estelle a acheté un micro-ordinateur d'occasion à une amie.

d. Monique hésite à assurer la voiture neuve qu'elle vient d'acheter.

EXERCICE 3 *Le respect des contrats*

Mme Le Caër, après une longue négociation, a acheté, pour un prix TTC de 1 250 €, un salon aux Magasins Généraux du Meuble, le 15 mars.

Elle a signé le bon de commande, établi et également signé par le vendeur, dont un double lui a été remis. Un reçu lui a été remis pour l'acompte de 250 € versé à la commande. Le solde doit être versé à la livraison prévue avant fin mars.

Le 28 mars, les Magasins Généraux du Meuble adressent un courrier à Mme Le Caër l'informant que leur fournisseur a augmenté ses prix et qu'ils ne pourront lui livrer son salon que si elle accepte de payer 300 € de plus.

1. Est-ce possible ? Pourquoi ?

2. Si les Magasins Généraux du Meuble maintiennent leur position, que peut faire Mme Le Caër ?

EXERCICE 4 *Vrai ou faux ?*

	VRAI	FAUX
1. En droit, un contrat est toujours un écrit.	☐	☐
2. Lorsque vous prenez le bus ou le métro, vous passez un contrat d'adhésion.	☐	☐
3. Lorsque vous vous abonnez à l'électricité, vous êtes libre de choisir votre cocontractant. ..	☐	☐
4. Un contrat solennel est un contrat qui est obligatoirement suivi d'une cérémonie.	☐	☐
5. Lorsque vous avez prêté votre voiture à un ami, vous avez conclu un contrat.	☐	☐

Utilisez Internet

- Allez sur le site : **www.voyages-sncf.com**. Cliquez sur train. Quelles sont les limites de votre liberté contractuelle, si vous décidez d'acheter un billet de train sur ce site ?

LE STATUT DE COMMERÇANT LES CONSÉQUENCES DE CE STATUT

OBJECTIFS/LIMITES

– Déterminer les conditions à remplir pour être commerçant.
– Dégager les règles particulières qui s'appliquent au commerçant.

1. LE STATUT DE COMMERÇANT

A. Qu'est-ce qu'un commerçant ?



INFORMATIONS JURIDIQUES

Pour avoir la qualité de commerçant, il faut effectuer de manière permanente, c'est-à-dire à titre de profession habituelle, des actes de commerce, notamment les achats de marchandises en vue de leur revente[1].

Ceux qui font des actes de commerce pour le compte d'autrui ne sont pas commerçants : c'est le cas des salariés.

On distingue commerçant, artisan et membres des professions libérales.

L'artisan est un entrepreneur exerçant un travail manuel et employant au maximum dix salariés. En plus de son travail manuel, l'artisan peut vendre des articles qui n'ont pas été fabriqués mais achetés en vue de leur revente : il est alors artisan-commerçant.



Les membres des professions libérales sont des personnes qui exercent une activité intellectuelle ayant nécessité une longue formation théorique (avocats, médecins...).

En principe, l'agriculteur n'est pas considéré comme un commerçant.

1. Il n'y a pas que les personnes physiques qui peuvent être commerçantes, les sociétés commerciales ont également le statut de commerçant.

1 • Après avoir lu les informations juridiques, complétez le tableau suivant :

CAS	CES PERSONNES ONT-ELLES LA QUALITÉ DE COMMERÇANT ?		JUSTIFICATION
	OUI	NON	
M. Cavan exploite une maison de la presse.			
Antoine, 19 ans, élève de terminale, a acheté une moto d'occasion et l'a aussitôt revendue à son camarade de classe avec un bénéfice de 150 €.			
M. Guénézan est chef du service achats dans une entreprise de transport.			
Mlle Herpé est représentant de commerce, dans une entreprise commerciale.			
M. Soméca a vendu la totalité de sa récolte de choux-fleurs à la coopérative agricole de Paimpol.			

B. Qui peut être commerçant ?

DOCUMENT 1 Le principe de la liberté du commerce et de l'industrie

[...] Le principe de la liberté d'entreprendre est reconnu comme un principe général de droit.

Proclamé en 1791, sous la forme de la liberté du commerce et de l'industrie, il n'a jamais été remis en question.

La liberté d'entreprendre, qui sous-tend le principe économique de l'économie de marché, comprend principalement la liberté pour toute personne de créer une entreprise, dans le domaine de son choix, et de la gérer au mieux de ses intérêts.

La création d'entreprise est libre, le choix du mode d'organisation et de gestion est libre. Cette liberté individuelle ne peut cependant être totale et le droit lui apporte des limites.

J.-B. Blaise, *Droit des affaires*, L.G.D.J.





INFORMATIONS JURIDIQUES

Incapacités	Le mineur, même émancipé[1], ne peut être commerçant. Aucune dérogation n'est possible.
Incompatibilités	Certaines professions sont considérées comme incompatibles avec une profession commerciale. Ainsi ne peuvent être commerçants : les fonctionnaires, les officiers publics et ministériels (notaires, huissiers), les principales professions libérales (avocats, médecins, architectes).
Interdictions	Afin d'amener une certaine moralité commerciale, ne peuvent être commerçants les personnes condamnées à une peine égale ou supérieure à trois mois d'emprisonnement sans sursis soit pour un crime, soit pour certains délits (vol, escroquerie...).
Autorisations	De nombreuses activités nécessitent une autorisation administrative : grandes surfaces, débits de boissons, maisons de jeu... • Certaines professions nécessitent un diplôme : pharmaciens, opticiens... • Pour pouvoir exercer le commerce en France, un étranger doit obtenir une carte de commerçant étranger. Les ressortissants de l'Union européenne en sont dispensés.



1. *Émancipation :* Avancement de l'âge de la majorité à partir de 16 ans. Rare en pratique, l'émancipation concerne les jeunes qui ne vivent plus avec leurs parents.

Après avoir lu les informations juridiques, répondez aux questions suivantes :

2 • **Toute personne peut-elle avoir librement accès à la profession commerciale ? Ce principe est-il absolu ? Pourquoi ?**

.....

.....

.....

.....

3 ● **Complétez le tableau ci-dessous. Justifiez oralement votre réponse.**

CAS	L'EXERCICE DE CE COMMERCE EST-IL POSSIBLE ?	
	OUI	NON
Mlle Aspro, docteur en droit, désire acheter une pharmacie.		
Émile Lionaire a l'intention d'ouvrir une maison de jeu.		
M. Noël, commissaire de police, souhaite acheter une pâtisserie.		
Mme Jacky Brunet, condamnée à treize reprises pour excès de vitesse, vient d'acheter un pressing.		
M. Emmessedos, de nationalité grecque, a ouvert un restaurant à Paris.		
Jean Perrin souhaite construire et exploiter un hypermarché.		

2. LES CONSÉQUENCES DU STATUT DE COMMERÇANT

A. Les obligations du commerçant

DOCUMENT 2 Les centres de formalités des entreprises

○ Un passage obligé

Les centres de formalités des entreprises (CFE) vous simplifient vos démarches administratives puisqu'ils vous permettent d'effectuer en un lieu unique et au moyen d'un seul document l'essentiel des déclarations auxquelles vous êtes tenu en raison de la création de votre entreprise. [...]

○ La transmission de vos déclarations

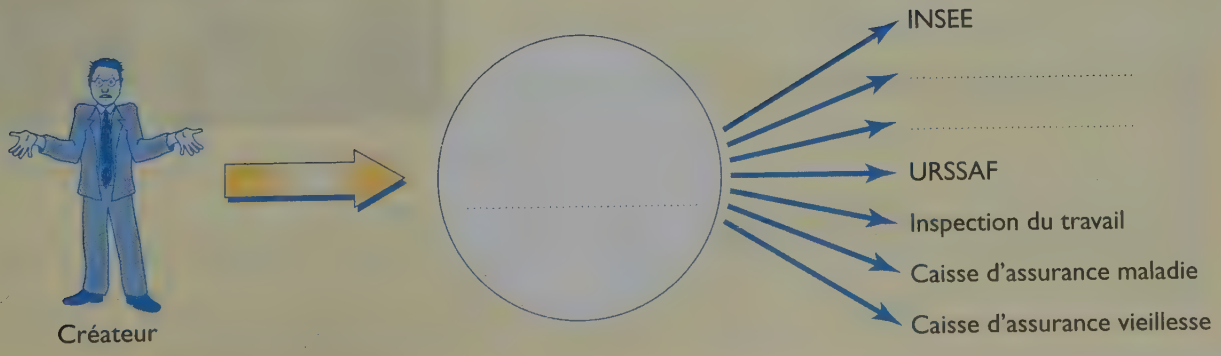
Vos déclarations sont effectuées sur des formulaires remis par le CFE qui ont été simplifiés.

L'ensemble des documents est ensuite ventilé par la CFE et transmis :

– à l'INSEE chargé de la tenue du répertoire national des entreprises et des établissements (n° Siren) ; chaque entreprise est identifiée par un numéro de 9 chiffres (Siren) qui permet d'identifier la personne physique ou morale qui gère l'entreprise ; le numéro Siren ne comportant aucune indication sur l'activité de l'entreprise, il y est ajouté un code APE (activité principale exercée) ;
– au greffe du tribunal de commerce, pour immatriculation, si vous êtes commerçant ou artisan-commerçant ; le numéro d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés doit être mentionné sur tous les papiers d'affaires (factures, bon de commande, tarifs et documents publicitaires...) de la manière suivante : RCS suivi du nom de la ville où est situé le tribunal de commerce, de la lettre A ou B selon qu'il s'agit d'une entreprise individuelle ou d'une société commerciale, et des neuf chiffres du numéro attribués par l'Insee (n° Siren) ;
– aux services fiscaux ;
– à l'URSSAF ;
– à l'inspection du travail ;
– à la caisse régionale d'assurance maladie des non-salariés ;
– à la caisse d'assurance vieillesse des non-salariés.

D'après *Le Particulier*.

4 ● **Complétez le schéma suivant :**



5 • **Pour quelle raison les pouvoirs publics ont-ils mis en place des centres de formalités des entreprises (CFE) ?**

.....

.....

6 • **Retrouvez la signification des différentes mentions portées sur le document ci-dessous.**

SOS DÉPANNAGE	45, rue de Narbonne 31000 Toulouse RCS Toulouse A 028 801 270 APE 5166

.....

.....

.....

.....

DOCUMENT 3 Tenue de comptabilité

« Charbonnier est maître chez lui ». Le vieux dicton qui laisserait entendre qu'un commerçant est libre de faire ce qu'il veut, quand et comme il veut dans sa boutique, est loin d'être totalement exact.

Même en économie libérale, les commerçants sont assujettis à un certain nombre de règles.

L'obligation d'établir certains documents figure au nombre de ces contraintes.

En effet, si la tenue d'une comptabilité est indispensable au commerçant qui veut suivre la marche de son entreprise, elle l'est aussi à l'État, qui, pour des raisons fiscales et économiques, a tout intérêt à ce que les commerçants tiennent une comptabilité régulière.

Pour ces diverses raisons, le législateur a imposé la tenue d'une comptabilité dans toute entreprise commerciale.

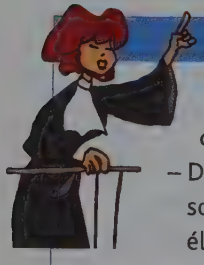
Fiches express, Banque populaire.

7 • **Quelles sont les deux raisons pour lesquelles l'État impose aux commerçants de tenir une comptabilité ?**

.....

.....

B. Les autres particularités du statut de commerçant



INFORMATIONS JURIDIQUES

Le statut de commerçant entraîne des particularités dans plusieurs domaines :

– Dans leurs rapports avec la justice, les commerçants sont soumis à une juridiction spécialisée composée de juges élus par les commerçants : les tribunaux de commerce.

– Dans leurs rapports avec l'administration fiscale, les commerçants doivent s'acquitter d'impôts spécifiques : taxe professionnelle, impôt sur les bénéfices, TVA.



8 • **M. Poirier, épicier, est en litige avec son fournisseur. Quel sera le tribunal compétent ?**

.....

9 • **Quelle est la particularité de ce tribunal ?**

.....

.....

LE STATUT DE COMMERÇANT
LES CONSÉQUENCES DE CE STATUT

LA QUALITÉ DE COMMERÇANT

Pour acquérir la qualité de commerçant, il faut :

- Faire des

.....

Exemples :

.....

- Les faire à titre

.....

- Les faire pour

.....

LA CAPACITÉ COMMERCIALE

Le principe est la liberté du commerce et de l'industrie, mais il existe de nombreuses exceptions

.....

Le mineur même émancipé ne peut être commerçant.

Professions réglementées

- Nécessité d'un diplôme.

Exemple :

- Autorisations administratives.

Exemples :

..... et interdictions

Des professions sont jugées avec la profession de commerçant. Les personnes condamnées à certaines peines pénales ne peuvent être commerçantes.

LES CONSÉQUENCES DU STATUT DE COMMERÇANT

Obligations du commerçant

- Il doit être immatriculé

.....

- Il doit avoir un compte en banque et tenir une

.....

Autres particularités

- Les commerçants sont soumis à une juridiction spécialisée

.....

- Les commerçants doivent s'acquitter d'impôts spécifiques.

Exemple :

Vérifiez vos acquis

EXERCICE 1 Complétez le tableau suivant. Justifiez oralement vos réponses.

CAS	CES PERSONNES ONT-ELLES LA QUALITÉ DE COMMERÇANT ?	
	OUI	NON
M. Bougan, coiffeur.		
Mme Frisot, professeur au lycée professionnel Victor Hugo. Elle donne 2 heures de cours particuliers par semaine.		
Paul Le Guen, clarinettiste professionnel dans l'orchestre de Bretagne.		
M. Bréban tient un magasin d'articles de sports.		
Rémi Denes possède un élevage de poussins dans les Côtes-d'Armor.		

EXERCICE 2 Complétez le tableau suivant. Justifiez oralement vos réponses.

CAS	EXERCICE DE COMMERCE POSSIBLE ?	
	OUI	NON
Jean Petit, 19 ans, veut ouvrir un magasin de souvenirs à Marseille.		
Le juge Parmain souhaiterait ouvrir un magasin de meubles.		
M. Pasky vient de purger une peine de deux ans de prison pour vol. Il souhaite créer une librairie.		
Robert Marsans, après son BTS comptabilité, aimerait être opticien.		
Mme Schriver, pharmacienne, veut abandonner son métier pour acquérir un magasin de vêtements.		

EXERCICE 3 *Vrai ou faux ?*

	VRAI	FAUX
1. En principe l'accession à la profession de commerçant est libre.	☐	☐
2. Les fonctionnaires ne peuvent être en même temps commerçants.	☐	☐
3. Les commerçants ont l'obligation de se faire immatriculer au RCS.	☐	☐
4. Les CFE ont été créés pour faciliter l'accès à la profession de commerçant.	☐	☐
5. Ce sont les conseils de prud'hommes qui sont chargés de régler les conflits entre commerçants.	☐	☐

Utilisez Internet

- Trois questions vous ont été posées :
 – Faut-il être majeur pour être commerçant ?
 – Un expert-comptable peut-il être commerçant ?
 – Une personne condamnée à quatre mois d'emprisonnement ferme pour faux en écriture peut-elle être commerçante ?
- Pour trouver une réponse, vous consultez le site **www.netpme.fr**.

→ Création et vie juridique
→ Création d'entreprise et droit des sociétés
→ L'entreprise individuelle
→ Commerçant : créer et gérer votre entreprise individuelle
→ Commerçant : capacité, incompatibilités et interdictions.

LES POUVOIRS DE L'EMPLOYEUR : LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

OBJECTIF/LIMITES
Repérer le rôle du règlement intérieur.

Pour assurer la croissance et la prospérité de leurs entreprises, les chefs d'entreprise veulent pouvoir exercer sans entraves leur pouvoir de direction et d'organisation. Ce pouvoir s'exprime, en particulier, dans l'instauration d'un règlement intérieur et l'exercice du droit disciplinaire.
Un règlement intérieur doit être obligatoirement établi dans toutes les entreprises d'au moins 20 salariés.

1. LE CONTENU DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le Code du travail réglemente strictement le contenu du règlement intérieur. L'inspecteur du travail peut à tout moment exiger le retrait ou la modification de dispositions contraires au Code du travail.

DOCUMENT 1 Extraits d'un règlement intérieur

cnes

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

applicable au personnel
du centre spatial de Toulouse
et du centre de lancement de ballons d'Aire
sur l'Adour

(4e Édition – Janvier 2007)

I. PRÉAMBULE

ARTICLE 1 : OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

1.1. Conformément à la loi (Code du travail, articles L.122-33 et suivants), le présent règlement a pour objet :
– de fixer les dispositions applicables en matière *d'hygiène et de sécurité ;*
– de déterminer les règles générales et permanentes relatives à la discipline ainsi que *la nature et l'échelle des sanctions ;*
– de rappeler les garanties de procédure dont jouissent les agents en matière de sanctions disciplinaires.

1.2. Parce qu'il est destiné à *organiser la vie* dans l'établissement *dans l'intérêt de tous,* ce règlement s'impose à tous les agents de l'établissement, en quelqu'endroit qu'ils se trouvent (lieu de travail, restaurant d'entreprise, cours, parkings, etc.). [...]

1.5. Pour qu'il soit connu de tous, un exemplaire du présent règlement est remis à chaque membre du personnel du CNES et porté à la connaissance de tous par voie d'affichage en particulier au poste de garde et au restaurant d'entreprise.

II. HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

ARTICLE 2 : HYGIÈNE

2.1. Il est interdit de pénétrer ou de demeurer dans l'établissement en état d'ivresse ou sous l'emprise de la drogue. Il est également interdit d'introduire ou de distribuer dans les locaux de travail de la drogue ou des boissons alcoolisées.

2.2. Dans des conditions exceptionnelles, et après accord de la hiérarchie, la consommation modérée ou l'introduction de boissons alcoolisées peuvent être autorisées (pots de départs, remises de médailles, cocktails, etc.).

ARTICLE 3 : SÉCURITÉ DES PERSONNES VIS-À-VIS DU TABAC

En application du décret du 15/11/2006 pris pour application de l'ordonnance (n° 2006-596) du 23 mai 2006, il est interdit de fumer dans les lieux fermés et couverts affectés à l'ensemble des salariés tels que les locaux d'accueil et de

réception, les locaux affectés à la restauration collective, les salles de réunion et de formation, les salles et espaces de repos, les locaux réservés aux loisirs, à la culture et au sport ou encore les locaux sanitaires et médico-sanitaires.
L'interdiction s'applique dans les bureaux collectifs comme dans les bureaux individuels et vise toute personne – le salarié, ses collègues, les clients ou fournisseurs, les agents chargés de la maintenance, de l'entretien, de la propreté, etc.

III. DISPOSITIONS RELATIVES À LA DISCIPLINE

ARTICLE 4 : HORAIRE DE TRAVAIL

4.1. Les salariés doivent respecter l'horaire de travail.

ARTICLE 11 : RETARDS – ABSENCES

11.1. Sous réserve de l'article 11.2 ci-après, tout agent qui, sans autorisation préalable, ne se présente pas à son service aux jours et heures prescrits, est présumé en absence irrégulière pouvant entraîner l'une des sanctions prévues par le présent règlement.

11.2. Si l'agent fournit un motif reconnu valable et justifié, sa situation est régularisée suivant les cas, par un congé maladie, une autorisation d'absence ou un congé, avec ou sans salaire.

ARTICLE 12 : INTERDICTION ET SANCTION DU HARCÈLEMENT SEXUEL OU MORAL

IV. SANCTIONS ET DROITS DE LA DÉFENSE DES AGENTS

ARTICLE 13 : SANCTIONS DISCIPLINAIRES

13.1. Tout agissement considéré comme fautif pourra, en fonction de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions classées ci-après par ordre d'importance.

13.2. Tenant compte des faits et circonstances, la sanction sera prise sans suivre nécessairement l'ordre de ce classement :
1. avertissement *(observation écrite destinée à attirer l'attention)*,
2. blâme avec inscription au dossier *(réprimande écrite d'un comportement fautif)*,
3. mise à pied *(renvoi temporaire, privatif de tout ou partie de la rémunération pour une durée qui ne peut excéder 15 jours)*,
4. rétrogradation de catégorie *(changement de qualification professionnelle)* avec maintien du salaire,
5. licenciement,
6. licenciement sans préavis ni indemnités.

ARTICLE 14 : DROITS DE DÉFENSE DES SALARIÉS

14.1. Toute sanction sera motivée et notifiée par écrit au salarié.

14.2. En outre, toute sanction autre que l'avertissement sera entourée des garanties de procédure suivantes :
– le salarié sera convoqué par écrit à un entretien préalable ;
– pour cet entretien, le salarié pourra se faire assister par une personne de l'entreprise ;
– au cours de l'entretien, l'employeur indiquera le motif de la sanction envisagée et recevra les explications du salarié.

V. ENTRÉE EN VIGUEUR

ARTICLE 15 : DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Ce règlement intérieur entre en vigueur le 1er février 2007.

Fait à Toulouse le 10 janvier 2007.
Le directeur du centre spatial de Toulouse



1 • **Qui établit et met en application le règlement intérieur ?**

.....

.....

2 ● **Quelles sont les principales dispositions du règlement intérieur du CNES de Toulouse ?**

3 ● **Quel est le rôle du règlement intérieur dans une entreprise ?**

Clauses interdites dans un règlement intérieur

Un règlement intérieur ne peut comporter de restrictions aux droits des personnes et aux libertés individuelles et collectives qui ne seraient pas justifiées par la nature de la tâche à accomplir ou proportionnées aux buts recherchés : obligation d'adopter un type de coiffure, interdiction absolue de chanter, siffler ou parler à ses collègues, interdiction de porter des badges ou des insignes, par exemple.

2. LE DROIT DISCIPLINAIRE

DOCUMENT 2 Code du travail

Article L.122-40 : « Constitue une sanction toute mesure, autre que les observations verbales, prises par l'employeur à la suite d'un agissement du salarié considéré par lui comme fautif. »

Article L.122-42 : « Les amendes ou autres sanctions pécuniaires sont interdites. »

Article L.122-43 : « En cas de litige, le conseil de prud'hommes apprécie la régularité de la procédure suivie et si les faits reprochés au salarié sont de nature à justifier une sanction [...]

Le conseil des prud'hommes peut annuler une sanction irrégulière en la forme ou injustifiée ou disproportionnée. »

Article L.122-45 : « Aucun salarié ne peut être sanctionné ou licencié [...] en raison de son origine, de son sexe, de ses mœurs [...], de son âge, de sa situation de famille [...], de son appartenance ou de sa non appartenance vraie ou supposée, à une ethnie, une nation ou une race, de ses opinions politiques, de ses activités syndicales ou mutualistes, de ses convictions religieuses, de son apparence physique, de son nom de famille, ou sauf inaptitude constatée par le médecin du travail [...], en raison de son état de santé ou de son handicap [...]. »

D'après le document 1 (règlement intérieur du CNES Toulouse) et le document 2, répondez aux questions suivantes :

4 ● **Soulignez ou surlignez sur le document1 les sanctions prévues par le règlement intérieur du CNES.**

5 ● **Mme Crissenat est employée au CNES. À la suite de trois absences injustifiées (de deux jours, de trois jours, puis de trois jours et demi), son chef de service décide de lui donner un avertissement. Quelle procédure doit-il respecter ?**

***Remarque :* la procédure prévue en cas de sanction par l'article 13 du règlement intérieur du CNES est strictement conforme à celle imposée par le Code du travail (article L.122-41).**

6 ● **Dans les mois qui suivent, Mme Crissenat s'absente à nouveau, sans explication, à plusieurs reprises. Deux nouveaux avertissements n'ayant eu aucun effet, son chef de service décide de lui infliger une mise à pied de 5 jours[1]. Quelle sera, cette fois, la procédure à suivre ?**

.....

.....

7 ● **La sanction ayant été maintenue, à la suite de la procédure, Mme Crissenat, membre d'une secte religieuse, estime que cette sanction a d'autres motifs que ses absences ; elle en conteste le bien-fondé.**

– Quel recours a-t-elle contre la décision de son employeur ?

.....

– Quel argument pourrait-elle invoquer, en s'appuyant sur le Code du travail, pour contester la sanction prononcée ?

.....

.....

.....

– A-t-elle, selon vous, des chances d'obtenir satisfaction ?

.....

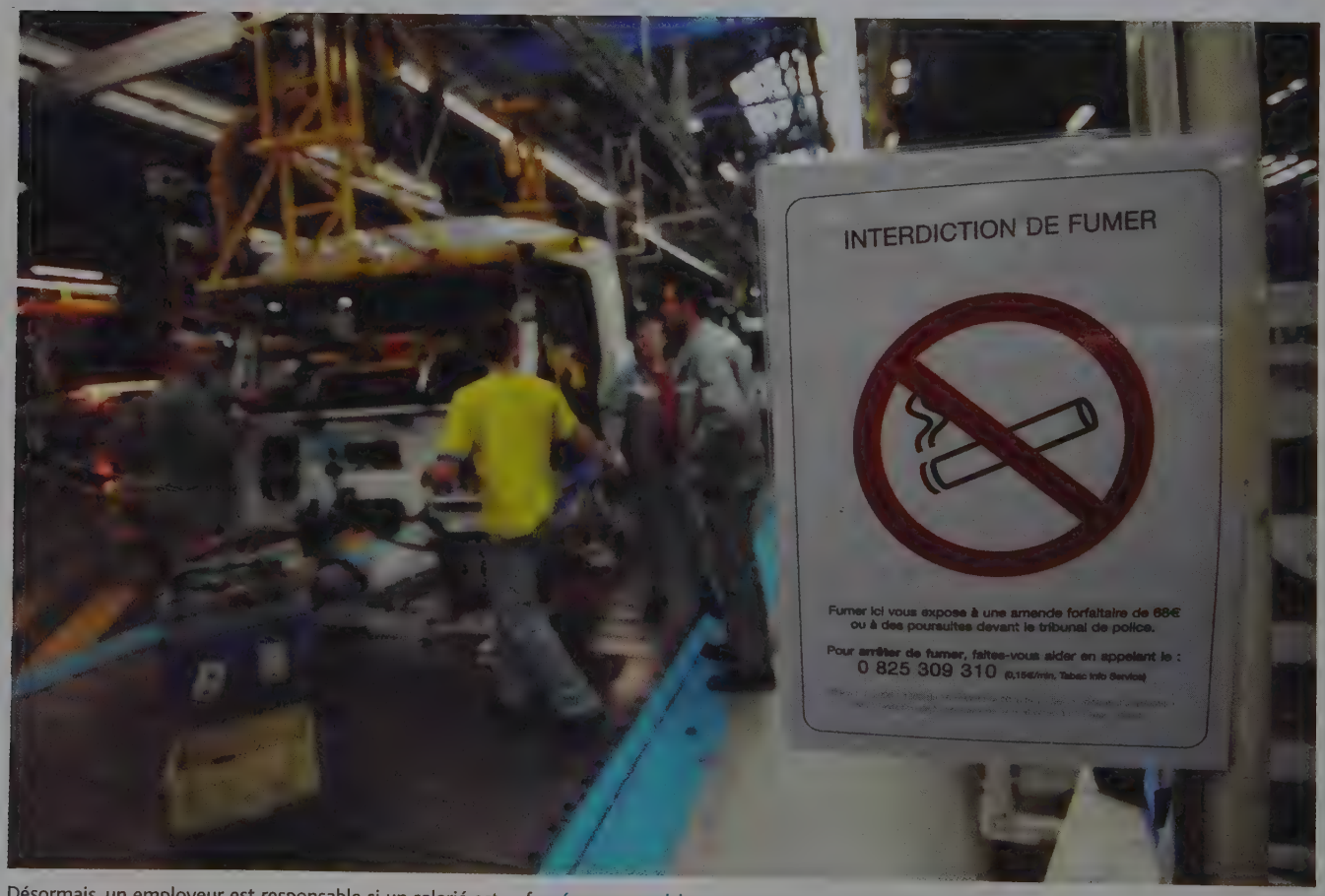
.....

.....



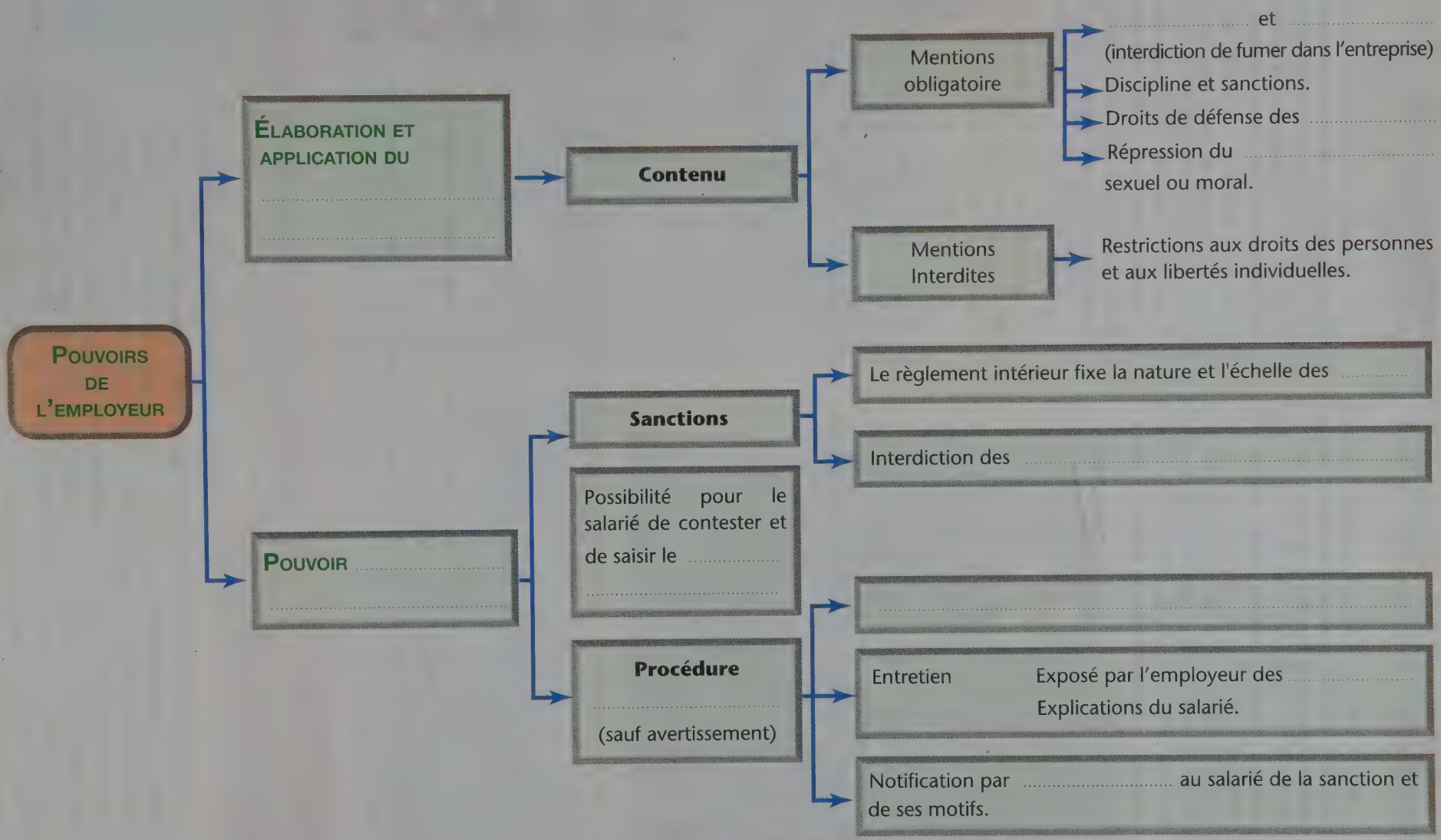
Le code du travail s'applique à tous les salariés, sauf aux fonctionnaires de l'État, des collectivités territoriales et des hôpitaux publics qui sont soumis au droit administratif.

1. **Mise à pied : renvoi temporaire avec perte de salaire.**



Désormais, un employeur est responsable si un salarié est enfumé par son voisin.

LES POUVOIRS DE L'EMPLOYEUR : LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR



L'essentiel en schéma

Vérifiez vos acquis

EXERCICE 1 *Décrire le contenu d'un règlement intérieur*

Sont interdites dans les règlements intérieurs d'une entreprise les dispositions ne respectant pas les droits des personnes et plus généralement les libertés individuelles ou collectives des salariés. Une circulaire ministérielle donne certains exemples de ces prohibitions. Tel est le cas de l'interdiction d'un mariage entre salariés d'un même établissement ou d'épouser une personne divorcée, l'obligation d'adopter un type de coiffure ou de porter une tenue précise ; l'interdiction absolue de chanter, siffler ou parler à ses collègues ; celle de porter des badges ou des insignes ou bien encore d'introduire un journal dans l'entreprise.

Le Nouvel Économiste.

1. Les dispositions suivantes peuvent-elles figurer dans un règlement intérieur ? Pourquoi ?
 - horaires de travail ;
 - interdiction de porter la barbe ;
 - interdiction de consommer des boissons alcoolisées dans l'entreprise sauf événements exceptionnels ;
 - interdiction de porter un badge portant le symbole de la lutte contre le sida ;
 - sanctions applicables aux salariés en cas de faute ;
 - obligation de se laver les mains après certaines tâches.
2. Quels sont les points essentiels qui doivent figurer dans un règlement intérieur ?

EXERCICE 2 *Tenue de travail adéquate exigée*

Une entreprise peut-elle imposer un uniforme à l'ensemble de son personnel ? Tout dépend de son secteur d'activité. Le port d'un uniforme ou d'un insigne peut être lié à l'exercice de certaines fonctions et justifié dans les sociétés commerciales ou de prestation de services. Une tenue réglementaire peut aussi être imposée en cas de manipulation de produits dangereux ou pour des raisons de sécurité. Le Conseil d'État a ainsi admis la validité d'une clause de règlement intérieur imposant, dans une entreprise spécialisée dans l'installation et l'entretien d'ascenseurs, le port d'une tenue de chantier comportant des vêtements de travail, un casque et des gants de manutention. *(Conseil d'État 16 déc. 1994.) A.D.*

Le Nouvel Économiste, n° 987.

- Les dispositions suivantes peuvent-elles figurer dans un règlement intérieur ? Pourquoi ?
 - obligation pour des hôtesses de l'air de porter un uniforme ;
 - obligation pour des employés de bureau, sans contact avec la clientèle, de porter une chemise blanche et une cravate ;
 - obligation pour les salariés de porter un badge permettant de les identifier dans une entreprise travaillant pour la défense nationale ;
 - obligation pour les caissières d'un hypermarché de porter une tenue identique fournie par la direction.

EXERCICE 3 *Vrai ou faux ?*

	VRAI	FAUX
1. Un règlement intérieur est obligatoire dans toutes les entreprises.		
2. Un règlement intérieur peut prévoir que tout salarié qui introduira le journal *Le Figaro* dans l'entreprise se verra infliger une amende de 15 € à verser au service comptable de l'entreprise.		
3. Le conseil de prud'hommes peut annuler une sanction prononcée par un employeur à l'encontre d'un salarié.		
4. Toute sanction prononcée par l'employeur à l'encontre d'un salarié doit être motivée et notifiée par écrit au salarié.		
5. Le règlement intérieur ne peut prévoir de sanctions pour manquement des salariés aux règles d'hygiène.		

Utilisez Internet

- Sur le site **www.legifrance.gouv.fr**, vous rechercherez, dans le texte du décret n° 2006-1386 du 15 novembre 2006, dans quelles conditions les salariés peuvent continuer à fumer dans une entreprise depuis l'entrée en vigueur de ce décret le 1er février 2007. Pour accéder au texte de ce décret, à partir de la page d'accueil de ce site, dans la rubrique Droit Français, cliquez sur « Les autres textes législatifs et réglementaires », puis complétez l'écran en précisant : Nature du texte : Décret, Numéro du texte : 2006-1386 et Date du texte : 15 novembre 2006. Cliquez enfin sur « Rechercher ».

LA PROTECTION SOCIALE

OBJECTIF/LIMITES
Préciser la notion de risque social et identifier les systèmes de protection

La protection sociale regroupe la couverture des risques assurés par la Sécurité sociale (maladie, maternité...) et la couverture du risque chômage assuré par les ASSEDIC.

1. LA SÉCURITÉ SOCIALE

A. Principes généraux

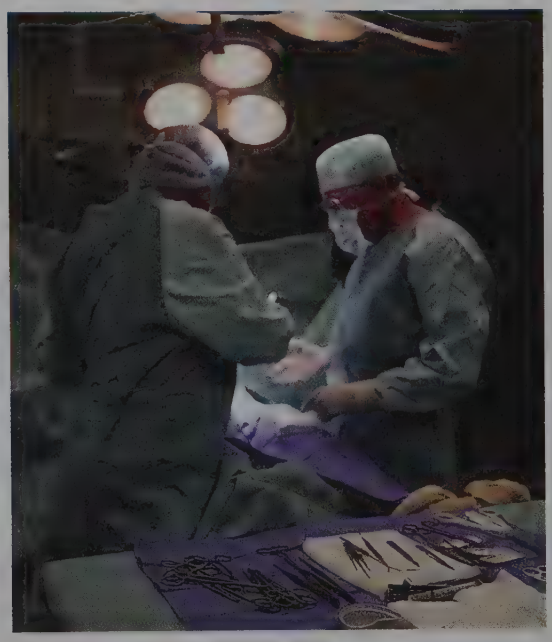
DOCUMENT 1 Cités noires de suie

Au fond des cités noires de suie, grouillantes de gosses pataugeant dans les eaux sales de la cour, la moindre épidémie de grippe ou de rougeole annonçait la catastrophe. Avec un salaire de misère qui suffit à peine pour le loyer, l'eau et la nourriture, où trouver de l'argent pour payer un médecin et des médicaments ? On allait consulter une voisine, bonne conseillère, on utilisait les recettes de grand-mère et l'on mourait très jeune.

Il ne s'agit pas ici de scènes à la Zola datant du XIX^e siècle, mais de réalités bien françaises du début du XX^e siècle. [...]

Les hôpitaux étaient mal équipés, et seuls ceux qui avaient suffisamment de moyens financiers pouvaient consulter les grands médecins et se faire soigner dans des cliniques. Pour ceux qui, par miracle, dépassaient l'âge de soixante ou soixante-cinq ans, sauf entraide familiale, réussite professionnelle et épargne conséquente et intelligente, c'était la misère, la déchéance, l'agonie solitaire dans un « cagibi » et la mort... qu'on découvrirait des semaines plus tard.

J.-P. Dumont,
La Sécurité sociale toujours en chantier, Éditions Ouvrières.



DOCUMENT 2 La sécurité sociale

La Sécurité sociale a été créée en 1945 et 1946 pour assurer une protection contre les conséquences financières de certains risques sociaux : maladie, maternité, invalidité, décès, accidents du travail et maladies professionnelles, enfants à charge, vieillesse. Le chômage, qui est également un risque social, n'est pas indemnisé en France par la Sécurité sociale mais par les ASSEDIC.

M. Le Guilvinec, ouvrier dans l'entreprise de bâtiment BATIRAPID, a été malade du 1^er au 15 mars. Il a dû interrompre son travail, aller chez son médecin et acheter des médicaments. Précisez :

1 • Comment M. Le Guilvinec aurait-il pu faire face, autrefois, à ces difficultés ?

.....

.....

2 • Comment fait-il face financièrement aujourd'hui ?

.....

.....

3 ● **Complétez le tableau ci-dessous.**

Exemples	De quel risque social s'agit-il ?	Organisme chargé de l'indemnisation
1. M. et Mme Trayet attendent leur cinquième enfant pour le mois prochain.		
2. Après 17 années de travail dans l'entreprise Debecque, M. Lorzal vient d'être licencié.		
3. Mlle Simone Lantin, secrétaire, ne peut se rendre à son travail en raison d'une forte fièvre.		
4. M. Talbot âgé de 60 ans vient de fêter son départ à la retraite.		

B. Organisation administrative et financière

DOCUMENT 3 La hiérarchie des textes juridiques



Depuis 1945, la Sécurité sociale a été étendue à l'ensemble des Français. Mais cette généralisation s'est faite par création de régimes différents. On distingue à l'heure actuelle :

– le régime général des salariés regroupant les salariés de l'industrie et du commerce. À lui seul ce régime couvre plus de 80 % de la population ;
– les régimes spéciaux propres à certaines catégories de salariés : fonctionnaires, SNCF, mineurs, EDF-GDF...
– le régime agricole, qui regroupe les salariés et les exploitants agricoles ;
– le régime des artisans, commerçants et professions libérales.

Tous ces régimes n'offrent pas tout à fait la même protection.

Le régime général comporte trois grandes branches : maladie, vieillesse et famille. Son financement est assuré par les cotisations des salariés et des employeurs. Ces cotisations sont calculées en pourcentage du salaire brut.

4 ● **Après avoir lu le document 3, complétez le schéma suivant :**

Fonctionnement du régime général

Cotisations versées par → Prestations

..... → Prestations (retraites)

Cotisations versées par → Prestations

C. Un exemple de prestation : la maladie

DOCUMENT 4 Nature et espèces

L'assurance maladie accorde deux types de prestations :

– les prestations en nature qui visent à rembourser les dépenses de santé (soins médicaux, frais pharmaceutiques, d'hospitalisation...) ;
– les prestations en espèces qui compensent en partie la perte de salaire subie par l'employé qui ne peut travailler.

LES PRESTATIONS EN NATURE

1. Bénéficiaires

– *L'assuré(e) social(e)* : actif, retraité, chômeur inscrit à l'ANPE.

– Les ayants droit, c'est-à-dire : le conjoint (ou la personne vivant maritalement avec le conjoint) et les enfants à charge (moins de 16 ans, ou moins de 20 ans s'ils poursuivent des études).

2. Conditions à remplir

Pour bénéficier des prestations en nature de l'assurance maladie, l'assuré doit avoir travaillé un certain temps.



3. Formalités

L'assuré remet au médecin sa carte Vitale. Celle-ci déclenche automatiquement la procédure de remboursement lors de chaque consultation.

4. Remboursement des frais

La Sécurité sociale laisse, en règle générale, une certaine fraction des dépenses à la charge de l'assuré, c'est ce que l'on appelle le ticket modérateur, destiné à limiter les dépenses de santé.

Ainsi les honoraires de médecin sont-ils remboursés à 70 % et la plupart des médicaments à 65 %.

LES PRESTATIONS EN ESPÈCES

1. Conditions à remplir

Destinées à compenser en partie la perte de salaire, elles sont versées à l'assuré social à condition qu'il ait travaillé un certain temps.

2. Montant

Les prestations en espèces sont versées sous forme d'indemnités journalières égales à la moitié du salaire journalier de base. Les trois premiers jours d'arrêt ne sont pas indemnisés, c'est le délai de carence.

Les conventions collectives contiennent souvent des dispositions plus favorables pour les salariés.

M. Robert Versaire est comptable à plein temps dans l'entreprise « Depano » depuis deux ans ; son salaire mensuel est de 1 820 €. Mme Versaire, mère au foyer, élève leurs trois enfants : Paul, 19 ans, titulaire d'un BEP et employé dans une compagnie d'assurances depuis 3 mois, Annie, 17 ans et Albert, 16 ans, lycéens.

Robert tombe malade ; son médecin lui remet une ordonnance en double exemplaire et un arrêt de travail de 7 jours.

5 ● **Quels sont les frais engagés par M. Versaire ? Qu'appelle-t-on prestations en nature ? Prestations en espèces ?**

.....

.....

.....

.....

6 ● **De combien M. Versaire sera-t-il remboursé pour la consultation (prix payé : 22 €) ? qu'appelle-t-on le ticket modérateur ? Pourquoi a-t-il été institué ?**

.....

.....

7 ● **Aura-t-il droit à une indemnité journalière ? La touchera-t-il dès le premier jour ?**

.....

.....

8 ● **Si Mme Versaire tombe malade, bénéficiera-t-elle des prestations en nature de la Sécurité sociale ? À quel titre ? Qu'en sera-t-il pour Paul, Annie et Albert ? Pourront-ils bénéficier des prestations en espèces ?**

.....

.....

.....

2. L'INDEMNISATION DU CHÔMAGE

DOCUMENT 5 UNEDIC, ASSEDIC

À la Libération, les lois qui organisent la Sécurité sociale ne prennent pas en compte le risque chômage. Jusqu'en 1958, les chômeurs ne percevront qu'une aide sociale faible organisée au niveau local.

Aujourd'hui, l'assurance chômage est financée par les cotisations assises sur les salaires. Des institutions paritaires, c'est-à-dire composées à égalité d'employeurs et de salariés, en assurent la gestion : l'Union pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (UNEDIC) et les Associations pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (ASSEDIC).

L'assurance est réservée aux personnes qui ont travaillé et cotisé. Le montant varie en fonction du salaire antérieur.

L'assistance aux chômeurs se traduit par des allocations de solidarité financées par l'impôt. Elles sont versées en particulier aux chômeurs qui n'ont plus le droit aux allocations d'assurance chômage.



DOCUMENT 6 L'indemnisation des chômeurs

	Assurance	Solidarité
Allocation	Allocation d'aide au retour à l'emploi	Allocation de solidarité spécifique
Public concerné	– Chômeurs à la recherche d'un emploi et ayant déjà travaillé – Démissionnaires pour motif légitime (mutation du conjoint par exemple)	Chômeurs en fin de droit aux ASSEDIC
Financement	Cotisations	Impôts
Durée d'indemnisation	Dépend de la durée de cotisation et de l'âge	Sans limitation
Montant de l'allocation	10,46 € par jour + 40,4 % du salaire antérieur	1 015,70 € par mois

9 • **D'où vient l'argent qui sert à financer l'allocation d'aide au retour à l'emploi ?**

.....

10 • **À quelle forme d'indemnisation auront droit les personnes suivantes ?**

Cas	Forme d'indemnisation
1. M. Jean Garlantézec, cadre depuis 12 ans chez « Perchec industries » a été licencié le mois dernier.	
2. Mlle Paule Bréban, 40 ans, au chômage depuis 3 ans, a épuisé ses droits auprès des ASSEDIC.	
3. M. Pastol a démissionné de son entreprise. Son travail lui déplaisait et il souhaitait rester à la maison s'occuper de ses enfants.	
4. Mme Marie Dénes a démissionné pour pouvoir rejoindre son époux, muté de Guingamp à Nice.	

LA PROTECTION SOCIALE

SÉCURITÉ SOCIALE

PRINCIPES GÉNÉRAUX

La Sécurité sociale a été créée en 1945-1946. Elle protège financièrement les individus contre certains risques de l'existence

- maladie
-
-
-

ORGANISATION

Il existe en France plusieurs de Sécurité sociale. Le plus important est le des salariés de l'industrie et du commerce.
Le financement de la Sécurité sociale est principalement assuré par les des et des

UN EXEMPLE DE PRESTATION : LA MALADIE

2 types de prestations

En nature
Exemple :
La Sécurité sociale laisse, en règle générale, une fraction des dépenses à la charge de l'assuré ; c'est le

En espèces
Il s'agit des indemnités journalières qui compensent la perte de

INDEMNISATION DU CHÔMAGE

Système d'**assurance** financé par le des et des
L' et les sont chargées de gérer ce système.

Système d'**assistance** destiné aux personnes qui ne sont pas prises en charge par le système d'assurance.
Ce système est financé grâce aux

Vérifiez vos acquis

EXERCICE 1 *Tarif de remboursement des prestations en nature*

Honoraires des praticiens*	70 %
Honoraires en consultation externe des hôpitaux :	
– praticiens et sages-femmes	70 %
– auxiliaires médicaux	60 %
Certains médicaments spécialisés particulièrement coûteux	100 %
Médicaments à vignette blanche, autres médicaments et fournitures pharmaceutiques	65 %
Médicaments à vignette bleue	35 %
Médicaments à vignette orange	15 %
Honoraires des auxiliaires médicaux et frais d'analyse	60 %

* Les assurés doivent payer une participation financière de 1 € par consultation.

1. M. Romain Cisive s'est rendu chez son médecin : prix de la consultation 22 €. Le médecin lui a remis une ordonnance : prix des médicaments 80 € (vignette blanche). À l'aide du document ci-dessus, calculez le montant qui sera remboursé à M. Cisive par la Sécurité sociale.
2. Quel est le montant du ticket modérateur ?
3. D'où provient l'argent qui permettra à M. Cisive d'être remboursé d'une partie de ses frais ?
4. Citez trois risques sociaux pris en charge par la Sécurité sociale.

EXERCICE 2 *Qui a droit aux allocations chômage ?*

En cas de perte d'emploi, vous bénéficierez de l'assurance chômage à condition d'être salarié du secteur privé.

En revanche, certaines catégories sont exclues de l'assurance chômage :

– les fonctionnaires ;
– les jeunes à la recherche d'un premier emploi. Ces derniers n'ont, en effet, jamais cotisé ;
– les étudiants : on estime que la poursuite d'études est incompatible avec la recherche d'un emploi ;
– les travailleurs indépendants, c'est-à-dire les commerçants, artisans et professions libérales.

Cas	Allocation chômage Oui	Non
M. Lair, inspecteur des impôts, a démissionné de la fonction publique.		
M. Erwan Victor vient d'obtenir sa licence en droit. Il s'est inscrit en maîtrise et cherche un emploi.		
Mme Marion Bibo a créé un magasin de vêtements. Après 6 mois d'activité, elle doit renoncer.		
M. Antoine Blaineau était cadre supérieur dans une grande entreprise. Il vient d'être licencié.		

EXERCICE 3 *Vrai ou faux ?*

	VRAI	FAUX
1. Protection sociale et Sécurité sociale sont deux expressions synonymes.		
2. La maladie, la maternité, la vieillesse sont trois risques sociaux couverts par la Sécurité sociale.		
3. Le remboursement des frais pharmaceutiques est une prestation en nature.		
4. Le ticket modérateur est la fraction des dépenses qui reste à la charge de l'assuré.		
5. Les chômeurs en fin de droit ne perçoivent aucune indemnisation.		

Utilisez Internet

Allez sur le site **www.service-public.fr**

→ Santé
→ Sécurité sociale → Carte d'assuré social et carnet de santé
→ Carte d'assurance maladie informatisée Vitale

- Expliquez l'avantage que représente la carte Vitale pour l'assuré social.

LES ACTEURS ET LE CIRCUIT ÉCONOMIQUE L'ENTREPRISE DANS LA VIE ÉCONOMIQUE

QUESTIONS

1. Quelle est l'activité de l'entreprise SODEBO ? Cette entreprise vend-elle des biens ou des services ? Dans quelle catégorie d'entreprise et dans quel secteur d'activité classez-vous cette entreprise d'après la nature de son activité ?
2. Cette entreprise se classe-t-elle dans le secteur primaire, secondaire ou tertiaire ? Pourquoi ?
3. L'entreprise SODEBO est-elle une PME ou une grande entreprise ? Pourquoi ? S'agit-il d'une entreprise multinationale ? Pourquoi ?
4. Les consommateurs sont-ils les clients *directs* de cette entreprise ? Pourquoi ?
5. Cette entreprise a-t-elle des relations avec le reste du monde ? Lesquelles ?
6. Représentez sur un schéma les principales relations entre l'entreprise SODEBO, leurs clients (hypermarchés, supermarchés, stations-service...) et les ménages.
7. Le reste du monde est un agent économique « fictif » destiné à enregistrer les opérations économiques entre un pays et les pays étrangers. Citez les quatre autres agents économiques principaux et définissez brièvement leurs fonctions.

ANNEXE

SODEBO : Le club des sœurs sandwichs

Petits charcutiers de Vendée, les Bougro sont devenus en moins d'un demi-siècle le leader des produits vendus en rayon traiteur. Un empire bâti sur des pizzas, sandwichs et crêpes garnies fabriqués en plein bocage et sur lequel veillent aujourd'hui les trois filles des fondateurs.

Joseph et Simone Bougro sont en vacances au soleil des Antilles. Trois semaines qu'ils y sont, « encore une à tirer ». Joseph Bougro trouve le temps « bien long » et maudirait presque « le cardiologue qui m'a obligé à lever le pied ». À 72 ans, le fondateur de Sodebo est « pressé de retrouver l'usine ». Aussitôt rentré, il ira faire un tour des unités et vérifier que « tout est bien à sa place ». Sa femme se jettera sur les livres de comptes et épluchera les factures dans son bureau où l'attendent ses chaussons roses.

Difficile de croire que ces deux-là n'ont plus aucune fonction exécutive. Ils ont pourtant officiellement passé la main à Marie-Laurence Gouraud, Patricia Brochard et Bénédicte Mercier. Leurs trois filles [...].

Petite charcuterie de quartier, il y a trente-cinq ans, Sodebo s'étend aujourd'hui sur 70 hectares et compte six unités de production [...].

Numéro un des pizzas, des sandwichs et des galettes garnies, le groupe Sodebo règne sur les rayons traiteur des grandes surfaces [...].

Cap sur les stations-service

Sur dix pizzas fraîches consommées en France, sept sortent d'ici. Mais pas toutes sous la marque Sodebo. *« Dans notre métier, les marges ne sont pas terribles, explique Joseph Bougro. Pour rentabiliser nos usines, il faut faire du volume, du volume, du volume ! »* Alors, depuis le milieu des années 1990, le groupe fabrique pour les marques de distributeurs : des sandwichs pour Carrefour, Système U et Leclerc, des friands pour Auchan, des crêpes au jambon pour Mutant...

Autre nouveau débouché : la vente en stations-service. Sodebo s'est engagé il y a trois ans sur ce marché.

REPÈRES

- **Sodebo compte** 2 050 salariés dont 60 % de femmes.
- **450 millions d'euros** de chiffre d'affaires ont été réalisés en 2007.
- **En 2007**, la société a produit 122 millions de pizzas (50 % du chiffre d'affaires), 84 millions de sandwichs (30 % du CA), 24 millions de friands et roulés au fromage, 17 millions de barquettes de produits asiatiques (vendus sous la marque Kim Tan) et 13 millions de crêpes, galettes et croque-monsieur.
- **18 %** des revenus proviennent de la fabrication de produits vendus sous marques de distributeurs.
- **85 %** des ventes ont eu lieu en grandes surfaces, 10 % dans les stations-service, parcs d'attractions et lieux publics et 5 % à l'export.
- **8,1 %**, c'est la part de marché de Sodebo sur l'ensemble du rayon traiteur (contre 4,8 % pour Marie, 4,6 % pour Fleury Michon et 4,3 % pour Herta).

ENQUÊTE RÉALISÉE PAR MATHIEU DESLANDES

Aujourd'hui/Le Parisien, 4 février 2008.

LE CAPITAL ET L'INVESTISSEMENT

QUESTIONS

1. Quelle est l'activité de l'entreprise Hénaff ?
2. Relevez les différents investissements matériels et immatériels réalisés par l'entreprise Hénaff.
3. Montrez de quelle manière ces investissements sont importants pour l'avenir et le développement de l'entreprise Hénaff.
4. À la suite de cet investissement matériel (acquisition de machines automatiques), l'entreprise Hénaff a maintenu son effectif de salariés. S'agit-il d'un investissement de capacité, de productivité (ou de modernisation) ou de renouvellement ?
5. Quelles sont les motivations qui poussent les entrepreneurs à investir ? Qu'attend l'entreprise Hénaff de ses investissements ?
6. Pour produire une entreprise utilise deux formes de capital technique. Lesquelles ? Définissez-les et donnez des exemples dans le cas de l'entreprise Hénaff.

ANNEXE

Le pâté Hénaff veut conserver son leadership

La petite boîte ronde et bleue d'Hénaff entend bien rester au premier rang du pâté en conserve en France. Un leadership que Jean-Jacques Hénaff, propriétaire de cette PMI de 43,2 millions d'euros de chiffres d'affaires en 2003 (+ 6,7 %), pérennise grâce à de réguliers investissements industriels et marketing. « *Pour 2004,* explique-t-il, *nous engageons 2 millions d'euros à la fois dans des améliorations industrielles et dans la modernisation de notre marque.* » Car, Hénaff, basé à Pouldreuzic, dans le Finistère, a progressivement élargi ses productions avec des plats cuisinés en conserve, des salades, et de la saucisse fraîche sans aucun ajout chimique (le nom de l'éleveur est précisé sur chaque conditionnement).

La moitié des investissements est ainsi dédiée à l'acquisition de machines automatiques pour améliorer un outil de production, disposant d'une procédure de traçabilité totale de ses pâtés de porc. Le reste est réservé au marketing et à la communication, avec un *relookage* complet du logo Hénaff et une campagne de publicité dans la presse magazine. « *Notre identité visuelle plus forte et plus lisible doit inciter le consommateur à s'intéresser à l'ensemble de nos gammes* », explique le PDG. Pour concurrencer les grands du marché comme William Saurin, Hénaff s'appuie sur les compétences de son laboratoire de recherche-développement constitué de trois ingénieurs, qui planchent sur les nouveautés pour la France et l'export.

Car, l'entreprise de 187 salariés est désormais présente dans une cinquantaine de pays, où elle réalise 5 % de ses ventes. « *Nous adaptons nos produits aux goûts étrangers. Après plusieurs années de prospection en Russie, nous commençons à y vendre, comme c'est le cas depuis longtemps au Japon, où nous concentrons nos efforts sur les références de haut de gamme.* »

De notre correspondant, Stanislas DU GUERNY

L'Usine Nouvelle, n° 2925, 8 juillet 2004.

LA MESURE DE LA PRODUCTION AU NIVEAU NATIONAL

QUESTIONS

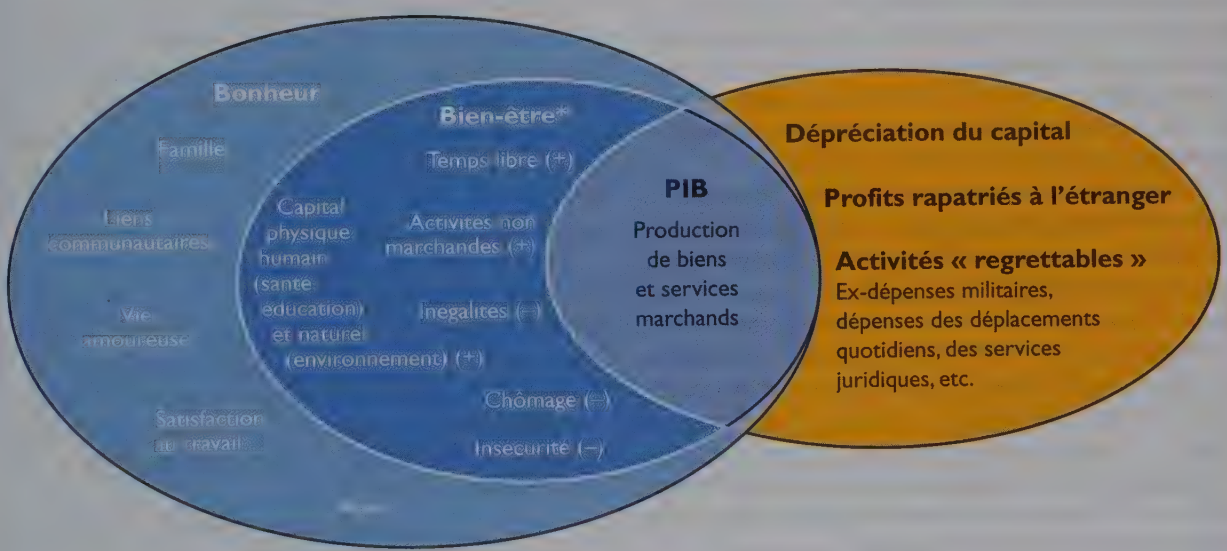
1. Rappelez comment est calculé le PIB.
2. Qu'appelle-t-on croissance économique ?
3. Quelles sont les critiques adressées au PIB dans ce texte ?
4. Donnez un titre au graphique de l'annexe.
5. En quoi peut-on dire que l'augmentation du PIB traduit malgré ses imperfections une amélioration du bien-être des Français ?

ANNEXE

Ce que les comptes ignorent

Le produit intérieur brut (PIB) comptabilise des éléments dont on ne peut pas dire qu'ils contribuent à l'accroissement de la richesse matérielle d'une société. Exemple : le PIB mesure le revenu produit dans un pays, qui peut être assez différent de celui perçu par la population : une partie considérable des revenus peut être dépensée ailleurs, par exemple avec les rapatriements de profits des entreprises étrangères. En Irlande, où de nombreuses multinationales américaines localisent leurs bénéfices du fait d'une fiscalité attractive, les profits rapatriés à l'étranger représentent 13 % du PIB. Une fois les déductions faites, on obtient le « produit national net ». Reste à savoir ce qu'il y a dedans. La production d'armes contribue au PIB, au même titre que celle d'écoles, de routes ou de logements.

Inversement, le PIB ignore de nombreux éléments qui contribuent au bien-être (voir graphique). Prendre en compte ces facteurs qui déterminent les conditions de vie de chacun permettrait, mieux que le seul PIB, d'apprécier la vraie richesse d'une société. Mais cela ne suffirait pas pour mesurer un bonheur qui ne se réduit pas à des aspects matériels et quantifiables et dont l'appréciation repose en outre sur une bonne part de subjectivité.



* Le signe + indique un impact positif, le signe – un impact négatif.

Source : Deutsche Bank Research

Alternatives économiques, Les chiffres de l'économie, 2008.

LES REVENUS DIRECTS ET LA REDISTRIBUTION

QUESTIONS

1. Le revenu minimum d'insertion (RMI) est-il un revenu direct ou indirect des ménages ? Pourquoi ?
2. Quels sont les différents revenus indirects cités dans l'annexe 1 ? Citez deux revenus directs des ménages.
3. Quel est le nombre de bénéficiaires du RMI en France métropolitaine ? Pourquoi peut-on estimer qu'il s'agit là d'un bon indicateur de la pauvreté en France ?
4. Les cadres supérieurs mariés sont-ils la catégorie la plus fréquemment bénéficiaire du RMI ?
5. Quelles sont les trois grandes finalités de la redistribution ?
6. Quels sont les deux principaux objectifs du RMI ? Ces objectifs ont-ils été pleinement atteints ? Pourquoi ?

DÉVELOPPEMENT STRUCTURÉ *(15 à 20 lignes)*

Après avoir rappelé en introduction les deux grandes catégories de revenu des ménages, vous décrirez les sources de revenus des ménages, en exposant :
– les revenus directs, salariaux et non salariaux, des ménages,
– le mécanisme de la redistribution.

En conclusion, vous préciserez comment se forme le revenu disponible des ménages et les deux grands emplois qu'ils peuvent en faire.

ANNEXE 1
LE REVENU MINIMUM D'INSERTION : LE MÉCANISME DU RMI

Le revenu minimum d'insertion (RMI) a été créé par la loi du 1er décembre 1988. Il a un triple objectif : garantir un revenu minimum, permettre l'accès à des droits sociaux, aider à l'insertion sociale et professionnelle. Peut bénéficier du RMI toute personne résidant en France dont les ressources n'atteignent pas un certain montant, qui s'engage à participer aux actions ou aux activités définies avec elle et favorisant son insertion sociale ou professionnelle. Il faut avoir au moins vingt-cinq ans (ou bien assumer la charge d'un ou plusieurs enfants ou en attendre un). Les étudiants en sont exclus (sauf si la formation est prévue dans le cadre du RMI), tout comme les étrangers qui n'ont pas de titre de séjour.

L'allocation de RMI est payée par les caisses d'allocations familiales ou celles de la mutualité sociale agricole. Elle est différentielle : son montant est égal à la différence entre le montant mensuel du RMI et le montant des ressources dont disposent éventuellement les personnes composant le foyer. Le montant mensuel du RMI dépend de la taille du foyer du bénéficiaire. Au 1er janvier 2008, il a été fixé, en métropole, à 447,91 € pour une personne seule, majoré de 50 % pour la première personne supplémentaire du foyer (conjoint, enfant ou personne à charge), de 30 % pour la deuxième, et 40 % pour chaque personne supplémentaire à partir de la troisième (décomptée sans le conjoint).

En principe, toutes les ressources sont prises en compte, notamment les prestations familiales, les revenus tirés d'une activité professionnelle, les rentes et pensions, les indemnités journalières de Sécurité sociale, les indemnités de chômage, les pensions alimentaires effectivement perçues.

D'après INSEE, *Données sociales 1999*, La société française.

ANNEXE 2
PLUS D'UN MILLION DE BÉNÉFICIAIRES

Le RMI, créé par le gouvernement de Michel Rocard fin 1988, était perçu par 1,1 million de ménages au début 2006 (en progression de 5 % en un an)[1], contre 336 000 en 1989 et 841 000 en 1995. Si l'on inclut les conjoints et les enfants des allocataires, il concerne 2,5 millions de personnes, soit 4 % de la population métropolitaine ; la proportion atteint 15 % dans les départements d'outre-mer. L'âge moyen est de 38 ans et un allocataire sur trois a moins de 30 ans. Un quart de ceux âgés de 25 à 29 ans ont un niveau supérieur au bac. La plupart des allocataires (85 %) vivent seuls ou dans une famille monoparentale, moins d'un sur cinq en couple. Quatre sur dix étaient auparavant ouvriers (dont les deux tiers non qualifiés). Un peu moins d'un sur dix occupait un poste de technicien ou de cadre. Un sur cinq bénéficie d'un emploi.

Le RMI a permis à beaucoup de ménages de survivre pendant les périodes de chômage. Mais il a moins bien rempli sa mission d'insertion dans la vie professionnelle. Un tiers des bénéficiaires du RMI sortent du système dans les 6 mois, la moitié dans les 18 mois. Pour ceux qui sont sans emploi depuis plus de 18 mois, la perspective de retour sur le marché du travail est limitée ; la moitié seulement déclarent rechercher effectivement un travail.

Gérard Mermet, *Francoscopie 2007*, Larousse.

1. En métropole. Près d'1 200 000 ménages bénéficiaires en comptabilisant les DOM.

LA CONSOMMATION

QUESTIONS

1. Quelle est l'opération qui a permis d'obtenir le chiffre 10,7 de la première ligne ? Comment s'appelle ce chiffre ?
2. Complétez les deux chiffres manquants dans le tableau de l'annexe 1
3. Faites une phrase avec le chiffre 2,9 (3e colonne, 9e ligne)
4. La baisse du cœfficient budgétaire de l'alimentation concerne-t-il tous les produits alimentaires ? Comment peut-on expliquer ce phénomène ?

DÉVELOPPEMENT STRUCTURÉ

Après avoir rappelé en introduction la définition de la consommation des ménages, vous exposerez dans une première partie l'évolution globale et l'évolution de la structure de la consommation des ménages. Puis dans une deuxième partie, vous présenterez les disparités de consommation.

ANNEXE 1

STRUCTURE DE LA CONSOMMATION DES MÉNAGES

	1960	2005	2005
			Valeur en milliards €
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	22,5	10,7	133
Boissons alcoolisées et tabac	5,3	2,4	30
Articles d'habillement et chaussures	10,3	3,7	
Logement, électricité, chauffage	9,5	19,0	235
dont :			
Loyers d'habitations effectifs	1,8	3,2	40
Loyers imputés[a]	3,4	10,7	133
Réparation et entretien courants du logement	0,8	1,0	12
Autres services liés au logement	0,5	1,2	14
Électricité, chauffage	2,8	2,9	36
Équipement et entretien du logement	8,1	4,5	55
Santé	1,9	2,7	34
Transport	9,2		142
dont :			
Achats de véhicules	2,4	3,1	38
Dépenses liées à l'utilisation de véhicules	5,1	6,8	84
Transports collectifs	1,7	1,6	19
Communications	0,5	2,1	27
Loisirs et culture	6,2	7,1	88
Éducation	0,5	0,5	7
Hôtels, cafés et restaurants	5,5	4,7	59
Autres biens et services	6,4	8,6	107
Dépense de consommation des ménages	86,5	76,8	953
Consommation des ISBLSM[b]	1,7	1,8	23
Consommation des APU[c]	11,8	21,3	265
Consommation effective des ménages	100	100	1 241
Biens durables	6,9	6,3	78

a. Loyers « imputés » aux propriétaires.

b. Dépenses de consommation des institutions sans but lucratif au service des ménages en biens et services individualisables (associations, par exemple).

c. Dépenses de consommation des administrations publiques en biens et services individualisables.

Source : INSEE, Comptabilité nationale (base 2000).

L'état de la France 2007-2008, La Découverte.

ANNEXE 2

FORTE BAISSE DE LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE

Dans son ensemble, l'alimentation connaît un ralentissement très fort : le taux de croissance annuel des volumes consommés est passé de plus de 4 % au début des années 1960 à 1,1 % en moyenne sur la période de 1990 à 2005. Cette tendance défavorable n'a pu être enrayée par la faible croissance des prix.

Cependant, certains produits alimentaires se distinguent par une évolution plus favorable. C'est notamment le cas des produits surgelés ou des plats cuisinés, dont la consommation s'est développée du fait du changement de mode de vie et en particulier de l'activité des femmes, mais aussi de la baisse des prix de ces produits grâce aux progrès des industries agroalimentaires.

Le tabac se distingue quant à lui par une évolution des prix extrêmement forte et heurtée. De 1960 à 1975, sa part dans le budget des ménages a baissé de 1,8 % à 0,9 %

L'état de la France 2007-2008, La Découverte.

L'ÉPARGNE

QUESTIONS

1. Que signifie chacun des chiffres entourés dans le tableau de l'annexe 1 ?
2. Parmi les affirmations suivantes, quelle est celle qui est fausse ?
 – 83,2 % des Français possèdent un livret d'épargne.
 – Ce sont les professions libérales qui ont le plus de valeurs mobilières (actions et obligations).
 – 41,3 % des Français ont un patrimoine immobilier.
3. Proposez une définition de l'épargne.
4. Comment appelle-t-on la forme d'épargne qualifiée de « matelas et bas de laine » ?
5. Qu'appelle-t-on épargne liquide, rentabilité d'un placement ?
6. Donnez un exemple de placement risqué.

ANNEXE 1

L'épargne selon la catégorie socio professionnelle (CSP) – Taux de possession en %

	Livrets d'épargne	Épargne-logement	Valeurs mobilières	Assurance-vie**, PEP, Épargne retraite	Patrimoine immobilier
Ensemble	**83,2**	**41,3**	**24,2**	**43,7**	**60,5**
CSP de la personne de référence					
Agriculteur	91,6	72,7	42,3	65,3	88,9
Artisan, commerçant, industriel	74,7	50,5	42,0	60,9	71,4
Profession libérale	82,9	67,9	61,2	82,0	81,8
Cadre	90,6	65,7	50,3	58,2	73,8
Profession intermédiaire	88,2	53,2	25,2	48,5	64,1
Employé	84,7	38,6	14,4	39,5	41,7
Ouvrier qualifié	81,7	40,3	12,4	38,0	54,0
Ouvrier non qualifié	78,3	28,0	7,4	34,6	34,9
Agriculteur retraité	85,9	34,9	26,4	39,8	71,8
Indépendant retraité	81,4	31,1	40,4	49,7	80,5
Salarié retraité	83,1	32,9	23,8	42,3	68,8
Autre inactif	70,1	19,6	8,8	17,0	32,4

* En France métropolitaine. ** Non compris les contrats d'assurance décès associés à un prêt et les contrats décès entreprises.

TEF INSEE.

ANNEXE 2

Les placements des Français sont plus diversifiés

Les Français n'aiment guère risquer leur argent. Cette attitude prudente a longtemps conditionné la gestion de leur épargne. Elle explique la priorité qu'ils ont accordée aux placements sûrs comme le livret A, le plan d'épargne logement, mais aussi l'assurance-vie à rendement stable (sans oublier les matelas et les bas de laine). Il s'y est ajouté l'or et la pierre, longtemps considérés comme des « valeurs refuges ». Les Français ont en revanche longtemps boudé les actions et les obligations, dont ils connaissaient assez mal le fonctionnement.

À l'aversion[1] nationale pour le risque s'est ajouté le goût pour la liquidité. C'est pourquoi les livrets de caisse d'épargne ou les livrets pour le développement durable sont restés populaires, malgré leur faible rentabilité. Huit ménages sur dix possèdent un produit d'épargne liquide (livret, compte ou plan d'épargne...). [...]

Depuis les années 80, les Français cherchent des moyens plus efficaces de protéger leur patrimoine [...].

L'intérêt actuel pour des placements plus risqués ne traduit pas seulement le souhait des Français de mieux préserver leur capital ; il marque aussi leur volonté et la nécessité de prendre davantage en charge leur avenir, en s'assurant notamment de compléments de revenus pour la retraite. Les attentes et les motivations des épargnants ont changé en même temps, et dans le même sens, que celles des consommateurs. Ceux-ci sont devenus plus compétents, plus rationnels et plus mobiles. C'est ce qui explique qu'ils soient aujourd'hui plus exigeants quant à la rentabilité de leurs placements.

1. Aversion : répugnance

L'INFLATION

QUESTIONS

À partir de vos connaissances, répondez aux questions suivantes :

1. Quel est l'organisme chargé de publier chaque mois l'indice des prix ?
2. En janvier 2007, l'indice des prix a été de -0,3 %. Ce chiffre traduit-il une légère augmentation des prix, une stabilité ou une légère baisse des prix ?
3. Quelles sont les raisons qui expliquent l'évolution des prix en janvier ?
4. Pour quelle raison ce résultat est-il surprenant pour les consommateurs ?
5. Comment peut-on expliquer la fausse perception qu'ont les Français de l'évolution des prix ?
6. Après avoir présenté les principales causes de l'inflation, vous montrerez quelles en sont les conséquences sur le commerce extérieur.

ANNEXE

Inflation : tout le monde n'est pas d'accord

C'est une statistique qui risque de raviver la polémique. L'Insee a en effet annoncé hier que l'inflation avait reculé de 0,3 % en janvier. De quoi désarçonner les consommateurs convaincus que depuis le passage à l'euro la vie est de plus en plus chère [...].

Malgré ces soupçons, les statisticiens de l'Insee n'en démordent pas : la hausse des prix reste très mesurée en France et progresse sur un rythme annuel très doux de 1,2 %, bien au-dessous de la moyenne européenne (+ 1,9 %). « Traditionnellement, les prix baissent en janvier avec les soldes. Mais cette année, cela a été un peu plus important. Les températures clémentes ont contraint les commerçants à faire des rabais plus soutenus », précise Dominique Guédes, chef de la division prix à la consommation à l'Insee.

« Ils se focalisent sur leurs achats quotidiens »

Les prix à la pompe se sont également assagis par rapport à l'année dernière (-3,6 % en douze mois), chute des cours du pétrole oblige. Autre bonne nouvelle, les fruits et légumes ont moins augmenté que d'habitude. À peine 0,3 % de hausse par rapport à décembre, alors qu'ils progressaient de 0,7 % en moyenne sur les dix dernières années. Là encore, la clémence du climat explique cette modération. Quelques points noirs demeurent toutefois, à commencer par le prix des services qui, eux, ont grimpé de 2,8 % toujours par rapport à décembre.

Reste que ces explications rationnelles laissent les Français sur leur faim. « Les consommateurs vont être surpris », lâche un brin ironique Thierry Damien, le président de l'association de consommateurs Familles rurales. Pour les économistes, en revanche, le débat n'a pas lieu d'être. « L'inflation est très faible. Si les Français ont l'impression que le coût de la vie augmente, c'est parce qu'ils se focalisent sur leurs achats quotidiens », souligne Nicolas Bouzou, économiste chez Asterès. « En revanche les biens d'électroménager, et en général tous les produits importés, tels que les vêtements, ont très nettement baissé. » [...]

« L'Insee et les Français ont tous les deux raisons », tranche Jean Viard, chercheur au CNRS [...].

En effet, le café servi à table dans les bars a progressé de près de 45 % en moyenne, tandis que le prix d'un ordinateur portable dégringolait de 57 % entre 2000 et 2006. De quoi donner le tournis aux consommateurs.

VALÉRIE HACOT

Aujourd'hui/Le, Parisien, 22 février 2007.

LA PREUVE DES DROITS

QUESTIONS

1. Résumez les faits de cette affaire.
2. Que réclame « la victime » au tribunal de grande instance ? Pour quels motifs ?
3. S'agit-il ici d'un acte ou d'un fait juridique ? Quels seront en conséquence les moyens de preuve utilisables ? Pourquoi ces preuves sont-elles qualifiées d'imparfaites ?
4. Que va devoir prouver « la victime » devant le tribunal de grande instance si elle veut obtenir gain de cause ? Cette preuve vous paraît-elle facile à établir d'après l'article ci-dessus ?
5. Quels moyens de preuve utilise la direction du Quick pour tenter d'écarter sa responsabilité dans cette affaire ?
6. À qui incombe la charge de la preuve lors d'une action en justice ? Pour quelle raison, la direction du Quick doit-elle prouver les arguments qu'elle présente ?
7. Citez deux preuves parfaites. Pourquoi ces preuves sont-elles qualifiées de parfaites ?

ANNEXE

Elle glisse sur une frite et attaque le fast-food

C'est vraisemblablement la frite la plus chère du monde. Me Emmanuel Ludot l'a estimée à 15 000 €. Le prix pour indemniser sa cliente, Nicole Borgnon, victime d'une quadruple fracture à la suite d'une lourde chute dans un fast-food à cause – jure-t-elle – de ce morceau de pomme de terre. Son avocat a assigné hier le Quick du quartier de la Neuvillette à Reims (Marne) devant le tribunal de grande instance de cette ville pour estimer le préjudice subi par Nicole Borgnon. *« J'ai demandé une expertise pour examiner ses blessures*, commente l'avocat. *Tout commerçant est tenu responsable de la sécurité de ses clients. »*

« L'affaire de la frite » débute le 22 décembre vers 22 h 30. Nicole Borgnon, accompagnée de sa sœur, franchit le seuil du restaurant. Elle vient retirer quelques hamburgers pour ses quatre enfants. Cette aide ménagère n'accédera jamais à la caisse. *« Mon talon droit s'est coincé dans le paillasson, puis ma jambe gauche a glissé sur une frite »*, raconte-t-elle.

« Le sol est nettoyé régulièrement »

Un incroyable concours de circonstances qui a conduit la malheureuse à l'hôpital. Diagnostic sans appel : quadruple fracture qui oblige la victime à porter un plâtre de la cheville à la cuisse. Mais le pire reste à venir. La patiente contracte une embolie pulmonaire à la suite de son opération. Alitée depuis un mois, Nicole Borgnon réclame aujourd'hui une indemnisation de 15 000 €.

L'objet du délit suscite une moue dubitative au sein du Quick. Y avait-il vraiment une frite à cet endroit ? *« Non. Cette partie du restaurant ne donne pas sur les tables*, martèle Malika, manager de l'établissement. *En plus, le sol est nettoyé régulièrement. Cette hypothèse ne tient pas un seul instant. »*

Plusieurs employés de l'établissement ont établi des attestations en ce sens. Si ce n'est une frite, alors quel facteur a provoqué cette chute ? Une deuxième piste est sérieusement étudiée : l'état des chaussures de la victime. Sur ce point, aucune expertise n'a malheureusement été demandée. Les différents témoins divergent sur la hauteur des talons de Nicole Borgnon.

FRANÇOIS VIGNOLLE

Aujourd'hui/Le Parisien, 24 janvier 2008.

L'IDENTIFICATION DES PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES

QUESTIONS

1. Qui choisit le prénom de l'enfant ?
2. N'importe quel prénom peut-il être donné à un enfant ? Quelles sont les limites prévues par la loi du 8 janvier 1993 ? Comment sont-elles justifiées d'après le document ci-dessus ?
3. En cas de litige sur le choix du prénom d'un enfant, quels sont les pouvoirs du juge aux affaires familiales ? Que peut-il décider ?
4. Quels avantages et inconvénients trouvez-vous à ce système d'attribution de prénom ? Donnez deux arguments (pour ou contre).
5. Quelles sont les trois caractéristiques essentielles qui permettent d'identifier :
 – une personne physique,
 – une personne morale (une société commerciale, par exemple) ?
6. Le 15 mai 2008, Platane Durand et Poire Martin ont la joie de vous faire part de la naissance de leur fille Cerise. Quel nom de famille pourra porter Cerise ?
7. Lambada De Souza est née à Lisbonne (Portugal) de père et mère français. Aura-t-elle la nationalité française ? Pourquoi ?

ANNEXE
LE PRÉNOM

Pintade, Poire...

Avant la loi du 8 janvier 1993, les parents devaient choisir les prénoms de leur enfant dans les calendriers existants, y compris le calendrier républicain[1] qui contient des prénoms aussi peu seyants que Pintade et Poire – ou parmi des noms de personnages historiques, ce qui a valu au XX^e siècle nombre de Marceau et de Kléber.

Et si on l'appelait Platane ?

Appeler son fils Platane ou sa fille Vanille : les futurs parents qui font ce rêve peuvent désormais le réaliser. La loi du 8 janvier 1993 a, en effet, modifié le Code civil et pose le **principe de la liberté du choix des prénoms par les parents**. L'officier d'état civil a l'obligation d'inscrire ces prénoms sur les registres, même si ceux-ci ne lui paraissent pas du meilleur goût.

En revanche, s'il estime vraiment que les prénoms ont une **consonance « ridicule, péjorative ou grossière »**, ou sont difficiles à porter, il peut, après l'enregistrement, demander au procureur de la République de **saisir le juge aux affaires familiales**. C'est ce dernier qui a compétence pour ordonner, si nécessaire, la suppression des prénoms et la transcription des nouveaux choisis par les parents ou, à défaut, par lui-même.

Mais ce sentiment est subjectif et tributaire des modes. Il n'y a pas si longtemps, en 1965, un tribunal refusait le droit à des parents d'appeler leur fille Marjorie et, en 1972, se prononçait contre Vanessa, prénoms qui ne choqueraient plus aucun officier d'état civil aujourd'hui, quand on sait que Lambada a été accepté, en 1990.

Déjà, en 1978, le couturier André Courrèges avait appelé sa fille Clafoutis, ce qui n'avait été accepté que comme deuxième prénom. Quant au chanteur Julien Clerc, il a naguère baptisé sa fille Vanille, et des prénoms anciens qui faisaient sourire comme Jules ou Félix abondent. La bataille juridique a duré longtemps pour refuser à des parents le droit d'appeler leur fille Cerise, Jade ou Bergamotte, qui ne semblent plus aujourd'hui à consonance ridicule.

Les autorités compétentes restent cependant réservées face aux prénoms de pure fantaisie, comme cet Assedig (traduction bretonne d'Assedic), donné en 1984 à son fils par un chômeur breton.

En revanche, les prénoms à consonance étrangère sont devenus courants, même si une Keiko (nom japonais) a été reléguée au rang de quatrième prénom et une Manhattan purement et simplement refusée. Enfin, les mœurs ayant évolué, l'état civil ne refuse plus, en principe, les prénoms bretons.

D'après *La Dépêche du Midi et la circulaire ministérielle du 24.3.1993.*

1. Calendrier républicain = calendrier en vigueur sous la Révolution française.

LE DROIT DE PROPRIÉTÉ

QUESTIONS

1. Sur quel argument juridique peuvent s'appuyer les victimes de nuisances sonores créées par les poules ou les coqs pour intenter une action en justice et obtenir que ces nuisances cessent ?
2. Quel caractère du droit de propriété est-il en cause, et parfois limité par les tribunaux, dans ces affaires ?
3. Les tribunaux sanctionnent-ils toujours les nuisances sonores créées par les poules et les coqs dans les affaires rapportées dans ces deux documents ? Pour quelles raisons ?
4. Citez les deux autres caractères du droit de propriété, en dehors de celui mis en cause dans ces affaires.
5. Citez deux restrictions au droit de propriété justifiées par l'intérêt général.
6. M. Delpech veut détruire un vieux cabanon dans son jardin. En a-t-il le droit ? Pourquoi ?
7. Mme Dupuis veut louer une partie de son terrain à un maraîcher. En a-t-elle le droit ? Pourquoi ?

DÉVELOPPEMENT STRUCTURÉ *(15 à 20 lignes)*

Après avoir rappelé, en introduction, l'importance du droit de propriété dans les relations entre individus dans la société, vous exposerez :
– les caractères du droit de propriété,
– les restrictions au droit de propriété pour protéger les voisins ou l'intérêt général.

En conclusion, vous indiquerez pourquoi le droit de propriété ne peut pas toujours être absolu.

ANNEXE 1
LA VIE AU CALME À LA CAMPAGNE

M. R., estimant qu'un poulailler installé près de sa maison d'habitation lui avait causé des dommages car il générait des bruits, des odeurs, et était susceptible d'occasionner des pollutions, a demandé la réparation de son préjudice. La cour d'appel de Riom *(CA Riom, 7 septembre 1995)* l'avait débouté, estimant que les bruits d'un poulailler à la campagne étaient naturels et insusceptibles d'entraîner un trouble anormal. La Cour de cassation a cassé la décision, au motif que la cour d'appel s'était contentée de considérations générales sans rechercher si l'implantation du poulailler causait bien un trouble anormal de voisinage à M. R., *(Cass., 2e civ., 18 juin 1997)*.

La cour d'appel de Riom avait pourtant développé une solide argumentation, qui mérite d'être reproduite : « Attendu que la poule est un animal anodin et stupide, au point que nul n'est encore parvenu à le dresser, pas même un cirque chinois ; que son voisinage comporte beaucoup de silences, quelques tendres gloussements et des caquètements qui vont du joyeux (ponte d'un œuf) au serein (dégustation d'un ver de terre), en passant par l'affolé (vue d'un renard) ; que ce paisible voisinage n'a jamais incommodé que ceux qui, pour d'autres motifs, nourrissent du courroux à l'égard des propriétaires de ces gallinacés ; que la cour ne jugera pas que le bateau importune le marin, la farine le boulanger, le violon le chef d'orchestre, et un habitant du lieu-dit La Rochette, village de Salledes, 402 âmes, dans le département du Puy-de-Dôme... »

Valérie Svec, *Voisinage : les règles du jeu*, Chiron éditeur.

ANNEXE 2
UN VOISIN DÉRANGEANT

Pour la cour d'appel de Bordeaux, le chant d'un coq qui s'exerce sans discontinuer la nuit à partir de quatre heures, constitue un trouble à la tranquillité du voisinage demeurant à proximité de la volière où l'animal est enfermé, ce chant ne pouvant, compte tenu de son caractère répétitif pendant plusieurs heures de la nuit, être considéré comme résultant du comportement normal d'un tel volatile, même en milieu rural *(CA Bordeaux, ch. corr., 29 février 1996)*.

Valérie Svec, *Voisinage : les règles du jeu*, Chiron éditeur.

ANNEXE 3
LA JUSTICE DONNE RAISON AU COQ QUI CHANTAIT TROP TÔT

Ce coq alsacien souffre de légers dérèglements de son horloge biologique. Rien qui puisse menacer sa santé, mais les vocalises du gallinacé, qui pouvaient débuter dès 3 heures du matin, ont visiblement tapé sur les nerfs de deux de ses voisins.

Ceux-ci, une mère et son fils de Wittersdorf, ont porté plainte pour trouble anormal du voisinage et réclamé 1 500 € de dommages et intérêts aux propriétaires du volatile.

L'animal, placé le temps de la procédure dans une niche pour freiner ses pulsions musicales, aura finalement eu gain de cause. Considérant qu' « en campagne, il y a une certaine tolérance à avoir », le tribunal d'instance a débouté les plaignants et les a condamnés à payer 400 € au titre des frais de procédure. Le coq, qui jusque-là n'avait pas de nom, a depuis été baptisé « Victoire » par ses propriétaires...

La Dépêche du Midi, 2 juillet 2007.

LES CONTRATS : EFFETS ET FORMATION

QUESTIONS

1. Quel est l'objet de ce contrat ? Qui sont les parties à ce contrat ?
2. Comment s'est formé ce contrat ?
3. Quels intérêts y a-t-il à avoir établi ce contrat par écrit ? Tous les contrats doivent-ils être établis par écrit ? Pourquoi ?
4. Quelles sont les obligations des parties à ce contrat ?
5. Ce contrat est-il un contrat d'adhésion ? Pourquoi ?
6. Proposez une définition du contrat.

ANNEXE
ABONNEMENT À UNE REVUE



Vivez l'actu en vous abonnant à

VSD

6 mois/26 N°

35€

au lieu de 59,80 €*
prix de vente au numéro

En cadeau
la radio horloge !

* Prix de vente au numéro. Voulez-vous changer ?

OFFRE PRIVILÈGE RÉSERVÉE AUX LECTEURS DE VSD

A retourner dans une enveloppe sans l'affranchir à VSD - Libre réponse 90355 - 62069 ARRAS CEDEX 9 - 0 825 05 06 97 (0,15 €/min.)

☒ OUI, je profite de l'offre Privilège : Je m'abonne à VSD pour 6 mois (26 numéros) au tarif de 35€ au lieu de 59,80€*, prix de vente au numéro, soit 41% de réduction. Je recevrai en cadeau la radio horloge après enregistrement de mon réglement !

Mes coordonnées ☒ Mme ○ Mlle ○ M.
Nom MORVAN
Prénom Clara
Adresse 15, avenue de Malakoff
Code postal 7 5 0 1 6 Ville PARIS

VSD1588L

En indiquant mon adresse e-mail ci-dessous, je serai informé(e) de la date de réception du premier numéro de mon abonnement.

Adresse e-mail

❑ Je souhaite être informé(e) des offres commerciales du groupe Prisma Presse et de celles de ses partenaires.

Offre valable 2 mois en France métropolitaine dans la limite des stocks disponibles. Délai de livraison du premier numéro et du cadeau : 3 semaines environ. Les informations ci-dessus sont indispensables au traitement de votre abonnement. A défaut, l'abonnement ne pourra être mis en place. Ces informations sont communiquées aux prestataires le traitant ainsi qu'aux partenaires commerciaux de Bien dans ma vie. En application de la loi du 6 janvier 1978 telle que modifiée par la loi du 6 août 2004, il est possible de s'opposer à ce que ces données soient utilisées à des fins de prospection. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification auprès de VSD.

Retrouvez toutes nos offres d'abonnement sur www.prismashop.fr

Remarque : dans un souci de protection du consommateur, ce contrat doit être établi par écrit.

Achevé d'imprimer en avril 2009 par Stige - Turin (Italie)

ISBN 978-2-7352-2091-5





KI-947-737

Maquett